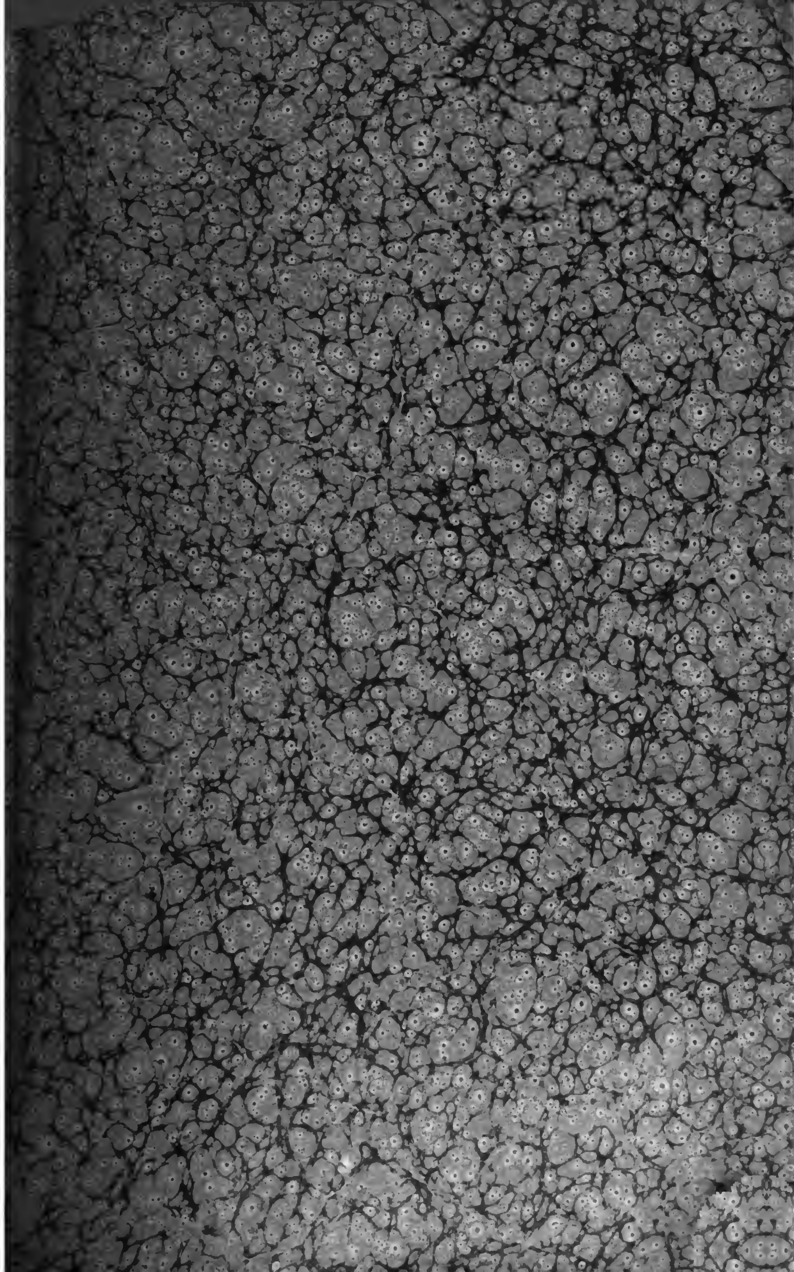






RIENZI

ET

ROME A SON ÉPOQUE.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

RIENZI

ET

ROME A SON ÉPOQUE

PAR FÉLIX PAPENCORDT.

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR M. LÉON BORÉ,

PRÉCÉDÉ D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR L'AUTEUR.





A PARIS,

CHEZ JACQUES LECOFFRE ET Cie, LIBRAIRES,

ANCIENNE MAISON PERISSE FRÈRES (DE PARIS),

Rue du Pot de Fer Saint-Sulpice, 8.

1845.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

FÉLIX PAPENCORDT.

L'écrivain dont on essaye de raconter ici la vie trop courte était devenu dans ces derniers temps une des meilleures espérances littéraires de l'Allemagne, après avoir obtenu en France, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, son premier succès. Les pages suivantes, destinées à le faire connaître hors de sa patrie, le feront peut-être aussi regretter davantage et mieux apprécier dans son pays même. On ose du moins réclamer une entière confiance pour cette biographie, écrite en grande partie d'après des souvenirs personnels, et appuyée d'ailleurs sur des renseignements certains (1).

Papencordt naquit le 1er juin 1812 à Paderborn, ville de Westphalie, illustrée, dès la fin du huitième siècle, par l'entrevue de Léon III et de Charlemagne. Cette cité intéressante, dont les origines et l'histoire ont été soigneusement recueillies, fut le siége d'une principauté épiscopale, depuis la fondation jusqu'à la chute de l'empire germani-

(1) Voici les noms des personnes auxquelles l'auteur de cette notice doit plusieurs communications pleines d'obligeance et d'empressement : M. Gehlen, conseiller au tribunal de Warbourg, en Westphalie, beau-frère de Papencordt ; madame Gehlen, sa sœur ; M. le chevalier Alfred de Reumont, connu lui-même par plusieurs ouvrages remarquables, et qui occupe maintenant à Berlin une place importante au ministère des affaires étrangères ; M. le major Blesson, un des officiers les plus distingués de l'armée prussienne ; Frédéric Perthes, éditeur de *Rienzi et son époque*. La correspondance de Frédéric Perthes avec Jean de Muller, et une foule de souvenirs honorables, consacrent la mémoire de ce doyen de la librairie allemande, mort il y a deux ans.

que : aujourd'hui elle fait partie des États prussiens. Les parents de Papencordt appartenaient, de l'un et de l'autre côté, à ces respectables familles de la bourgeoisie allemande chez lesquelles la tradition des vertus domestiques forme le principal héritage et honore la médiocrité de la fortune.

En venant au monde, l'enfant qui eût un jour rendu sa mère si heureuse, lui coûta la vie. Toutefois, au baptême on l'appela Félix, du nom d'un vénérable prêtre, son parrain, qui devait bientôt lui tenir lieu de père. En effet, quatre années après avoir perdu celle dont il n'avait pu recevoir dans son berceau, ni une caresse, ni un sourire, Papencordt se trouva orphelin avec deux sœurs, l'une âgée de dix ans, l'autre de sept. Mais, avant d'être arrêtée par la mort, la sollicitude paternelle avait confié cette tendre famille aux mains sûres et généreuses d'un ex-conventuel nommé Félix Tuellmann, rendu à la vie privée par la suppression des couvents en Westphalie. Ce digne ecclésiastique mérita complétement le nom d'oncle que lui donnèrent ses enfants adoptifs. Il les prit dans sa maison, où demeurait déjà une de leurs tantes appelée Hillebrandt, veuve d'un greffier et ancienne amie de leur mère. L'excellente femme avait elle-même un fils et une fille en bas âge : elle considéra désormais les trois nouveau-venus comme ses propres enfants, et partagea avec l'*oncle* TUELLMANN le soin de leur éducation. Ayant ainsi retrouvé, en quelque sorte, un père et une mère, Félix put grandir au milieu de ces affections et de ces habitudes de famille que rien ne remplace, et dont l'absence laisse toujours un vide dans le cœur ou dans le caractère de ceux qui en ont été privés.

A l'âge de six ans, Papencordt fréquenta l'école primaire. Il eut le bonheur d'y trouver un de ces hommes, Dieu merci nombreux en Allemagne, qui consacrent sans retour, sans réserve, aux humbles fonctions d'instituteurs de l'enfance,

toutes leurs facultés morales et intellectuelles. Ce maître excellent s'appelait Henri Kligge. Grâce aux réformes introduites par le célèbre Bernard Overberg, directeur de l'École Normale de Munster; grâce surtout à l'esprit de dévouement chrétien, inspiré par les leçons et les exemples de ce prêtre admirable, les écoles primaires de la Westphalie étaient alors dans le meilleur état. L'instruction et la religion, s'y donnant la main, se soutenaient et se fortifiaient l'une l'autre : harmonie nécessaire, sans laquelle l'enseignement le plus développé du reste manquera toujours d'une condition essentielle au vrai progrès, au bonheur réel des individus et des sociétés. Le goût particulier et l'aptitude de Papencordt se manifestèrent dès cette époque : il remporta le prix d'histoire sainte.

Après les éléments de la langue maternelle, Félix étudia ceux de la langue latine, sous un maître particulier, et fut admis, âgé de dix ans, au gymnase de sa ville natale. Il s'y distingua par sa bonne conduite et son heureux caractère autant que par son application et ses succès. Bien qu'il ne négligeât aucune autre partie de l'enseignement, l'histoire était décidément devenue son étude favorite. Cette prédilection pour la science ou l'art dans lequel ils doivent un jour exceller, se révèle ordinairement dès les premières années chez les hommes supérieurs. Ainsi, à l'âge de neuf ans, Jean de Muller, qui écrivait déjà une histoire de Schaffhouse par demandes et par réponses, aimait avec passion les livres historiques de la Bible, et souvent le soir, en hiver, les récits du narrateur enfant, puisés à cette source profonde et pure, charmaient la famille réunie autour du poêle. Souvent aussi, dans les riantes soirées de printemps et d'été, lorsque la mère adoptive et la sœur aînée de Papencordt, assises dans le jardin, travaillaient à des ouvrages de femme; lorsque l'*oncle* se promenait récitant son bréviaire, et que les autres enfants s'abandon-

naient aux jeux de leur âge, Félix, appuyé sur la fenêtre ouverte de la chambre d'étude, récitait à haute voix des pages entières de l'histoire grecque ou de l'histoire romaine. Sa mémoire, qu'il cultiva toujours avec soin, était comme la vivacité de son intelligence et la netteté de son jugement, c'est-à-dire prodigieuse.

Thérèse, sœur cadette de Félix, étant morte dans sa treizième année, il s'attacha d'autant plus étroitement à Hélène, sa sœur aînée, alors âgée de seize ans : elle devint pour lui, dans toute l'étendue de l'expression, une seconde mère. Plein de confiance en sa maturité précoce et son inépuisable tendresse, il la consultait dans les petits embarras de sa vie d'écolier, lui disait toutes ses joies et ses peines, ses projets, ses espérances, et il suivait avec une docilité filiale les sages conseils qu'un amour à la fois fraternel et maternel inspirait à ce bon génie, à cet ange domestique. Plus tard, quand j'eus le bonheur d'être entré dans l'intimité de Papencordt, il ne me parlait qu'avec une profonde émotion de sa bonne sœur Hélène : elle se maria à dix-huit ans. La séparation qui s'ensuivit fut pour Félix la plus vive douleur qu'il eût encore éprouvée. Néanmoins, il ne se laissa pas abattre ; et, quand la jeune épouse, au moment de quitter son frère chéri, l'exhorta à persévérer dans l'application et la bonne conduite : « Ne « t'inquiète point, lui répondit l'enfant de douze ans, « mon parti est pris, je serai professeur d'histoire. » Déjà, en effet, il travaillait comme un homme qui a un but arrêté et qui sait que tout son avenir dépend de son travail. Deux fois l'année, aux vacances de Pâques et d'automne, il allait à pied de Paderborn à Büren, retrouver sa chère Hélène dans ce dernier endroit, où elle demeurait avec son mari. C'était un voyage d'environ quatre lieues. Quel bonheur pour un frère et une sœur, si tendrement unis, de se retrouver à des intervalles réguliers, après une absence de

quelques mois adoucie par la perspective du retour ! J'aime à me représenter Papencordt tel qu'il était dans ces florissantes années de l'adolescence. Je le vois vêtu d'une courte redingote allemande, le *ranzen* (1) sur le dos, cheminant à travers une belle campagne, ses longs cheveux blonds tombant en boucles sur ses épaules, ses yeux bleus remplis de douceur et d'expression, son nez bien fait, ses lèvres fines, animées d'un gracieux sourire, son menton velouté d'un léger duvet et formant avec le reste du visage un ovale parfait, son teint rose et délicat comme celui d'une jeune fille ; en un mot, je vois cette figure, cette physionomie charmante, dont tous ceux qui l'ont connu gardent au fond de leur cœur l'ineffaçable image.

Après avoir subi de la manière la plus satisfaisante l'examen qui termine les classes du gymnase, Papencordt, âgé de dix-sept ans, partit au mois d'octobre 1829 pour l'université de Bonn. Il y passa deux années, spécialement appliqué à l'étude de l'antiquité grecque et latine sous la direction du savant professeur Brandis et de l'illustre Niebuhr. Ces deux hommes éminents lui donnèrent leur affection et des soins particuliers. En 1831 il se rendit à Munich. Les leçons et l'influence personnelle de Schelling, qui l'honora aussi de son amitié, détournèrent un peu son attention vers les systèmes philosophiques de la Grèce. Néanmoins, le premier, le plus cher objet de ses travaux, l'histoire ancienne et moderne, ne fut pas abandonnée. L'art plastique de l'antiquité, dont la munificence et le goût du roi de Bavière ont réuni tant de précieux monuments, fixait souvent, aux heures de loisir, son activité studieuse : il vérifiait, il agrandissait ses études classiques au milieu de cette admirable collection et dans ce palais digne d'elle qu'on appelle la Glyptothèque. Les productions de la pein-

(1) Espèce de havresac que les étudiants allemands portent dans les excursions qu'ils font à pied pendant les vacances.

ture historique avaient aussi pour lui beaucoup de charme et d'intérêt. Mais ce qui l'attirait surtout, ce qui le retenait le plus longtemps après les leçons des meilleurs professeurs de l'université, c'était la Bibliothèque royale avec ses immenses trésors. Jamais je ne l'oublierai : ce fut là que je fis sa connaissance pendant l'automne de 1831, qu'il employait laborieusement à préparer sa thèse de doctorat. M'étant trouvé plusieurs jours de suite à la même table, vis-à-vis de lui, j'admirais cette tête pure et expressive, tant de gravité, tant d'application dans un âge si jeune, au moment où la foule des étudiants, dispersés, les uns dans leurs familles, les autres dans la Suisse et le Tyrol, d'autres par delà les monts, dans la riante Italie, jouissaient du repos et des plaisirs des vacances. Quelques mots français, qu'il m'entendit dire à un des bibliothécaires, furent l'occasion ou plutôt le signal de nos premiers rapports, déjà préparés par une sympathie secrète. En effet, après qu'on m'eut apporté le livre que j'avais demandé, il m'indiqua lui-même tout bas, dans ma langue, en fort bons termes, et avec une expression pleine d'obligeance, un autre ouvrage qui devait m'être utile. Ce jour-là nous sortîmes ensemble, nous échangeâmes quelques mots de conversation, et, nous trouvant amis, nous nous promîmes de nous revoir à la Bibliothèque royale et ailleurs. Age heureux, âge unique, où l'on peut suivre sans crainte l'attrait de son âme; où la confiance et l'affection, mutuellement données aussitôt que pressenties, ne trompent point le cœur qui s'y abandonne!

Au mois d'avril 1832, Papencordt alla à Berlin pour compléter ses études universitaires et prendre le grade de docteur. Je me retrouvai avec lui dans cette ville, et souvent nous assistâmes ensemble aux cours des professeurs les plus renommés, tels que Steffens, Neander, Savigny, Schleiermacher, Phillips, Ritter, Gans, etc. Ce n'était plus

dans le jardin anglais de Munich, au bord de belles eaux courantes, sous les grands arbres d'allées pittoresques, c'était dans l'aride *Thiergarten*, sur un sol sablonneux, que nous faisions désormais, le soir, nos promenades accoutumées. Aussi, tout en admirant l'activité scientifique de la capitale de la Prusse, regrettions-nous quelquefois la vie plus simple et plus douce, le mouvement d'art plus naturel et plus vrai de la capitale de la Bavière. Mais je n'étais à Berlin qu'en amateur plus ou moins paresseux, sans but arrêté, sans travail suivi, tandis que Papencordt avait toute sa position à conquérir à la pointe de l'intelligence.

Le 15 septembre de la même année, en présence d'hommes et de jeunes gens studieux, devant des juges blanchis dans l'étude de l'antiquité, il soutint une thèse sur la doctrine atomistique. Sa dissertation, écrite en latin clair et élégant, contient soixante-douze pages. Elle est dédiée au professeur Charles-Auguste Brandis, qui, connaissant la portée de l'esprit de son ancien élève, lui avait conseillé de traiter ce sujet. L'auteur recherche d'abord les principaux traits par lesquels Démocrite se distingue des philosophes grecs qui l'ont précédé et de ceux qui l'ont suivi. Il traite ensuite de Protagoras et des autres disciples du maître jusqu'à Épicure. Enfin, passant à Épicure lui-même, Papencordt s'attache moins à exposer le système de ce philosophe, qu'à discuter les points sur lesquels il s'est éloigné du fondateur de l'école. Le caractère essentiel de la thèse de notre ami, c'est le zèle sincère, le soin judicieux qu'il met à consulter les sources, cherchant les opinions de l'antiquité dans l'antiquité même, et non dans le miroir souvent trompeur des interprétations modernes. On pouvait déjà reconnaître à ce caractère deux grandes qualités du futur historien, la conscience et la sagacité. Une discussion savante et lumineuse des textes occupe

aussi sa place dans le travail du jeune docteur, non moins exercé aux recherches philologiques qu'à celles de la philosophie et de l'histoire. Enfin, on trouve un autre trait distinctif, non plus de l'esprit, mais du cœur de Papencordt, dans la modestie avec laquelle il présente ses vues personnelles les plus ingénieuses, faisant une large part aux enseignements de ses maîtres et aux divers auteurs qu'il a consultés, après avoir terminé son essai et avant d'y mettre la dernière main (1).

A peine âgé de vingt ans, Papencordt venait de publier sur un des points les plus difficiles de la philosophie grecque une dissertation remarquable; il était docteur, mais ce n'était qu'un titre et non pas une position, et son faible patrimoine, employé jusqu'alors à lui procurer la plus précieuse des ressources, était presque épuisé. Cependant, avec le sentiment de ses forces, avec l'instinct de l'avenir, comment se résoudre à consumer sa jeunesse

(1) On trouvera également une fidèle empreinte de son âme dans la note suivante intitulée : VITÆ CURRICULUM, et qui, suivant l'usage, précède sa dissertation : *Ego Felix Papencordt natus sum Paderbornæ Calend. Juliis* MDCCCXII, *a patre Martino Papencordt et matre Theresia e gente Schlenke. Natus fidem profiteor catholicam. Parentibus præmatura mihi morte ereptis in tutelam transii viri summe venerandi Felicis Tuellmann, cui, cum a teneræ juventutis annis paterno me amore sit prosecutus, numquam dignas referam gratias, nec viri optime de me meriti memoria grato unquam excidet animo. A gymnasio, quod in urbe patria per sex annos frequentaveram, primo maturitatis testimonio munitus, altiorem litterarum sedem petii et per duos annos in litterarum universitate Borussica Rhenana, per unum in Monacensi, et per hos menses æstivos in alma nostra litterarum sede philosophiæ et philologiæ operam navavi. Viris clarissimis, qui me instituerunt, ex intimo corde gratias ago.* — Il a paru en 1833, à Paris, une dissertation sur la philosophie atomistique par M. Lafaist. Ceux qui s'occupent de ce genre d'étude compareraient sans doute volontiers les deux morceaux. Malheureusement la thèse de Papencordt est difficile à trouver, même en Allemagne. Elle mériterait l'honneur d'une réimpression.

dans les travaux absorbants d'une profession ordinaire? Il ne pouvait, il ne devait se dévouer qu'à la science. Pour concilier les besoins de sa vocation intellectuelle et les exigences de la vie matérielle, il donna d'abord des leçons particulières d'histoire et de littérature. Mais bientôt ses éminentes qualités pour l'enseignement oral reçurent un meilleur emploi : on lui confia successivement plusieurs cours historiques dans les divers gymnases de Berlin. Le dernier de ces établissements, dans lequel il remplit les fonctions de professeur agrégé, fut le gymnase royal de Frédéric-Guillaume. L'estimable directeur, M. Spillker, qui aurait voulu le retenir, lui rendit auprès du ministre de l'instruction publique le plus honorable témoignage. Durant une de ces années, Papencordt satisfit à la loi du service militaire, à laquelle personne en Prusse ne peut échapper, et qu'on a trouvé le moyen de combiner avec la vie d'étudiant et avec l'exercice des professions libérales.

En 1834, l'Académie des inscriptions et belles-lettres ayant mis au concours la question *de la domination des Vandales en Afrique*, notre docteur de vingt-deux ans résolut de traiter cette curieuse matière, dont la conquête récente des armes françaises relevait encore l'intérêt. Il employa ses loisirs d'une année et demie tant aux recherches qu'à la rédaction d'un mémoire de plus de quatre cents pages. Ce travail, envoyé à Paris au mois de mars, fut couronné dans la séance solennelle du 5 août 1836. Or, voici l'énoncé de la question proposée par l'Académie : « Tracer l'histoire de l'établissement des Vandales en Afri- « que et de leur administration depuis Genséric jusqu'à « la destruction de leur royaume par Bélisaire; s'efforcer « de montrer quel fut l'état de l'Afrique romaine sous leur « domination, et jusqu'où s'étendait leur pouvoir ou leur « influence dans l'intérieur de ce continent; rechercher

« quel fut l'idiome dont ils faisaient habituellement usage,
« et quels rapports s'établirent entre le peuple conqué-
« rant et les indigènes ; enfin, essayer de déterminer quels
« vestiges de leur langue et de leurs coutumes les Vandales
« ont laissés en Afrique jusqu'à l'invasion des Arabes. »

Ce sujet était, comme on le voit, vaste et ardu. Il demandait beaucoup de perspicacité, des recherches considérables, une critique sûre, une exposition d'autant plus méthodique et plus claire, que les documents incomplets et les traces effacées du peuple vandale ouvraient un large champ aux hypothèses. Ces difficultés multipliées, au lieu d'arrêter le jeune concurrent, l'engagèrent dans une voie d'investigations et d'efforts héroïques, au bout de laquelle il devait cueillir la glorieuse palme de la victoire. Son mémoire, présenté en français au jugement de l'Académie, et ensuite traduit en allemand par l'auteur lui-même, forme un fort volume in-8°. Il est divisé en trois livres dont nous allons indiquer sommairement les points principaux, afin de donner une idée de l'étendue et de l'importance de cette belle composition.

Le premier livre, qui sert d'introduction à tout l'ouvrage, expose l'origine, les migrations, les demeures, les haltes successives, le caractère, l'organisation des Vandales avant leur descente dans le nord de l'Afrique. Ce tableau, restreint dans des proportions mesurées sur l'ensemble, a pour pendant un autre tableau semblable, comprenant l'état matériel et moral des provinces africaines au moment de l'invasion. La nature, la configuration et la division du sol, les croyances, les mœurs, les institutions, les ressources, le langage, les rapports des habitants partagés en deux classes, l'une de peuples nomades, l'autre d'indigènes devenus Romains : tous ces points capitaux sont successivement éclairés à l'aide et avec l'autorité des textes les plus concluants.

L'objet du deuxième livre est l'histoire politique des Vandales, depuis leurs premières entreprises jusqu'à la chute de leur domination sur le continent africain. Après avoir rappelé deux expéditions tentées sans succès contre l'Afrique septentrionale, vers la fin du troisième siècle, par des troupes de Francs trop peu nombreuses, l'auteur nous montre les Vandales devenus prépondérants en Espagne et tout prêts à passer dans un autre pays plus riche, vers lequel les pousse leur inquiétude naturelle, leur soif de pillage, mais surtout la main de Dieu dont ils sont le fouet vengeur. Appelé par Boniface, révolté contre l'impératrice Placidie, Genséric, qui avait précédemment attaqué les îles Baléares et fait une excursion sur la côte africaine, descend cette fois dans l'intérieur du pays, s'en rend maître à la suite de victoires successives, et y jette, avec plus d'habileté et de profondeur qu'on ne le croit généralement, les fondements du nouvel empire. Ici se présente un touchant épisode. Nous voyons saint Augustin épuiser les conseils de l'amitié et de la sagesse auprès de Boniface pour le détourner de sa défection et de son alliance avec les barbares ; puis, quand toutes les remontrances ont été inutiles, quand l'invasion est commencée et que le gouverneur romain veut, mais trop tard, réparer sa faute, nous retrouvons l'habile capitaine et le pontife vénérable enfermés dans Hippone, celui-là animant et dirigeant les soldats, celui-ci consolant et fortifiant les chrétiens, jusqu'à ce qu'il succombe lui-même de fatigue et de douleur, dans le troisième mois du siége, le 28 août 430. Au bout d'un règne de cinquante années, pleines de guerres heureuses, et après avoir joui quarante-huit ans de sa conquête, Genséric mourut. Il laissait son vaste royaume, mais non son courage ni ses talents, à son fils aîné Hunéric. Celui-ci, qui ne régna que sept ans, commença l'œuvre de dissolution par ses cruautés et ses excès. Dans

un intervalle de quarante-neuf années, quatre autres rois, Gonthamond, Thrasamond, Hildéric et Gélimer, se succèdent, également incapables d'arrêter le déclin de la puissance vandale. L'amollissement, les divisions intestines du peuple vainqueur, la rupture avec les Goths que Genséric avait appelés comme auxiliaires, les incursions des Maures sans cesse renouvelées, enfin une révolution survenue dans le gouvernement même par la déposition d'Hildéric et l'élévation de Gélimer, arrière-petit fils du conquérant : toutes ces causes réunies amènent l'irrémédiable chute d'un empire de cent cinq ans, auquel Bélisaire porte le dernier coup dans la célèbre bataille du Tricaméron, vers le milieu de décembre 533.

Le troisième livre, le plus intéressant et le plus considérable, expose l'organisation intérieure des Vandales au moment de leur arrivée en Afrique, leur constitution, semblable au fond à celle des autres peuples germains, mais cependant différente à certains égards, les droits du roi, de la noblesse et des hommes libres, le partage du butin et des terres, les récompenses et les châtiments, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les revenus, les dépenses, le culte, la langue, les habitudes, en un mot, toute la vie d'une nation d'abord si belliqueuse et si forte, et à la fin si énervée. Les Vandales, quand ils débarquèrent, formaient, selon Procope, une armée de cinquante mille combattants; et, d'après Victor de Vita, ils s'élevaient au nombre de quatre-vingt mille, en comptant les enfants, les vieillards et les esclaves. L'auteur, après avoir observé la position des Romains vaincus vis-à-vis des conquérants, examine les rapports de ceux-ci avec les populations mauresques, détermine la nature de leur influence sur le pays occupé par eux durant un siècle, et recherche leur sort ultérieur, quand ils ont été eux-mêmes défaits et dépossédés sans retour.

A la suite des trois livres, formant l'ouvrage proprement dit, viennent quatre appendices : le premier sur la part que prit le chef vandale Stilicon aux expéditions de ses compatriotes, des Alains et des Suèves dans les Gaules ; le deuxième sur la succession des premiers rois vandales ; le troisième sur la paix conclue dans l'année 435 entre les Vandales et les Romains; le quatrième sur la prise de Rome par les Vandales. Enfin, après une exposition raisonnée des sources auxquelles il a puisé, exposition pleine de science et d'intérêt qui n'occupe pas moins de soixante-dix-sept pages et tient lieu de pièces justificatives, l'auteur donne un tableau généalogique de tous les rois vandales dont l'histoire a recueilli le souvenir, et la description des monnaies frappées à leur effigie. Il suffit, nous le croyons, de cette indication rapide des principales parties de l'œuvre, pour en faire apprécier la vaste et sage ordonnance. Quant au style, outre les qualités générales qui conviennent à l'historien, savoir, le naturel, la clarté, la précision, il porte le cachet particulier de l'homme, c'est-à-dire d'un jugement profond et ferme, embelli par une riche imagination et animé par un noble cœur.

Cependant, avant même que le résultat de ce grand travail fût connu, deux places avaient été proposées successivement à Papencordt, l'une de professeur d'histoire au lycée de Lucerne, l'autre de professeur de philosophie à l'université d'Athènes, fondée tout nouvellement par le roi Othon. Il refusa ces deux offres honorables qui ne s'accordaient pas avec son plan d'aller en Italie, étudier à la grande école des monuments et des inspirations de tout genre que présente cette terre doublement consacrée par l'art et par l'histoire. A la vérité, il ne savait pas encore comment réaliser son dessein : mais avec l'infaillible certitude que portent en eux-mêmes tous les hommes de génie qui ont besoin de circonstances particulières pour ac-

complir leur vocation, il savait qu'il le réaliserait. En effet, vers Pâques de l'an 1836, sur la proposition du ministre des cultes, et d'après une décision du chapitre d'Ermland, il obtint un *stipendium* pour aller passer plusieurs années dans la capitale du monde chrétien. Ce *stipendium* provenait d'une fondation instituée en faveur des étudiants catholiques par un chanoine d'Ermland appelé Preuck, d'où vient le nom de *Collegium Preukianum* donné à la fondation même. Papencordt alla d'abord à Warbourg en Westphalie, où il resta quelques jours auprès de sa sœur bien-aimée, puis il continua son voyage. Arrivé à Rome, il prit domicile au couvent de *Sant'Andrea delle Fratte,* conformément aux statuts de l'institution à laquelle il devait d'être en Italie. Il passa quatre années dans cette paisible retraite, occupé à préparer et à composer un ouvrage considérable sur l'histoire de Rome au moyen âge. Toutes les bibliothèques et les archives lui étant ouvertes, il les visitait avec autant d'ardeur que d'assiduité. C'est ici le lieu de mentionner une faculté spéciale de Papencordt, je veux dire la promptitude merveilleuse, l'espèce d'instinct divinateur avec lequel il trouvait en un instant, au milieu d'une masse de livres ou de papiers, ce qu'il lui fallait sur chaque matière. Plusieurs de ses amis, témoins des prodiges de ce don particulier, ne pouvaient assez exprimer leur admiration, et lui-même était tenté de croire à un bon génie que la Providence lui aurait donné pour le guider et l'aider dans ses immenses recherches. Toujours est-il que cette aptitude singulière lui épargnait un travail infini, et lui faisait faire très-souvent les découvertes les plus précieuses. Il ressemblait, sous ce rapport, à ce prêtre privilégié du midi de la France, auquel il suffit de promener ses regards sur un terrain pour indiquer aussitôt l'endroit d'où doit jaillir une source inconnue. Dans diverses excursions, toutes entreprises en vue de

son grand ouvrage, il explora aussi les trésors littéraires de plusieurs autres villes importantes, telles que Naples, Bologne, Vienne, Florence, etc. Pendant l'automne de 1838, il fit un voyage scientifique en Sicile avec deux de ses amis, le docteur Abeken et le docteur Ulrich, enlevés l'un et l'autre à la fleur de l'âge, après avoir donné des gages d'un talent distingué. Le dernier est mort au mois de septembre 1843, professeur de philologie à l'université d'Athènes. On sait que dans ce pèlerinage de religion, de science, d'art, ou de simple agrément que chacun veut faire au moins une fois en Italie, Rome est le centre vers lequel convergent, de tous les points du globe, une foule d'hommes remarquables. Grâce à la culture de son esprit et à l'amabilité de son caractère, Papencordt forma d'utiles liaisons avec plusieurs étrangers d'un rare mérite, de même qu'il sut se concilier l'estime et l'affection des savants italiens. Sa sainteté Grégoire XVI, ayant entendu louer l'infatigable application, le talent supérieur, en un mot toutes les belles qualités du jeune historien allemand, se le fit présenter à Frascati, et lui donna des témoignages d'un intérêt particulier.

Dans l'automne de 1840, Papencordt dit adieu à Rome, espérant bien que ce n'était pas pour la dernière fois, et prit son chemin par Milan, Venise, Vienne, Prague, Dresde, non sans consulter, dans ces différentes villes, les bibliothèques, les archives et les hommes qui pouvaient l'éclairer. De retour dans la capitale de la Prusse, après quatre années si laborieusement employées, il n'avait plus que la dernière main à mettre à son Histoire de Rome au moyen âge. Toutefois, avant de livrer à l'impression un travail d'une telle importance, il résolut de faire une seconde fois ses preuves devant le public, et il détacha de l'ensemble l'épisode de Rienzi.

Le plan de cet ouvrage est aussi simple que bien or-

donné. L'auteur commence par tracer un résumé des institutions municipales de Rome, depuis la chute et la restauration de l'empire jusqu'à la moitié du quatorzième siècle : il détermine la position respective du peuple et de la noblesse à cette dernière époque ; fait connaître les familles prépondérantes des Colonna, des Orsini, des Gaetani, etc. ; peint les mœurs des barons romains, l'état du clergé, les rapports de la ville avec les localités environnantes ; s'arrête devant les débris de l'antiquité, et montre comment les monuments les plus faciles à comprendre, tels que le Capitole et la statue équestre de Marc-Aurèle, avaient été enveloppés d'interprétations bizarres et fantastiques dans les légendes connues sous le nom de *Mirabilia*, *récits merveilleux*.

Dans le deuxième chapitre, après avoir constaté à Rome la persistance de l'esprit antique, malgré des altérations de tout genre ; après avoir rappelé le souvenir d'Arnauld de Brescia dont le dessein et la mort violente offrent plus d'une analogie avec la destinée de Savonarole ; après s'être surtout complu à dessiner les grandes figures de Dante et de Pétrarque, en qui les idées gibelines trouvèrent leur plus haute et leur plus pure expression, l'historien fait apparaître sur la scène, ainsi disposée et éclairée, Cola di Rienzo, fils d'un simple hôtelier trastévérin, mais futur tribun du peuple. L'éducation, le caractère, les études, les idées de ce personnage singulier, les circonstances favorables au milieu desquelles il se produit, le rapide succès de sa tentative, l'enthousiasme qu'elle excite à Rome, le contre-coup salutaire qu'elle frappe dans le reste de l'Italie, les lois d'abord justes et sages du nouveau dictateur, les encouragements, les acclamations de Pétrarque, en un mot, les brillants commencements d'une audacieuse entreprise à laquelle souriaient la fortune et la jeunesse, forment un tableau splendide auquel nulle ombre fâcheuse ne vient encore se mêler.

Mais le germe d'une prochaine dissolution était déposé au fond de l'âme de Rienzo, trop faible pour porter longtemps le double poids du bonheur et de la puissance. Outre sa mobilité naturelle d'esprit et de volonté, son défaut de connaissances militaires et même de courage personnel va montrer tout à l'heure aux barons, plutôt surpris qu'abattus, le côté vulnérable où ils peuvent frapper leur odieux vainqueur. Il semble lui-même prendre à tâche de miner sa position par son luxe, son orgueil, ses prodigalités, ses perfidies, et par un bizarre mélange d'exaltation religieuse et de vanité puérile. Déjà le pape, qui d'abord l'avait approuvé, et qui avait même confirmé ses pouvoirs, commence à lui retirer son appui. Pétrarque s'inquiète, et avertit sans pourtant désespérer.

Cependant, avant d'abandonner Rienzo, la fortune, qui semble ne pas mieux demander que de le servir, lui procure, malgré sa lâcheté et son ignorance de la guerre, un avantage éclatant sur les Colonna, ses plus redoutables ennemis. Mais, au lieu de profiter de la victoire, ce tribun s'arrête à jouir mollement d'un triomphe qu'il arrange lui-même en l'honneur de son facile succès. Puis il continue de gouverner d'une manière encore plus fastueuse et plus despotique, pillant les riches, foulant les pauvres, n'épargnant ni les églises ni les abbayes pour soutenir son luxe insensé et pour payer les mercenaires étrangers dont il s'est fait une garde particulière. Le peuple, mécontent, murmure ; les villes et les barons qui étaient entrés dans l'alliance du tribun l'abandonnent ; sa cour, auparavant si nombreuse, devient déserte. Pétrarque lui-même commence à douter de son héros. Enfin, dans une longue lettre adressée aux Romains, le pape se déclare contre Rienzi. Celui-ci, au lieu de réparer ses excès, tombe dans un lâche marasme ; et, s'affaissant sous son impuissance, il voit partout des signes précurseurs de sa chute. Un évé-

nement presque fortuit en donne le signal. Alors, suivant l'expression de son biographe contemporain, « Rienzo, « qui avait promis de mourir pour le bien du peuple, ne « montra pas même le courage d'un petit garçon; » il ne songea qu'à sauver sa vie, lorsqu'il aurait encore pu garder l'empire; et étant sorti de Rome sous un déguisement, il se réfugia dans la partie la plus sauvage de l'Apennin.

Le chapitre V, dans lequel l'historien raconte la retraite de Rienzo aux environs de Monte-Majella et son voyage à Prague, est un des plus curieux de l'ouvrage, parce qu'il renferme le plus de faits inconnus ou négligés. La description du genre de vie des Fraticelles, branche retranchée de l'ordre de Saint-François d'Assise, offre un vif intérêt. Rienzo demeura deux ans et demi dans la solitude avec ces ermites. Son esprit enthousiaste, étant passé de l'amour de toutes les pompes du monde à un détachement absolu, il se fit affilier au tiers ordre des Fraticelles, et partagea leurs exercices de piété et de pénitence. Mais, vers la moitié de l'année 1350, un visionnaire nommé Fra Angelo lui communiqua de prétendues prophéties sur la personne du tribun, et le détermina à se rendre auprès de l'empereur, pour concerter avec celui-ci la régénération de l'Italie. Rienzo alla d'abord secrètement à Rome prendre part aux grâces du jubilé, et de là, toujours déguisé, il se rendit à Prague. Mais Charles IV avait un caractère tout opposé à celui de l'aventureux Jean de Luxembourg, son père; il était, en outre, ami dévoué de Clément VI, auquel il devait en grande partie son élévation à l'empire. Aussi, loin de se laisser séduire par les idées et les plans fantastiques de l'ancien tribun, dès qu'il eut remarqué en lui des opinions contraires à la doctrine de l'Église, il le livra, comme suspect d'hérésie, à l'archevêque de Prague pour être soigneusement gardé, et il informa le pape de cet emprisonnement. Après une longue correspon-

dance avec l'archevêque et avec l'empereur, dans laquelle il essaya de justifier sa conduite politique et ses idées religieuses formellement hétérodoxes sur plusieurs points, comme celles des Fraticelles, Rienzo fut envoyé à la cour pontificale d'Avignon. Le pape créa un tribunal des trois cardinaux les plus considérés pour instruire cette affaire. La vie de Rienzo fut longtemps menacée par suite des charges capitales qui pesaient sur lui, mais principalement à cause de la puissance et de l'animosité de ses ennemis. Pétrarque, bien que défait de ses illusions sur le compte de celui qu'il avait salué comme le libérateur de l'Italie entière, ne l'abandonna pas dans sa détresse. Il écrivit aux habitants de Rome, les exhortant à prendre la cause de leur tribun et à réclamer pour qu'il fût du moins jugé sur le théâtre des crimes qu'on lui imputait. Cependant, Rienzo s'était lui-même reconnu coupable, et avait été condamné à mort. Enfermé dans une tour, il attendait le dernier supplice, lorsqu'un mouvement subit de pitié produit à la cour lettrée d'Avignon par l'idée que l'ancien tribun était poëte lui sauva la vie et lui valut un traitement plus doux. Bientôt nous le retrouverons rendu à la liberté et chargé de nouveau de gouverner sa patrie.

Depuis l'expulsion de Rienzo, les mouvements populaires se succédaient à Rome, et il n'y avait plus de repos durable pour cette malheureuse ville tombée du despotisme dans l'anarchie. Les plus grandes calamités physiques, la peste et un tremblement de terre étaient venus se joindre aux troubles intérieurs dans les années 1348 et 1349. Le cardinal Ceccano, représentant de Clément VI pendant le jubilé de 1350, fut trois fois l'objet de tentatives d'assassinat. Les sénateurs, choisis comme autrefois parmi les premières familles, étaient impuissants; d'ailleurs, ces mêmes familles avaient recommencé leurs désastreuses rivalités. En un mot, suivant l'expression de Mat-

teo Villani, « chacun faisait le mal comme il lui plaisait, « parce qu'il n'y avait personne pour rendre la justice. « Le peuple était malheureux, la ville pleine de malfai- « teurs, et au dehors on volait et pillait de tous côtés : les « étrangers, les pèlerins étaient comme des brebis au mi- « lieu des loups. » Après une courte, mais tranquille dictature de Giovanni Cerroni, nommé sénateur unique par le peuple, et confirmé en cette qualité par le vicaire pontifical, un Orsini et un Colonna ressaisirent le pouvoir, et gouvernèrent sans s'inquiéter de l'agrément du pape. Celui-ci les excommunia, mais il mourut le 6 décembre 1352, avant d'avoir pu prendre contre eux d'autres mesures. Le 18 du même mois, Étienne d'Albart, évêque d'Ostie, lui succéda sous le nom d'Innocent VI. En 1353 une extrême cherté régna dans toute l'Italie. Or, un jour de marché, le samedi 15 février, on entendit tout à coup retentir dans Rome le cri de *Popolo, Popolo*, qui était le signal ordinaire de l'émeute. L'un des sénateurs, Bertoldo Orsini, étant sorti tout armé du Capitole, fut assailli d'une grêle de pierres et tomba mort au bas de l'escalier; l'autre sénateur s'esquiva par les derrières du palais. L'anarchie continua jusqu'à ce que, le 14 septembre 1353, Francesco Baroncelli, d'une famille plébéienne, fût investi de l'autorité supérieure. Il s'intitula *deuxième tribun de la ville, et Auguste, consul romain*, prit pour modèle Florence, considérée alors comme le centre de la plus haute sagesse politique, et gouverna quatre mois avec courage et modération. Avant la chute de Baroncelli, laquelle eut lieu dans une émeute, Innocent VI, pour recouvrer les droits et les possessions de l'Église romaine, avait fait choix du célèbre cardinal Albornoz, homme d'État et homme d'épée. Dans le même dessein, il tira de prison l'ancien tribun qu'il voulait opposer au nouveau, et l'ayant déchargé de toutes censures et condamnations, il l'envoya en Italie,

sous la conduite d'Albornoz. Ce dernier, avec son caractère ferme et son esprit pratique, ne pouvait pas avoir grande confiance dans le coopérateur que le pape venait de lui donner. Aussi, quand les Romains eurent fait leur soumission, se garda-t-il bien, malgré ses instances, de le choisir pour sénateur. Mais déjà Rienzo ne pouvait plus contenir son inquiète activité. Il n'aspirait à rien de moins qu'à reprendre le gouvernement de Rome. Deux jeunes Provençaux, deux frères du fameux Montréal, chef de *la grande compagnie*, séduits par sa faconde, mirent à son service leur ardeur juvénile et une somme considérable, avec laquelle il loua, pour un mois, deux cent cinquante cavaliers mercenaires et deux cents hommes d'infanterie toscane. A la tête de cette troupe, il marcha droit à Rome, où il avait des intelligences. Par un de ces retours de la multitude, si fréquents dans l'histoire, le même homme, qui sept années auparavant avait été réduit à prendre une fuite honteuse, fut reçu avec enthousiasme. Le peuple entier et la milice urbaine, portant des branches d'olivier, allèrent à sa rencontre, des arcs de triomphe furent dressés dans les rues, et le 1er août 1354, Rienzo s'installa une seconde fois au Capitole. Il ne garda pas longtemps la modération qu'il montra au commencement de son retour, et qui lui valut d'être confirmé dans l'exercice du tribunat par Innocent VI. Bientôt ses anciennes habitudes de luxe, d'intempérance, de despotisme, reprenant le dessus, il mit de nouveaux impôts sur les objets de consommation les plus nécessaires, fit arrêter une foule de citoyens honorables qu'il relâchait ensuite à prix d'argent, et alla même jusqu'à faire exécuter, sans forme de procès, un orateur populaire nommé Pandolfuccio, dont il redoutait l'éloquence. De tels excès rendaient sa ruine inévitable : elle ne se fit pas beaucoup attendre. Le 8 octobre éclata une sédition causée par le mécontentement géné-

ral : les flots de l'émeute vinrent battre les murs du Capitole, et les cris de *vive le peuple! mort au traître!* avertirent Rienzo du danger. Il hésita quelques instants s'il mourrait les armes à la main ou s'il tenterait de s'échapper. Cette dernière résolution l'ayant emporté dans son cœur pusillanime, il dépouilla à la hâte son costume militaire, jeta sur ses épaules un manteau de paysan qu'il trouva dans une chambre de domestique, et se mêla au peuple en criant comme les autres : *Mort au traître! mort au tyran!* Mais trahi par des bracelets d'or qu'il avait gardés, il fut reconnu. On le traîna au perron du Lion, où il avait lui-même prononcé tant de sentences capitales. Il resta là environ une heure sans que personne le touchât, soit par respect, soit par pitié. Enfin, Cecco del Vecchio, un boucher, dit-on, lui donna à travers le corps un coup d'épée mortel, et le notaire Treja lui fendit la tête d'un coup de sabre. Son cadavre demeura deux jours en proie aux outrages de la populace ; puis ayant été porté devant le mausolée d'Auguste, il y fut brûlé par les juifs à petit feu d'orties desséchées.

Telle fut la fin misérable de cet homme extraordinaire qui monta deux fois au faîte de la puissance et en fut deux fois précipité. Notre auteur nous semble l'avoir bien caractérisé quand il dit dans le cours de son ouvrage : « Au fond Rienzo avait un noble esprit, plein d'enthou- « siasme pour sa patrie et pour la justice ; mais il man- « quait de clarté dans les vues, de décision et de fermeté « dans le caractère, et, par conséquent, de véritable force. « Des notions vagues de l'antiquité, défigurées encore par « les idées romanesques et fantastiques de son temps, rem- « plaçaient chez lui la connaissance des vrais rapports « politiques de l'Italie avec Rome ; puis, l'orgueil et « l'ambition détournaient facilement sa bonne mais faible « volonté vers la ruse, la vengeance et la tromperie. » Peut-

être aussi un historien contemporain, Matteo Villani, a-t-il écrit, dans les lignes suivantes, le dernier mot sur l'élévation trop prompte et dès lors peu solide du tribun : « Ainsi finissent d'ordinaire ceux qui se font maîtres des « peuples : la victoire, la fortune et la domination subi- « tement acquises disparaissent subitement. »

Quoi qu'il en soit, l'histoire de *Rienzi et son époque* est une œuvre fort distinguée, dans laquelle l'exactitude des faits, la nouveauté d'une foule de détails et de plusieurs documents précieux, l'ordre de la composition, la sagacité et la justesse des vues se trouvent heureusement unis à un style clair, simple, ferme et animé. Quelques semaines après cette publication, qui eut lieu au mois de janvier 1841, Papencordt fut nommé professeur à l'université de Bonn. Il devait ouvrir ses leçons au second semestre, et l'on peut penser quelle joie, quel honneur c'était pour lui d'aller s'asseoir comme maître dans l'école où, dix ans auparavant, il avait commencé, sous la direction d'hommes illustres, l'étude approfondie de l'antiquité et des temps modernes. L'ombre de Niebuhr semblait l'appeler à la place qu'il avait laissée vide ; tout lui présageait une heureuse et brillante carrière. Moment glorieux, moment fortuné dans la vie du jeune historien de vingt-neuf ans, déjà compté parmi les savants et les écrivains de l'Allemagne : mais ce ne fut qu'un moment ! Le 1er avril il quitta Berlin pour se rendre à sa destination, et arriva le 3 à Warbourg, auprès de sa sœur, qu'il n'avait pas vue depuis cinq ans. Ils passèrent ensemble une semaine délicieuse : le passé leur souriait avec ses épreuves courageusement traversées, l'avenir avec ses douces espérances. Félix, plein de santé, de science, d'ardeur et de génie, allait prendre le chemin de Bonn, avec la résolution de revenir aux prochaines vacances indemniser sa chère Hélène d'un séjour trop court pour l'un et pour l'autre. Ce-

pendant le soir du dimanche de Pâques, veille du jour fixé pour le départ, ils étaient seuls dans la chambre de madame Gehlen, achevant, pour ainsi dire, de vider leur cœur, et causant de ce qu'ils avaient de plus cher, de plus intime, lorsque Félix dit tout-à-coup : « Il se passe en « moi, à l'instant même, quelque chose de singulier, « d'extraordinaire : c'est comme si au moment de toucher « le but vers lequel je tends, vers lequel j'aspire depuis « dix années, j'allais le manquer! Je vois entre Bonn et « moi un abîme infranchissable : il serait affreux pourtant « de mourir si jeune, de ne pas cueillir les fruits que j'ai « semés et cultivés avec tant de soins ! » Madame Gehlen essaya en riant, en parlant d'autre chose, de dissiper les noires pensées de son frère bien-aimé : mais, comme elle-même l'a avoué depuis, elle sentit aussi passer à travers son propre cœur le glaive du cruel pressentiment. Le lendemain, Papencordt était au lit, avec une fièvre ardente. Cette maladie, dans laquelle le médecin ne vit d'abord rien d'alarmant, présenta bientôt tous les symptômes d'une fièvre typhoïde ; et le sixième jour, malgré les soins les plus assidus que lui prodiguaient jour et nuit monsieur et madame Gehlen, le cher malade se trouva à l'extrémité. Jugeant lui-même sa position, il demanda spontanément un prêtre, se confessa, et, rassemblant le reste de ses forces, il reçut à genoux sur son lit le saint viatique. Ensuite il se fit lire les prières des agonisants. C'était le samedi 17 avril. Le même jour, à quatre heures et demie du soir, sa sœur ne pouvant plus maîtriser son émotion, sortit quelques minutes de la chambre pour donner un libre cours à ses larmes : en rentrant elle vit aussitôt sur la figure de Félix les signes terribles de l'agonie. Toutefois, il avait encore sa connaissance. Madame Gehlen, éperdue de douleur, passa une main sous la tête de son frère, pendant que de l'autre elle serrait ses deux mains déjà glacées ; elle l'appela ;

elle lui dit de la regarder encore une fois, ce qu'il fit avec une indicible expression, et il rendit le dernier souffle.

La nouvelle de cette mort inattendue produisit une vive sensation à Berlin. Le ministre des cultes et de l'instruction publique écrivit à la famille une lettre de condoléance, et la *Gazette d'État*, dans un article nécrologique rédigé par le docteur Gruppe, rendit un complet hommage aux qualités morales et intellectuelles du défunt. Ces sentiments, unanimement partagés, trouvèrent un écho dans les meilleures feuilles de l'Allemagne. La perte du jeune écrivain fut aussi déplorée en Angleterre, où il avait des amis dévoués et de justes appréciateurs de son mérite. A Rome, un de ceux qui l'avaient le mieux connu, M. le chevalier Reumont, secrétaire de la légation prussienne, paya un juste tribut à sa mémoire. Il restait à la France, où Papencordt obtint son premier triomphe littéraire, de s'associer à ce légitime concert d'éloges et de regrets. C'est cette dette tardive que l'auteur de ces lignes a essayé d'acquitter avec une sympathie qui a la conscience de n'avoir rien exagéré, mais qui craint plutôt de n'avoir pas assez fait connaître l'assemblage si rare dans le même homme des plus heureux dons de l'intelligence, des efforts les plus persévérants et des vertus les plus aimables.

Munich, mai 1845.

Léon Boré.

N. B. On a tout lieu d'espérer la publication posthume de l'*Histoire de Rome au moyen âge*, confiée aux soins de la science et de l'amitié. — Le traducteur de *Rienzi et son époque* étant trop loin du lieu de l'impression pour revoir les épreuves de ce livre, il est resté plusieurs fautes typographiques que l'indulgence du lecteur voudra bien excuser.

RIENZI

ET

ROME A SON ÉPOQUE.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Coup d'œil sur la constitution politique de Rome au moyen âge, jusqu'à la moitié du XIVe siècle. — Formation et développement de la suzeraineté pontificale. — Organisation du sénat. — Sénateurs indigènes et étrangers. — Puissance politique de la noblesse et du peuple. — Accroissement du pouvoir municipal. — Division et nombre des habitants. — Les puissantes familles des Colonna, des Orsini, Gaetani, Prefetti de Vico, Savelli et Conti. — Vie et mœurs de la noblesse. — Rapports de la ville avec les environs. — Pouvoir de l'Église, de la noblesse et de la commune sur le territoire de Rome. — Localités indépendantes. — Rapports ecclésiastiques, état des églises et du clergé. — Pèlerins. — État des monuments de l'antiquité; manière de les expliquer. — Les récits merveilleux, leur origine. — Fables du Capitole et de la statue équestre de Marc-Aurèle.

L'histoire intérieure de Rome au moyen âge repose sur l'action réciproque de trois puissances : la papauté, l'empire et la commune. Voilà pourquoi ce dernier élément n'y atteint pas un développement

aussi logique et aussi complet que dans d'autres villes italiennes, par exemple en Lombardie et en Toscane. Rome, à la vérité, parcourt toutes les phases qui caractérisent les diverses périodes de la vie municipale en Italie, mais jamais ce principe moteur n'y reçoit une entière application. Contrariée par les deux autres forces, la commune fait des pas rétrogrades; elle retombe à un degré d'existence politique dépassé par toutes les autres villes, et au-dessus duquel elle-même s'était déjà élevée pendant des intervalles de temps plus ou moins considérables.

Bien que les anciennes institutions communales de Rome n'eussent jamais tout à fait disparu, l'organisation de sa nouvelle liberté fut essentiellement restreinte par le pouvoir pontifical. En effet, depuis la séparation d'avec Byzance et le rétablissement de l'empire d'Occident, les papes exercèrent des droits qui, malgré leur extension plus grande et la diversité de leur origine, correspondaient, au fond, à ceux d'autres évêques jouissant des exemptions et des priviléges attachés au titre de comte. La chute de l'empire carolingien fit cesser toute limitation de leur puissance par le pouvoir impérial. Alors les factions de la noblesse romaine exercèrent quelque temps sur le saint-siége une tyrannie tellement violente et honteuse, qu'elle peut être comparée à celle de la cour du Bas-Empire. La domination temporelle s'unit au pouvoir spirituel dans la personne de Jean XII, et ce pontife demeura le souverain absolu de Rome, jusqu'à ce que, par le couronnement d'Otton I[er] en 962, il eût lui-même appelé de nouveau les em-

pereurs allemands. Durant un siècle presque entier, ceux-ci trouvèrent dans les révoltes des habitants et l'indignité de plusieurs papes, l'occasion de maintenir et d'étendre, souvent violemment, la puissance impériale.

Le nom et le pouvoir du sénat s'étaient conservés dans l'administration des affaires purement municipales. A l'époque qu'on a coutume de citer comme celle du rétablissement de ce corps, en 1143, sous Innocent II, la commune arracha au pape une partie de ses droits de souveraineté, de la même manière que les villes lombardes agirent presque dans le même temps avec leurs évêques. Mais la position, à la fois politique et ecclésiastique, du saint-siége ne permit pas aux Romains de s'assurer une aussi grande indépendance au milieu des luttes de la papauté et de l'empire. Les papes usèrent de toutes les armes qui étaient entre leurs mains pour combattre une tendance à laquelle quelquefois, par exemple sous Arnaud de Brescia, se mêlaient des agitations religieuses, et, malgré diverses interruptions, leur souveraineté finit toujours par être de nouveau reconnue. Bien plus, les droits que les empereurs exerçaient encore à Rome, et qui s'étaient agrandis aux onzième et douzième siècles, comparativement à l'époque des premiers Ottons, ces droits passèrent aux papes, et Frédéric Ier, dans sa paix avec Alexandre III, en 1176, abandonna réellement toute l'influence qu'il pouvait avoir dans la ville ou dans les environs; il aida même le pontife qu'il venait de combattre, à réduire son propre parti. En 1201, Otton IV promit à Innocent III

1.

de se soumettre aux décisions pontificales sur tous les points concernant la ville de Rome (1). D'autre part, les Romains avaient dû promettre, en 1178, à Alexandre III de rendre les droits régaliens et d'obliger les sénateurs nouvellement élus à jurer fidélité et obéissance au saint-siége. Ce traité devint, pour les temps qui suivirent immédiatement, la base des rapports du pape avec la cité, et il fut solennellement renouvelé d'une manière plus précise, en 1188, sous le pontificat de Clément III (2).

Toutefois, la lutte ne cessa pas pour cela entre le pouvoir pontifical et la commune. Malgré l'activité prodigieuse et la haute sagesse avec laquelle Innocent III, au milieu de tant d'autres soins, gouverna la ville de Rome, il ne put maintenir ses droits qu'à grand' peine et non sans de fréquentes interruptions. Les papes qui vinrent après lui eurent encore de plus grandes difficultés et moins de succès. Les Romains, enhardis par les querelles du saint-siége avec Frédéric II et avec les derniers Hohenstaufen, furent plusieurs fois sur le point d'obtenir de leur évêque une complète indépendance politique. Ainsi, par exemple, en 1234, ils demandèrent à Grégoire IX que jamais l'interdit ne pût être lancé sur le peuple romain, et que les ecclésiastiques fussent soumis à la juri-

(1) Pertz, Monumenta Germ. hist. leg., tom. II, p. 206.

(2) Voir sur Alexandre III, Muratori, Script. tom. III, p. I, pag. 475. — Le traité entre Clément III et les Romains se trouve dans Muratori, Antiquit. Italic., tom. III, p. 785, édit. de Milan, 1740. « Ad præsens reddimus vobis senatum et urbem ac monetam. Tamen de moneta habebimus tertiam partem. Reddimus omnia Regalia tam infra quam extra urbem, quæ tenemus. »

diction et aux charges de la ville ; en outre, ils réclamaient le droit d'élire librement le sénateur, de battre monnaie, et d'augmenter les impôts sur les fours et les pâturages (1). La fermeté des papes, leur ardeur infatigable, la persistance de leur plan de conduite triomphèrent encore cette fois de l'inquiétude d'un peuple agité par des tendances et des passions diverses, et la souveraineté pontificale sur Rome, après la défaite de Conradin et la conclusion de cette grande lutte, fut de nouveau généralement acceptée.

L'autorité supérieure de la ville, tout en continuant de porter le nom de sénat, subit de fréquents changements. Il nous est difficile, à nous qui sommes habitués à des établissements plus stables, de nous bien représenter la mobilité des États italiens au moyen âge, alors que, suivant l'expression du grand poëte florentin, *ce qui avait été institué au mois d'octobre n'atteignait pas le milieu de novembre*. Dans les commencements de la nouvelle organisation du sénat, les membres de cette assemblée étaient fort nombreux. Un document de l'année 1148, par exemple, nous montre plus de trente sénateurs et conseillers sénatoriaux mentionnés les uns après les autres (2); on élit cinquante sénateurs en 1167, sous Frédéric I[er] (3); l'acte d'union entre Clément III et les Romains, en 1188, est signé par dix conseillers sénatoriaux et quarante-six sé-

(1) Muratori, Script., tom. III, p. I, pag. 579.
(2) Vitale, Storia diplomatica dei senatori di Roma; in-4°, p. 43.
(3) Michael de Vico, p. 180.

nateurs (1); enfin, un autre acte du même genre, sous Célestin III, présente le chiffre de cinquante-six sénateurs comme le nombre normal fixé antérieurement (2). Mais par suite des désordres inséparables de ce gouvernement si partagé, un certain Bénédictus, qui portait le surnom de Carushomo ou Carissimus, se fit déclarer sénateur unique, dès l'année 1191, ou au commencement de 1192. Bénédictus ayant été renversé après environ un an d'administration, cinquante-six sénateurs furent réélus : toutefois, vers la fin de 1197, il n'y eut pareillement qu'un sénateur, et pendant le pontificat d'Innocent III on en vit tantôt un seul, tantôt plusieurs, ordinairement cinquante-six. Sous Honorius III et dans les premières années de Grégoire IX, on élut en général un sénateur unique, jusqu'à ce que l'on commença, en 1238, d'en élire le plus souvent deux, ce qui plus tard devint la règle.

Tant que le sénat est composé de plusieurs membres, nous ne voyons pas à côté de ce corps un conseil de la ville supérieur et distinct; mais la division du pouvoir municipal était déjà préparée par la distinction entre les sénateurs et les conseillers sénatoriaux, lesquels, du reste, vaquaient aux mêmes affaires et formaient essentiellement une seule et même assemblée. Un grand et un petit conseil (*consilium generale et speciale*), permanents l'un et l'autre, paraissent ne s'être formés que plus tard, quand l'usage fut établi de n'élire qu'un ou

(1) Muratori, Antiquit., tom. III, p. 785.
(2) Ibidem, tom. IV, p. 36.

deux sénateurs. Dans les grandes circonstances, lorsqu'il s'agissait d'une levée générale, ou de changements à introduire dans la constitution, etc., le peuple entier était convoqué (*plenum et publicum parlamentum*). Le sénateur posait alors les questions sur les mesures à prendre, et les assistants décidaient par *oui* et par *non*, sans que personne pût amender ces mesures ou faire une proposition nouvelle. La réunion des deux conseils avait lieu dans le palais du Capitole, qui servait d'hôtel de ville et où demeurait le sénateur. Le peuple se tenait devant ce palais, sur la place où l'on voit actuellement la statue équestre de Marc Aurèle, et occupait la colline jusqu'à la place d'Araceli. Là aussi se tenait, à cette époque, le marché transporté sur la place Navone pendant le pontificat de Sixte IV.

L'élection des sénateurs se faisait le plus souvent, soit par le peuple dans une assemblée générale, soit par le conseil de la ville, augmenté alors d'autres officiers publics et de citoyens notables. Quand la souveraineté pontificale était reconnue d'une manière effective, les élus devaient faire confirmer leur nomination par le pape et lui jurer fidélité; le pape lui-même instituait aussi directement les sénateurs, ou bien il nommait des intermédiaires (*mediani*), qui procédaient au choix, et dans ce cas il ne restait aux citoyens que le droit d'approbation. Les sénateurs ainsi nommés recevaient du pape des cadeaux et un traitement (1). Dans le principe, la dignité de sénateur était ordinairement

(1) Muratori, Script. tom. III, p. 487 et 562; Antiquit., tom. IV, pag. 36.

d'une année : elle fut de six mois par la suite, et lorsqu'elle eut été conférée pour un plus long temps aux rois de Naples, leurs représentants durent également être changés dans ces intervalles. A la fin de leur charge, tous devaient en rendre compte (*syndicabantur*).

Quant aux personnes revêtues des fonctions sénatoriales, Rome présente un spectacle tout particulier. Les papes, soutenus par les Normands et par les empereurs d'Allemagne, avaient fort affaibli les plus puissants barons, tels que les comtes de Galera, de Tusculum, et même les maisons comparativement moins importantes des Colonna, des Pier Leoni, des Frangipani, des Cenci, etc. : aussi en voyons-nous à peine un d'entre eux inscrit parmi les membres du sénat dans les premiers temps où il fut rétabli. C'est seulement vers la fin du douzième siècle, et au commencement du treizième, que se forme la nouvelle noblesse romaine. Alors s'élèvent les familles pontificales des Conti, des Savelli, des Orsini. Mêlées avec les restes de l'ancienne noblesse, spécialement avec les Colonna, les Frangipani, etc., elles formèrent une haute aristocratie urbaine qui, d'une part, ressemblait aux anciens patriciens des villes allemandes, et, d'autre part, correspondait à l'ordre des chevaliers. A partir des premières années du treizième siècle, les sénateurs furent presque exclusivement choisis dans ces familles, jusqu'à ce que leurs luttes incessantes et les soulèvements du bas peuple eussent fait, à Rome comme dans les autres villes d'Italie, une nécessité d'élever un étranger à la plus haute dignité municipale et

de lui conférer, sous le nom de sénateur, la puissance exercée par le podestat dans les autres villes italiennes. Un citoyen de Bologne, Castellano di Brancaleone di Andalo, comte de Casalecchio, fut celui qui remplit le mieux cet office pendant sa double charge de 1252 à 1255 et de 1257 à 1258 : cependant les nobles romains avaient conservé assez de force pour tirer bientôt de leur sein de nouveaux sénateurs.

L'établissement de la dynastie angevine à Naples fut pour Rome d'une haute importance. Dès l'année 1264, le pape et le peuple avaient décerné à Charles Ier d'Anjou la charge de sénateur. Il dut la résigner après avoir conquis son royaume; mais le pape la lui conféra de nouveau pour dix ans, lors de l'expédition de Conradin. De 1268 à 1278, le roi envoya à Rome un représentant, qui était renouvelé chaque année. Nicolas III, craignant la puissance de Charles d'Anjou, changea le premier cet état de choses après les dix ans écoulés, et rétablit pour sénateurs des nobles du pays. Mais la lutte entre les Orsini et les Colonna, qui correspondaient à peu près aux Guelfes et aux Gibelins du reste de l'Italie, n'ayant pas été poussée jusqu'à l'anéantissement de l'une des deux factions, ni même jusqu'à son entière exclusion du pouvoir, le pape chercha à les réconcilier en choisissant toujours dans leur sein l'un des sénateurs. Quoique Martin IV, en 1281, eût rendu, pour toute la durée de son pontificat, la dignité sénatoriale à Charles d'Anjou, le lieutenant de ce prince fut chassé en 1283, et désormais, pendant un assez long es-

pace de temps, des nobles romains, le plus souvent de l'un et de l'autre parti, eurent seuls le privilége de cette charge. Ce ne fut qu'après les changements introduits par les empereurs Henri VII et Louis de Bavière dans les affaires italiennes, que le roi de Naples Robert fut nommé sénateur par Clément V et Jean XXII. Toutefois il dut choisir des représentants non plus parmi les siens, mais parmi la noblesse romaine, et en général dans les deux factions mentionnées.

Ainsi, tandis que la noblesse, en tant que telle, avait depuis longtemps perdu toute puissance politique dans les autres villes d'Italie, nous la voyons à Rome en possession des plus hauts emplois. Mais comme les nobles romains étaient continuellement en lutte; qu'ils exerçaient sur les autres citoyens toutes sortes d'oppressions et de violences, et que rarement la justice était faite, il y avait de temps en temps des séditions dans le peuple. Celui-ci investissait alors de la souveraine magistrature municipale tantôt ses propres autorités, c'est-à-dire les *caporioni*, ou commandants des divers quartiers de la ville, tantôt un seul individu, concitoyen ou étranger. Un pareil état de choses ne put jamais se soutenir longtemps. Ou l'autorité que le peuple avait instituée était renversée, soit par le pape, soit par la noblesse, ou bien le peuple se remettait de lui-même entre les mains du souverain pontife, qui rétablissait l'ancien gouvernement. C'est ainsi qu'en 1305, d'abord Giovanni de Magnano de Bologne et ensuite Pagnanino della Torre furent faits, le premier, capitaine du peuple,

et l'autre, sénateur, tous deux avec un conseil de treize membres correspondant aux caporioni. En 1312, Giacono di Giovanni Arlotto degli Stefaneschi ayant été élu sénateur et capitaine du peuple, les consuls de toutes les corporations et un conseil de cent quatre bourgeois, dont huit de chaque quartier, partagèrent avec lui l'autorité souveraine. Dans l'année 1315, Gerardo Spinola di Lucullo de Gènes fut nommé capitaine du peuple et sénateur, et à l'arrivée de Louis de Bavière, en 1327, il était assisté de cinquante-deux (*buoni uomini*) notables seulement, quatre pour chaque quartier, avec les consuls des corporations à leur tête. La dignité sénatoriale passa ensuite à Louis lui-même, qui eut Castruccio pour lieutenant. Nous trouvons, en 1335, treize *buoni uomini*, et, en 1327, treize *caporioni*. Les uns et les autres présentent toujours l'autorité du sénateur comme le résumé et l'expression de leur propre autorité.

Ce qui faisait la faiblesse du peuple à Rome, c'était que les corporations et les métiers n'y avaient pas atteint le même développement et le même degré de puissance matérielle que dans les villes de Toscane. Ainsi le parti populaire ne pouvant pas opposer de ligues puissantes par le nombre et la richesse au parti des nobles, ces derniers l'emportaient facilement sur une multitude désordonnée. Néanmoins il y avait à Rome, dès les premiers temps du moyen âge, des associations de métiers, nommées d'abord *écoles* et plus tard *communautés* (*universitates*) ou *arts;* elles avaient leurs chefs (*priores*, *consules*), assistés de conseillers et de no-

taires avec une caisse spéciale; le plus souvent elles avaient aussi une église particulière et un lieu de réunion au Capitole, où leurs consuls décidaient les différends qui ne ressortissaient pas des tribunaux ordinaires. La plus considérée de ces corporations était celle des laboureurs (*bobacterii*), mais, excepté dans les cas ci-dessus indiqués, elles étaient trop faibles pour avoir une importance politique. Dans les manifestations populaires, c'est toujours la division locale des treize quartiers ou régions qui domine. Cette division continua de subsister sans aucun changement depuis le treizième siècle, jusqu'à ce que Sixte V, en 1586, y ajouta, comme quatorzième région, sous le nom de Rione Borgo, le quartier de Saint-Pierre, lequel précédemment ne faisait pas partie de la ville proprement dite. On sait que c'est Benoit XIV qui a déterminé les limites de ces différents quartiers, telles qu'elles existent aujourd'hui.

Malgré la désunion intérieure dont nous venons de parler, le pouvoir de la commune avait gagné beaucoup de terrain sur la souveraineté pontificale au milieu des autres embarras politiques des papes et pendant la vacance souvent très-prolongée du saint-siége. De fait, les Romains s'étaient attribué les droits régaliens, et depuis la moitié du treizième siècle, peut-être même avant cette époque, ils battaient monnaie, comme le prouvent diverses pièces d'or et d'argent. On ne trouve même plus, à partir de Pascal II jusqu'à Urbain V, de monnaie pontificale frappée à Rome, bien que les papes n'eussent pas renoncé à leur droit sous ce

rapport. En outre, la commune de Rome avait su s'arroger, vis-à-vis la souveraineté pontificale, un certain droit de reconnaissance préalable, et, à chaque élection, l'autorité suprême sur la ville était d'ordinaire conférée au nouveau pape. Souvent alors la commune exprimait hautement que la collation d'un pareil pouvoir se faisait, non à cause de la dignité, mais à cause de la personne même du pontife (1). Les papes, de leur côté, n'acceptaient quelquefois cette collation qu'après avoir réservé leurs anciens droits, et ils pourvoyaient ensuite à la charge sénatoriale, soit directement, soit par commissaires. Quand la collation n'avait pas lieu, ou s'il n'en était tenu aucun compte, le peuple romain seul élisait les sénateurs.

Les empereurs allemands n'exerçaient plus d'influence à Rome sur les affaires communales. Henri VII renouvela le serment prêté par Othon IV, de ne rien faire sans le conseil et l'approbation du pape, en tout ce qui touchait les Romains et le saint-siége. A la vérité, sur la demande de son parti, il envoya comme sénateur Louis de Savoie; mais tous les droits et priviléges municipaux furent rigoureusement conservés. D'après l'ancien droit impérial, toute autre juridiction que celle de l'empereur devait cesser dans le lieu où il séjournait : désormais, au contraire, il fallut une permission formelle pour que les officiers de justice de Henri

(1) De pareilles collations furent faites à Martin IV, Honorius IV, Boniface XIII, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI. Voir, pour la formule relative à Martin IV, Vitale, Storia diplomatica dei senatori di Roma, p. 594.

pussent tenir tribunal dans la ville, et encore y eut-il exception de tous les cas qui ressortissaient du pape et du peuple romain (1). Les habitants se refusèrent aussi à lui payer l'impôt de la couronne, les juifs seuls donnèrent quelque argent (2). De même la collation de la dignité sénatoriale à Louis de Bavière fut un acte purement personnel, qui ne reposait en rien sur la puissance impériale, et l'argent qu'il leva ne fut pas un impôt régulier, mais une contribution de guerre (3).

La population de Rome, ainsi qu'on a déjà dû le penser d'après l'état politique de la ville, se partageait en deux grandes divisions, la noblesse et le peuple (4). Au premier ordre appartenaient avant tout les grandes familles dont les membres étaient appelés barons ou princes, ensuite les gentilshommes qui remplissaient ordinairement le service militaire de la noblesse et se rattachaient à ce corps par le lien commun de la *gentilezza* (5). Parmi le peuple, les plus rapprochés des nobles étaient les citoyens riches et notables, nommés *cavalerotti*, qui servaient à cheval dans la milice de la ville et

(1) G. Dænniges, Acta Henrici VII, part. II, p. 41 et 51.

(2) Albert. Mussat, col. 461. — Muratori, Script. tom. X.

(3) Giov. Villani, x, 53, 66. — Muratori, Script. tom. XIII.

(4) « Il quale (Lello Pocadota) col favore del detto popolo havea « cacciati da Roma li principi e gentil'huemini e cavalerotti. » Matteo Villani, XI, 25. — « E numerato il popolo romano a piè si tro-« varano a essere ventidue migliaja d'huomini armati. » Muratori, Script., tom. XIV.

(5) Voir Matteo Villani, ouvrage cité; Petrarcha, Epist. Hortator., p. 596, éd. de Bâle, 1554. — Le nom de *gentilezza*, pris dans le sens que nous lui attribuons, est souvent employé par Dino Compagni.

prenaient part aux jeux chevaleresques, spécialement à ceux que l'on célébrait au carnaval, sur la place Navona et le monte Testaccio. Ce dernier privilége est donné comme le signe distinctif des *cavalerotti* dans les statuts manuscrits de 1362. Mais on doit les ranger plutôt dans le peuple que dans la noblesse, parce qu'ils ne furent pas enveloppés dans l'exclusion des emplois qui pesa plus tard sur les nobles. Le reste du peuple comprenait les artisans et leurs corporations, dont le nombre n'est pas bien déterminé. Toutefois ces divers états, et particulièrement leurs membres intermédiaires, devaient se mêler sous beaucoup de rapports. Ainsi, par exemple, la noblesse inférieure formait avec les notables une espèce d'ordre entre la haute noblesse et le bas peuple, de sorte que, en 1342, l'on envoya à Clément VI, lors de son intronisation, six députés de la classe supérieure, de la classe moyenne et de la base classe (1).

Jusqu'à présent on n'avait pas indiqué, même d'une manière approximative, la population de Rome, aux treizième et quatorzième siècles; on se contentait de répéter le chiffre de Cancellieri, à savoir, que la ville comptait trente-cinq mille habitants du temps d'Innocent III, et seulement dix-sept mille en 1377, sous le pontificat de Grégoire IX (2); mais personne ne s'était appliqué à vérifier ce chiffre donné sans preuve. Nous aussi nous avons en

(1) Muratori, Script., III, p. 573 : « Sex videlicet de quolibet « statu urbis, majori, medio et minore. »

(2) Cancellieri, del Tarantismo, p. 19, 26.

vain cherché sur quoi il repose, et nous avons seulement trouvé qu'Innocent avait fait faire un recensement dont le résultat n'est pas connu. Toutefois, à cette époque Rome n'était pas aussi déserte qu'on le croit généralement. C'était alors, comme aujourd'hui, l'immense étendue de la ville qui faisait paraître proportionnellement très-petite la partie habitée (1). A cet égard, nous avons des données réelles, même en admettant quelque exagération. Ainsi, au temps de Henri VII, en 1312, le nombre des hommes en état de porter les armes s'élevait à dix mille dans la partie de Rome qui lui était soumise, c'est-à-dire un peu moins de la moitié de la ville (2). Ce nombre suppose environ soixante mille âmes. Dans l'année 1362, il y avait dans le peuple, en exceptant la haute noblesse et la noblesse inférieure, vingt-deux mille hommes capables de faire la guerre (3). Or, ceci donne à peu près le même nombre d'habitants, puisqu'il n'y avait d'exempt du service militaire que la première jeunesse et la vieillesse avancée. Une pareille population avait de l'importance à cette époque. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que la ville de Florence, proprement dite, ne comptait, en 1336, que vingt-cinq mille hommes de guerre parmi ses habitants. Il est vrai que si l'on veut avoir une idée complète de la puissance de cette république,

(1) Petrarcha, Rer. famil. Epist. VI : « Vagabamur in illa urbe « quæ cum, propter spatium, vacua videatur, populum habet im- « mensum. »

(2) Ferreti Vicentini, Historia, etc., col. 1102. Muratori, Script., IX.

(3) Matteo Villani, XI, 35.

il faut aussi porter en compte la population des environs (1).

Pour ce qui concerne la noblesse supérieure, la famille des Colonna l'emportait sur toutes les autres (2). Selon l'étymologie la plus acceptable, elle tirait son nom du village de Colonna, situé à la place de l'ancien Labicum. Ce n'est pas ici le lieu de raconter la tradition, alors généralement reçue, qui faisait venir les Colonna des bords du Rhin (3), ni de chercher à prouver l'alliance tout à fait vraisemblable de cette famille avec les comtes de Tusculum; nous n'avons pas besoin de remonter jusqu'au dixième siècle. Le premier membre de l'illustre maison que nous voyons formellement nommé dans l'histoire, est ce Pierre de Columpna, parent du comte de Tusculum, qui apparaît, en 1101, comme un puissant adversaire de Pascal II (4). Il tenait dès lors garnison dans Palestrina. Cette place forte, si l'on en excepte de rares intervalles, fut toujours le centre d'opération et l'arsenal des Colonna. D'ailleurs, ils s'emparèrent de bonne heure d'autres points importants du voisinage, tels que Capranica, Pagliano, Cavi, Zagarolo, Santo-Cesareo, etc. Dès lors aussi l'on vit se manifester chez

(1) Giov. Villani, XI, 93.

(2) Pompeo Litta, Famiglie celebri d'Italia, Colonna di Roma; in-fol., Milan, 1836-1838.

(3) Pétrarque relève particulièrement l'origine germanique des Colonna et des Orsini; Rer. famil. Epist. XI, 16, et églogue V:

. . . . vallis te proxima misit,
Appenninigenæ qua prata virentia sylvæ
Spoletana metunt armenta gregesque protervi,
Te longinqua dedit tellus et pascua Rheni.

(4) Muratori, Script. III, p. 355.

eux, contre le saint-siége, cette hostilité qui, dans la suite, fit des Colonna, à Rome, le principal point d'appui du parti impérial et gibelin. Poursuivie jusqu'à l'anéantissement par Boniface VIII, cette famille s'était relevée après la mort du pontife, et maintenant, le vieux Stefano Colonna à sa tête, elle se tenait debout, plus florissante et plus forte que jamais. Stefano était né peu de temps après la moitié du treizième siècle. Nicolas IV l'avait nommé gouverneur de Bologne dès l'année 1289; il l'avait ensuite fait comte de la province de Campagna, puis sénateur à Rome en 1292. Ce fut sous Boniface VIII que commencèrent les malheurs de sa maison. Après la prise de Palestrina, Stefano, ne se croyant plus en sûreté devant le pape, s'était enfui de Tivoli, qui lui avait été assigné pour retraite. Sans cesse inquiété par son adversaire, il avait parcouru la Sicile, l'Angleterre et la France, l'esprit toujours haut, le cœur toujours ferme, de telle sorte que Pétrarque voit en lui l'idéal d'un banni, comparable aux meilleurs des anciens, aux Camille et aux Marcellus. Un jour même qu'il fut découvert, la gloire de son nom pénétra de respect ceux-là même qui étaient envoyés pour le prendre, et il fut sauvé. Souvent il prit part à des combats, également inconnu des amis et des ennemis; souvent aussi sa présence décida de la victoire (1). Rétabli par Benoit XI et

(1) Petrarcha, Rer. famil., Epist. II, 3; epistola ad posteros (édit. de Bâle) : « ..... Hujus familiæ magnanimum genitorem Stephanum de Columna, virum cuilibet antiquorum parem, ita colui atque ita sibi acceptus fui, ut inter me et quemlibet filiorum nil diceres interesse. »

Clément V dans ses possessions, il fut à Rome le plus solide soutien de l'empereur Henri VII. Pendant le séjour de Louis de Bavière dans la ville, il s'était tenu éloigné de ce prince, mais plus tard il entretint des liaisons avec lui. Il semblait être alors au faîte de la fortune; Pétrarque l'appelle un phénix sorti de la cendre des anciens, et le plus glorieux des vieillards. Quoique âgé de plus de quatre-vingts ans, il était encore dans la plénitude de ses facultés physiques et intellectuelles. « Quelle voix, « s'écriait Pétrarque en le revoyant en 1343, quel « front, quelle expression dans le visage, quelle « contenance, quelle vigueur de l'esprit à un pareil « âge, quelle force de corps! Je croyais avoir de- « vant les yeux un Jules César ou un Scipion l'A- « fricain, si ce n'est qu'il est beaucoup plus âgé « que l'un et l'autre; et cependant je le retrouvais « exactement tel que je l'avais vu pour la deuxième « fois à Rome, il y avait sept ans, tel que je le vis « la première fois douze années auparavant à Avi- « gnon. C'est une chose merveilleuse et presque in- « croyable qu'il garde toute la fraîcheur de la jeu- « nesse, pendant que Rome entière vieillit. » Et quand il fut mort, seul entre les héros modernes, le grand, le noble, le généreux, l'inébranlable Colonna fut jugé digne par le poëte d'avoir sa place dans le *Triomphe de la Renommée*, à côté du roi Robert de Naples (1).

Outre ses enfants naturels, Stefano avait sept fils, dont cinq furent cardinaux ou évêques, et deux se

(1) Petrarcha, Rer. fam., Ep. v, 3; Rer. senil., x, 2, p. 963. — Trionfo della Fama, capit. II.

distinguèrent dans la carrière des armes. De l'aîné, Stefano ou Stefanuccio, qui fut plusieurs fois revêtu de la dignité sénatoriale, il avait déjà des petits-fils généralement admirés pour leurs qualités chevaleresques. De ses six filles, les unes s'étaient alliées aux familles de Rome les plus illustres, comme cette Agnès épouse du comte d'Anguillara, dont Pétrarque élève si haut la beauté et les vertus domestiques (1); les autres étaient entrées dans le couvent de Santa-Chiara, près de San-Silvestro in Capite. Ce couvent, d'abord fondé à Palestrina par Marguerite Colonna, morte en 1284 en odeur de sainteté, avait été transféré à Rome l'année suivante, et richement doté par la famille. Ainsi cette maison brillait du double éclat de la puissance terrestre et de la gloire céleste (2).

Elle se distinguait aussi tout entière par une haute culture intellectuelle. Pétrarque, le plus intime ami de cette famille, depuis l'année 1330, où il entra en relation avec elle, fut comblé de bienfaits par le cardinal Giovanni Colonna et par Giacomo, évêque de Lombez. Sa liaison presque fraternelle avec ces deux hommes dura jusqu'à leur mort. Le poëte place son amitié pour eux à côté de son amour pour Laure; il se vante d'avoir toujours porté dans son cœur cette double affection, et il pleure également leur perte (3). Un jour une rixe

(1) Petrarcha, Rer. fam., VIII, 1, II, 14, 15.

(2) Wadding, Annales minorum (ed. Romæ, 1733), tom. V, ann. 1285, § XVII; Petrini, Memorie Prenestine (Roma, 1795), p. 415; Monument., XX.

(3) Petrarcha, Sonett. 227. 229 (ed. Fernow.); Epistola ad posteros.

sanglante ayant eu lieu dans la maison du cardinal, et celui-ci, pour découvrir la vérité, faisant jurer tout le monde, même son frère Agapito, évêque de Luni, sur les saints évangiles, lorsque vint le tour de Pétrarque, le cardinal enleva le livre, et déclara publiquement que la simple parole d'un pareil homme lui suffisait. Quand Pétrarque se rendit pour la première fois à Rome, Giacomo et Stefanuccio s'exposèrent eux-mêmes (on était alors en guerre), pour aller à sa rencontre jusqu'à Capranica, aux environs de Sutri. Dans la ville, Giacomo et Giovanni Colonna di San-Vito lui servirent de guides. Longtemps après, le poëte aimait à se rappeler qu'il avait visité avec Giovanni les antiquités et les monuments chrétiens de Rome; qu'ils s'instruisaient réciproquement, Pétrarque étant plus familier avec les temps anciens, et Giovanni avec les temps modernes; et comment, d'ordinaire, ils terminaient leurs promenades assis sur les voûtes des thermes de Dioclétien, ayant devant eux la vue immense de la ville et des environs, et s'entretenant de l'histoire romaine, des arts et de la philosophie. Le vieux Stefano le conduisit à Palestrina (1). Tous les membres de cette famille respectaient les monuments de l'antiquité, et faisaient partie du petit nombre des grands de Rome qui ne les livraient pas à la destruction (2).

Pétrarque n'était pas étranger même aux affaires particulières de la maison des Colonna. Lorsque, en 1333, Stefanuccio eut vaincu les Orsini, il lui

(1) Petrarcha, Rer. famil., Epist. II, 13; V, 2; VI, 2.

(2) Petrarcha, Rer. famil., IV, 6; Rer. senil. X, 2, p. 963.

envoya plusieurs lettres où il célébrait cette victoire, et aussi des poésies, dont une en langue italienne, pour qu'elle pût être comprise par les siens, par ceux qui avaient pris part à la lutte et au triomphe. En même temps il l'excitait à profiter de son succès, lui rappelant le conseil de Maharbal après la bataille de Cannes. Dans d'autres occasions, il composa encore plusieurs sonnets pour les Colonna et leurs parents (1). Une fois, le vieux Stefano étant très-irrité contre un de ses fils, Pétrarque put seul parvenir à les réconcilier. Dans la suite, quand les anciens membres de la famille étaient déjà morts depuis longtemps, il entretint la même intimité avec les plus jeunes. « Tous ceux qui sont sortis « de cette souche sont mes maîtres, mais ils sont « aussi mes fils, disait le vieux poëte (2). » — Les habitations des Colonna s'étendaient depuis la place San-Marcello jusqu'aux Santi Apostoli, vers le Quirinal. Toutefois on n'a pas de preuve qu'ils se soient retranchés dans les thermes de Constantin, comme on l'admet généralement d'après Panvinio. Précédemment ils avaient le mausolée d'Auguste, alors appelé maison Augusta, mais cette importante forteresse, qui ne le cédait qu'au château Saint-Ange, fut deux fois ruinée, d'abord en 1167, quand les Romains rejetèrent sur les Colonna une défaite essuyée à Tusculum, et ensuite en 1241, lorsque cette famille se fut rangée du côté de Frédéric II.

Après les Colonna, la maison la plus considé-

(1) Petrarcha, Rer fam., III, 3, 4; Sonett., 82, 45, 52, 281, 30, 77; Canzone, 2.

(2) Petrarcha, Rer. fam., VIII, 1; Rer. senil., XIII, 2.

rable était celle des Orsini. Ils descendaient d'un certain Orso, de la puissante famille des Boboni, fils lui-même de Bobone et petit-neveu de Célestin III (1). Cet Orso donna à la branche dont il était chef son nom, à côté duquel celui de Boboni se maintint encore quelque temps. On a voulu ramener aussi les Orsini à une origine germanique. Selon cette dernière tradition, leurs ancêtres, descendus des Lombards, seraient venus de Spolete à Rome. Depuis le commencement du treizième siècle, les Orsini apparaissent de plus en plus comme une des familles importantes de la ville, jusqu'à ce qu'un de leurs membres, Nicolas III (2), les élève si haut, qu'ils peuvent désormais rivaliser même avec les Colonna. Leur maison se divise par les frères de Nicolas III en plusieurs branches, savoir : 1° les Orsini del monte, ainsi nommés d'une colline formée par des décombres et des ruines dans le voisinage du pont Saint-Ange (un membre illustre de cette branche lui donna plus tard le nom de monte Giordano); 2° les Orsini di San-Angelo, d'après le château Saint-Ange, qui était habituellement en leur pouvoir; 3° les Orsini del monte Rotondo, lieu situé à quinze milles de Rome, sur la voie Salaria : ceux-ci étaient en même temps seigneurs de Marino, sur le versant de la montagne d'Albe. A cette dernière branche se rattachait la branche collatérale des comtes de

(1) Garampi, Memorie della beata Chiara di Rimini; Roma, 1755, in-4°, p. 502, 536.

(2) Dante avait cette élévation en vue quand il dit, dans le XIX

chant de l'Enfer, v. 70 :

E veramente fui figliuol dell' orsa,
Cupido sì, per avanzar gli Orsatti.

Vicovaro, sur la voie Valérienne, dans la vallée du Teverone. A Rome leurs demeures s'étendaient sur le mont Giordano, déjà cité, dans le théâtre de Pompée, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le Palazzo Pio, et en général dans le Campo di Fiore, sur la rive droite du Tibre; ils avaient un palais près de Saint-Pierre, et, comme nous l'avons remarqué, le château Saint-Ange était le plus souvent entre leurs mains. Louis deB avière leur enleva cette forteresse; mais ils la recouvrèrent après son départ, pour ne plus la perdre. Ainsi, de même que les Colonna dominaient la partie de Rome qui longe le Corso jusqu'à la porte del Popolo, de même les Orsini avaient en leur pouvoir la partie qui s'étend de Campo di Fiore au pont Saint-Ange, et de là à l'église de Saint-Pierre. Ces derniers commandaient ainsi l'entrée dans la ville pour tous ceux qui venaient du nord, car le pont Milvius avait été récemment rompu dans les guerres entre les Orsini et les Colonna.

Après ces deux grandes familles venaient immédiatement les Gaetani. Quoiqu'ils prétendent remonter aux anciens ducs de Gaëte, nous ne pouvons pas les suivre avec certitude au delà de Boniface VIII. Celui-ci, sorti d'une famille de chevaliers d'Anagni, fonda, à proprement parler, la puissance de sa maison. D'abord, quand il était déjà cardinal, et surtout ensuite, lorsqu'il fut devenu pape, il acquit plusieurs seigneuries, soit par achat soit par échange, à la frontière méridionale de l'État de l'Église, du côté de Naples; son petit neveu Loffrido obtint par mariage les comtés de Traetto et de

Fondi, et, grâce à cette position entre le royaume de Naples et les terres du saint-siége, il conquit une haute importance politique. Les possessions des Gaetani s'étendaient des deux côtés de la montagne de Volsci; Norma Sermoneta et Fondi en étaient les villes principales; mais comme elles étaient situées plus près de Naples, bientôt elles perdirent leur influence immédiate sur Rome, et, dès le temps de Henri VII, en 1312, leurs places les plus fortes, Torre delle Milizie et Capo di Bove, étaient déjà passées dans d'autres mains. La branche romaine, moins importante que les autres, garda seule son habitation dans l'île du Tibre.

La même position que les Gaetani avaient au sud de Rome était occupée au nord par la puissante famille des Prefetti de Vico, ainsi appelés du nom de cet endroit. Vico est situé sur le bord d'un petit lac, à trente-sept milles de Rome, près de Ronciglione, où commencent les Monti Cimini : il n'en reste aujourd'hui que deux misérables maisons, une tour, et quelques ruines de fortifications du moyen âge. Jusqu'au commencement du treizième siècle, le préfet de la ville exerçait à Rome la haute juridiction, et Frédéric I[er] avait complétement abandonné la nomination de cette charge au pape Alexandre III. Dans le grand développement que prit la liberté municipale, cette juridiction passa au sénat, et le nom de préfet devint un vain titre, ainsi qu'il en était déjà depuis longtemps de la dignité de comte de Lateran (1). Toutefois, dans

(1) Muratori, Script., III, p. 648 : « Præfectusque urbis, magnum « sine viribus nomen. »

les premières années du quatorzième siècle, les préfets de Rome, conformément à la nature primitive de leurs fonctions, avaient cherché de nouveau à se poser comme les représentants de l'empereur; ils avaient aussi voulu nommer les juges et les notaires et lever un impôt sur les fours de la ville. Leurs armes portaient l'aigle impériale, et, depuis le milieu du treizième siècle, la dignité préfectorale était héréditaire dans la famille des Vico, qui venait de Viterbe. Le fondateur de la puissance de cette maison fut Pietro de Vico, gibelin ardent du temps de Conradin, et fameux par sa cruauté. Inquiet de la justice divine sur son lit de mort, et horriblement tourmenté du souvenir de ses crimes, il chercha, de toutes manières, dans son testament, à s'assurer les prières des prêtres et des fidèles; puis il ordonna, à la fin, de faire sept morceaux de son cadavre, en souvenir des sept péchés mortels qu'il avait tant de fois commis (1). Ses descendants lui ressemblèrent, jusqu'à la disparition de cette race sous Paul II. C'étaient des chevaliers brigands de l'espèce la plus féroce; ils passaient, en général, la majeure partie de leur vie dans l'excommunication et mouraient de mort violente, ordinairement de la main d'un de leurs plus proches parents. De Vico, leur demeure, ils avaient cherché à s'emparer des possessions de l'Église romaine dans le Tuscium, et Vitorchiano, Bieda, Toscanella, Vetralla, Corneto, Civita-Vecchia, la Tolfa et d'autres points étaient tombés à plusieurs reprises en leur pouvoir. Viterbe,

(1) Ceci est raconté par Bussi, Istoria della città di Viterbo; Roma, 1742, in-fol., document XXII.

alors puissante, formait le centre de leurs opérations. Faziolo dei Prefetti, fils naturel de Manfredo de Vico, s'étant emparé de cette ville en 1329, la gouverna jusque dans l'année 1338, où il fut tué par son frère Giovanni de Vico, issu d'une union légitime. Celui-ci porta au plus haut point la puissance de sa maison. Outre Viterbe, il avait réduit sous son autorité Vetralla Bieda, Rispampani, etc., et le souverain pontife avait vainement opposé toutes ses forces à cet envahissement des terres du saint-siége. Giovanni portait sur son sceau l'inscription suivante : « Jean, par la grâce de Dieu, préfet de « l'auguste ville de Rome et écuyer du pape dans « l'absence de l'empereur (1). » Un Manfredo de Vico était alors seigneur de Corneto. Selon toute apparence, cette famille demeurait à Rome dans l'endroit appelé encore actuellement Via dei Prefetti.

Telles sont les familles qui, indépendamment de leur influence dans la ville, avaient encore une importance politique générale. Après elles venaient les Savelli. On les voit surgir, dans la deuxième moitié du douzième siècle, avec le père du cardinal Cencius, élevé, dans la suite, à la dignité pontificale sous le nom d'Honorius III. Ce pape et Honorius IV, de la même souche, avaient déjà acquis, pendant leur cardinalat, plusieurs possessions qui restèrent à leur maison. Les principales entre ces possessions étaient la plus grande partie

(1) « Johannes. dei. gra. alme urb. præfectus cæsare. absente. « summi pontificis. ductor. » Bussi, ouvr. cité, p. 200, et Chronic. mscrt. di Viterbo.

de la montagne d'Albano, Castel Gandolfo, Albano, la Fajola, Castel Savello et plusieurs autres lieux des environs de Tivoli. Ils avaient à Rome même, depuis Honorius IV, une habitation sur l'Aventin et une autre derrière la Cancellaria, où se trouve encore maintenant le vicolo dei Savelli. De plus ils acquirent, vers la fin du treizième siècle, le théâtre de Marcellus, lequel jusqu'alors avait appartenu aux Pier Léoni, et fut désormais la principale demeure de leur famille jusqu'à son extinction (1).

Une maison non moins considérable était celle des Conti, qui dut beaucoup de son accroissement aux papes Innocent III et Grégoire IX, sortis de son sein. Elle avait ses terres dans la vallée de Sacco, près d'Anagni et de Segni. A Rome, elle possédait, sur l'emplacement du forum de César, la tour dei Conti. Ensuite, il y avait les Annibaldeschi, avec leurs propriétés sur le versant de la montagne d'Albano. Là ils étaient maîtres de Molaro, de Monte Compatri et d'autres lieux, tandis qu'à Rome, depuis l'expédition d'Henri VII, ils paraissent avoir perdu les points importants de la Torre delle Milizie, du Colisée et de la tour de San-Marco. La puissance des Frangipani avait considérablement décliné depuis Frédéric II. Ils ne le cédaient

(1) Ratti, della famiglia Sforza; Roma, 1794, 2 vol. in-4°, II, p. 297. Selon Ratti, les documents qui constatent la possession du théâtre de Marcellus par les Savelli ne remontent pas au delà du quatorzième siècle : mais nous avons trouvé des preuves qui établissent cette possession dès l'année 1312; et d'ailleurs les restaurations faites à cet édifice, au moyen âge, sont de même style que la demeure de Savelli sur l'Aventin.

pour l'ancienneté à aucune autre famille, et faisaient leur séjour dans le voisinage des arcs de Titus et de Constantin : ils étaient maîtres du Septizonium. Les maisons les plus importantes du Trastevere étaient les Stefaneschi, les Papareschi et les Normanni.

Nous avons déjà remarqué que toutes ces familles avaient de nombreuses terres dans les environs et des habitations fortifiées dans la ville : mais leur puissance, après avoir été contenue d'abord par les empereurs, trouva ensuite un obstacle particulier dans les papes et les rois de Naples. Cette puissance, assez faible en elle-même, était singulièrement augmentée par le seul fait de leur position au centre de l'Église universelle. En outre, quelques-uns de leur membres siégeaient toujours dans le collége des cardinaux, ou étaient revêtus des plus hautes dignités temporelles et spirituelles appartenant à l'Église romaine. Par là, non-seulement ils étaient préservés de l'appauvrissement et acquéraient de nouvelles richesses (comme la noblesse allemande par les bénéfices ecclésiastiques), mais encore ils obtenaient une influence politique assez haute pour que les empereurs et les rois briguassent leur amitié. Toutefois, comme ces cardinaux prenaient part aussi à la direction de l'Église romaine, il fut longtemps impossible à celle-ci d'adopter contre la noblesse les mesures qu'exigeaient ses continuelles agitations. Un pape défaisait ce qu'avait fait un autre pape. Pie II d'abord, et ensuite Machiavel, d'une manière encore plus précise, ont signalé cet état de choses comme la principale raison pour laquelle le saint-siége est

arrivé si tard à une puissance ferme et absolue dans son domaine (1). Les barons romains formèrent une foule de liaisons avec les rois de Naples, tant à cause de l'influence ecclésiastique des grandes familles amies ou ennemies des papes, que par suite de la position naturelle des deux pays. D'ailleurs, le saint-siége offrant aux nobles peu d'occasions de s'exercer, beaucoup entraient au service du prince voisin, se faisaient conférer par lui le rang de chevaliers, et l'aidaient dans ses guerres. De là les riches possessions des Colonna, des Orsini, des Gaetani, des Conti, etc., dans le royaume de Naples.

La vie des barons romains était celle de la noblesse chevaleresque à cette époque, mais encore plus violente et plus effrénée, parce qu'il leur manquait la discipline et l'influence d'une cour ou d'une cité puissante. Si l'on excepte le vieux Stephano Colonna, il ne s'était pas encore élevé parmi eux d'homme supérieur. Toute la distinction du caractère et du talent semblait s'être réfugiée dans le sein de l'Église, car, en général, les papes et les cardinaux sortis de Rome et des environs étaient les plus remarquables. C'est pour cela que, dans son poëme immortel, Dante ne cite aucun baron romain. Dans son livre sur l'éloquence populaire, il dit qu'on ne doit pas s'étonner si, des différents dialectes de l'Italie, le plus désagréable était celui des Romains, puisqu'ils se distinguaient entre tous par la corruption de leurs

(1) Machiavelli, Princ., XI.

mœurs et de leurs usages (1). Les barons se combattaient incessamment dans des guerres sanglantes; il n'y avait point de justice faite ni reçue; tout était le prix du brigandage et du meurtre dans des luttes ouvertes, ou dans des embûches perfides. Chaque malfaiteur trouvait protection chez eux, et surtout le petit peuple était impunément foulé et outragé. Des plaintes universelles s'élèvent, du sein de cette époque, sur un état de férocité telle qu'il n'y avait de sûreté nulle part pour les faibles, ni dans la ville, ni dans les environs. Voici, à ce sujet, un passage d'une lettre écrite, en 1335, par Pétrarque au cardinal Giovanni Colonna. « .... Je ne sais pour quel crime du « peuple, par quelles lois du ciel ou par quel « destin, la paix est bannie de ces lieux (les en- « virons de Rome, du côté de la Tuscie). Le « berger veille armé dans les forêts, redoutant « les voleurs encore plus que les loups; le labou- « reur porte une cuirasse, et il se sert de la lance « pour stimuler ses taureaux. Rien ici ne se fait « sans armes. Nulle sécurité, nulle paix, nulle « humanité parmi les habitants, mais seulement « la guerre, la haine et tout ce qui ressemble « aux œuvres des mauvais esprits (2). »

Dans la ville, on avait commencé de bonne heure à se servir des anciens monuments comme de points de défense, à cause de la solidité de leur construction. Nous examinerons ailleurs en détail les phases traversées par ces restes précieux

(1) Dante, de vulgari Eloquentia, cap. XI.

(2) Petrarcha, Rer. famil., Ep. II, 12.

de l'antiquité. Depuis le commencement du treizième siècle, chaque grande famille ajoutait à sa maison une tour fortifiée (1). Plusieurs de ces tours du treizième et du quatorzième siècle subsistent encore aujourd'hui. La plus célèbre de toutes est la Torre dei Conti, sur le forum de Jules César, de laquelle Pétrarque dit, « qu'elle n'avait « pas de pareille sur la terre. » Elle avait été élevée par Innocent III et par son frère Ricardo. L'étage supérieur croula dans le tremblement de terre de 1349, et la tour fut laissée en cet état, jusqu'à ce que la crainte d'une nouvelle chute eut déterminé Urbain VIII à en faire démolir une autre partie. Dans tous les cas, le mot de Pétrarque ne peut s'appliquer qu'à la hauteur et à l'aspect menaçant de l'ensemble, car ce qui en reste aujourd'hui dénote la plus grande grossièreté dans le travail. Au lieu des magnifiques pierres de taille que l'on voit dans des ouvrages semblables, même dans de petites villes, comme Rieti et Corneto, tous les murs de cette tour sont faits en briques; la base seule, autant pour la force que pour l'ornement, est formée de rangées alternées de pierres brunes sombres et claires, dans la forme de l'antique *opus reticulatum*. Les murs de l'habitation contiguë sont tout entiers composés de mauvaises briques. La tour delle Milizie, commencée par Grégoire IX et terminée par Boniface VIII, l'emporte de beaucoup sur celle des Conti; elle est admirablement bâtie en briques, et l'on y compte en-

(1) Muratori, Script., III, 1, p. 365.

core aujourd'hui sept ou huit étages. Toutefois, dans de pareilles tours, l'étage inférieur et l'étage supérieur sont ordinairement seuls pourvus de planchers. Les étages intermédiaires sont figurés par des balcons, et l'on y montait de la rue au moyen d'échelles, ainsi qu'au premier et au dernier étage (1). Outre ces tours, les maisons étaient souvent défendues par des fossés et des palissades qui les entouraient, et dans les combats on fermait les rues par des chaînes et des barricades. Des tournois et d'autres jeux chevaleresques formaient aussi les divertissements de la noblesse romaine. Un spectacle tout particulier fut le magnifique combat de taureaux qui eut lieu au Colisée, le 3 septembre 1332 : des chevaliers de tous les points de l'Italie vinrent y prendre part; il y eut onze taureaux tués, mais dix-huit des combattants restèrent sur la place, et neuf furent blessés (2).

Les rapports de Rome avec le plat pays et avec les lieux environnants, n'étaient pas moins incertains que ceux qui ont été déjà mentionnés. La ville considérait spécialement comme son territoire tout le pays qui s'étend depuis la frontière de Toscane, marquée par la rivière de Paglia, et le pont qui y conduit, jusqu'au pont du Garigliano, près de Ce-

(1) Je n'ai pas pu examiner de près la Torre delle Milizie, parce qu'elle se trouve dans le jardin d'un couvent de religieuses. En revanche, d'autres tours dans les environs et dans Trastevere, habitées par des gens pauvres, sont d'un facile accès.

(2) Amali di Ludovico Monaldesco, dans Muratori, Script., tom. III, p. 535.

perano, vers le sud. L'étendue de ce territoire était principalement déterminée par le ressort de la juridiction de l'ancien préfet (1). Il était divisé en quatre provinces, formant, à proprement parler, le patrimoine de saint Pierre, c'est-à-dire le Tuscium, la Sabine, la Campanie et la Maritime. Cependant, Rome n'a jamais possédé en entier autant de territoire, ou, pour mieux dire, elle n'en a eu généralement que la moindre partie. La faiblesse de la ville, et l'impuissance où elle était de retenir à la longue des lieux éloignés, avaient leur cause dans l'état de dépopulation et de solitude de son plus prochain entourage. En outre, les papes opposaient toujours à de pareilles prétentions une résistance opiniâtre, prétendant que ces lieux étaient sous l'autorité immédiate du saint-siége. Puis venait la puissance toute particulière de la noblesse, dont nous avons parlé. Ces causes réunies empêchèrent Rome d'obtenir une domination stable sur les barons et la noblesse environnante; jamais elle ne put se les soumettre, comme, par exemple, Florence y réussit de très-bonne heure. Au contraire, les nobles s'arrogèrent une indépendance presque complète, et saisirent le plus souvent, sur les lieux ci-dessus

(1) Vita di Cola di Rienzo, 1, 4.... « Comenzando dal ponte di « Ceprano fino al ponte de la Paglia. » —Déjà dans le serment prêté, en 1198, par Otton IV à Innocent III, on voit la délimitation suivante : « Tota terra quæ est a Radicofano usque Ceperanum. » (Pertz, Monumenta Germ. Hist. Leg., tom. II, p. 205.) Des traces de l'ancienne juridiction du préfet se trouvent dans un exposé des droits de la ville de Rome présenté à Martin V par Nicolo Signorile, secrétaire du sénat. (Mscrpt. bib. Vatic., n° 3,536, et à Naples, Biblioth. Brancat., Scanz. I, lett. C, n° 35).

indiqués, le pouvoir réclamé par la ville. Enfin, quelques-uns des lieux les plus considérables, travaillant pour leur propre compte, fondèrent, avec un succès plus ou moins durable, des espèces de municipalités indépendantes, qui finirent par tomber de nouveau sous la domination de la ville ou d'un baron puissant.

Ainsi, sur ce territoire, nous trouvons quatre maîtres. C'est d'abord l'Église romaine, à qui, il est vrai, un petit nombre de lieux seulement sont soumis d'une manière immédiate, et dans lesquels elle institue elle-même les autorités supérieures. Elle a encore d'autres possessions domaniales, dont les gouverneurs, appelés recteurs ou comtes, sont les juges en dernier ressort dans les quatre provinces, bien qu'il y ait beaucoup d'exemptions de leur pouvoir pour une cause ou pour une autre. Viennent ensuite les possessions de la noblesse, dont nous avons déjà dit quelque chose en parlant des plus importantes familles. Les Colonna, par exemple, étaient souverains absolus à Palestrina; ils instituaient le magistrat supérieur, et exerçaient le droit de vie et de mort. De plus, ils s'étaient fait donner, en 1315, par Louis de Bavière, le droit de nommer des notaires et des juges, de légitimer les enfants naturels et de battre toute espèce de monnaie (1). Par ce dernier privilége, ils marchaient les égaux de tous les seigneurs et des villes indépendantes du reste de l'Italie; mais nous ne

(1) Voir la confirmation de ce droit par Frédéric IV, Archives impériales de Vienne, Registr. impér. Frédéric. P. 35 b.

savons pas s'ils en ont fait usage. En troisième lieu, et plus puissants, plus indépendants encore, paraissent les préfets de Vico, dont les relations avec les villes du Tuscium jettent le plus de lumière sur cet état de choses. Enfin, les lieux d'une étendue et d'une force plus considérables avaient cherché à conquérir leur indépendance, particulièrement dans la deuxième moitié du treizième siècle. Viterbe se battit même un certain temps contre Rome, non sans succès; elle s'organisa complétement en république municipale, et ne fut jamais soumise pour longtemps, jusqu'à ce qu'elle tomba sous la main de ses barons, c'est-à-dire d'abord des Gatti et ensuite des préfets. Moins heureuses furent les villes de Corneto et de Toscanella, qui, à la fin, durent reconnaître la domination romaine. Tivoli aussi fut obligée, depuis l'année 1259, de recevoir de Rome son premier magistrat, sous le titre de comte, et de payer un tribut de mille livres, lequel s'éleva plus tard jusqu'à mille florins d'or (1). Velletri sut mieux maintenir son indépendance, jusque dans la deuxième moitié du quatorzième siècle.

Dans les lieux immédiatement soumis à son pouvoir, Rome institua d'abord l'autorité suprême qui, sous des noms différents, correspondit toujours au podestat. Ensuite les habitants étaient obligés de fournir des secours dans chaque guerre, de comparaître au Capitole après chaque citation, et d'envoyer aux jeux donnés par la ville, sur le mont Testaccio, des plénipotentiaires et des gens en état

(1) Vitale, Storia. diplom., p. 586.

d'y prendre une part active. Quant aux impôts, une ancienne loi, qui, à la vérité, était rarement appliquée avec rigueur, exigeait, pour chaque, feu, vingt-six deniers de l'ancienne monnaie, ou un carolin et quatre deniers de la monnaie mise en circulation peu de temps avant la moitié du quatorzième siècle (1). Pour quelques endroits ces charges étaient augmentées ou fixées d'une manière plus précise. Nous avons déjà mentionné Tivoli; Toscanella devait livrer deux mille mesures de blé ou payer mille livres (2); Corneto acquittait aussi

(1) A la date de 1347, il est dit dans la Vita di Cola di Rienzo, 1, 4 : « In prima per lo focatico pacano per fumante quattro soldi; » et 1, 15 : « Pacano uno carlino per fumante. » Dans une lettre de Rienzo adressée au pape et publiée par Joann. Hocsemius, in Auctores qui gesta episcoporum Tungrens. Traject. Leodiens. scripsere (ed. Chapeaville, Leodii, 1611), on lit, tome II, page 502 : « Civitatesque et terræ omnes romanæ provinciæ antiquum censum XXVI « denariorum antiquæ parvæ monetæ pro quolibet focolari de pre« senti valentium carlenum et denarios quatuor, qui temporibus « patrum nostrorum et nostris gratia bonorum rectorum urbis in« solutum fuerat et relictum, ad mandatum meum libere exsolve« runt. » Les quatre sols ou le carolin de la *Vita di R.* sont des sommes rondes, comme on le voit en comparant avec la lettre. Quatre sols font vingt-huit deniers : mais, dès l'année 1342, un carolin valait autant, et sa valeur augmenta certainement les années suivantes. En effet, il valait quarante deniers en 1329, et soixante-deux en 1391. Voir Garampi, Saggi di osservazioni sul valore delle antiche monete pontificie, pag. 140.

(2) La soumission de Toscanella eut lieu en l'année 1300. Une inscription contemporaine relative à cet événement, se trouve encore aujourd'hui dans le palais des conservateurs. Nous en donnons ici un extrait, qui s'applique parfaitement aux rapports indiqués dans le texte :

. . . . tu Toscanella fuisti
Ob dirum dampnata nefas, tibi dempta potestas
Sumendi regimen est, at data juribus urbis.

son tribut en nature. Une autre branche des revenus était le monopole du sel. Le sel, pris à Ostie et ailleurs sur les bords de la mer, était conservé au Capitole dans l'ancien *tabularium* du sénat, et vendu à un prix déterminé aux bourgeois et aux habitants des environs. Enfin, les employés de la ville (*grascieri*), préposés au transit, s'arrogeaient, dans le domaine de Rome, un pouvoir extraordinaire en déterminant l'exportation des moyens de subsistance, ou, pour mieux dire, en l'empêchant le plus souvent tout à fait.

Il ne nous est pas possible d'indiquer, même approximativement, la population du territoire de Rome. Les renseignements sur le revenu des feux auraient pu servir de données : Gibbon a cherché à en tirer des conclusions ; mais un juste examen de la valeur des monnaies prouve l'inexactitude des résultats auxquels l'auteur anglais est arrivé. Toutefois, il n'est pas douteux que les environs de la ville, à cette époque, ne fussent plus peuplés qu'aujourd'hui. A la vérité, le voisinage immédiat de Rome était en grande partie inculte : néanmoins il y avait dans la *campagna*, jusqu'à la montagne, une ligne de points fortifiés dont on voit encore actuellement les ruines. Quoique ces points fussent spécialement destinés à la guerre, ils servaient toujours de centre à une certaine quantité d'habitants, et formaient quelquefois, comme Capo di Bove,

Frumenti rubla bis millia ferre coegit
Annua te Roma vel libras solvere mille,
Cum Deus attulerit Romanis fertilitatem,
Campanam populi, portas deducere Romam,
Octo ludentes Romanis mittere ludis.

une petite bougarde. Plus éloignées de la ville, les seigneuries des barons, malgré leurs guerres continuelles, étaient alors mieux peuplées et mieux cultivées qu'elles ne le furent depuis le seizième siècle. Le seul fait de la résidence de la plupart des seigneurs sur leurs terres devait faire prospérer ces localités, comme aussi le besoin d'avoir des hommes pour leur défense imposait aux maîtres la nécessité de veiller à la conservation des habitants. De là le grand nombre de petits propriétaires et de fermiers que les documents contemporains nous montrent dans ces endroits. Il faut dire la même chose, et pour de semblables raisons, des localités plus considérables qui étaient indépendantes. Ces traces d'une population et d'une prospérité plus grandes se retrouvent de tous côtés : nous nous contenterons ici de nommer Palestrina, Tivoli, Velletri, Viterbo, Toscanella, Corneto, où des districts entiers sont aujourd'hui complétement déserts.

Il est également impossible de déterminer avec précision le chiffre des divers revenus de la ville. Cola di Rienzo les portait, en 1347, à trois cent mille florins d'or provenant : le premier tiers, du monopole du sel, le deuxième, de l'impôt sur les feux, et le troisième, du péage des ponts, des routes et des portes, ainsi que du fermage des maisons qui appartenaient à la ville. Pétrarque indique aussi, comme les principales, ces sources des revenus de Rome, particulièrement le sel et les droits de la ville sur les possessions du Tuscium alors occupées par Giovanni de Vico. Mais l'exagération

de ces données paraît évidente, lorsqu'on sait que les revenus de Florence, qui était de beaucoup plus riche, ne montaient, en 1336, 1337 et 1338, qu'à trois cent mille florins, et que les revenus de Pise, qui possédait les îles d'Elbe et de Sardaigne, ne s'élevaient pas au-dessus de deux cent cinquante mille florins dans l'année de 1312. Cola lui-même, dans un autre endroit, porte à trente mille florins le produit du monopole du sel. Or, en suivant la même proportion, et en réduisant d'un tiers les autres revenus, l'on obtient le chiffre de quatre-vingt-dix mille florins, lequel s'accorde avec la position entière de Rome à cette époque. En effet, dans un troisième passage, où nous devons le croire plus exact, Cola di Rienzo porte à cent mille florins seulement le revenu du monopole du sel et des autres impôts pendant le jubilé, époque où ces revenus devaient pourtant s'être fort augmentés (1).

(1) Les données sur les recettes de Florence se trouvent dans Giov. Villani, XI, 91. — Au sujet de Pise, voir Dœnniges, Acta Henrici VII, part. II, p. 95. — Quant à Rome, on trouve les paroles suivantes de Rienzo lui-même citées dans la Vita, I, 14 : « De la moneta non dubbitate, cha la cammora de Roma ha moite riennite « inestimabili. In prima per lo focatico pacano per fumante quat-« tro solli, commenzano da lo ponte de Ceperano fino a lo ponte « della Paglia. Montava ciento milia fiorini. Anco li puorti de Roma, « e le rocche de Roma, ciento milia fiorini. » — En revanche, il dit, lib. I. p. 502, dans sa lettre au pape publiée par Hocsem. d'après la correction du manuscrit de Turin : « Salinam eciam, que Romane camere « erat fructus modici vel nullius, reduxi ad talem fructuum ubertatem, « quod annuatim valet XXX millia florenorum. » — Gibbon (History, chapter. LXX, not. 26) conclut du premier passage de la Vita, I, 4, que le territoire romain comptait vingt-cinq mille ou deux cent cinquante mille feux, c'est-à-dire autant de familles. Cet écrivain, n'ayant pas fait suffisamment attention aux autres passages, doutait

Telle était, à peu près, la situation politique de Rome peu avant la moitié du treizième siècle. Quant au reste, la ville avait incomparablement plus souffert que les autres parties de l'Italie par la translation du saint-siége à Avignon. Rome avait ainsi perdu la destination que lui avait marquée la divine Providence depuis la chute de l'Empire romain; elle cessait d'être le centre de la chrétienté, et la puissance qu'elle avait exercée au milieu de toutes les tempêtes était transportée désormais sur les rives du Rhône. La ville, réduite à ses propres ressources, se trouvait, sous ce rapport, inférieure à toutes les villes importantes de l'Italie centrale. Tant que les papes avaient séjourné à Rome et dans les environs, ils avaient pu, de temps à autre, rétablir l'ordre et la paix parmi les bourgeois et les barons; leur cour et l'affluence des étrangers étaient une double source de richesse pour la ville, et les Romains trouvaient dans les emplois ecclésiastiques bien plus d'occasions d'arriver à la considération et à la fortune. Aucun malheur ne frappait la ville, sans que le saint-siége ne vînt au secours des affligés, et les églises et les couvents étaient richement dotés par les cardinaux et les papes.

Après la mort de Clément V, le cardinal Napoleone Orsini écrivait déjà au roi de France que, sous ce pape et par lui, la ville avait été poussée au bord

s'il ne devait point lire *quattro fiorini* au lieu de *quattro solli*, ce qui eût en effet donné le premier chiffre. Mais cette estimation des sols, d'après laquelle dix auraient fait un florin, est tout à fait fausse, comme on peut le voir par les comptes authentiques des Archives pontificales, Garampi, Saggi, pag. 20.

de sa ruine, et que le siége de saint Pierre, ou plutôt du seigneur Jésus-Christ, était mis en pièces (1). Les malheurs de Rome augmentèrent sous Jean XXII, par les guerres avec Louis de Bavière. L'excellent pape Benoît XII apporta des remèdes passagers en envoyant quelques secours d'argent et en faisant restaurer plusieurs églises, par exemple, celles de Latran et de Saint-Pierre. Mais dès l'intronisation de Clément VI, Pétrarque se plaint que l'église de Latran, par suite d'un incendie, soit exposée sans toit à la pluie et à la neige; que l'ancienne église pontificale de San-Nereo ed Achilleo menace de crouler, et que l'église de l'Aventin (on ignore laquelle) manque de couverture. « J'ai autant de « blessures que j'ai d'églises et de palais, » dit la ville éternelle par la bouche du poëte (2). Les fréquentes absences des papes pendant le treizième siècle, et la translation de leur siége à Avignon, pendant le quatorzième, sont la véritable cause pour laquelle aucune église importante ne fut construite à Rome dans la période la plus parfaite de l'architecture religieuse. La ville, abandonnée à elle-même, était trop faible, trop divisée, pour pouvoir élever, à l'exemple d'autres villes, une grande cathédrale en l'honneur de son patron, comme monument et centre de la communauté chrétienne.

Le corps sacerdotal n'avait conservé qu'une ombre de son ancien éclat. Le pape était représenté, dans les affaires spirituelles, par un vicaire, le plus souvent par l'évêque d'Orvieto, ou par un autre

(1) Steph. Baluz., Vitæ Papar. Avenionens., tom. II, p. 290.

(2) Petrarcha, Epistol. poetic., II, 5.

ecclésiastique qui n'était pas du premier rang; les cardinaux ne venaient que rarement, et toujours pour peu de temps, à la ville. Au contraire, le clergé d'un ordre inférieur, quoique menant une vie pauvre, était assez nombreux (1). Il était partagé, d'après la position des églises, en trois confréries (*fraternitates*). Chacune d'elles avait quatre recteurs et deux messagers; la présidence appartenait au vicaire du pape dans leurs réunions. Nous donnerons ailleurs une statistique détaillée de l'état ecclésiastique à Rome au milieu du quatorzième siècle. Il suffit de remarquer ici que le nombre des églises de la ville s'élevait à quatre cent quatorze, parmi lesquelles deux cent cinquante-deux paroissiales, dont quarante-quatre n'avaient plus de prêtres et onze étaient entièrement détruites; les autres n'avaient qu'un ou deux ecclésiastiques pour le service divin. On comptait vingt et une églises collégiales avec trois ou six chanoines, vingt-huit couvents d'hommes et dix-huit couvents de femmes. En un mot, il y avait sept cent quatre-vingt-cinq prêtres séculiers, trois cent dix-sept religieux, particulièrement de la règle de Saint-Dominique et de Saint-François; huit abbés, avec cent vingt-six moines et quatre cent soixante-dix religieuses. Le plus célèbre entre les couvents était celui des Franciscains sur le Capitole, à Santa-Maria di Araceli, dont

(1) On lit les vers suivants dans une épître poétique de Pétrarque à Benoît XI :

Aspice, templa Dei multo fundata labore
Ut ruitura tremunt, nullisque altaria gazis
Accumulata silent modico fumantia thure;
Aspice quam rarus subeat penetralia hospes,
Quamque inopi sub veste petat delubra sacerdos.

l'église était en même temps celle du sénat, et auquel étaient affiliés les citoyens les plus considérables. Les membres proprement dits de cette maison avaient eux-mêmes de l'influence dans les affaires de la ville; on les employait à des ambassades, et ils préparaient les criminels à la mort. Ils étaient en possession, depuis 1251, de l'église et du couvent que nous venons de mentionner, et leur nombre s'élevait à cinquante. Les Dominicains avaient leurs principaux monastères à Santa-Sabina, sur l'Aventin, avec trente religieux, et à Santa-Maria sopra Minerva, où ils étaient cinquante. Le principal couvent des Bénédictins était celui de San-Paolo fuori le mura, avec un abbé et quarante moines (1).

Une seule gloire était restée à la ville sous le rapport ecclésiastique; c'était la gloire de son sol, sanctifié par le sang des martyrs, et qui, depuis ce temps, avait été visité par tous les saints et les apôtres d'Occident au moins une fois dans leur vie. Pétrarque l'appelait une *Jérusalem occidentale;* il disait, « qu'après le tombeau du Seigneur, il n'y « avait pas pour les chrétiens de lieu plus saint que « la colline du Vatican, et que nul autre endroit « n'approchait de Rome par sa nature, ni ne pou« vait lui être égalé par la faveur des hommes (2). »

(1) Le manuscrit de la bibliothèque de Turin, n° 749 du catalogue imprimé, et n° D. III. 38 du nouveau catalogue, contient, p. 1-16, une statistique des églises de Rome et du clergé qui y était attaché. Ce manuscrit, sur parchemin, est de la fin du quatorzième siècle. Je me suis servi d'une copie très-exacte faite par M. le chevalier Charles Promis.

(2) Petrarcha, Rer. senil., Epist. VIII, 1, p. 911-914; Apologia contra Galli calumnias, p. 1189.

Aussi, depuis un temps immémorial, des foules de fidèles s'y rendaient de tous les points de l'Occident, pour prier sur les tombeaux des apôtres et obtenir, après un aveu plein de repentir et de douleur, le pardon de leurs péchés. Parmi les trois classes de pèlerins du moyen âge, ceux qui allaient à Rome, et que l'on appelait *Romei, Romipeti,* étaient de beaucoup les plus nombreux avant et après les croisades, et leur nombre fut encore augmenté singulièrement par le jubilé qu'institua Boniface VIII. Mais à l'époque qui nous occupe, les guerres et les troubles intérieurs éloignaient souvent les pieux voyageurs; souvent, dans la ville, les sanctuaires étaient souillés par des combats et des meurtres, et les pèlerins étaient pillés et tués sur les routes par les voleurs ou par les soldats.

Les monuments de l'antiquité païenne furent encore plus maltraités à Rome que ceux du christianisme. Les dévastations de Robert Guiscard, de Brancaleone, d'Arlotto degli Stefaneschi, etc., ne sont que les plus connues parmi une suite continuelle de faits semblables. Quant aux destructions du quatorzième siècle, après l'expédition de Henri VII, elles ressemblèrent plutôt à ce qui arrive à présent tous les jours. On détruisait les monuments pour en employer les matériaux, et on les donnait ou vendait même hors de Rome. A cet égard, Pétrarque n'excepte, parmi les barons romains, que les seuls Colonna. Voici ce qu'il dit des autres : « Ils « sont entrés dans l'horrible et inhumaine associa- « tion formée contre les ponts et les pierres inno- « centes. Après que les palais habités autrefois par

« des hommes héroïques sont tombés sous les coups « du temps ou de la violence, après que les arcs « de triomphe pour lesquels peut-être périrent leurs « aïeux ont été renversés, ils n'ont pas rougi de « chercher dans les ruines de l'antiquité un lucre « misérable. C'est pour cela, ô douleur! ô crime! « que vos colonnes de marbre, les portiques de vos « temples, où naguère affluaient, de tous les points « de la terre, de pieux fidèles, les statues des tom- « beaux sous lesquels repose la cendre vénérable « de vos pères, servent à décorer maintenant l'oi- « sive Parthénope. Ainsi disparaissent peu à peu « même les ruines, ces puissants témoins de la « grandeur antique (1). » Ce que Pétrarque dit ici de Naples s'applique encore davantage à la construction du dôme d'Orvieto. Les archives de cette église contiennent une série de documents qui prouvent que, pour la bâtir, on tira de Rome une grande partie du marbre nécessaire : on le prenait là plus souvent, pour ainsi dire, qu'à Carrare, et les Orsini et les Savelli particulièrement en donnèrent une quantité de grands blocs qu'ils enlevaient sans aucun doute aux anciens monuments. Ceci explique l'abondance de marbre grec qui se trouve dans la cathédrale d'Orvieto. Enfin on employait continuellement pour les fours à chaux des blocs de marbre et de travertin.

La partie habitée de la ville se pressait dans la plaine qui entoure le Capitole, et ne s'étendait que du côté du Champ de Mars jusqu'à Campo di Fiore,

(1) Petrarcha, Epistola hortatoria, p. 596.

Santa-Maria sopra Minerva, le Panthéon et San-Marcello. Ensuite venait l'île du Tibre, Trastevere et la Cité Léonine. Les deux premiers quartiers étaient très-peuplés; le dernier n'avait que l'église de Saint-Pierre, l'hôpital du Saint-Esprit et quelques autres églises avec les maisons et les habitants qui en dépendaient. A l'exception du Capitole, on ne comptait sur les collines de l'ancienne Rome que des églises et des couvents. Cette translation des habitations provenait de ce que le Capitole était devenu le centre de la ville, par le développement de la puissance municipale, depuis que les papes n'occupaient plus le Latran. En outre, les aqueducs qui amenaient l'eau sur les hauteurs étant détruits, il fallait désormais se borner au Tibre, à la Maranna et à quelques sources.

Ainsi à cette époque, les monuments de l'antiquité présentaient, en général, le même état d'abandon et de destruction dans lequel les trouvèrent les papes, lorsque ceux-ci, au quinzième siècle, entreprirent de restaurer la ville. Parmi les édifices importants, le château Saint-Ange seul éprouva encore des ravages à la fin du quatorzième siècle. Les *récits merveilleux* du moyen âge et les écrits de Pétrarque n'indiquent, en fait d'anciens monuments considérables, que le Colisée, qui paraît n'avoir plus servi de forteresse depuis Henri VII, le Septizonium, le théâtre de Marcellus, les mausolées d'Adrien et d'Auguste, les thermes de Dioclétien, les arcs de triomphe, les statues de Trajan et de Marc-Aurèle, la pyramide de Cestius et une autre semblable entre le château Saint-Ange,

l'église de Saint-Pierre, le Panthéon, le temple de la Paix, les temples de Jupiter Stator et de Jupiter Feretrius, c'est-à-dire vraisemblablement les temples situés au-dessous du Capitole, et les trois colonnes dans le voisinage du mont Palatin. D'autres monuments étaient alors si profondément enfoncés sous les décombres, que l'on y faisait moins attention. Un petit nombre de statues seulement s'était conservé sur le sol : les statues de bronze étaient fondues depuis longtemps; celles de marbre avaient été employées à faire de la chaux, ou bien encore on en avait fait des marches, des mangeoires et des abreuvoirs. Entre les ouvrages conservés, se trouvaient alors : auprès du Latran, la statue équestre de Marc-Aurèle, à laquelle on donnait le nom de Constantin, la tête et la main de grandeur colossale qu'on voit aujourd'hui dans la cour du palais des conservateurs; le colosse de Monte-Cavallo, dont les inscriptions n'étaient un objet de doute pour personne; les deux statues du Quirinal, représentant Bacchus et Saturne; la statue de Marforio dans le voisinage du Capitole, enfin la pomme de pin avec les deux paons de bronze sous le vestibule de Saint-Pierre (1).

(1) Petrarcha, Rer. famil., Ep. VI, 2; Liber de Mirabilibus urbis, dans Montfaucon; Diarium Italicum, Parisis, 1744, in-4°, p. 283. La Vita di Cola di Rienzo, I, 27, mentionne la statue de Marc-Aurèle. On la trouve dessinée, ainsi que les autres statues du Latran, dans le plan de Rome annexé à l'ouvrage d'Hœfler intitulé : *Les Papes allemands*, Ire partie, Ratisbonne, 1839. — Voir un dessin de la statue de Marforio dans le livre de Montfaucon, p. 293. — Dante, Inferno, XXXI, 59 parle.

Les monuments de Rome n'ayant subi aucun changement important dans la deuxième moitié du quatorzième siècle, on peut encore

Avec les monuments avait aussi disparu la connaissance de l'antiquité. « Dans les choses qui re-« gardent Rome, dit Pétrarque, quels hommes au-« jourd'hui sont plus ignorants que les citoyens « romains? Je le dis à regret, nulle part Rome n'est « moins connue qu'à Rome même. » Jusqu'à la fin du dixième siècle de l'ère chrétienne, les traditions antiques s'étaient conservées avec une certaine pureté. Mais ensuite vinrent les fables, qui composent les *Récits merveilleux*, et forment la base de l'histoire de l'ancienne Rome pendant le moyen âge. Le premier récit de ce genre concernant le Capitole se trouve dans l'anonyme de Salerne, vers l'an 978; et au milieu du onzième siècle Léon IX emploie déjà dans des actes publics la désignation fabuleuse des lieux qui avoisinent l'église de Saint-Pierre.

Bientôt après, toutes ces fables devinrent un système. Sous cette forme, modifiée selon les besoins et le goût du temps, elles obtinrent une telle autorité qu'elles furent accueillies dans des ouvrages sur les droits et les possessions de l'Église romaine, par le prêtre Albinus pendant le pontificat de Lucius III, par Cencius Camerarius, devenu Honorius III dans la suite, et par Niccolo Roselli, connu sous le nom de cardinal d'Aragon (1), qui écrivit de 1356 à 1362.

consulter à cet égard la description qui en a été faite par Emmanuel Chrysaloras, dans les années 1399-1401, sous forme de lettre adressée à l'empereur Jean de Byzance; Codini, Excerpta de antiquitatibus Constantinopol., Paris, 1665, in-fol., p. 125.

(1) L'anonyme de Salerne, appelé aussi *Chronicon Salernitanum*, et les actes de Léon IX nous font connaître d'une manière précise l'époque de la naissance des *Récits merveilleux*. Le passage de la

C'est un bizarre mélange, composé de l'ancienne *Notitia urbis*, des histoires des saints et des papes, de quelques souvenirs de l'antiquité classique et de contes populaires. Ainsi, par exemple, voici ce qu'on lit au sujet du Capitole : « Dans l'intérieur de la for- « teresse, il y avait un palais orné, pour la plus « grande partie, d'or et de pierres précieuses, un « palais qui valait, à lui seul, le tiers du monde « entier. Là il y avait autant de statues qu'il y a « de provinces dans le monde; chaque statue avait « une cloche au cou et était magiquement disposée « de manière que, lorsqu'un pays se révoltait con- « tre l'empire romain, l'image de cette province « se tournait de ce côté; alors la cloche sonnait, et « les prêtres du Capitole l'annonçaient au sénat. » Voici maintenant ce que l'on raconte de la statue

Chronique salernitaine se trouve dans Muratori, Script., II, p. 165, et dans Pertz, Monument. Script., III, p. 538. Une preuve que ce récit a été formé au dixième siècle, c'est que l'auteur, qui écrivait en 978, a copié textuellement le reste de sa narration dans le chapitre LII de l'*Histoire des Lombards*, d'Erchempertus, laquelle a été composée en 889. — Les actes de Léon IX sont insérés dans la *Collectio Bullarum Ss. Basilicæ Vaticanæ*, tom. I, p. 22 et suiv. — L'ouvrage du prêtre Albinus se trouve dans Cod. bibl. Ottobon. Vatican., n° 3,057, et est intitulé : *Gesta pauperis scholaris Albini*. Le xe livre de cet ouvrage contient des renseignements sur les droits de l'Église romaine, et à la feuille 127 commencent les *Récits merveilleux*. — Voir les manuscrits de Cencius Camerarius dans les Archives de Pertz, V, 89. — Pour l'ouvrage de Nicolas d'Aragon, comparer *Fabricii Bibliotheca latina medii ævi*, ed. Mansi, tom. V, p. 125. C'est d'après cet ouvrage que Montfaucon a réimprimé les *Récits merveilleux*, dans son *Diarium italicum*, p. 283. Le meilleur manuscrit des *Récits merveilleux*, bien supérieur à tous les manuscrits italiens, se trouve à la bibliothèque de Dresde sous le n° F. 18, et, autant que nous le savons, il n'en a encore été fait aucun usage.

équestre de Marc-Aurèle : « Auprès du Latran il « y a un cheval d'airain attribué à Constantin, mais « à tort. Que celui qui veut savoir la vérité, lise « ce qui suit : dans le temps où gouvernaient les « consuls, un très-puissant roi vint d'Orient en « Italie; il assiégea Rome du côté du Latran, et « causa au peuple romain de grandes pertes dans « plusieurs combats. Alors se leva un guerrier d'une « grande taille et d'une grande force, brave et avisé, « qui dit aux consuls et aux sénateurs : Si quelqu'un « vous délivre de cette plaie, qu'obtiendra-t-il du « sénat? Ceux-ci répondirent : Ce qu'il demandera, « on le lui donnera sur-le-champ. Donnez-moi, « poursuivit le guerrier, trente mille sesterces, et à « la fin de la guerre, en souvenir de la victoire, « vous ferez fabriquer avec cette somme le meilleur « cheval de bronze, qui, de plus, devra être doré. « On lui promit de faire comme il désirait. Il ajouta : « Levez-vous à minuit, prenez tous les armes, et « faites ce que je vous commanderai; on fit comme « il avait ordonné. Pour lui, il monta un cheval « sans selle et prit une faucille à la manière des « paysans. Car, pendant plusieurs nuits, il avait « vu que le roi allait au pied d'un arbre pour un « certain besoin, et qu'alors une chouette, qui était « dans l'arbre, jetait un cri. Ayant entendu la « chouette crier de nouveau, il se dirigea à la hâte « de ce côté, prit le roi et l'emmena. Arrivé près « des murs de la ville, il cria : Sortez et exterminez « toute l'armée du roi, car je le tiens lui-même « prisonnier. Ceux-ci sortirent, tuèrent les uns, « mirent les autres en fuite, et s'emparèrent d'une

4.

« grande quantité d'or et d'argent. Rentrés glorieu-
« sement dans la ville, ils donnèrent au guerrier « en question ce qu'ils lui avaient promis, savoir « trente mille sesterces et un cheval de bronze doré, « sans selle; lui-même est assis dessus, étendant la « main avec laquelle il a pris le roi, et sur la tête « du cheval on voit la chouette dont le cri lui a « procuré la victoire (le peuple prenait la crinière « du cheval pour une chouette). » — Les traditions sur la construction du Panthéon, sur le colosse de Monte-Cavallo, etc., ne sont pas moins singulières. Ces *Récits merveilleux* étaient tellement passés dans l'esprit du peuple, que Niccolo Signorile ne les a pas entièrement repoussés, dans sa description de Rome adressée en quelque sorte au nom de la ville à Martin V (1). Au commencement du seizième siècle, ils se trouvaient encore, dans les livres destinés aux pèlerins, à côté des renseignements sur les curiosités ecclésiastiques et sur les indulgences. Bientôt après ils disparaissent entièrement, et aujourd'hui il ne s'en est rien conservé dans la bouche du peuple.

Quelque altérée que fût à Rome, depuis des siècles, la vraie connaissance de l'antiquité, comme on vient de le voir, ce fut néanmoins en rappelant les souvenirs des vieux temps que l'on essaya d'y faire naître une nouvelle vie et un nouvel éclat.

(1) L'ouvrage de Signorile est intitulé de la manière suivante : *Nicolaus Signorilis de Juribus et honoribus urbis Romæ ad Martinum V*; il se trouve à la bibliothèque du Vatican, dans le manuscrit qui porte le n° 3,536; et à Naples, Biblioth. Brancat., scanz. 1, lett. c, n° 35.

CHAPITRE II.

Continuation de l'esprit de l'antiquité à Rome. — Arnauld de Brescia. — Dante. Louis de Bavière à Rome. — Pétrarque; son couronnement au Capitole. — Cola di Rienzo. — Sa naissance. — Sa prétendue origine d'Henri VII. — Ses études, son goût pour l'antiquité. — Ambassades des Romains à Clément VI. — Rienzo à Avignon. — Son retour à Rome. — Ses tentatives pour exciter le peuple. — Peintures au Capitole — Assemblée au Latran. — La loi royale. — Peintures de l'église à Santo-Angiolo in Pescheria. — Assemblée sur l'Aventin. — Élévation de Rienzo à la Pentecôte. — Ses lois et ordonnances. — Monnaies. — Nouvelle chronologie. — Ses rapports avec les barons. — Ses règlements et ses mesures pour le maintien de l'ordre et de la justice. — Organisation des revenus publics. — Le pape approuve la nouvelle constitution. — Rapport de Rienzo avec les autres États de l'Italie. — Effet général. — Lettre de Pétrarque à Rienzo.

Depuis sa séparation d'avec l'empire byzantin, la ville était entrée tout entière dans le cercle de la culture romaine et germanique qui caractérise, pendant le moyen âge, l'histoire de l'Occident. Toutefois, les souvenirs de l'antiquité ne cessèrent jamais d'exercer sur Rome une action puissante. Plus l'intelligence véritable des vieux âges disparaissait, plus les notions que l'on s'en faisait prenaient la forme des vœux et des espérances du temps présent; tout ce qu'il y avait eu de dur et d'oppressif dans l'ancien état de choses s'effaçait, transfiguré, pour ainsi dire, dans l'éclat d'un âge d'or, et les

images d'un passé déjà lointain emportaient les esprits(1). On trouve cet élément mêlé à la création du nouvel empire de Charlemagne, et le rétablissement des libertés municipales au douzième siècle ne se donne pas pour autre chose que pour un rétablissement de l'ancien sénat. Le fait devint encore plus sensible sous Arnauld de Brescia, lorsque par opposition contre le pape et l'empereur allemand, on voulut faire revivre toute la constitution républicaine de Rome dans le peuple et dans un sénat de cent membres avec deux consuls à leur tête (2). Quoique cet essai n'ait pas réussi, même un instant, on trouve néanmoins, à diverses reprises, de pareils souvenirs dans le treizième siècle. L'étude du droit romain et la connaissance renouvelée, dans des limites encore très-étroites, il est vrai, des écrivains de l'antiquité classique, entretenaient et avivaient ces dispositions.

Après la mort de Frédéric II, quand les empereurs allemands eurent perdu leur influence immédiate sur l'Italie, et que cependant les luttes des grands entre eux et les guerres civiles, ne prenant pas de fin, faisaient désirer à tous un pouvoir supérieur, à la fois juste et ferme, on revint à l'idée de l'empire romain, on la caressa de nouveau en

(1) Dans son ouvrage sur Dante, Turin, 1839, vol. II, p. 280, César Balbo s'exprime en ces termes, dont la vivacité n'exclut point la justesse : « L'imitazione di Roma antica, le stolte scolaresche e « puerili speranze di ristaurare la potenza di lei, furono quelle che « forse più d'ogni altra cosa sviarono gli animi italiani fin dalla ca- « duto dell' impero nel V secolo a' nostri dì. »

(2) Wilibaldi Epistol. 383, in Martene et Durand, Veterum scriptorum Collectio amplissima, tom. II, p. 553.

l'appliquant à la ville et au peuple, et celui-ci reçut un nouvel éclat, non pas tant de lui-même que du nom illustre dont il était l'héritier. Au commencement du quatorzième siècle, Dante était le plus ardent zélateur de l'empire allemand en Italie. Il punit Rodolphe et Albert, dans le sixième chant du Purgatoire, de s'être tenus loin par cupidité, et d'avoir ainsi abandonné à la dévastation *le jardin de l'empire;* il regarde l'affreuse mort de ce dernier prince comme un châtiment divin d'une si grande faute; puis, dans un des plus beaux passages de son poëme, dans le trente et unième chant du Paradis, il prépare à Henri VII une place élevée dans le ciel, à cause de son dévouement aux intérêts italiens. Toutefois, d'après la doctrine du grand poëte, tous les droits des empereurs ont leur source dans le peuple romain, à qui, autrefois, dit-il, *un jugement de Dieu* a donné la domination du monde par une suite d'heureuses entreprises et de victoires, et dont la volonté a transmis au premier césar cette domination. Prenant ensuite comme un simple fait le passage de l'ancien empire à l'empire allemand, il laisse un vide dans son exposition systématique, et désormais ce n'est que par allusion qu'il en parle dans la Divine Comédie, lorsqu'il dit que le premier empereur des temps nouveaux, Charlemagne, fut avant tout le protecteur de l'Église romaine, et que son aigle la défendit victorieusement contre les morsures du vautour lombard. La sainte ville de Rome, dont la naissance et l'accroissement sont l'effet d'une volonté toute spéciale de Dieu, dont les pierres méritent

d'être vénérées, et dont le sol ne sera jamais assez exalté, Rome est pour Dante l'épouse de l'empereur, laquelle pleure son abandon et appelle son époux nuit et jour (1). Bien que le poëte ne le dise pas formellement (il méprisait trop les Romains de son époque), on voit qu'il n'y a guère loin des idées que nous venons de reproduire, à attribuer au peuple de la ville éternelle l'exercice de ses anciens droits au milieu de la confusion générale, alors qu'il n'y avait pas d'empereur reconnu et que le pape était absent.

Dante ne réclame pas avec moins d'énergie pour Rome le siége de la papauté. « De même, dit-il, « que Jésus-Christ, par ses paroles et ses actions, « a confirmé à cette ville l'empire du monde, de « même Pierre et Paul, par l'effusion de leur sang, « l'ont sanctifiée et en ont fait le siége apostolique. « L'Église est le soleil, l'empire est la lune de « Rome. Or, aujourd'hui elle est privée de ces deux « lumières, et ainsi doublement orpheline. » Mais en même temps il ne reconnaissait qu'aux cardinaux le droit de replacer le siége apostolique à Rome par l'élection d'un nouveau pape, après la mort de Clément V (2).

Au temps de Louis de Bavière, en 1327, le peuple romain avait déjà prétendu, en face de Jean XXII,

(1) Le IIe livre *de Monarchia* et *convito*, trattato IV, cap. 3-6, est consacré à établir le système de l'empire. Les passages de la *Divina Comedia* qui s'y rattachent se trouvent particulièrement dans le Purgatorio, VI, 76-124, et dans le Paradiso, VI.

(2) Cardinalibus italicis Dantis de Florentia epistola, p. 53, dans Witte, Dantis Aligherii Epistolæ; Patavii, 1827.

que les souverains spirituels et temporels de la chrétienté devaient demeurer à Rome ; et Louis lui-même convoqua les Romains pour participer au couronnement de l'empereur et au choix de l'antipape (1). Après son départ, un poëte latin, Romain de naissance, professeur à Prato, somme le roi Robert de Naples de venir au secours de Rome, et lui promet, en retour, la domination sur la ville sans maître et sur l'Italie, en même temps qu'il lui rappelle l'éclat de l'antiquité (2). Toutefois, les rapports politiques du temps présent avec les temps anciens se montrèrent à Rome plus vivants et plus actifs chez deux autres hommes, Francesco Petrarcha et Cola di Rienzo.

Dès sa première jeunesse, Pétrarque s'était tourné vers l'antiquité avec le plus chaleureux enthousiasme. Son esprit, prenant l'essor avec les pensées et le langage des écrivains classiques, s'éleva du même vol au-dessus des déchirements, de la corruption, de la misère et de la faiblesse du temps présent, et se réfugia dans le domaine de l'antiquité. Là il trouvait, de tous côtés, une énergie, une force, une grandeur, une élévation d'âme et un amour de la patrie qui semblaient avoir entièrement disparu de l'Italie au quatorzième siècle. Il ne

(1) Albert. Mussat., p. 772; Muratori, Script., x.

(2) Voir un manuscrit sur parchemin de la collection d'Ambras; mais il ne m'a pas été possible de le consulter moi-même, à cause de l'absence du directeur. Primisser parle de cette pièce dans son ouvrage intitulé : *La Collection impériale et royale* d'Ambras, Vienne, 1819, p. 271, nº 28; et il en a donné de longs extraits dans ses Archives géographiques, historiques, politiques et militaires, nºˢ 78 et 79.

pouvait penser à ces vertus, ou les nommer, sans rappeler en même temps Mucius Scévola, Horatius Coclès, Camille, Cincinnatus, Métellus, les Scipion et Cicéron, identifiés avec elles au fond de son cœur. En un mot, l'antiquité exerça sur les idées politiques de Pétrarque une influence plus grande, plus exclusive du moins, que sur ses idées littéraires. N'ayant pas été formé comme Dante à l'école de la politique active, il pouvait s'abandonner plus complétement, dans cette sphère, à l'idéal qu'il s'était fait.

Cependant il ne perdait pas de vue l'intime liaison de Rome avec le monde religieux; et tout en révérant le sol de la ville éternelle comme la demeure des héros objets de son admiration, il ne l'honorait pas moins comme le centre auquel se rattachaient les souvenirs du christianisme. Voici ce qu'il écrivait de Marseille, en 1334, à l'évêque Giacomo Colonna: « C'est une chose incroyable avec « quelle ardeur je désire contempler cette ville, « quoique délaissée, et l'image de l'ancienne « Rome. Sénèque me semble transporté de joie en « écrivant à Lucilius de la villa Scipion l'Africain, « et il ne regarde pas comme peu de chose d'avoir « vu le lieu où ce grand homme a vécu en exilé, où « il a laissé les ossements qu'il avait refusés à sa « patrie. Si tels étaient les sentiments d'un Espagnol, « que pensez-vous que je doive éprouver, moi fils « de l'Italie, non pas à la villa de Liternum ou au « tombeau de Scipion, mais dans la ville de Rome « même, où Scipion est né, où il a été élevé, où il « a triomphé comme vainqueur et comme accusé

« avec une gloire égale, où non-seulement cet « homme, mais encore une foule d'autres ont vécu « qui ne seront jamais oubliés de la Renommée; « dans cette ville enfin, à laquelle aucune autre n'a « été ni ne sera semblable, et qui fut appelée par « l'ennemi lui-même *la ville des Rois*. Et quand « même je n'éprouverais pas tous ces sentiments, « combien ne sera-t-il pas doux pour mon cœur « chrétien, de voir une ville, image du ciel sur la « terre, toute remplie des ossements et des corps « des martyrs, arrosée du sang des témoins de la « vérité; de voir au Latran l'image du Sauveur « révérée des peuples, de suivre ses adorables « traces empreintes dans le plus dur rocher à Do« mine quo vadis, d'aller en pèlerinage aux tom« beaux des saints, de marcher sous les portiques « des apôtres sans autre soin que celui de mon « âme, après avoir laissé sur le rivage de Massilie « toute inquiétude de la vie présente (1)! »

Vers la fin du mois de janvier 1335, lorsque Pétrarque fut arrivé à Rome, il écrivit au cardinal Giovanni Colonna : « Vous croyiez que j'écrirais « quelque chose de grand dès qu'une fois je serais « à Rome; peut-être amassé-je pour l'avenir d'im« menses matériaux : quant à présent, je n'ose rien « entreprendre, accablé que je suis par les merveil« les et la puissante impression de tant d'objets « sublimes. Un seul point sur lequel je ne me « tairai pas, c'est qu'il en a été autrement que vous « ne pensiez : vous aviez coutume de me dissuader

(1) Petrarcha, Rer. fam., Epist. 11, 9.

« de venir, surtout de peur que le spectacle de la « ville gisant au milieu des ruines et différente de « l'image que je m'en étais faite d'après les livres, « ne refroidît mon ardeur pour elle. Moi-même, « quoique brûlant de désir, je différais volontiers « mon voyage, dans la crainte que les yeux du corps « ne diminuassent l'idéal de l'esprit. Le temps pré- « sent est toujours périlleux pour les grands noms : « mais ici il n'a rien rapetissé, il a, au contraire, « tout agrandi : en vérité Rome est plus grande, ses « ruines mêmes sont plus grandes que je ne croyais. « Je ne m'étonne plus que le monde entier ait « été soumis par cette ville, je m'étonne seulement « qu'il ne l'ait pas été plus tôt (1). »

Déjà depuis longtemps, par ses petites pièces latines et italiennes et par le commencement de son grand poëme sur l'Afrique, Pétrarque s'était acquis la réputation d'un poëte. Or, après avoir rivalisé, dans ses ouvrages, avec les chantres de l'antiquité, il désirait obtenir comme eux un gage de la reconnaissance publique. Chez les Grecs, les luttes de poëtes étaient en usage : des luttes semblables avaient lieu au Capitole depuis Domitien (*Agones Capitolini*), et le vainqueur était couronné d'un laurier ; mais elles cessèrent à la chute de l'empire. Pendant le moyen âge, les *minnesænger* et les troubadours paraissent avoir été honorés de cette manière, de même que, dans les universités, les théologiens et les juristes recevaient la dignité de docteur. On rapporte de saint François d'Assise,

(1) Ibidem, Ep. 14.

qu'il convertit et admit dans son ordre un poëte couronné par l'empereur Frédéric II (1). Dans l'année 1314, par les soins de l'évêque Pagano della Torre et d'Albert de Saxe, alors recteur de l'université de Padoue, Albertino Mussato fut couronné devant tout le peuple de cette ville, comme poëte et comme historien, à cause de sa tragédie d'Eccerini et de son histoire d'Auguste (2). Le même honneur fut conféré, également à Padoue, à Bonno di Castione, et dans Prato à Convennole, le maître de Pétrarque. Dante aussi fut invité à se faire couronner à Bologne, mais il répondit avec une orgueilleuse ironie que cela ne pouvait avoir lieu qu'à San-Giovanni de Florence (3). Pétrarque, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (4), avait considéré, dès sa première jeunesse, une pareille gloire comme le but le plus élevé de tous ses vœux et de tous ses efforts : il avait tâché par ses amis de l'obtenir, soit à Paris de l'université, soit à Rome du sénat et du peuple, et voilà que le même jour, 23 août 1340, il reçut à Vaucluse une invitation des deux villes à ce sujet. Sa propre inclination et le conseil du cardinal Colonna le firent opter pour Rome, afin de recevoir la couronne de laurier sur le tombeau des anciens poëtes et d'exciter ainsi chacun à l'imiter. Le 19

(1) Tiraboschi, Storia della Letteratura italiana, lib. III, cap. II, § 27, et de Sade, Mémoires de Pétrarque, tome II, notes p. 9, traitent du couronnement des poëtes.

(2) Tiraboschi, ouvrage cité, liv. II, ch. VI, § 28.

(3) Troya, del Veltro allegorico di Dante; Firenze, 1826, p. 182. Cesare Balbo, Vita di Dante; Torino, 1839, vol. II, p. 502. Dante, Paradiso, XXV, 8.

(4) Petrarcha, de Contemptu mundi, dialog. II, p. 403.

février 1341, il s'embarqua à Marseille, mais d'abord pour Naples. Là il devait subir un examen devant le roi Robert, le plus sage et le plus juste prince de cette époque, et qui paraît avoir usé de son influence auprès du sénat romain pour le couronnement du poëte. Le roi l'accueillit avec la plus grande distinction, et après trois jours d'épreuves solennelles, en présence de toute la cour, il le déclara digne du laurier, et l'envoya à Rome comblé de présents.

Orso, comte d'Anguillara et gendre du vieux Stefano Colonna, était en ce moment sénateur unique pendant l'absence de son collègue Giordano Orsini. Le couronnement devait se faire au Capitole le 8 avril 1341, jour de Pâques. Douze jeunes gens des plus nobles familles déclamèrent d'abord des poésies de Pétrarque adressées au peuple romain : ensuite parut Pétrarque lui-même, conduit par six notables qui portaient des couronnes tressées de diverses fleurs; à la fin venait le sénateur avec une couronne de laurier sur le front. Un héraut appela le poëte. Celui-ci récita, à la louange des anciens Romains, un sonnet qui avait pour motif un vers de Virgile, et il termina en criant trois fois : « Vive « le peuple, vivent les sénateurs de Rome! que Dieu « leur conserve la liberté! » Puis il se mit à genoux, et le sénateur lui déposa sur la tête le laurier qu'il portait lui-même, en disant : « Je couronne devant « tous la vertu. » Stefano Colonna, vraisemblablement le jeune, prononça encore un discours en l'honneur de Pétrarque, et tout le peuple cria : « Vive « le Capitole, vive le poëte! » Un banquet dans le

palais des Colonna termina la fête, et l'évêque Giacomo y récita un sonnet qu'il avait lui-même composé pour le lauréat. Le même jour, le sénateur lui remit un diplôme dans lequel il le déclarait, en son propre nom et au nom de son collègue, un grand poëte et un grand historien. Ce dernier titre avait rapport aux recherches faites par Pétrarque sur les antiquités romaines. Le diplôme lui attribuait le droit d'enseigner, à Rome et partout ailleurs, la poésie et l'histoire, avec ce qui s'y rapporte, d'expliquer les écrits des anciens, et même, Dieu aidant, de composer des livres et des poésies, toutes choses qu'il pouvait faire la tête ornée d'une couronne de laurier, de myrte ou de lierre, et revêtu du vêtement qui lui paraîtrait convenable. De plus, il devait jouir de tous les droits qui appartiennent d'ordinaire aux maîtres des arts libéraux; enfin, il recevait le titre de citoyen romain à cause des dons extraordinaires de son esprit et de son affection pour la ville et la république (1).

A la vérité, Pétrarque partit dès le lendemain; mais, suivant ses propres expressions, durant tout le reste de sa vie il se crut obligé envers Rome,

(1) Les documents et les lettres sur le couronnement de Pétrarque se trouvent p. 1251 dans l'édition de ses œuvres que nous avons déjà citée. Le sonnet de Giacomo Colonna vient ordinairement après les sonnets de Pétrarque; il commence ainsi : « *Se parti del corpo mio distrutte.* » Voir, pour la description de la fête, Monaldesco, Annali, p. 540; Muratori, Script., III, 2, p. 843; Petrarcha, Epist. poetic. II, I, et son *Epistola ad posteros*. La date résulte du diplôme même : *hodierno solemnitatis paschalis die :* aussi, à la place de V, faut-il lire VI *idus aprilis* dans la suscription. De Sade, Mémoires, tome II, notes, p. 5, a fait connaître une description apocryphe du couronnement de Pétrarque.

non-seulement d'une manière générale, comme envers celle qui était la tête de l'Italie et la mère des plus grands héros, mais surtout comme celle dont il était le fils adoptif et le citoyen. Lui aussi « il enseignait, comme Dante, que le pape et « l'empereur étaient les deux flambeaux et les « deux époux de la ville; qu'ils devaient, par « conséquent, revenir l'habiter comme leur vé- « ritable siége. » La couronne impériale étant alors contestée, même en Allemagne, il s'adressa seulement au pape pour le décider à revenir. Ses lettres à Benoît XII et à Clément VI renferment tout ce qui était propre à faire impression sur un vrai pasteur des âmes (1); mais ce fut en vain. — Par rapport à l'empire, il développe d'une manière encore plus explicite l'idée de Dante, à savoir, que l'empire repose sur le peuple romain; puis, après avoir reproduit la substance des preuves de celui-ci, il ajoute : « Si la question était débattue en lieu « sûr, devant un juge équitable, et non devant des « ennemis, je croirais pouvoir, avec le secours de « Dieu, dire quelque chose d'où il ressortirait avec « l'évidence de la lumière du jour, que l'empire « romain, malgré les coups de la destinée, malgré « l'oppression des Espagnols, des Africains, des « Grecs, des Gaulois et des Allemands, quelque « petit qu'il soit ou qu'il puisse être, a toujours son « siége à Rome et non ailleurs, et que ce siége y « restera, quand même de toute la grande ville il « ne resterait plus que le rocher du Capitole (2). »

(1) Petrarcha, Epist. poetic. I, 2, 5; II, 5.

(2) Petrarcha, Epist. sine titulo, p. 792. Cette lettre, il est vrai,

Ainsi donc, d'après la pensée du poëte-historien, lorsque la papauté et l'empire auront été rendus à leur véritable destination, lorsque l'un et l'autre auront repris leur siége dans la ville éternelle, alors les Romains reviendront aux vertus que l'ignorance de leur histoire a seule fait disparaître; Rome se relèvera dès qu'elle se sera reconnue elle-même (1). Ce qui formait le désir le plus ardent du poëte, mais qu'il osait à peine espérer, fut tenté par Cola di Rienzo.

Cola di Rienzo naquit à Rome vers le milieu de l'an 1313 (2). Son père, Lorenzo, vulgairement appellé Rienzo ou Renzo, tenait une modeste auberge sur le bord du Tibre, dans le quartier de Regola, non loin du pont Quattro-Capi (3). On mon-

a été écrite en 1351, mais Pétrarque ne fait qu'y résumer d'une manière plus précise l'opinion déjà exprimée dans ses lettres précédentes.

(1) Petrarcha, Rer. fam., Epist. VI, 2. Cette lettre a été écrite le 30 novembre 1345.

(2) L'année natale de Rienzo, qui n'était pas connue jusqu'à présent d'une manière positive, se laisse déterminer par sa lettre à Charles IV, dans laquelle, voulant passer pour le fils d'Henri VII, il dit avoir été engendré par ce prince aussitôt après son couronnement, au mois de juillet ou d'août 1312. Ailleurs il parle comme ayant atteint déjà sa trente-troisième année au mois d'août 1347.

(3) Vita di Cola di Rienzo, I, 1 : « Fò nato ne lo rione de la « Reola; sio havitatio fò cantò de Fiume, fra li mulinora, nella « via che vao a la Reola, dereto de Santo-Tomao, sotto lo Tempio « de li Judei. » L'Église de Saint-Thomas s'appelait encore sous Léon X *Santo-Tomaso in capo alle mole;* plus tard elle prit, comme le pont voisin, le nom de *Quattro-Capi,* d'après l'ancienne statue de Janus placée dans le voisinage. (Martinelli, Roma ex ethnica sacra; Romæ, 1668, p. 404.) Ce lieu est indiqué par Cola lui-même comme étant sa maison paternelle et sa propre demeure : « *per occultam* « *viam, quæ dicitur ripa fluminis, in qua domus mea permanet situata.*

tre ordinairement aux étrangers, sous le nom de *Maison de Cola di Rienzo*, près du Ponte-Rotto, les restes d'un palais très-beau pour l'époque du moyen âge à laquelle il a été bâti, et que le peuple appelle *Casa di Pilato* : mais c'est l'effet de l'inintelligence d'une inscription qui nomme pour fondateur un certain Nicolas, fils de Crescens et de Theodora ; et cet édifice est véritablement du onzième siècle. La mère de Cola s'appelait Madelaine : elle lavait le linge et portait de l'eau dans les maisons. Ce dernier métier occupait beaucoup de monde à Rome, à cette époque, où les anciens aqueducs étaient détruits depuis longtemps, et où il n'y en avait pas, comme aujourd'hui, de nouveaux dans toutes les rues. Le nom de baptême de notre personnage était Niccola, par abréviation Cola; et comme alors les noms de famille n'étaient pas encore d'un usage général dans le petit peuple, on l'appelait, du nom de son père, Cola di Rienzo, ou, comme l'écrit Villani, Niccolajo di Renzo, en latin Nicolaus Laurentii, ainsi qu'il signe lui-même dans ses lettres. C'est cette signature qui a donné naissance au nom

(Lettre de Rienzo à Clément VI, en date du 11 octobre 1347.) Il confirme dans cette même lettre ce que nous avons dit de l'état de son père. Hocsemius, trompé par le voisinage des moulins, fait de Rienzo le fils d'un meunier, *filius cujusdam molinarii.* — L'opinion commune, au sujet de la maison située près du pont Rotto, a déjà été réfutée par Nerini dans son ouvrage intitulé : *de Templo et cœnobio Ss. Bonifacii et Alexii historica Monumenta*, Romæ, 1752, p. 318. En conséquence, il est inutile de réfuter la manière absurde dont le P. Gabrini explique chacune des lettres composant l'inscription de la maison susdite, et qu'il rapporte à Rienzo. Voir Platner et Bunsen, Description de la ville de Rome, III, p. 672.

moderne de Cola Rienzi. Le nom de famille de Gabrini, donné par Bzovius et, après lui, par d'autres écrivains, nous semble reposer uniquement sur un malentendu : nous n'en avons du moins trouvé aucune trace dans les sources (1).

La mère de Cola, d'une faible santé, étant morte de bonne heure, le père envoya l'enfant chez un de ses parents à Anagni, où il vécut, selon qu'il nous l'apprend lui-même, comme un paysan, parmi des paysans jusqu'à sa vingtième année, époque à laquelle la mort de son père le rappela à Rome (1334). Là il commença à se livrer entièrement à sa passion pour la connaissance de l'antiquité et l'histoire du peuple romain. Il cultiva la grammaire et la rhétorique, et se fit de bonne heure remarquer par ses exercices de discours. Il lisait avec un grand zèle les anciens classiques, notamment Salluste, Tite-Live, Cicéron, Sénèque, Valère-Maxime, et tous les poëtes. Dans la philosophie, outre Cicéron et Sénèque, il prit pour guides Symmaque et Boèce, qu'il honorait comme les derniers Romains. Il approfondit aussi la Bible dans toute son étendue, et sut se rendre familiers les passages qui lui convenaient, ainsi que le style de ce livre des livres. Outre les anciens auteurs, il étudiait sans cesse les inscriptions, les statues, les ruines de l'antiquité, dispersées dans la ville et dans les environs, et personne mieux que lui ne savait les expliquer (2). A l'aide des écrivains et

(1) Bzovius (Annal. eccles., ann. 1347, 1, 11; Albert., Argentinens. Chron., p. 140) appelle Rienzo d'abord Jacobus Laurentii et ensuite Nicolaus Laurentii.

(2) Dans une lettre à Charles IV, *super eloquio caritatis* (manus-

des monuments, il s'était fait une image de l'antique grandeur et magnificence de sa patrie, et il en parlait à ses amis avec une éloquence pleine de feu. Mais lorsqu'il comparait les temps anciens avec le temps présent, il avait coutume de s'écrier : « Où sont « aujourd'hui ces braves Romains? où leurs vertus? « Oh! que ne suis-je dans un siècle où fleurissent de « pareils hommes! »

Ainsi la connaissance de l'antiquité n'était pas chez lui une science morte; elle était, au contraire, tout appliquée au présent, incessamment mêlée aux idées actuelles, et elle recevait de là un caractère romanesque, souvent même fantastique. Il maniait la langue latine avec une haute perfection d'après le goût de son temps. Pétrarque dit de lui : « qu'il « était très-habile, éloquent et persuasif dans ses « discours, qu'il écrivait d'une manière facile, et « qu'il avait beaucoup d'agrément, sinon de ri- « chesse dans l'élocution (1). » Pour nous, le style de Rienzo est habituellement recherché et surchargé; trop souvent aussi il court après des expressions et des tournures extraordinaires ou vieillies; toutefois, dans de nombreux passages, on trouve

crit de Pelzel, p. 94-121), Rienzo s'exprime de la manière suivante : « Nam quid sit divina Providentia, quid liberum arbitrium, « quid predestinatio, quid casus, quidve fortuna, quid fatum, qui- « bus res augeri videntur humanæ, quibusve dirimantur cursibus « et terminis concludantur, etsi non ex Augustino et Gregoriano « profundo, tamen ex fonte patriciorum nostrorum Boetii atque « Symachi et ipsius lacteo eloquentie fonte manante Titi-Livii, Tul- « lii quidem et Senece philosophantium quedam saltem stillicidia » delibavi. »

(1) Petrarcha, Rer. famil., Epist. XIII, 6.

une véritable éloquence, de la souplesse et une profonde et amère ironie. A cette époque, toutes les affaires importantes étaient encore traitées en latin, mais il paraît que les discours de Cola en langue vulgaire avaient les mêmes qualités et les mêmes défauts. Seulement, comme il parlait de l'abondance du cœur, il entraînait toujours son auditoire. De plus, il était bien fait de sa personne, et un sourire d'une magie inexprimable donnait à son visage une expression toute particulière (1).

Une autre chose encore exaltait singulièrement l'âme de Cola et l'élevait au-dessus du cercle de sa condition, à savoir le bruit qu'il était fils de Henri VII. Voici ce que l'on disait, à cet égard : L'empereur, après avoir été sacré au Latran, désirait voir au moins le seuil des apôtres, l'église de Saint-Pierre, qui était le lieu ordinaire du couronnement. Or, ses adversaires, le prince d'Achaïe et les Guelfes toscans et romains occupant l'église même avec tous ses abords, Henri prit des habits de pèlerin, et, sous la conduite d'un guide sûr, il traversa le camp ennemi et parvint à l'église. Mais cette marche n'avait pu se faire si secrètement que la nouvelle ne s'en répandît parmi les Guelfes : aussitôt toutes les portes et les rues furent sévèrement gardées, et

(1) En tête des éditions de la *Vita di Cola di Rienzo* (Bracciano, 1624, et Forli 1828), se trouve un portrait du tribun, d'après un bas-relief en marbre que l'on conserve à Rome au palais Barberini. Ce portrait, qui est un buste, représente Rienzo couvert d'une magnifique cuirasse et un laurier sur la tête. Malheureusement c'est une œuvre de la deuxième moitié du quinzième siècle, et nul document ni inscription n'atteste que ce soit en effet la figure de Rienzo.

l'on promit, à cris de héraut, de grosses sommes à celui qui livrerait l'empereur, ou du moins indiquerait le lieu de sa retraite. Ce qu'ayant entendu Henri et ses compagnons, ils se rendirent comme des pèlerins à l'auberge de Lorenzo, où ils demandèrent à boire et passèrent la nuit. L'empereur fit le malade, et passa là une quinzaine de jours, jusqu'à ce que, tout soupçon étant évanoui et les rues n'étant plus gardées avec les mêmes précautions, il pût regagner sa demeure sur l'Aventin. Après qu'il fut parti, son guide raconta l'aventure, et la mère de Cola, alors enceinte, se vanta de l'être devenue des œuvres de l'illustre étranger pendant l'absence de son mari (1).

Poussé par de vagues aspirations vers quelque chose d'élevé, Cola dédaigna, comme indigne de lui, un métier ordinaire, et choisit l'état de notaire, le plus noble, après la carrière des armes, auquel un homme du peuple pût arriver. Il se maria de bonne heure avec la fille d'un bourgeois nommé Francesco, laquelle était d'une beauté remarquable, et dont il

(1) *Vita di Cola*, II, 12. — De Sade, Mémoires, etc., II, p. 48, cite encore un manuscrit n° 110 de la bibliothèque du Vatican; mais le manuscrit marqué aujourd'hui de ce chiffre est un commentaire latin de la Bible. Quand de Sade dit de la mère de Cola : « On la « croyait fille d'un bâtard de l'empereur Henri VII, » ceci n'est qu'un malentendu du passage indiqué de la *Vita*. Le bruit de cette origine peut, il est vrai, avoir régné à Rome, et Cola lui-même dit que la nouvelle en est parvenue à Louis de Bavière : mais la fausseté de la chose résulte du silence des écrivains de la vie d'Henri VII, lesquels, relatant avec exactitude chaque action de l'empereur, n'auraient pas oublié de mentionner une absence d'une quinzaine de jours. Les dates des documents contredisent d'ailleurs le bruit en question.

eut un fils et deux filles. Son revenu était médiocre : à peine s'élevait-il à cent cinquante florins d'or en y joignant la dot de sa femme.

Le sentiment du malheur et de l'abaissement actuel de la patrie, comparés avec l'éclat des temps anciens, mais surtout la colère contre les gouvernements monta dans l'âme de Cola jusqu'à une haine sanglante, lorsque l'un de ses frères étant tombé sous les coups d'un assassin, il ne put pas faire punir l'auteur du meurtre. Ceci fit naître en lui la pensée bien déterminée de changer la constitution de Rome, de délivrer la ville de la tyrannie de la noblesse et de rétablir la paix et la justice. En attendant, il s'appliqua, dans sa sphère, à porter remède partout où il pouvait : les opprimés, les pauvres, les orphelins trouvèrent en lui un défenseur, et de même que les chefs de corporations et autres associations étaient appelés consuls, il se nomma lui, *consul des orphelins*, *des veuves et des pauvres*. Les circonstances paraissaient aussi favoriser son plan.

Benoît XII était mort le 25 avril 1342, et Pierre Roger, de la province de Limousin, archevêque de Rouen, avait été élevé au trône des apôtres sous le nom de Clément VI. Ce pape, doué d'une capacité remarquable et plein de bonne volonté, était d'un caractère trop faible : il embrassa complétement les nouveaux rapports dans lesquels la malheureuse émigration d'Avignon avait placé le saint-siége; il se laissa dominer par les intérêts de la maison royale de France, et tous les contemporains gémissent de la corruption et de l'esprit mondain qui, sous son

règne, envahirent la cour pontificale et l'Église. — A Rome, pendant la dernière moitié de son gouvernement, Benoît XII avait résisté aux désordres en faisant nommer sénateur pour cinq ans, par le peuple, le jeune Stefano Colonna, à qui l'on avait donné un autre baron romain pour collègue. A l'exemple des rois de Naples, Colonna se fit représenter en toutes choses par des parents, entre autres par son fils Giovanni (1).

A la mort de ce pape, la suprême puissance que lui avaient conférée les Romains leur sembla s'être éteinte avec lui. Ils envoyèrent dix-huit députés, dont six de chacun des trois états, à Clément VI, pour lui offrir, comme on avait fait à son prédécesseur, la puissance absolue sous le titre de sénateur, de capitaine du peuple et de syndic. Toutefois, ils disaient expressément que c'était à Pierre Roger, et non au pape, qu'ils faisaient cette offre. Stefano Colonna le jeune, Francesco de Vico et Lello di Pietro di Stefano dei Cosecchi étaient à la tête de l'ambassade. Ils devaient, en outre, sommer le pape de revenir à Rome, et le prier de réduire désormais à cinquante ans, à cause de la brièveté de la vie humaine, le jubilé séculaire établi par Boniface VIII. Les députés exposèrent éloquemment leurs demandes. Pétrarque, qui, à la même époque, s'était aussi rendu, comme ambassadeur de Parme, à Avignon, sommait également le pape d'aller en Italie. « Les « Italiens, lui disait-il, donneraient beaucoup pour

(1) Annali di Ludovico Monaldesco, p. 540. Muratori, Script., tom. XII. Ce dernier écrivain place le fait en 1338 au lieu de 1340.

« que vous connussiez leur pays aussi bien que la « France et l'Angleterre. » En même temps, il adressait à Clément VI une épître poétique dans laquelle, en qualité de citoyen de Rome et d'ami des Colonna, il renouvelait les prières des Romains; puis il faisait apparaître l'image de la ville éternelle, suppliant avec larmes le nouveau pape, son époux, de revenir à sa demeure délaissée et d'abréger le temps du jubilé (1).

Clément accepta, mais avec réserve des droits pontificaux, l'autorité suprême qui lui était offerte, et il promit que désormais la célébration du jubilé aurait lieu tous les cinquante ans. « Quant au reste, « disait-il, je désire aussi visiter la ville de Rome, « mais cela ne m'est pas encore possible; les hosti-« lités entre la France et l'Angleterre rendent ma « présence nécessaire en ces lieux. » Il conféra à Pétrarque le prieuré de San-Niccolo di Migliarino, dans le diocèse de Pise.

La deuxième moitié de l'année 1342 avait vu élire sénateurs à Rome Bertoldo Orsini et Stefano Colonna. Ce dernier s'était fait représenter par son fils Giovanni (2). Nous ignorons qui fut sénateur au commencement de 1343, mais cette époque fut importante pour l'histoire ultérieure de la ville. D'abord,

(1) Petrarcha, Epist. poetic., II, 5.

(2) Bertoldo Orsini et Stefano Colonna apparaissent comme sénateurs avant le 10 juillet dans Vendettini, *Serie cronologica dei Senatori di Roma;* Roma, 1778, in-4°, p. 35. Dans un document de Santa-Maria in Campo Marzo (mscr. de Galletti., biblioth. du Vatican), on voit indiqués comme sénateurs, à la date du 26 novembre : *Bertuldus de filiis Ursi et Johannes de Columpna vicarius magnifici viri Stephani de Columpna genitoris sui.*

le 19 janvier 1343 mourut le roi Robert de Naples. Les agitations qui troublèrent le pays bientôt après sa mort empêchèrent, pendant un demi-siècle, le royaume d'exercer sur Rome aucune influence. Puis le peuple romain, s'étant révolté, chassa les sénateurs, et transféra le pouvoir suprême à treize notables (*buoni uomini*). Cependant la fidélité et l'obéissance envers le pape avaient été réservées. Les treize notables remplirent leurs fonctions au nom du pontife, et une nouvelle ambassade alla le trouver à Avignon. Elle était chargée de lui offrir une deuxième fois, de la part du peuple, l'autorité suprême et de renouveler les demandes relatives au retour à Rome et à la célébration du jubilé. Ce dernier point importait à la ville, non-seulement sous le rapport ecclésiastique, mais encore à cause des sommes extraordinaires que lui procurait l'affluence des étrangers. Cola di Rienzo, en sa qualité d'homme le plus éloquent du peuple, fut adjoint aux ambassadeurs pour porter la parole. Le pape les reçut affectueusement. Après des prières et diverses délibérations, il fut solennellement annoncé, dans un consistoire public tenu le 27 janvier, que le jubilé serait célébré dans l'année 1350, et par la suite tous les cinquante ans. Clément VI accepta en même temps le pouvoir qu'on lui avait offert, et promit de retourner à Rome après la pacification de la France, ou, au plus tard, dans l'année du jubilé.

Dans une lettre pleine des transports les plus enthousiastes, et dans laquelle il s'intitulait *Consul des orphelins, des veuves et des pauvres, et humble*

envoyé du peuple, Cola annonça cette heureuse nouvelle à ses concitoyens. On y lit entre autres choses : « Que vos montagnes tressaillent de bon-« heur, que vos collines se parent de joie, et vous, « vallées, faites germer la paix et remplissez-vous « d'allégresse. Que la ville se relève de la chute de « sa longue infortune, qu'elle remonte sur le trône « de son ancienne magnificence, qu'elle dépose le « deuil du veuvage pour revêtir la pourpre des fian-« çailles. Car les cieux nous sont ouverts, et de la « gloire du Père céleste est sortie la lumière de Jésus-« Christ, d'où rayonne celle de l'Esprit saint. Main-« tenant que le Seigneur a fait ce miracle, très-chers « frères, débarrassez votre ville des broussailles et « des ronces des vices, pour recevoir avec le parfum « de vertus nouvelles le fiancé qui s'avance. C'est « pourquoi nous vous exhortons avec de brûlantes « larmes, avec des larmes de joie, à déposer le fer, « à éteindre les flammes du combat et à recevoir ces « divins présents avec un cœur plein de pureté « et de reconnaissance, à glorifier dans des canti-« ques et des actions de grâce le nom de notre « seigneur Jésus-Christ, à remercier humblement « aussi son successeur et à élever à ce suprême « pontife, dans l'amphithéâtre ou sur le Capitole, « une statue ornée de pourpre et d'or, afin que « son joyeux et glorieux souvenir subsiste éternel-« lement. Qui jamais, en effet, a orné sa patrie « d'une telle gloire parmi les Cicéron, les César, « les Metellus ou les Fabius, que l'on célèbre comme « des libérateurs dans nos vieilles annales et dont « nous parons les statues de pierres précieuses à

« cause du souvenir et de l'éclat de leurs vertus?
« Ceux-ci par les fatigues de la guerre, par les ca-
« lamités du monde, par le meurtre et l'effusion du
« sang de leurs concitoyens, ont obtenu de passa-
« gères victoires; mais celui-là, à notre prière et
« pour la vie, pour le salut et la joie de tous, vient
« de remporter à nos yeux et aux yeux de la posté-
« rité un triomphe immortel. »

Clément VI ne fit aucun changement à la constitution de la ville, mais il nomma sénateurs Paolo Conti et Matteo Orsini (1). Les années suivantes, la dignité sénatoriale ne fut, pour ainsi dire, occupée, selon la coutume, que par des Orsini et des Colonna. Le pape avait trouvé du charme dans l'éloquence de Rienzo. Celui-ci profita de l'occasion pour peindre le malheur de sa patrie : il dit comment la ville était dévastée, presque ruinée par les brigandages, les meurtres et les violences de tout genre que les barons commettaient eux-mêmes ou qu'ils prenaient sous leur protection. Clément VI entra dans une grande indignation contre les malfaiteurs; mais le cardinal Giovanni Colonna défendit ses parents et leur parti, et sut apaiser le pape. Rienzo tomba en disgrâce. Il vécut quelque temps à Avignon, pauvre, méprisé, malade, jusqu'à ce que le cardinal fût revenu à des sentiments de bienveillance et lui eût procuré lui-même, au mois d'avril 1334, la place de notaire de la chambre

(1) On les trouve l'un et l'autre assistant, le 14 juin, comme sénateurs à la confirmation des statuts des marchands de drap. Contelori, de Genealogia comitum, p. 17, cite une autre occasion où ils figurent à la date du 7 août.

urbaine avec quelques autres avantages. C'est pour cela que, plus tard, le pape l'appelait *son serviteur, dont le zèle pour le bien de la ville lui était connu* (1). A cette même époque, Rienzo fit la connaissance de Pétrarque, qui vivait à Avignon chez le cardinal Colonna. *Le consul des orphelins*, *des veuves et des pauvres* communiqua au poëte les vœux et les plans qu'il avait conçus pour le rétablissement de la ville dans son ancienne splendeur, et ces deux âmes sympathiques s'unirent d'amitié (2).

Rienzo revint à Rome, couvant au fond de son cœur encore plus de vengeance contre les grands. Il remplit ses fonctions avec soin et avec un certain éclat extérieur. Ainsi, par exemple, il ne se servait jamais que d'une plume d'argent, car, disait-il, la dignité de son emploi était grande. Il en abandonnait les soins inférieurs à un fondé de pouvoir, et vivait, du reste, dans l'étude de l'antiquité et la méditation des temps passés. Sa charge le mettait à même de connaître de plus en plus la méchanceté et l'injustice des chefs de l'État qui occupaient alors le Capitole : il vit comment, parmi eux, il y avait à peine un bon citoyen qui voulût l'aider dans son œuvre de régénération. Alors il s'efforça d'agir sur les gouvernants par des discours et sur le peuple par des peintures pour améliorer ceux-là, ou du moins pour tirer celui-ci de son lâche sommeil et

(1) De Sade, Mémoires, tome II, p. 50.

(2) Petrarcha, hortatoria Op., p. 596 : « Testis ego sibi sum semper eum hoc quod tandem peperit sub precordiis habuisse, sed tempus idoneum expectabat. » Voir aussi Rer. famil., Epist. XIII, 6.

lui donner la conscience de son malheur. Un jour il se leva dans la réunion du conseil, et dit aux membres qui le composaient : « Vous n'êtes pas de « bons citoyens, vous qui dépensez le sang du pau- « vre peuple sans vouloir le secourir ; » puis, entrant dans les détails, il exhorta les conseillers, chacun selon son rang, à veiller au bon ordre de la patrie. Quand Cola eut fini sa brillante allocution, un membre de la famille des Normanni et parent des Colonna, Andreozzo, administrateur de tous les revenus de la ville, se leva et lui donna un soufflet ; en même temps un scribe du sénat, nommé Fortifiocca, accompagna d'un geste insultant cet acte brutal (1).

Dégoûté des manifestations publiques dans le conseil, Rienzo chercha désormais beaucoup plus à agir sur le peuple. On ne connaissait pas au moyen âge les placards affichés dans les rues : d'ailleurs, il y avait toujours bien peu d'individus de la basse classe sachant lire et écrire. Lors donc que l'on voulait frapper l'imagination du peuple, on représentait sur un édifice quelconque, sous la forme d'une image historique ou allégorique, l'objet destiné à saisir les esprits. L'histoire florentine parle souvent de semblables images, et aujourd'hui encore il existe des restes de peintures d'élèves de Giotto sur le Palazzo del Bargello, ancienne demeure du podestat à Florence (2). De même Cola fit pein-

(1) Vita, I, 2 : Feceli la coda.

(2) Par exemple, en 1344. Giovanni Villani, XIII, 33. « E fe- « cionlo (il duca d'Atenė) per suo dispetto e onta dipignere, nel « palagio del podestà, a lato alla torre, a memoria e esemplo de' cit- « tadini e forestieri che gli vedessono. »

dre au Capitole une grande mer sur le côté extérieur de l'hôtel de ville tourné vers le marché. Dans le milieu on voyait sombrer un navire sans mâts et sans voiles, sur lequel était agenouillée une veuve en habits de deuil, les cheveux épars, les mains croisées sur la poitrine et implorant miséricorde. Au-dessous on lisait : *Voici Rome*. Autour du vaisseau principal, quatre autre vaisseaux étaient déjà enfoncés dans la mer, et sur chaque navire on voyait des femmes à genoux avec les inscriptions suivantes : *Babylone*, *Troie*, *Carthage*, *Jérusalem;* puis on lisait : « L'iniquité a précipité ces villes dans leur ruine. » Du milieu des quatre femmes sortait cette sentence. « O Rome, « tu étais élevée au-dessus de toute domination, « maintenant nous attendons ici ta chute. » Sur le côté gauche du navire apparaissaient deux petites îles, sur l'une desquelles une femme représentant l'Italie était assise tristement et disait : « Tu avais « arraché à chaque pays son empire, moi seule tu « m'avais prise pour sœur. » Sur l'autre île étaient la Force, la Prudence et la Justice, la Tempérance, figurées par quatre femmes, les coudes posés sur leurs genoux et le visage mélancoliquement appuyé sur leurs mains; elles disaient : « Tu étais accompagnée « de toutes les vertus, et, maintenant abandonnée, « tu flottes au milieu des mers. » Sur le côté droit du vaisseau était une troisième île, où l'on voyait une femme en vêtements blancs, les mains levées vers le ciel. C'était un symbole de la foi chrétienne; elle disait : « O Père souverain, mon guide et mon « seigneur! si Rome succombe, où trouverai-je un

appui? » Dans la partie supérieure du tableau, à droite, se tenaient sur quatre rangs différentes bêtes ailées (1); elles avaient des trompes à la bouche et soufflaient, comme étant les vents qui soulevaient la tempête et poussaient le navire à sa perte. Le premier rang était formé de lions, de loups et d'ours, avec cette inscription : « Voilà les puissants « barons et les gouverneurs criminels. » Au deuxième se trouvaient des chiens, des porcs et des boucs, au-dessous desquels on lisait : « Mauvais conseillers « attachés aux nobles. » Le troisième se composait de moutons, de dragons et de renards, désignant les mauvais magistrats, juges et notaires. Enfin dans le quatrième rang se pressaient des lièvres, des chats, des chèvres et des singes, et il était dit : « Ce « sont là les brigands, les meurtriers, les adultères « et les voleurs parmi le peuple. » Tout au haut l'on voyait le ciel avec la majesté divine telle qu'elle est figurée au dernier jugement; deux épées sortaient des deux côtés de sa bouche comme dans l'Apocalypse, et à ses côtés se tenaient Pierre et Paul dans une attitude suppliante. Ce tableau si plein de sens excita l'étonnement et l'admiration de la foule (2).

Après avoir peint le malheur du temps présent

(1) On lit dans Muratori, dans les éditions de Bracciano et les manuscrits de la bibliothèque Chigi : *animali co'le scielle* : mais nous ne voyons pas ce que des bêtes *sellées* voudraient dire ici. Dans l'Apocalypse, que Rienzo imite évidemment, il est question de bêtes *ailées*, et Zefirino del Ré nous semble avoir eu raison de corriger le texte par les mots suivants : *co'le scie ale*.

(2) Vita di Cola di Rienzo, 1, 2.

et les causes de ce malheur, Cola voulut une autre fois représenter à ses concitoyens l'ancienne splendeur de leur patrie. L'église de Latran renfermait alors la fameuse table de bronze conservée aujourd'hui au musée Capitolin. Sur cette table est gravée la loi Régia, en vertu de laquelle le sénat romain remit l'empire à Vespasien. Personne ne comprenait le sens de l'inscription, et Boniface VIII, en restaurant l'église, s'était servi de la table dont nous parlons pour orner un autel, de sorte que les lettres en étaient cachées. Rienzo la fit enlever de cet endroit et attacher solidement à la muraille derrière le chœur. Là il fit peindre, en même temps, la remise du pouvoir suprême à l'empereur par le sénat; puis, ayant fait élever un riche échafaud au milieu de l'église, il invita les nobles et les plébéiens à venir y entendre un discours. Une foule de peuple y accourut : les chefs mêmes de la famille des Colonna, Stéfano et son fils Gianni, s'y rendirent, ainsi que beaucoup de magistrats et d'officiers publics. Cola parut dans un habillement fantastique, avec une longue tunique allemande de drap blanc, portant sur la tête une barrette de même couleur, dont le fond était orné de couronnes brodées d'or; celle du milieu était traversée par un petit glaive d'argent. Il monta ainsi à la tribune, et prononça un admirable discours, dans lequel il montra *Rome couchée à terre, et ne pouvant pas même voir sa chute, parce que ses deux yeux, le pape et l'empereur, lui ont été arrachés par la méchanceté de ses citoyens.* Rappelant ensuite l'ancienne splendeur du sénat, qui, le premier, investit l'empire de sa

puissance, il fit lire l'inscription, la traduisit et l'expliqua à sa manière. Il dit comment l'empereur Vespasien avait acquis par là le pouvoir de faire des lois et des alliances, d'étendre ou de rétrécir *le jardin de Rome* (1), c'est-à-dire l'Italie, de conférer la dignité de roi et de duc et de la retirer, de changer et détourner le cours des fleuves. « La majesté du « peuple romain était si grande, s'écria-t-il en ter- « minant, qu'elle communiquait à l'empereur sa « puissance; maintenant, nous avons perdu tout « cela. Romains, vous ne savez pas garder la paix « entre vous, vos champs restent incultes; le jubilé « approche, et vous n'avez ni blé ni subsistances « pour les pèlerins qui vont venir à la ville. Pressés « par la faim, ils prendront des pierres, et les pier- « res mêmes ne suffiront pas pour une si grande mul- « titude. Je vous en supplie, gardez la paix. Beau- « coup de gens, je le sais, tournent en dérision ce « que je fais et ce que je dis : mais pourquoi? par « envie. Grâce à Dieu, trois choses rongent ces « calomniateurs : la jalousie, la débauche et la fu- « reur du jeu. » Il descendit de la tribune au milieu des applaudissements de l'assemblée.

Les barons de Rome n'arrêtèrent point Rienzo dans les commencements de son entreprise, qu'ils

(1) Vita, etc., I, 3. Rienzo a entendu ici *pomerium* dans le sens de POMARIUM, et le passage suivant : « Utique ei fines pomerii proferre, « promovere cum ex republica censebit esse liceat, » a été traduit par lui en ces termes : *accresciere lo jardino de Roma, cioene Italia*. Il répète plusieurs fois ailleurs son interprétation, qui lui a peut-être été suggérée par ce vers de Dante :

« Che il giardin dell' imperio sia deserto. »

Purgator., VI, 105.

méprisaient comme insensée. Plusieurs même s'en amusant, tels que Gianni Colonna, l'invitaient à leur table, et lui faisaient prononcer des discours sur l'état de la ville et sur un bon gouvernement. Un jour, venant à parler de sa personne dans une de ces allocutions, il dit sans voiler sa pensée : « Je « deviendrai un grand seigneur ou un empereur ; « alors je poursuivrai tous les barons : les uns seront « pendus, les autres décapités ; » puis il continua, au grand divertissement de la compagnie, en disant à chacun sa sentence. Ainsi, semblable à Brutus l'ancien, il cachait sous l'apparence de la folie ses projets et ses travaux pour la délivrance du peuple (1). Pendant ce temps il ne discontinuait pas de s'adresser par des peintures à la foule, dont il fixait de plus en plus distinctement sur lui-même les pensées et les espérances. Non loin de sa maison était l'église de Santo-Angiolo in Pescheria, bâtie dans l'ancien portique d'Octavie. Il fit faire une immense fresque sur le mur extérieur de cette église. A l'angle gauche il y avait un grand feu dont la flamme et la fumée montaient jusqu'au ciel, et où brûlaient, les uns vivants, les autres morts, des rois et des gens du peuple. On y voyait aussi une vieille femme toute noircie de deux côtés par la chaleur ; un seul côté de son corps était intact. Dans l'angle opposé se trouvait une église d'où sortait un ange vêtu de blanc : il tenait en sa main droite une épée nue, et avec la main gauche il saisissait la vieille femme pour la tirer du danger. Au haut du clocher se tenaient saint Pierre et saint Paul ; ils disaient :

(1) Vita, I, 4; Petrarcha, Hortatoria, p. 596.

« Ange, ange, secours celle qui nous a donné l'hos-
« pitalité. » Dans la partie supérieure, figurant le ciel, on voyait une belle colombe blanche; elle tenait dans son bec une couronne de myrte, et la présentait à un petit oiseau, qui, après avoir chassé dans le feu des faucons et des oiseaux de proie, plaçait la couronne sur la tête de la vieille femme. On lisait au-dessous l'inscription suivante :
« Je vois le temps de la grande justice, et toi at-
« tends-le. » Le peuple, accourant devant l'église, considérait cette image; les uns s'en moquaient, les autres disaient : « Pour améliorer la situation de
« Rome, il faut autre chose que des peintures; » d'autres disaient au contraire : « Ceci est une
« grande chose et de haute importance. » Le courage du peuple croissait de plus en plus sous le souffle de cette excitation; Cola gagnait par là, comme par sa défense des opprimés, l'affection générale; et déjà les barons commençaient à avoir des soupçons sur ses projets (1).

Pendant le carême, il y a chaque jour à Rome, dans une église particulière, de pieuses solennités appelées stations, auxquelles assistaient autrefois les papes, et où l'on voit encore aujourd'hui une grande foule. Le jeudi qui suit le mercredi des cendres, ces prières se font dans l'église de San Giorgio in Velabro, située près du grand cloaque, et nommée en conséquence San-Giorgio della Chiavica. Ce jour-là, 15 février 1347, Cola fit afficher sur les murs de l'église un avis portant ces mots : « Dans
« peu de temps les Romains reviendront à leur

(1) Vita, 1, 4.

« ancienne et excellente constitution. » Il s'aboucha aussi avec des gens considérables parmi le peuple, et les réunit dans un lieu écarté de l'Aventin, sur cette colline qui déjà, dans l'antiquité, avait été le siége de la liberté populaire. On se consulta sur les moyens de rétablir le bon ordre, et Cola fut invité à parler. Il s'étendit longuement sur le malheur actuel, sur l'esclavage et les dangers de la ville, comparés avec son ancienne domination universelle; et il était si ému en parlant qu'il versait des larmes, et ses auditeurs pleuraient avec lui. Il termina en exhortant à maintenir la paix et la justice, et en montrant qu'il n'y avait encore aucun sujet de désespérer, puisque les revenus de la ville montaient à trois cent mille florins d'or, et que le pape n'était pas content de tout ce qui se passait à Rome, où beaucoup de citoyens s'attaquaient également aux biens de l'Église. Il rendit par là le courage aux membres de l'assemblée, qui se jurèrent solennellement les uns aux autres d'introduire un meilleur gouvernement. On dressa un acte de cette réunion et de ces promesses.

Cependant les désordres continuaient dans Rome. Le meurtre et le pillage étaient à l'ordre du jour; les cultivateurs étaient dévalisés devant les portes de la ville; les pèlerins qui se rendaient aux saints lieux étaient la proie des voleurs; on faisait violence aux femmes et aux jeunes filles, et quiconque ne pouvait se défendre lui-même, ou n'était pas protégé par ses amis et ses parents, devait supporter patiemment tous ces excès. Les sénateurs Pietro di Agapito Colonna et Roberto Orsini étaient sans

autorité, et les deux partis qu'ils représentaient se tenant l'un l'autre en équilibre, le pouvoir supérieur lui-même ne pouvait rien pour l'ordre. Vers la fin d'avril, le vieux Stefano Colonna était allé à Corneto, avec la milice urbaine, chercher du blé dans cet endroit, qui, au moyen âge, était le grenier de Rome. Or, il y avait alors disette dans la ville, et par suite un grand mécontentement dans le peuple (1). Cola, qui, sur ces entrefaites, avait gagné à ses plans plusieurs ecclésiastiques, et même le vicaire du pape, Raimondo, évêque d'Orvieto, profita de l'absence du puissant baron. La veille de la Pentecôte (cette fête tomba le 20 mai 1347), il fit inviter, à son de trompe, tous les citoyens à se rendre le lendemain sans armes au Capitole. On crut qu'il allait faire un de ses discours ordinaires, et personne ne conçut de soupçon.

Quant à Rienzo lui-même, pour attirer la protection divine sur son entreprise, il entendit depuis minuit, dans l'église de Santo-Angiolo in Pescheria, plusieurs messes du Saint-Esprit, comme l'Église catholique en célèbre ce jour-là et dans toutes les circonstances importantes; puis, vers dix heures, il sortit de l'église accompagné de vingt-cinq conjurés. Il avait le corps entier cuirassé, à l'exception de la tête. Trois des conjurés portaient devant lui chacun une bannière. La première, brodée d'or sur fond rouge, montrait Rome assise sur deux lions et tenant dans ses mains la boule du monde et une palme; on l'appelait le drapeau de la liberté, et elle était

(1) Istorie Pistolesi, p. 519; Muratori, Script., XI.

tenue par Cola Quallato, surnommé le bon discoureur. Sur la deuxième bannière, de couleur blanche, et portée par le notaire Stefanello Magnacuccia, on voyait saint Paul avec l'épée et la couronne de la justice; la troisième représentait saint Pierre tenant les clefs de l'union et de la paix. Une quatrième bannière, celle de saint George était trop vieille et trop déchirée pour être attachée à une hampe comme les autres; en conséquence, on la portait dans une boîte. Le vicaire du pape marchait à côté de Cola, et cent cavaliers étaient tout prêts à le défendre en cas de besoin. Beaucoup de monde se joignit au cortége chemin faisant, et l'on arriva ainsi au Capitole, où il y avait déjà une multitude de peuple. Rienzo tint là, de nouveau, un magnifique discours sur le malheur et la servitude du peuple romain; il dit comment il était résolu, par amour du pape et pour le salut du peuple entier, à dévouer sa personne à toute espèce de périls. Une immense acclamation lui répondit de sein de l'assemblée : alors il fit lire sur-le-champ, par Conte di Cecco Mancino, les articles de la nouvelle constitution.

Or, voici les principaux d'entre ces articles : Tout meurtrier, sans exception, est puni de mort; les procès doivent être terminés au plus tard en quinze jours, et le faux plaignant subit la peine qui eût frappé l'accusé; dorénavant nulle maison à Rome ne peut être démolie, mais lorsqu'elle est hors d'état de servir, elle tombe dans le domaine de la ville; dans chaque quartier, cent hommes à pied et vingt-cinq à cheval sont entretenus aux frais de l'État; lorsque l'un d'eux succombe au service de la chose

publique, ses héritiers reçoivent cent livres s'il était fantassin ; cent florins, s'il était cavalier; la ville soutient aussi les veuves, les orphelins et les couvents, et pour obvier au défaut de subsistances, un magasin de blé sera établi dans chaque quartier. Les revenus provenant des impôts sur les feux, sur le sel, les ports, les ponts et les carrières doivent être réellement appliqués aux besoins de la ville. A l'égard de la noblesse, en particulier, il était arrêté que les forteresses, les ponts et les portes appartenant à la ville, seraient gardés non plus par les barons, mais par un commandant au choix du peuple; qu'aucun baron, en général, n'occuperait de lieu fort, et que tous les endroits fortifiés, sur le territoire de Rome, recevraient d'elle leurs autorités supérieures. En outre, l'obligation était imposée aux barons de veiller à la sûreté des routes, de n'accueillir aucun voleur ni malfaiteur, et de ne pas empêcher les convois d'arriver à la ville, sous peine d'une amende de mille marcs d'argent. Enfin, un vaisseau devait être entretenu dans les eaux et sur les côtes du territoire romain, pour la protection des marchands. — Ces diverses lois, du reste, montrent que la révolution qui nous occupe provenait moins, chez le peuple, du désir d'une plus grande puissance, que du besoin de trouver le repos et la sécurité (1).

Le peuple approuva tout. Les sénateurs furent chassés du Capitole, et l'on conféra à Rienzo le droit de vie et de mort, comme aussi le droit de par-

(1) Vita di Cola di Rienzo, I, 5, 6. Le texte de Muratori est le seul qui soit complet dans cette partie de l'ouvrage.

donner, de destituer ou d'avancer les officiers publics, en un mot, un pouvoir purement dictatorial (*mero e libero imperio*), pour affermir et maintenir la nouvelle constitution dans la ville et dans toute l'étendue de son territoire. Il reçut alors probablement le titre de recteur. Ce ne fut que quelques jours après qu'il demanda lui-même le titre de tribun et de libérateur du peuple; car il voulait montrer, en suivant les traces de l'ancien tribunat, qu'il se consacrerait tout entier à la défense du peuple, dont il était sorti. En même temps cette dignité devait être considérée comme extraordinaire et tout à fait indépendante des relations antérieures avec le sénat (1). Tout se passa avec une union merveilleuse. Cette union fut déclarée une opération immédiate du Saint-Esprit, dont le tribun se disait l'instrument, et à la fête duquel avait commencé le nouvel ordre de choses. Puis, dans l'assemblée où venait d'avoir lieu la nomination au tribunat, une colombe étant apparue tout d'un coup dans les airs et ayant plané quelque temps au-dessus du peuple, on salua cette apparition comme un signe manifeste

(1) Vita, etc., 1, 6, édition de Muratori : « Idem (romanus) populus absolutam et liberam potestatem et auctoritatem reformandi « et conservandi statum pacificum dicte urbis et totius romane pro- « vincie ac liberum prorsus arbitrium totaliter commisit et conces- « sit. » Dans l'ouvrage de Gaye intitulé : *Carteggio inedito d'artisti*, Firenze, 1839, 1, p. 55, et dans Vendettini, *Serie cronologica dei senatori di Roma*, p. 37, on lit la formule suivante : « Nos Nicolaus, « severus et clemens libertatis et justitie tribunus, et sacre romane « reipublice liberator illustris, decreto et auctoritate qua fungimur. » Au contraire, dans les cas où les buoni uomini et les caporioni agissent à la place des sénateurs, il est dit : « decreto et auctori- « tate sacri senatus. »

de l'approbation divine. A partir de ce jour, Rienzo s'intitula : *Nicolas, par l'assistance de notre très-miséricordieux Seigneur Jésus-Christ, tribun de la liberté, de la paix et de la justice, et illustre libérateur de la république romaine.* »

Par le mot *Sévère*, Cola voulait aussi faire allusion au patricien Sévérinus Boethius, le dernier Romain qui ne fût pas indigne de l'antiquité, et que notre tribun admirait au point d'imiter ses prétendues armes et de s'en servir dans son sceau. Au milieu de ce sceau, sur un fond bleu d'azur, on voyait un soleil d'or, d'où sortaient sept rayons, à l'extrémité de chacun desquels était une étoile d'argent. Peu de temps avant le milieu du dix-septième siècle, on voyait encore ces armoiries peintes sur la muraille extérieure du Capitole tournée vers le Forum ; mais elles disparurent dans une restauration de cet édifice (1).

Les ordonnances et les lettres de Rienzo étaient signées de la manière suivante : « Donné « au Capitole, où nous vivons avec un sens « droit, sous le règne de la justice » ; ou encore :

(1) La principale source à consulter sur les armoiries de Cola est Amideno, *delle Famiglie romane.* L'autographe d'Amayden, Flamand qui écrivait vers 1646, se trouve mscrpt. biblioth. casanatens. roman. n° 283, fol. 107. On y lit : *Alzò per arme uno scudo col campo azzurro in mezzo il sole dorato, con sette stelle d'argento intorno. Quest' arme fece pingere nel muro di Campidoglio, verso campo Vaccino, e se ne vedeva vestigio prima che quello ultimamente fosse ristorato.* Cola lui-même dit : *In campo aureo*, qu'il faut peut-être corriger par *azurreo*. La *Vita*, etc., I, 13, est d'accord avec la description d'Amayden. Malheureusement le sceau du tribun ne s'est conservé sur aucun document.

« Après que la justice est redescendue du ciel (1). »

Le vicaire du pape, Raimond d'Orvieto, dont nous avons déjà parlé, fut donné pour collègue à Cola, sur la demande de celui-ci, et Cola, en toutes circonstances, le présentait comme participant à ses actes, afin de se procurer une plus haute autorité et l'appui du parti pontifical. L'un et l'autre avaient pris leur demeure au Capitole; mais le peuple voyait dans Cola le seul dépositaire du pouvoir suprême, et quoiqu'au 1er août, Raimondo se nomme encore son collègue, toutes les expéditions d'affaires, soit intérieures, soit extérieures, se faisaient dès l'origine au nom seul de Rienzo (2).

La durée du pouvoir du tribun n'avait pas d'abord été déterminée, et lorsqu'il proposa lui-même d'élire, tous les trois mois, un autre citoyen à sa place, l'assemblée entière le pria instamment de garder ses pouvoirs; on nomma seulement, sur sa demande, un syndicat auquel il devait rendre compte

(1) « Auctore clementissimo dno. nro. Jesu Christo Nicholaus, « severus et clemens libertatis justitieque tribunus, et sacre reipu« blice liberator illustris. » Dans la lettre adressée à la ville de Viterbe, sous la date du 2 mai, on ne lit que ce commencement et la simple subscription suivante : « Datum in Capitolio » (manuscrit de Turin, fol. 166; Hobhouse, Historical illustr., p. 520-529). Au contraire, la lettre envoyée à Florence et citée par Gaye contient ces mots : « Datum in Capitolio urbis septimo mensis, iunii ubi de celo « remissa justitia recto corde vigemus. » Dans la lettre de la même date à la ville de Pérouse, on lit : « Ubi regnante justitia recto corde « vigemus » (mscr. de Pelzel, p. 1).

(2) Pour les affaires extérieures, on en a la preuve dans les lettres adressées aux villes de Viterbe, de Florence, de Pérouse, et indiquées dans la note précédente. Quant aux affaires intérieures, on peut voir la confirmation des statuts des tisseurs de laine, à la date du 27 juin, dans Vendettini, p. 37.

de sa gestion. Cola, du reste, était avide de prérogatives. Les sénateurs de la ville faisaient battre une monnaie sur laquelle on imprimait leurs armes, sinon leur nom, comme celui des rois de Naples, quand ceux-ci remplissaient cette charge. Or, le tribun, voulant jouir du même droit, écrivit, dès le 7 juin, aux Florentins de lui envoyer d'habiles ouvriers et de bons instruments, et, à la date du 21 août, le pape se plaint que Rienzo ait déjà fait battre une monnaie nouvelle (1). Il existe deux différentes monnaies de Rienzo. Le métal est la mauvaise composition d'argent et d'étain qui se voit encore à Florence, et que l'on appelle en Italie *argento nero* ou *argento di mistura*. Ces deux monnaies font partie de celles appelées *denarii provenienses* ou *provisini senatus*, c'est-à-dire les monnaies frappées à Rome sur le modèle des deniers de Provins, à cause du grand commerce fait avec cette dernière ville. On imitait tout à fait ou à peu près les emblèmes qui se trouvaient sur ces deniers, et l'on changeait seulement les inscriptions, comme cela se pratiquait, dans d'autres lieux, pour les gros de Tours, les florins de Florence, les ducats de Venise, etc. Enfin, on commença bientôt à dater « de la délivrance de la « République, » comme on avait daté précédemment « du rétablissement du sénat (2). »

Il s'agissait avant tout de défendre la souveraineté

(1) La lettre aux Florentins se trouve dans Gaye, ouvrage cité, p. 56.

(2) *Liberate rei publice anno primo.* Les premières lettres portant l'indication de cette ère sont celle adressée au pape en date du 7 juillet 1347 (Hocsem., p. 505), et celle du 9 juillet à la ville de Mantoue.

populaire contre ses plus proches ennemis, les barons. La division qui régnait entre eux et leur surprise complète firent réussir cette tâche au delà de toute attente. Les uns, qui se trouvaient à Rome, s'étaient enfuis, dans la première terreur, ou n'avaient opposé aucune résistance. Stefano Colonna était accouru en toute hâte à la ville, à la nouvelle des événements, et on l'avait entendu, sur la place San-Marcello, dans les environs de son palais, se prononcer hautement contre la nouvelle constitution. Le jour suivant, Cola lui envoya l'ordre écrit de quitter Rome. Stefano prit cet ordre avec un dédain superbe, le déchira, et dit : « Si ce fou me « pousse encore un peu, je le ferai jeter par les « fenêtres du Capitole. » Dès que ces paroles eurent été rapportées à Rienzo, il fit sonner le beffroi, et tout le peuple accourut en armes. Colonna, voyant bien qu'il n'était plus en sûreté dans la ville, s'enfuit, accompagné d'un seul serviteur, à Palestrina, où étaient ses fils et ses petits-neveux. Le tribun appliqua ses lois avec rigueur : tous les barons furent obligés de sortir de Rome pour retourner dans leurs possessions à la campagne, et en même temps de rendre les ponts et les abords de la ville qu'ils occupaient. De plus, dans le changement qui venait de s'opérer, c'était surtout le bas peuple qui avait agi, *popolo minuto,* comme Villani le dit expressément. En conséquence, les états supérieurs de la ville, les juges, les notaires et les marchands les plus considérables durent prêter serment d'obéissance et de fidélité à l'ordre établi.

Les barons n'avaient obéi qu'extérieurement.

Ils cherchèrent donc à se liguer entre eux pour renverser la nouvelle puissance qui les menaçait tous; mais leurs anciennes inimitiés empêchèrent toute union, et Rienzo, encouragé par ce désaccord, les cita devant son tribunal. D'abord parut le jeune Stefano Colonna, en compagnie d'hommes armés, au Capitole, où le tribun siégeait entouré d'une grande multitude de peuple. Rienzo, également armé, alla à sa rencontre, et lui fit jurer sur le corps du Seigneur de ne le pas combattre, non plus que les Romains; d'envoyer des convois à la ville; de maintenir la sécurité sur les routes; de ne protéger aucuns voleurs ni malfaiteurs; de défendre les orphelins et les veuves; de ne pas retenir les propriétés de la ville, et enfin de comparaître armé et désarmé au premier ordre. Les autres Colonna, les Savelli et les Orsini durent faire la même promesse, quoique Cola se fût engagé lui-même précédemment par un serment d'obéissance envers Francesco Savelli. Ils jurèrent tous par crainte du peuple, et offrirent leurs personnes, leurs biens et leurs vassaux pour le service de la ville; le préfet de Vico et les Gaetani refusèrent seuls d'obéir. Tout ceci arriva dans l'espace des deux premières semaines après le changement de la constitution (1).

Plusieurs lieux, forteresses, et autres possessions que les barons avaient enlevées à la ville, aux églises et aux couvents, furent rendus à leurs légitimes propriétaires. La restitution des couvents et la protection légale qui leur fut assurée expliquent la

(1) Vita di Cola di Rienzo, 1, 7, 8.

bienveillance toute particulière du clergé inférieur pour Rienzo, comme aussi la part que cette classe prit aux actes du tribun. Bientôt après, entre le 24 juin et le 7 juillet, vinrent des lois encore plus sévères, dont le but était d'achever de briser l'arrogance de la noblesse, d'environner la puissance du peuple d'un éclat extérieur, et de faire disparaître toute différence entre les barons et le reste des citoyens. Il fut publié à cris de héraut dans la ville, que désormais nul habitant de Rome ne pouvait choisir d'autre seigneur que l'Église romaine et le pape; en outre, qu'il n'était permis à personne de mettre sur son écu, ou sur sa maison, d'autres armes que celles de l'Église, du pape et du peuple romain. Par suite de cet ordre, les armoiries des Colonna, des Orsini, des Savelli et des autres barons furent partout brisées et détruites. La noblesse romaine, comme nous l'avons dit plus haut, fortifiait les abords de ses demeures avec des palissades : le tribun les fit arracher aux frais des propriétaires et apporter sur la place du Capitole, pour les employer comme matériaux à la construction d'un hôtel de ville. De plus, chaque baron qui avait été une fois consul devait payer cent florins d'or pour cette construction : la construction fut, en effet, commencée, mais non pas achevée, et Cola ne mena à fin qu'une chapelle richement ornée pour son usage particulier (1).

(1) Vita, etc., I, 14, 20; Istorie Pistolesi, p. 520; Hocsem., p. 501. « Quod nullus Romanus deinde auderet aliquem nisi solam sanctam Ecclesiam sanctitatemque vestram in Dominum nominare. » — De Sade, tom. II, p. 344, et d'autres après lui ont compris par ce

Les ennemis extérieurs de la puissance du peuple une fois refoulés, il s'agissait d'affermir cette puissance à l'intérieur. Or, de même que la haine contre la tyrannie, contre les guerres, les meurtres, les brigandages et les violences de toutes sortes des barons les avaient renversés, de même le nouveau gouvernement devait s'élever sur les bases de la paix et de la justice; car, disait le tribun, *obéir à la justice est la liberté suprême.* Un tribunal de paix et d'équité fut donc établi au Capitole. Au-dessus de ce tribunal flottait la bannière de saint Paul, avec l'épée nue et la palme de la victoire, et des hommes du peuple d'une droiture reconnue siégeaient en qualité de juges de paix, *pacieri.* Dans une chaleureuse harangue, le tribun avait exhorté ses concitoyens à la réconciliation et à la concorde, et tous avaient promis, en versant des larmes, de renoncer désormais aux querelles intestines et de s'aimer comme des frères. Dix-huit cents inimitiés mortelles furent terminées pacifiquement, et l'on rappela tous ceux qui avaient été bannis depuis l'amnistie de 1340. De plus, afin d'appuyer cette paix sur le fondement d'une moralité générale, le jeu de dés fut défendu et des lois sévères furent portées contre le blasphème. Personne désormais ne devait avoir de concubine; ceux qui avaient injustement répudié leurs femmes devaient les reprendre, et l'adultère entraînait des peines civiles (1).

passage que le tribun avait défendu de donner des titres honorifiques, à peu près comme on abolit les mots *monsieur* et *monseigneur* à l'époque de la révolution française.

(1) L'amnistie se trouve mentionnée dans *Statuta et Novæ reforma-*

Les tromperies dans le commerce furent également punies, et la police du marché aux subsistances, en particulier, fut faite avec rigueur, ce qui acheva de gagner le bas peuple. Il fut décidé qu'à l'avenir tout individu offensé paraîtrait avec son adversaire devant le tribunal de paix. Là ils s'engageaient d'abord, l'un et l'autre, à garder la paix moyennant caution, ensuite le plaignant recevait permission de faire à son agresseur le même tort que lui avait fait celui-ci, et soit qu'il usât ou non de son droit, ils devaient tous deux, à la fin, se donner le baiser de paix. Dans les affaires civiles, la sentence était aussi rendue promptement et équitablement (1).

Pour maintenir le droit et l'ordre contre les personnages plus puissants, Cola employa surtout la milice urbaine, établie dès l'origine du nouveau gouvernement. Les trois cent soixante cavaliers et les treize cents fantassins durent paraître armés à chaque appel de la cloche du Capitole. Appuyé sur cette force imposante, le tribun procéda avec toute la rigueur des lois contre les malfaiteurs. Le vol et le meurtre furent punis de mort sur-le-champ. Dans le plat pays, le baron ou la commune voisine

tiones urbis Romæ (Roma, 1523), lib. III, cap. 164, fol. 27. Les autres ordonnances, mentionnées par Cola lui-même dans une lettre du 15 juillet, ont été reproduites par Hobhouse d'après le mscr. de Turin, fol. 175 : « Nec est in urbe qui ludo uti audeat taxillari, qui « Deum vel sanctos audeat lacessere blasphemia, nec laicus quispiam « qui teneat concubinam, inimicantes omnino gaudent etiam leta « pace, uxores diutius a viris abjecte ad viros redducte sunt, etc. » (Historical Illustrations, etc., London, 1818, p. 530.)

(1) Vita, I, 9, 24.

furent astreints à réparer les brigandages, et de plus à payer l'amende pour leur mauvaise surveillance. Les ecclésiastiques et les nobles avaient jusqu'alors été exempts de la juridiction de la ville : le châtiment des coupables de l'un et l'autre état devait désormais prouver la puissance du tribun. Un moine de Santo-Anastasio, décrié pour ses méfaits, fut pendu; et il ne servit de rien à Martino, de la famille des Gaetani, lequel avait été sénateur en 1340, d'être lié par la parenté avec les maisons les plus considérées de Rome, les Orsini, les Alberteschi, et avec deux cardinaux. Cet homme, en sa qualité de seigneur de Porto, avait pillé un navire napolitain parti de Marseille avec un riche chargement, mais qui, chassé par la tempête, s'était réfugié dans les eaux du Tibre où il avait échoué. Il était encore noté d'infamie dans tous les environs pour d'autres brigandages et d'autres violences (1). Le tribun le fit sortir par ruse de sa maison, où il gisait malade, et on l'amena au Capitole. Là, devant le peuple convoqué par la cloche du beffroi, Rienzo, après avoir prononcé sur lui la sentence de mort à cause de navire pillé, le fit pendre à l'instant. Un membre de la famille des Annibaldeschi éprouva le même sort. Petruccio Frangipani, seigneur de Civita Lavigna, et Luca Savelli furent jetés en prison, et Stefano Colonna et Giordano Orsini de Marino retenus sous bonne garde au Capitole. Pietro di Agapito Colonna, revêtu dans cette même année de la dignité séna-

(1) Historiæ Romanæ Fragmenta, I, 16; Muratori, Antiquit., III, p. 395.

toriale, fut emprisonné, comme un malfaiteur ordinaire; et un brigand fameux, arraché du palais des Colonna, qui avait toujours servi d'asile, fut exécuté. Dans la seigneurie du comte Bertoldo d'Anguillara, aux environs de Capranica, des voleurs avaient enlevé à un muletier sa bête et une charge d'huile : Bertoldo fut obligé de donner à ce muletier trente florins d'or en dédommagement, et d'en verser quatre cents autres, comme amende, dans la caisse de la ville. Cola n'était pas moins sévère à l'égard de ses propres employés. Il donnait publiquement audience aux veuves, aux orphelins et aux pauvres; et un jour, ayant fait droit à leurs plaintes, il condamna à mille livres d'amende deux écrivains publics, gens considérés parmi le peuple, et dont l'un était ce Fortifiocca mentionné plus haut. Souvent il y avait quelque chose de barbare dans sa manière d'appliquer la justice. Ainsi, un de ses messagers en ayant tué un autre, il fit jeter le meurtrier tout vivant dans une fosse profonde, et enterrer par-dessus lui le cadavre de l'homme qu'il avait assassiné. De pareilles mesures répandirent un effroi général. Il commença de régner à Rome et dans les environs une sécurité comme on n'en avait jamais connu auparavant; les brigands et les malfaiteurs s'en fuyaient au delà des frontières, en laissant leur avoir et leurs familles. « Les forêts se « réjouissaient, dit un écrivain de cette époque, « de ne plus recéler de voleurs : les bœufs pou« vaient labourer la terre, les pèlerins recommen« çaient à visiter les lieux saints, et les marchands, « voyageant sans inquiétude, laissaient la nuit, sur

« les routes leurs marchandises, qu'ils retrouvaient « intactes; les tyrans étaient frappés de terreur, et « les braves gens se réjouissaient d'être sortis d'es- « clavage. » Tous les auteurs contemporains s'accordent à louer la sécurité qui régnait alors à Rome et dans les environs (1).

En même temps l'ordre s'établissait dans les revenus de la ville. Non-seulement on n'ajouta pas de nouveaux impôts, mais encore les plus pesants des impôts anciens furent supprimés ou diminués. Par exemple, précédemment pour passer un pont il fallait payer un droit (*pedagium*, *passagium*) à ceux qui s'en étaient attribué la propriété, c'est-à-dire ordinairement aux barons : mais depuis que la garde des ponts avait été livrée au peuple, ce droit était réduit, ou même supprimé tout à fait. Semblable chose eut lieu pour les droits mis sur le vin et le pain, en un mot, sur tous les objets de consommation (2). La ville de Toscanella, depuis sa révolte en 1300, était obligée de payer à Rome, chaque année, mille livres. A la place de cette contribution de guerre, Cola établit que les habitants apporteraient, tous les ans, cent livres de cire dans l'église de la sainte Vierge au Capitole, c'est-à-dire à *Santa-Maria di Araceli* (3). La vieille

(1) Vita, I, 9, 11, 12, 14, 24; Istorie Pistolesi, p. 520; Cronica Sanese, p. 118. — Giov. Villani, XII, 89; Raynald, ann. 1347, § 13.

(2) Petrarcha, Op., p. 1240. « Passagiorum et gabellarum amputa- « tiones, » dit Rienzo lui-même en parlant de son administration. Dans un autre passage cité par Hocsem., p. 504, il dit : « Gabella « etiam nulla nova nec gravitas facta est alia per me civitati alicui « sive loco. »

(3) Hocsem., p. 504.

inimitié entre Rome et Vellétri fut apaisée de la même manière. Les Romains s'étaient arrogé le droit d'instituer à Vellétri le juge supérieur, et, par le moyen des *grascieri*, ou officiers chargés de veiller aux approvisionnements de la ville, ils avaient encore fait d'autres empiétements sur ses droits et ses libertés. Les Vellétrins envoyèrent une ambassade à Rienzo, et celui-ci, moyennant une certaine somme, leur rendit leurs anciennes franchises (1). Les pertes que cette diminution de ressources fit éprouver à la caisse municipale furent richement compensées par une meilleure administration des deux autres branches de revenus, savoir : l'impôt sur le sel et l'impôt sur chaque foyer (*focatico*). Le premier de ces deux impôts était peu productif pour la ville, mais Cola sut bientôt l'élever à la somme annuelle de trente mille florins d'or. Depuis longtemps l'autre impôt était perçu avec beaucoup de négligence, plusieurs localités s'étant déclarées indépendantes de Rome, et d'autres lui ayant échappé en se plaçant sous la protection des seigneurs. Or, désormais on exigea expressément que l'impôt sur le foyer fût payé par tous les vassaux des barons, et de grosses sommes arrivèrent à Rome des environs de la Tuscie méridionale et des provinces Campagna et Maritima, sans que les habitants s'en plaignissent, car cet argent était spécialement employé à solder les troupes dont dépendaient la paix et la sécurité publiques (2).

Rienzo avait également affermi la nouvelle consti-

(1) Alessandro Borgia, Istoria della chiesa e città di Velletri, p. 307.

(2) Vita, 1, 15; Hocsem., p. 502.

tution à l'intérieur. Dans le principe, ses rapports avec le pape, comme chef suprême de l'Église entière et souverain particulier de la ville, n'avaient pas été moins favorables : il était aussi dans de bons termes avec les autres États de l'Italie, et, par l'effet de l'importance universelle de Rome, avec tout le monde chrétien. Dès que la révolution avait été consommée, Rienzo, l'évêque d'Orvieto et le peuple romain avaient envoyé à Clément VI une ambassade collective pour lui exposer le cours des événements, et le prier, en sa qualité de souverain, de confirmer la nouvelle constitution. Le pape se plaignit, il est vrai, que les Romains eussent entrepris un tel changement sans le consulter, lui à qui ils avaient conféré le pouvoir suprême lors de son élévation au trône pontifical. « Il n'avait, disait-il, rien su auparavant de l'oppres- « sion et du malheur qui pesaient sur les citoyens, « et récemment, dès qu'il en avait été informé, il « avait pensé au remède et envoyé le cardinal légat « Bertrand de Deux pour régler le gouvernement « de la ville, soit en personne, soit par l'entremise « de gens intelligents et honnêtes. Toutefois, la « nouvelle constitution ayant été introduite sans « effusion de sang ni violence; la justice et la sé- « curité régnant à Rome et dans les environs; les « droits de l'Église romaine étant, d'ailleurs, re- « connus en toute chose, il se réjouissait dans le « Seigneur de ce qui était accompli, et confiait à « Cola et à l'évêque d'Orvieto l'autorité supérieure « de la ville, avec le titre de recteurs, jusqu'à ce « qu'il en décidât lui-même autrement. »

C'est là le ton sur lequel Clément VI écrivit aux Romains, et les pleins pouvoirs donnés par lui aux deux recteurs sont dans le même sens. Il les exhorte à continuer plus glorieusement encore ce qui a été glorieusement commencé, à éviter toute partialité et à maintenir la fidélité et la paix. (Lettres du 26 et du 27 juin.) L'envoyé du tribun fut congédié avec beaucoup d'honneurs par le pape et par le cardinal Giovanni Colonna, à qui l'on avait également écrit; il rapporta, à titre de cadeau pontifical, une cassette du bois le plus précieux incrustée d'argent et ornée des armes de Clément VI, de celles du peuple romain et de Rienzo (1).

A la cour d'Avignon, outre l'opinion générale, qui était tout entière en sa faveur, le tribun avait encore des amis particuliers, tels que Rainaldo Orsini, archidiacre de Liége et notaire du pape, et d'autres personnages considérables dont les noms ne nous sont pas connus (2). Quant aux autres États de l'Italie, Rome, suivant le plan du tribun, devait de nouveau en être la tête; mais ce qui auparavant se faisait par la force des armes devait désormais s'accomplir par l'équité et l'union pacifique. Dès le

(1) Vita, I, 10.

(2) Voir les lettres à Rainaldo Orsini, dans Hocsem., p. 496. Celui-ci avait lui-même, à Rome, un agent qui l'instruisait des actes de Cola. La lettre insérée dans le mscr. de Turin, fol. 175, et adressée à un ami inconnu, porte la suscription suivante : *Responsio domini Tribuni, transmissa amico suo in Romana curia commoranti.* On lit à la fin de cette lettre : « De hiis omnibus informetis reverendum pa- « trem dominum... de filiis Ursi, domini pape notarium, qui etiam « nobis quam plurimum scripsit. Excusetis nos ei quia si modo non « scribimus, est enim propter festinantiam huius currentis. »

24 mai, il écrivit aux localités environnantes, telles que Viterbe, et leur communiqua ce qui s'était passé à Rome. Elles devaient se réjouir avec eux, et remercier Dieu de ce que la sécurité, la paix et la justice étaient rétablies dans la ville; elles devaient en même temps les aider de leurs secours et de leurs conseils pour maintenir le nouvel état de la chose publique. En conséquence, dans l'espace de trois jours après la réception de cette lettre, elles devaient envoyer deux fondés de pouvoir à une assemblée que le tribun voulait tenir prochainement pour l'avantage des Romains et le salut et les intérêts de la province entière. Il les priait aussi de lui envoyer un jurisconsulte, qu'il recevrait dans son consistoire pour six mois avec la pension accoutumée. Les mêmes choses ou de semblables furent écrites, à la date du 7 juin, aux villes plus éloignées de Todi, Pérouse, Sienne, Florence, Lucques, Mantoue, Pise, ou adressées à des seigneurs, par exemple, aux Gonzague à Mantoue, aux d'Este à Ferrare, aux Lucchino Visconti à Milan, aux membres de la famille royale à Naples. Là où les communes étaient encore en possession de l'autorité, Rienzo s'adressait directement à elles, et requérait simplement les seigneurs de bien accueillir ses lettres et de les répandre, comme il fit à Mantoue avec Guido Gonzaga. Toutes ces villes étaient invitées à envoyer, dans l'octave de la fête de saint Pierre et de saint Paul, deux plénipotentiaires à l'assemblée générale que le tribun se proposait de tenir à Rome pour le salut et la paix de toute l'Italie; en même temps il leur demandait un juris-

consulte pour remplir les fonctions de juge assesseur dans le consistoire. Ces deux mesures une fois accomplies, Cola pouvait facilement se flatter d'avoir fait le pas le plus important vers l'union et la pacification de l'Italie, d'autant mieux que les juges assesseurs auraient formé une espèce de conseil permanent pour l'Italie entière, et que les affaires extraordinaires auraient été décidées dans les grandes assemblées. Au lieu de la fête de saint Pierre et de saint Paul, d'après l'avis, disait-on, d'un homme pieux qui avait eu, à cet égard, une révélation de notre Seigneur Jésus-Christ, le premier août fut postérieurement indiqué pour la réunion. C'était la fête de saint Pierre-ès-liens, et il y avait aussi, ce jour-là, à Rome, indulgence générale (1).

Les envoyés du tribun allaient partout sans armes, munis seulement d'un petit bâton orné de plaques d'argent. Partout ils recevaient un accueil amical, et ils se vantaient qu'avec ce signe de leur mission ils avaient parcouru sans aucun danger les forêts et les routes; que des milliers de personnes s'étaient jetées à leurs genoux, et avaient couvert leur petit bâton de baisers et de larmes de joie à cause de la sécurité rétablie. Ces envoyés avaient aussi l'ordre de ne recevoir de présents nulle part, mais de se contenter de leur solde. Le tribun règle ce point d'une manière expresse dans leurs lettres de créance,

(1) La lettre adressée à Viterbe a été imprimée plusieurs fois dans une ancienne traduction italienne. L'original en latin se trouve dans le mscr. de Turin, fol. 166, où Hobhouse l'a pris pour le reproduire dans son ouvrage déjà cité, p. 520-529. Sauf quelques variétés sans importance, la teneur de toutes ces lettres est la même.

et l'un d'eux, qui s'était laissé faire des cadeaux à Naples fut marqué d'un fer chaud sur la joue (1). Le contenu des circulaires du tribun trouva, dans la plupart des lieux, un bon accueil; les villes surtout, qui s'étaient déjà soustraites elles-mêmes à la domination de la noblesse, lui offrirent aide et appui, telles que Rieti, Spolète, Todi, Pérouse, Sienne, Arezzo, Florence, Pistoie. Lucques répondit favorablement, quoique d'une manière embarrassée : elle appelait le tribun *prince* et *son père chéri*. A Milan, Lucchino Visconti lui donna le conseil qu'il suivit lui-même toute sa vie, à savoir de procéder avec prudence à l'assujettissement des barons. D'autres seigneurs de la Lombardie et de la partie septentrionale des États de l'Église, les Ordelassi, les Malatesta, les Pepoli, les Della Scala, les Gonzaga, s'étaient moqués du tribun dans les commencements : mais quand ils virent qu'il réussissait, ils se déterminèrent à lui envoyer des ambassadeurs à Rome. Le doge de Venise lui-même lui fit une bonne réponse (2). Toutefois ce fut à Naples qu'il obtint le plus brillant succès. André, l'époux de la reine Jeanne, y avait été tué, le 18 septembre 1345, non sans la participation, au moins tacite, de cette princesse, qui avait ensuite épousé Louis de Tarente. Louis, roi de Hongrie, préparait alors

(1) Vita, 1, 10, 12. A la fin de la lettre adressée à la ville de Mantoue (Mantova, Archivio segreto, B. 1, il est dit : « Cursorem autem « nostrum exhibitorem presentium jurare coegimus quod a vobis « vel aliis ad quos ipse transmictitur nichil sub specie doni reci- « piat, cum velimus ipsum esse contentum stipendiis sibi per nos- « tram curiam deputatis. »

(2) Vita, 1, 22.

une expédition contre Naples, pour venger sur la reine le meurtre de son frère ; et déjà le comte de Bers, son lieutenant, se trouvait avec une armée à Aquilée, centre du parti hongrois. Jeanne, pendant ce temps, protestait de son innocence. Elle envoya, ainsi que le roi de Hongrie, des ambassadeurs au tribun, pour qu'il leur servît d'arbitre. La renommée de son équité s'était répandue dans l'Italie entière. Souvent de lieux éloignés on lui adressait des appels ; d'importantes affaires étaient portées devant son tribunal, et de malheureux bannis ou fugitifs allaient à lui avec l'entière confiance qu'il les rendrait à leur patrie (1).

L'impression que l'avénement et la conduite du tribun produisirent sur le monde chrétien tout entier fut aussi très-puissante. Cola lui-même se vante que le bruit de la justice de son gouvernement était allé par des pèlerins jusqu'à Jérusalem ; que les juifs et les chrétiens avaient fait, à ce sujet, des réjouissances, et que le sultan, effrayé, avait fortifié ses villes maritimes et ses ports. Selon l'auteur de la Vie de Rienzo, un habitant de Bologne, qui s'était échappé de l'esclavage, avait raconté à Rome cette frayeur du sultan. Quelles que fussent les dispositions de l'Orient, toujours est-il que l'Occident fut vivement ému de l'élévation de Rienzo. D'une part, la magique puissance du nom de Rome, qui, même dans son abaissement, était vénérée, soit comme la mère, soit comme l'ancienne dominatrice du monde, d'autre part, le malheur général de l'époque,

(1) Vita, 1, 21, 22 ; Hocsem., p. 503, 504.

faisait que l'on se tournait vers tout ce qui paraissait promettre aide et salut. Tous les États de l'Italie étaient déchirés par des dissensions intestines ou par des guerres avec leurs voisins; la violence seule dominait momentanément, sans force morale, et même sans force physique. En France, régnait la guerre contre les Anglais; en Allemagne, la maison de Bavière et celle de Luxembourg se disputaient la couronne impériale. Or, un homme qui, comme il le disait lui-même, s'était levé sans intérêt personnel, par pur amour de la paix et de la justice, pour braver tous les dangers, et qui réussissait, miraculeusement en quelque sorte, à pacifier Rome, ce siége de troubles continuels, et à réduire les barons qui avaient résisté aux papes et aux empereurs; un pareil homme, au milieu de telles circonstances, devait apparaître comme un véritable envoyé de Dieu. C'était un de ces moments où la force intérieure d'une grande idée électrise même les méchants et les indifférents, et les jette dans un enthousiasme réel, ne dût-il être que passager. Pétrarque décrit cette situation morale de la manière suivante (1) : « Comme l'Italie entière se leva alors tout à coup! « Quelle terreur du nom romain s'étendit jusque « dans les pays les plus éloignés! J'étais alors en « France, et je sais ce que j'ai vu et entendu; je sais « ce qu'exprimaient les paroles et les visages de ceux « qui sont regardés comme *les plus grands* (2). Au- « jourd'hui que l'aiguillon ne se fait plus sentir, ils

(1) Petrarcha, Apologia contra Galli calumnias, Op., p. 1181.
(2) *Maximi ;* allusion au *pontifex maximus.*

« voudront peut-être le nier, ils le peuvent du moins « très-facilement; mais alors tout était plein d'ef- « froi, tant Rome a encore d'importance! » Cette impression générale, produite par l'élévation de Rienzo, nous fait aussi concevoir comment Pétrarque put la saluer avec une haute inspiration, et en attendre des temps plus heureux pour Rome et pour l'Italie. Les paroles du poëte sont pour nous le plus éclatant témoignage en faveur du tribun. Une autre preuve qu'on ne doit pas voir en celui-ci, comme le veulent beaucoup d'auteurs, le simple jouet d'un entendement troublé ou d'une illusion fantastique, c'est que les Florentins eux-mêmes, ces froids et puissants calculateurs, et d'autres républiques de la Toscane et de l'Ombrie, ainsi que la famille royale de Naples, se prononcèrent en faveur du libérateur de Rome. On a vu de notre temps des poëtes allemands et anglais manifester le même enthousiasme au commencement de la révolution française.

Pétrarque voyait dans l'entreprise de Rienzo le moyen qu'il avait lui-même indiqué précédemment pour sauver Rome et l'Italie, c'est-à-dire le retour à l'esprit de l'antiquité. Rienzo, pensait-il, avait ressuscité une question grande et utile pour le monde entier, une question ensevelie pendant plusieurs siècles, et qui néanmoins était l'unique voie vers l'amélioration de la chose publique et le commencement d'un âge d'or (1). Le grand poëte était

(1) Petrarcha, Epist. sine titulo, 4, p. 792. « Debetis (Romani) « opem tribuno, multa de rep. bene merito, atque illud in primis,

à Avignon, ou aux environs, quand il apprit ce qui venait d'être fait à Rome, et il se sentit pressé de remplir le devoir d'un citoyen romain, sinon en prenant une part active aux événements, du moins en faisant entendre de loin la voix des encouragements et des conseils. « J'aimais alors, c'est « lui-même qui l'a ainsi raconté plus tard, j'aimais « la vertu de cet homme, je louais son dessein, j'ad-« mirais son courage; je désirais le bonheur de l'I-« talie; je voyais d'avance la domination de Rome « et le repos du monde; je ne pouvais cacher la « joie qui germait de tant de racines au fond de « mon cœur, et je croyais prendre ma part de « toute cette gloire en aiguillonnant encore l'ardeur « de Rienzo (1). » Dans une lettre adressée au tribun et au peuple romain, et destinée à être lue en pleine assemblée au Capitole, Pétrarque souhaite d'abord le succès de la nouvelle constitution; puis il continue en ces termes : « La liberté est enfin au « milieu de vous, la liberté, le plus doux et le plus « désirable des biens, comme on le reconnaît sur-« tout par sa perte, et comme vous l'avez éprouvé « vous-mêmes dans une longue suite d'années. C'est « pourquoi jouissez-en aujourd'hui avec allégresse, « mais aussi avec sang-froid, avec modestie et avec « calme, remerciant Dieu, l'auteur de tout don

« quod questionem magnam atque utilem mundo multis sopitam ac « sepultam seculis suscitavit, quæ una ad reformationem status pu-« blici atque ad aurei seculi initium via est. »

(1) « Itaque calamum festinabundus arripui, ut in tanto, tam ce-« lebri libertatis populi consensu, vox mea de longinquo saltem au-« diretur, vel sic romani civis officio fungerer » (Rer. famil., Epist. XIII).

« parfait, de s'être souvenu de la plus sainte des « villes, et de n'avoir pas voulu voir plus longtemps « dans l'esclavage celle à qui il a donné l'empire « du monde entier. Rappelez souvent devant vos « yeux l'image de votre précédente servitude, et la « liberté présente vous deviendra plus chère que la « vie; de sorte que si l'un de ces deux biens doit « vous être enlevé, il ne se trouve parmi vous per- « sonne, ayant encore dans les veines une goutte de « sang romain, qui ne préfère mourir libre plutôt « que de vivre esclave. Que tout ce que vous pen- « sez, tout ce que vous faites, respire seulement « la liberté; dirigez tous vos soins, toutes vos veil- « les, toutes vos actions sur ce point unique, et re- « gardez comme une perte de temps irréparable ou « comme un piége dangereux tout ce qui est en de- « hors de ce but. Chassez loin de vos cœurs l'af- « fection imméritée que vous ressentez peut-être « pour vos tyrans, par suite de votre long com- « merce avec eux; chassez jusqu'au souvenir de « cette indigne affection. L'esclave lui-même ne « flatte son maître qu'un certain temps, l'oiseau « ne joue avec le sien qu'autant qu'il est enfermé « dans la cage. Celui-ci a-t-il franchi ses barreaux, « celui-là est-il délivré de sa chaîne, aussitôt, l'un « et l'autre oublient l'affection dans la fuite (1). »

Après cette mâle allocution, Pétrarque expose comment ceux qui avaient été les maîtres du monde entier étaient tombés sous le joug d'une

(1) Francisci Petrarchæ V. C. ad Nic. Laurentii trib. P. Q. R. de capessenda libertate hortatoria. Op., p. 595-600.

poignée d'étrangers, venus de la vallée de Spolète, ou du Rhin et du Rhône (1). Traînés comme prisonniers dans la ville, ces hommes avaient d'abord usurpé le nom de Romains, puis, plus tard, n'étant pas satisfaits d'être appelés citoyens, ils s'étaient nommés eux-mêmes princes et seigneurs. Ennemis héréditaires du nom romain, ils avaient essayé d'en anéantir l'éclat dans ses ruines, et avaient traité les vrais Romains avec plus de mépris que des bêtes de somme. Mais maintenant ils étaient délivrés de cette honte par le nouveau Brutus, plus grand que l'ancien. Rienzo devait veiller sur la liberté conquise, il devait la défendre sans souci de ses relations ou de ses affections antérieures; considérer comme un ennemi personnel chaque adversaire qu'elle pouvait avoir : semblable en cela à l'ancien Brutus, qui n'avait pas épargné ses propres enfants : toute pitié à l'égard des monstres ennemis de la liberté était inhumaine. Que le tribun persiste dans ce qu'il a entrepris, et il sera plus honoré que tous les fondateurs de l'ancienne Rome, les Romulus, les Brutus et les Camille, sur les traces desquels il doit s'exciter à marcher par la lecture de leurs hauts faits. « Vous, citoyens, dit-il en terminant, vénérez « cet homme comme un envoyé du ciel, comme un « rare présent de Dieu, et sacrifiez votre vie, s'il « le faut, pour le sauver. Lui aussi il pouvait rester « avec vous dans la servitude, ou s'y dérober par « un exil volontaire : l'amour de la patrie, qu'il « aurait eu honte de quitter dans un pareil état,

(1) Allusion aux Colonna et aux Orsini.

« l'a seul retenu; il voulait vivre dans la patrie, il « voulait mourir pour elle. Voyez sur le bord de « quel abîme il s'est placé parce qu'il a eu pitié « de votre sort, aidez-le à ne pas tomber. Éloi- « gnez de vos cœurs toute trace de haine à l'égard « de vos concitoyens. Rivalisez de zèle entre vous, « non pas à qui sera le plus puissant, mais à qui « aura le plus de vertu et de persévérance, le plus « d'amour pour la patrie, le plus de mansuétude « envers le voisin, le plus de haine contre les ty- « rans. Luttez d'émulation avec le tribun, lui dans « un commandement sage et intelligent, vous dans « une scrupuleuse obéissance. »

La lettre du poëte fut reçue à Rome avec une grande joie. Rienzo, enthousiasmé par la louange qui lui était décernée, répondit en son nom et au nom du peuple romain à Pétrarque, *à l'homme d'éminente vertu, au digne poëte couronné du laurier, très-cher concitoyen*, comme il l'appelle. Il dit combien cette lettre lui a été agréable, à lui et à tout le peuple romain, et comme ils se sentent excités à la vertu par les motifs et les exemples tirés des temps antiques. Puis il continue en ces termes (1): « Nous et tous les Romains sommes pénétrés d'af- « fection pour vous, et nous nous sentons obligés à « augmenter votre honneur et votre fortune. Que « n'êtes-vous dans nos murs! car, comme la pierre « précieuse fait l'ornement de l'anneau d'or, de « même votre auguste personne glorifierait la noble « ville dont les habitants ne respirent que pour la

(1) A la date du 28 juillet 1347.

« liberté. Ils n'ont commencé que depuis peu de « temps à en goûter la douceur, mais ils se feront « arracher l'âme du cœur plutôt que de se laisser « rejeter dans le plus dur esclavage (1). »

Toutefois, le poëte voulait accorder un plus haut prix au nouveau héros que Rome venait de voir surgir. Déjà, dans cette première lettre, il l'avait proclamé digne d'un poëme homérique, il avait promis de rappeler pour lui les muses de leur exil, et de consacrer à la mémoire durable de son nom un chant plus pur destiné à retentir à travers les âges. Ce chant est la *canzone* suivante, qui doit être comptée parmi les plus beaux morceaux de Pétrarque :

I.

« Noble esprit, qui gouvernes ce corps où « habite, pendant son pèlerinage, un maître cou- « rageux, plein de force et de sagesse : puisque « tu as pris dans ta main cette verge glorieuse qui « te sert à châtier Rome et à la ramener dans sa « voie antique, je m'adresse à toi. Ailleurs je « n'aperçois nulle part un rayon de la vertu « éclipsée dans le monde, et je ne vois personne « ayant honte de mal faire. Je ne sais ce qu'attend « ni ce que veut l'Italie, qui ne sent point ses « propres blessures, la vieille, et la lâche, et la pa- « resseuse qu'elle est. Dormira-t-elle toujours, et « quelqu'un ne viendra-t-il pas enfin qui l'éveille ? « Mes mains la saisiraient volontiers par les cheveux.

(1) De Sade, tome III, pièces justificatives, xxx.

II.

« Je n'espère pas que jamais elle soulève sa tête du « sein de son indigne sommeil, quelques cris « que l'on pousse, tant je la vois affaissée, tant elle « dort profondément! Mais ce n'est pas sans un « destin spécial qu'elle a été confiée à ton bras, « qui peut fortement la secouer et la soulever, cette « Rome, notre tête. Pose hardiment ta main sur « sa vénérable chevelure, sur ses tresses en désor- « dre, et arrache l'indifférente du milieu de la « boue. Moi qui, jour et nuit, pleure sa misère, « je mets en toi la plus grande part de mon espoir : « si jamais le peuple de Mars doit, pour son propre « honneur, ouvrir les yeux, il me semble que tu « seras témoin de cette grâce.

III.

« Ces vieux murs que le monde craint et aime « encore, et devant lesquels il tremble quand il « se rappelle les temps passés, et qu'il regarde en « arrière ces pierres que foulèrent autrefois ceux « qui ne seront point sans gloire tant que sub- « sistera le monde : tout ce qu'une même ruine « enveloppe, tout cela attend de toi la guéri- « son de ses blessures. Grand Scipion, fidèle Bru- « tus, quelle joie pour vous, si déjà le bruit vous « est arrivé que votre office est remis à de bonnes « mains! Comme le vieux Fabricius se réjouit en « entendant cette nouvelle! il dit : Ma Rome de- « viendra belle encore.

IV.

« Si le ciel s'occupe des douleurs de ce monde,

« les esprits habitants des demeures célestes, dont « les corps sont abandonnés sur la terre, te sup- « plient de mettre fin aux longues discordes civi- « les qui ôtent toute confiance au peuple, et font « fermer à chacun l'escalier de sa propre maison. Ces « maisons, où régnait autrefois tant de piété, sont « devenues, pendant la guerre, des cavernes de vo- « leurs, dont la porte n'est fermée qu'aux gens de « bien, tandis que les mauvais méditent, même « contre les statues de marbre, même contre les « autels, toute sorte de violences. Quelle différence « et dans les temps et dans les actions des hommes! « Et l'on ne donne plus aucun assaut, sans faire « retentir ces cloches qui n'ont été élevées si haut « dans les airs que pour louer Dieu!

V.

« Des femmes éplorées, une foule sans défense « d'enfants en bas âge et de vieillards à qui la vie « est devenue odieuse, des moines noirs, gris et « blancs, toute la multitude des faibles et des ma- « lades crie : Seigneur! Seigneur! viens à notre aide; « et les mendiants effarés te montrent par milliers « leurs plaies, dont aurait pitié Annibal lui-même. « Si la maison de Dieu t'est chère maintenant que « tu la vois tout embrasée, disperse seulement quel- « ques étincelles, et tu arrêteras tout à coup les « flammes des passions perverses, et là-haut on « célébrera ton nom.

VI.

« Les ours, les loups, les lions, les aigles et les « serpents ébranlent souvent la grande colonne de « marbre, et se nuisent entre eux. C'est là de quoi

« gémit la noble dominatrice, qui t'a appelé pour « extirper les mauvaises plantes qui ne peuvent pas « fleurir. Déjà plus de mille ans sont écoulés de- « puis qu'elle est veuve des grands esprits qui l'ont « élevée à son ancien degré de splendeur. Le nou- « veau peuple oublie, dans son orgueil, le respect « qu'il doit à une telle mère. C'est toi qui es son « père et son époux : elle attend tout de toi. L'autre « père, plus haut placé, s'occupe d'autres soins (1).

VII.

« Rarement l'injurieux destin ne traverse pas les « grandes entreprises; il s'accorde mal avec les âmes « généreuses. Mais puisqu'il t'a ouvert le sentier « dans lequel tu es entré, je lui pardonne beaucoup « d'autres offenses, car ici du moins il ne se ressem « ble pas à lui-même. Aussi loin que peut atteindre « la mémoire du monde, on ne voit pas d'homme « à qui le chemin ait été ouvert comme à toi pour « rendre son nom immortel. Tu peux, si je ne m'a- « buse, relever la plus noble monarchie. Quelle « gloire quand on dira de toi : Les autres l'ont proté- « gée dans sa jeunesse et dans sa force; celui-ci l'a « préservée de la mort dans ses vieux jours!

VIII.

« Canzone, tu verras au Capitole un chevalier « honoré de l'Italie entière, parce qu'il pense à « autrui plus qu'à lui-même. Dis-lui : Un homme « qui ne t'a pas encore vu de près, et qui t'aime « sur ta seule renommée, te rappelle que Rome à « chaque instant, de ses sept collines, tourne vers « toi ses yeux mouillés de pleurs. »

(1) Allusion au pape, résidant à Avignon.

CHAPITRE III.

Bases de la puissance de Rienzo. — Vocation par le Saint-Esprit. — Sentiments religieux, vie et mœurs du tribun. — Collation de la dignité de chevalier par les villes en Italie. — Faste de Rienzo. — Guerre contre le préfet. — État de l'art des siéges. — Soumission du préfet. — Renouvellement des droits du peuple romain. — Fête du 1er août. — Rienzo reçoit la dignité de chevalier. — Loi sur les droits du peuple romain. — Citation de l'empereur et des électeurs allemands. — Protestation du vicaire pontifical. — Distribution d'anneaux et de bannières aux ambassadeurs étrangers. — Fête du 15 août à Rome. — Couronnement de Rienzo. — Nouvelles lois. — Soumission des environs de Rome. — Ambassades de Naples. — Guerre contre les Gaetani. — Captivité et élargissement des barons. — Jugements sur la conduite de Rienzo. — Mésintelligence entre le tribun et le pape. — Accusations contre Rienzo. — Sa réponse. — Lettres de Pétrarque. — Poésie pastorale de Pétrarque au sujet du tribun. — Hostilité de la cour pontificale. — Le cardinal Colonna. — Défense de Rienzo au sujet de l'arrestation des barons.

Après ces brillants succès au dedans et au dehors, si l'on veut comprendre l'histoire ultérieure du tribun, il faut avant tout examiner la base, la nature et le principe de sa puissance. Il ne l'avait point acquise en homme d'État par des travaux politiques, ni en homme de guerre par la force, comme beaucoup de souverains des autres principautés de l'Italie; son élévation était plutôt l'effet du moment que d'une entreprise préparée long-

temps à l'avance et fondée solidement. Mais nous allons voir comment, lorsqu'une fois il fut arrivé au pouvoir suprême, il tâcha de s'y affermir.

Peut-être la croyance, alors fort répandue, d'une imminente rénovation du monde par l'Esprit-Saint, ne fut-elle pas sans influence sur la conduite de Rienzo (1). Il développa du moins, plus tard, cette doctrine d'une manière systématique, ainsi que nous aurons occasion de le remarquer. Toujours est-il que, dès l'origine, il se donna comme un envoyé du Saint-Esprit. De là son allusion à la colombe mystique dans le tableau de Santo-Angiolo in Pescheria, et le choix de la Pentecôte pour le commencement de son entreprise; de là les allusions, les désignations et les titres tirés de l'Esprit-Saint, qu'il accumula de plus en plus dans la suite. Il rapportait son heureux début à l'assistance du Saint-Esprit (2); tous les matins il se préparait aux devoirs de sa charge, comme à une œuvre spécialement sainte, par la confession et la communion; dans les circonstances importantes, il croyait recevoir les avis du ciel par des songes ou d'autres signes; il consultait la voix de Dieu, qu'il entendait en lui-même, et il s'appuyait sur les décisions de son oracle intérieur. Cependant Rienzo n'attribuait pas à cette

(1) C'est probablement cette disposition d'esprit que le pape avait en vue quand il écrivait, dès le 12 octobre, au sujet du tribun « Cum multa patrarit, ob quæ hæresis infamia laboret, perpendat « (cardinalis) an eo crimine aspersus sit, vel hæreticis studio in- « hæserit. » (Raynald., ann. 1347, § 16.)

(2) Gaye, p. 396 : « Cum nomine et gratia Sancti-Spiritus, a quo sumpsit honor noster exordium et continuum recipit incrementum. »

voix une réalité objective; elle était pour lui la même chose que le génie de Socrate, et c'était seulement l'entreprise entière qu'il déclarait une œuvre du Saint-Esprit agissant dans le peuple et lui inspirant l'unité (1).

La première réussite, en dépassant toute attente, fortifia cette idée chez Cola lui-même et dans la multitude; et l'on vit alors ce que Machiavel dit de Savonarole: « Beaucoup le regardaient comme un « envoyé de Dieu, sans avoir vu de lui aucune action extraordinaire qui pût produire une pareille « croyance; sa doctrine et l'objet de ses tentatives « suffirent pour faire croire en lui (2). » Tout cela parut si merveilleux à ses ennemis eux-mêmes, qu'ils déclarèrent les succès de Rienzo *une opération magique, perpétrée avec l'assistance d'un méchant esprit relégué dans la croix qui se trouvait sur le sceptre du tribun.* Lorsque, à l'époque de sa chute, on trouva parmi ses meubles un miroir d'acier sur lequel il y avait des figures et des signes inconnus, on s'imagina que c'était là-dedans qu'il retenait le mauvais génie Fiorone (3).

En vertu de cette espèce de caractère sacré que s'attribuait Cola, il fit plusieurs lois sur les matières religieuses, indépendamment des ordonnances

(1) Il parle de pressentiments prophétiques à l'occasion de ses victoires sur le préfet et les Colonna. (Vita, I, 17, 32.) — Petrarcha, Rer. famil., Epist. VII, 7 : « Ubi nunc ille tuus salutaris genius, « ubi, ut usitatius loquar, ille bonorum operum consultor spiritus, « cum quo assidue colloqui putabaris? neque enim aliter talia fieri « posse per hominem videbantur. »

(2) Machiavelli, Discorsi sopra Tito Livio, lib. I, cap. II.

(3) Vita, etc., II, 24.

pour le maintien de la morale, dont nous avons déjà parlé. Il aimait à régler les solennités de l'église, et, par un plébiscite en date du 17 septembre, il fit mettre au nombre des lois civiles l'obligation ecclésiastique de se confesser et de communier au moins une fois l'an, sous peine de perdre un tiers de ses biens, dont une moitié serait versée à la caisse de la paroisse et l'autre moitié à la caisse municipale (1). Aucun notaire ne devait rédiger de testament sans avoir d'abord exactement interrogé le testateur sur l'observation de cette loi, et la réponse devait être consignée dans les registres de la ville. Néanmoins le tribun n'avait pas cette piété profonde et intime que nous voyons dans d'autres personnages, qui, tels que Savonarole, exercèrent une grande influence politique par la vertu d'une vocation tout intérieure, et non par l'effet de leur position extérieure. On voit toujours chez Rienzo la recherche de l'éclat : le signe du véritable envoyé de Dieu, l'humilité, lui manquait entièrement. Au dehors, les œuvres de piété et de justice, et l'approbation qui s'ensuivait de la part du pape, pasteur de la chrétienté et souverain de Rome, devaient servir comme de seconde base au pouvoir du tribun (2). De là les soins et l'importance qu'il attachait à se

(1) Voir dans Hocsemius, p. 499, les règlements de Cola sur la célébration d'une fête de la Vierge, et, p. 500, la loi sur la confession et la communion annuelle.

(2) Chronic. Estens., col. 442 : « .... et inter cætera quæ ipse tribunus fuit locutus, dixit quod omnia quæ ipse habebat seu possidebat, habuerat a Spiritu-Sancto et a summo pontifice.... » (15 august.)

montrer partisan zélé du pape et de l'Église romaine, à mettre en avant le vicaire pontifical pour donner à des actions douteuses une apparence légitime ; de là l'ostentation avec laquelle il maintenait la justice, défendait les opprimés, les veuves, les orphelins, les couvents, les églises, et rétablissait la paix et la sécurité. Nous avons vu quelle impression puissante il produisit par là dans les commencements.

Quant à la question de savoir si, dans l'état général de l'Italie, et de Rome en particulier, à cette époque, il était possible que Rienzo gardât longtemps une position aussi élevée, on peut avec de solides raisons répondre par la négative. Sans doute le tribun avait une âme noble, pleine d'enthousiasme pour la justice et pour sa patrie ; mais il manquait de clarté dans les vues, de fermeté et de décision dans le caractère, et par conséquent de véritable force. De vagues notions de l'antiquité, défigurées encore par les idées romanesques et fantastiques de son temps, remplaçaient chez lui la connaissance des vrais rapports politiques de l'Italie avec Rome : puis l'orgueil et l'ambition détournaient facilement sa bonne mais faible volonté vers la ruse, la jalousie et la tromperie. L'ouvrage qu'il avait entrepris dans un moment d'enthousiasme, au lieu de s'affermir, perdit bientôt ses points d'appui l'un après l'autre, et finit par s'affaisser complétement.

Le 15 juillet, Cola écrivait encore à un de ses amis d'Avignon : « Dieu, pour qui rien n'est caché, « sait bien que ce qui nous a fait accepter un joug « si pesant, ce n'est pas le désir des dignités, des

« emplois, de l'honneur ou de la faveur du monde « (nous avons toujours méprisé ces choses comme « la boue), mais c'est l'amour du bien de la ré- « publique et l'aspiration de notre cœur vers un « ordre sacré. D'ailleurs, ce joug nous a été im- « posé par Dieu lui-même, et non par un homme. « Dieu sait si nous nous sommes procuré cette « charge par des prières; si nous avons distribué « des emplois, des bienfaits et des honneurs à nos « parents; si nous avons amassé des trésors pour « nous-même; si nous nous écartons de la vérité; « si nous leurrons les hommes avec des paroles; si « nous arrachons de l'argent pour nous et pour nos « héritiers; si nous nous délectons aux mets déli- « cats ou à quelque autre plaisir, et si nous som- « mes faux en la moindre chose. Dieu nous est té- « moin de ce que nous avons fait et de ce que « nous faisons encore pour les pauvres, les veuves, « les orphelins et les enfants mineurs; Cola di « Rienzo vivait bien plus tranquille que le tri- « bun (1). » Toutefois, il ne sut pas porter long-temps le bonheur qui avait accompagné ses premières entreprises. Lui qui auparavant s'était distingué par la modération et la simplicité de ses mœurs, donnait maintenant de magnifiques banquets; où l'on servait les mets et les vins les plus recherchés, où des chanteurs célébraient la louange du héros et des comédiens et des bouffons divertissaient les assistants. De toutes les parties de l'Italie des aventuriers se pressaient à sa cour. Quand

(1) Mscr. de Turin, fol. 175; Hobhouse, p. 530.

sa femme sortait, elle se faisait accompagner de pages et de jeunes filles des plus nobles maisons et d'une foule de servantes; plusieurs de ses parents étaient élevés à des places considérables. Un oncle qui tenait une boutique de barbier, et à cause de cela était appelé par le peuple Gianni Barbieri, devint un personnage important: il changea son nom en celui de Gianni Rosso, et on le voyait se promener superbement à cheval avec une suite nombreuse. Le tribun voulut marier sa sœur avec un noble très-distingué. Il recevait assis les barons qui venaient le visiter : ceux-ci, au contraire, devaient se tenir debout, les bras croisés sur la poitrine et la barrette à la main (1). Lorsqu'il sortait du Capitole, c'était avec une pompe telle qu'aucun sénateur des plus grandes familles n'en avait jamais déployé de semblable. Ainsi, par exemple, le jour de Saint-Jean, où les Romains encore aujourd'hui visitent en foule, le matin, l'église de Latran, il s'y rendit vêtu d'un habit blanc et monté sur un cheval de la même couleur. Cent hommes de la milice urbaine du quartier della Regola marchaient devant lui; la bannière était portée au-dessus de sa tête. Une autre fois, il visita l'église de Saint-Pierre avec une magnificence encore plus grande. On avait élargi les rues, en abattant des boutiques et des échafauds; Rome tout entière se précipita pour jouir de ce spectacle. La milice urbaine à cheval, qui précisément avait fait ses préparatifs de guerre contre le préfet, ouvrait le cortége. Venaient ensuite

(1) Vita, I, 20.

tous les employés municipaux, et un citoyen nommé Gianni di Allo avec une coupe d'argent dorée et des présents pour l'offrande, comme les sénateurs avaient coutume d'en porter au tombeau des apôtres. Derrière, on voyait des soldats à cheval et des histrions. Buccio di Giubileo portait une épée nue devant la personne du tribun, et un autre citoyen, Lello Migliaro, puisait de l'argent dans deux sacs et le jetait à la foule, à la manière des papes et des empereurs dans leurs marches solennelles. Cola avait un vêtement de velours moitié blanc et moitié vert; il tenait dans la main droite le petit sceptre des sénateurs, que ceux-ci portent encore dans quelques cérémonies, par exemple, dans celle des juifs au carnaval; le sceptre de Cola était un petit bâton d'acier brillant, dont l'extrémité supérieure se terminait par une pomme d'argent doré sur laquelle il y avait une croix d'or avec une relique de la vraie croix et cette inscription des deux côtés: « Dieu, Saint-« Esprit. » Un autre *popolare*, Cecco di Alesso, tenait au-dessus de la tête de Rienzo une bannière ornée des armes de celui-ci, et au haut du bâton de laquelle on voyait une colombe d'argent portant dans son bec une couronne d'olivier. Des deux côtés marchait la garde du Capitole, composée de cinquante fidèles de Vitorchiano; puis enfin suivaient une foule de citoyens de distinction. Sur l'escalier de l'église, le clergé reçut le cortége avec la croix et l'eau bénite, en chantant le *Veni Creator*, honneurs que l'on n'avait coutume de rendre qu'aux papes et aux empereurs (1).

(1) Vita, I, 13.

Cependant Rienzo aspirait encore à un plus grand éclat. A l'exemple des empereurs, des rois et des princes, les villes libres de l'Italie s'étaient arrogé le droit de conférer la dignité de chevalier aux indigènes et aux étrangers qui avaient particulièrement mérité de la chose publique. On choisissait pour cela un citoyen considérable, qui, au nom de la ville entière et comme son syndic ou représentant, faisait la réception avec le cérémonial accoutumé. Ce qui avait fait naître cet usage dans les villes, c'était sans aucun doute le sentiment de leur propre puissance, le petit nombre des princes indépendants et l'esprit d'opposition qui s'élevait contre eux. Nous en voyons de fréquents exemples à Florence, cette république modèle pour toute l'Italie centrale (1). Rome aussi, en 1327, avait fait donner, par vingt-huit citoyens des plus marquants, le bain de chevalerie dans l'eau de rose, à Stefano Colonna le jeune et à Napoléon Orsini; mais ceux-ci s'en étaient allés à Naples, au grand déplaisir du peuple, se faire ceindre l'épée par le roi (2). En outre, il s'était formé des idées singulièrement fantastiques sur les différentes collations de couronnes qui avaient lieu, chez les Romains, du temps de la république et de l'empire. Nous avons déjà vu ces idées généralement répandues au milieu du treizième siècle, mais nous ne pouvons rechercher ici ni leur origine ni leur développement ultérieur (3). Cola avait éga-

(1) Dino Compagni, Istoria Fiorentina; ed. Manni, p. 86, 91.

(2) Historiæ Romanæ Fragmenta, I, 2; Muratori, Antiquit., III, p. 260.

3) Dans la bibliothèque Laurentine, à Florence, il existe un ma-

lement lu ce que les anciens auteurs disent de couronnes obtenues, dans diverses circonstances, par des citoyens éminents ou décernées par des poëtes à quelques individus. Or, en sa qualité de tribun et de libérateur du peuple, il imagina qu'il devait aussi recevoir le même honneur, et il réunit tous ces hommages de diverse nature sous le nom de *couronnement avec le laurier tribunitien*, en y mêlant de nombreuses interprétations conformes à ses goûts. Le souvenir du couronnement de Pétrarque, et surtout des empereurs allemands, qu'il s'efforçait d'égaler comme chef de la nouvelle constitution romaine, exerça certainement sur lui une grande influence. C'est pourquoi dans une nouvelle lettre, en date du 9 juillet, il écrivit aux villes et aux princes de l'Italie : « que, pour honorer l'auguste cité, chef « de l'Italie et du monde entier, et au nom et avec « la grâce de l'Esprit-Saint, par qui sa dignité avait « commencé et s'était incessamment accrue, il vou« lait se faire élever au rang de chevalier par les « fondés de pouvoir du peuple romain et des autres « villes et contrées de la sainte Italie, le 1er août, « jour déjà indiqué par lui pour une assemblée « générale; qu'il voulait également recevoir le lau« rier du tribunat en l'honneur de la liberté, de la

nuscrit intitulé *Graphia auree urbis R.* de 1254 à 1256. Ce manuscrit renferme les *Récits merveilleux* de Rome et divers détails sur plusieurs sujets de l'antiquité. Au chapitre des *Couronnes des empereurs* (de Coronis imperatorum), lesquelles sont au nombre de dix, on lit le passage suivant : « Quarta est quercea de qua Romulus co« ronabatur. Quia sicut quercus glandes gignit unde homines pri« mum vixerunt, ita imperator omnium hominum curam ac si filio« rum suorum agere debet et ob id pater patrie appellatur. »

« paix et de la justice le 15 du même mois, fête de « l'Assomption de la très-glorieuse Vierge. En consé- « quence, il les priait tous d'envoyer à Rome des dé- « putés et des représentants munis des pouvoirs « nécessaires, afin de renouveler l'ancienne amitié « et de prendre part à des fêtes si solennelles et si « joyeuses (1). »

Dans le même temps la puissance du tribun s'accroissait de plus en plus au dehors. Parmi les barons, les seuls Gaetani et le préfet Giovanni de Vico ne tenaient nul compte de ses ordres. Ce dernier était accusé d'une foule de violences et même du meurtre d'un de ses frères, et il occupait illégalement, entre Vetralla et Toscanella, l'importante forteresse de Rispampani, qui appartenait alors à la chambre municipale. Par sa position près de la ville, et dominant les communications de Rome avec la Toscane, Giovanni de Vico était l'ennemi le plus dangereux. On l'avait déclaré banni et déchu de ses biens et emplois, et la dignité de préfet avait été conférée à Rienzo (2). C'était contre lui désormais que la nouvelle république devait faire la première épreuve sérieuse de ses armes. Dès le commencement de juillet, les Romains se vantaient d'avoir armé pour le combattre cinq cents cavaliers de la milice urbaine, lesquels seraient portés à mille avant la fin du mois, et huit cents mercenaires à cheval devaient se joindre à eux dès le mois d'août. En outre, on

(1) La circulaire de Rienzo se trouve rédigée dans les mêmes termes dans les archives de Florence, de Lucques et de Mantoue. Voir l'ouvrage déjà cité de Gaye, p. 396.

(2) Mscr. de Turin, fol. 175.

envoya à Florence Pandolfuccio di Guido dei Franchi, Matteo dei Beanni, Francesco Baroncelli et Stefanello dei Boezi pour conclure avec cette république, en sa qualité de fille de Rome, une alliance défensive et offensive et lui demander dès à présent cent cavaliers de troupes auxiliaires (1). Les envoyés parlèrent le 2 juillet devant la seigneurie, et les Florentins promirent toute espèce de secours. Bientôt après le tribun fit aussi prier la république de ne pas permettre le passage sur son territoire aux mercenaires que le préfet attendait de la Lombardie, et le nombre des troupes à fournir par Florence fut fixé à deux cents cavaliers. La ville de Sienne, où les députés se trouvèrent également au mois de juillet, envoya pour trois mois cinquante cavaliers, et Pérouse soixante (2).

Le préfet s'était fortifié dans les villes de Vetralla, Viterbe et Vieda; de plus, il recevait différents secours du gouverneur pontifical dans cette contrée (*rector patrimonii B. Petri in Tuscia*). L'armée urbaine, dans laquelle, outre les barons obligés au service, se trouvaient les auxiliaires de Corneto, de Todi, de Pérouse, de Narni, etc., forte en tout de mille hommes à cheval et de six mille fantassins, marcha, à la fin de juin, contre Vetralla, sous la conduite de Cola et de Giordano Orsini. Dès le premier jour,

(1) Voir dans Gaye, p. 395.

Le discours de ces envoyés, d'abord écrit en latin selon toute apparence, et traduit ensuite en italien avec quelques changements, se trouve sous cette forme dans Cronica di Giov. Villani, Firenze, 1823, vol. VIII, p. cxx, et Giov. Villani, XII, p. 89.

(2) Gaye, p. 396; Cronica Sanese, p. 118; Muratori, Scrip., xv.

les habitants, mécontents de la domination du préfet, laissèrent les assiégeants seuls dans la ville, et la garnison se retira dans la forteresse, contre laquelle un siége en règle fut commencé. Les canons d'airain, chargés de boulets de fer, étaient déjà connus, il est vrai, car les Florentins s'en servaient depuis 1326; mais ils ne furent généralement employés qu'après la moitié de ce siècle, et encore ne remplacèrent-ils pas tout de suite l'ancien usage (1). Donc les Romains, ne se servant alors que des machines ordinaires appelées *trabocchi* et *manganelle*, firent, sur le modèle des anciens béliers, une grande machine de bois nommée *asinella*, et attaquèrent

(1) Les deux passages les plus importants et dont on n'a pas tiré parti jusqu'à présent en Allemagne, du moins à notre connaissance, se trouvent dans Gaye, p. 469, extraits des Archives de la république florentine, sous la date du 11 février 1326, et dans un ouvrage de Pétrarque intitulé : *de Remediis utriusque fortunæ*, lib. I, dialogue XCIX. Voici d'abord le passage des Archives de Florence : « Possint domini priores nominare unum vel duos magistros in offitiales « et pro offitialibus ad fatiendum et fieri fatiendum pro ipso com« muni pilas seu palloctas ferreas et canones de mettallo pro ipsis « canonibus et pallotis habendis, et operandis in defensione comu« nis flor. et castrorum et terrarum, quæ pro ipso comuni haben« tur, et in danpnum et prejuditium inimicorum. » Baldelli, dans sa dissertation sur les ouvrages de Pétrarque, prétend que l'écrit dont on va lire un passage a été terminé le 4 octobre 1366. « Habeo « machinas et balistas innumeras. — R. Mirum nisi et glandes æneas, « quæ flammis injectis horrisono tonitru jaciuntur. Non erat satis « de cœlo tonantis ira Dei immortalis, homuncio nisi (o crudelitas « juncta superbiæ) de terra etiam tonuisset, non imitabile fulmen, ut « Maro ait, humana rabies imitata est, et quod e nubibus mitti solet, « *ligneo* quidem sed tartareo mittitur instrumento, quod ab Archimede « inventum quidam putant eo tempore quo Marcellus Syracusas obsi« debat. *Erat hæc pestis nuper rara, ut cum ingenti miraculo cerneretur,* « nunc, ut rerum pessimarum dociles sunt animi, ita communis est « ut unumquodlibet genus armorum. » (Ed. de Bâle, p. 102.)

ainsi la porte de la forteresse. Les assiégés, au moyen de matières inflammables, parvinrent à détruire ces machines; toutefois les assiégeants ne se désistèrent pas de leur entreprise, et ils ravagèrent les environs de Viterbe et de Bieda au point que le dommage fut porté à quarante mille florins d'or. Enfin, Rienzo lui-même étant sur le point de venir rejoindre l'armée de siége avec des renforts, le préfet offrit de se soumettre. Il promettait de jurer fidélité et obéissance au tribun et à la ville, et de rendre la forteresse de Rispampani. En revanche, il demandait que le décret de bannissement fût révoqué, ainsi que toutes les punitions prononcées contre sa personne; qu'on lui rendît les terres et les dignités qui lui avaient été enlevées, et que celles qu'il possédait encore lui fussent assurées par le peuple et le tribun. Les négociations s'ouvrirent, le 16 juillet, sous la conduite d'un moine nommé Fra Acuto d'Assisi qui était en réputation de sainteté, et Cola accepta les offres du préfet, quelque avantageuses qu'elles fussent pour celui-ci. Ce qui l'y détermina surtout, ce fut l'aide prêtée à son ennemi par le lieutenant du pape; « autrement, comme « il le dit lui-même, il n'eût pas fait grâce de la vie « au vieux révolté. » Le préfet se rendit à Rome et prêta serment de soumission sur le corps de notre Seigneur et sur les reliques du chef et de la bannière de saint George. Cependant il resta lui-même en otage au Capitole, jusqu'à l'évacuation de Rispampani, laquelle demanda encore quelque temps; il fut ensuite relâché et conserva, sous la suzeraineté du tribun, la seigneurie de Viterbe. Dès le 22 juil-

let, l'armée romaine rentra triomphalement dans la ville à travers les rues pompeusement ornées et sous des arcs de triomphe. Les vainqueurs, portant à la main des branches d'olivier, montèrent au Capitole, où ils furent reçus par le tribun avec un discours plein de louanges et de félicitations (1).

Ces succès donnèrent à Rienzo le courage de hâter d'un seul coup la réalisation du plan qu'il avait formé de rendre Rome à son ancien éclat et d'en faire le centre d'un nouvel empire. Il soumit à la réunion de juges et de jurisconsultes qu'il avait appelés, comme ses assesseurs, de tous les points de l'Italie, la question de savoir : « si le peuple ro-« main avait le droit de reprendre et d'exercer de « nouveau l'autorité et les priviléges que ses maîtres « tyranniques s'étaient arrogés à eux-mêmes, ou « avaient conférés à d'autres contre sa volonté et à « son détriment. » La réponse fut affirmative. Alors le tribun tint, le 26 juillet, une assemblée où il proclama cette décision, et rétablit le peuple dans tous les droits qu'il avait possédés au temps de sa plus haute puissance, mais qu'il avait laissés passer, n'importe dans quel temps et de quelle manière, à n'importe quelles personnes, déclarant nulles et invalides toutes les ordonnances et résolutions contraires. Le soin de faire connaître cet acte en tous lieux fut confié au tribun. Tous les droits précédemment en vigueur furent mis au néant, et ce qui avait été fait autrefois par Frédéric Ier (quand il voulut renouer la puissance impériale de son temps à

(1) Gaye, p. 397; Vita, I, 16, 17; Chron. Estens., p. 439.

celle de Justinien), fut dépassé dans la même proportion que le peuple de Rome et son tribun étaient inférieurs au grand empereur en force et en énergie. On fut étonné, même à Rome, de cette décision. Quelques-uns crurent qu'elle était dirigée à la fois contre le pape et l'empereur; le plus grand nombre pensa que celui-ci seul avait été en butte. Le véritable sens devait bientôt être compris, car le 1er août approchait.

Ce jour est encore actuellement, dans une partie de l'Italie et à Rome en particulier, non-seulement une fête de l'Église, mais aussi un jour de réjouissance populaire. Voici à quelle occasion. Quand Octave se fut emparé d'Alexandrie le 1er août, et eut ainsi terminé la guerre civile, le sénat fit du 1er août un jour consacré où l'on célébrait des jeux appelés *feriæ Augusti*. Plus tard, pour changer la solennité païenne en chrétienne, au cinquième siècle, dit-on, sur la demande de l'impératrice Eudoxie, la fête des chaînes de saint Pierre fut placée ce jour-là, qui, néanmoins, depuis bientôt dix-neuf siècles, se toujours demeuré une fête populaire. Le nom même s'en est conservé, et les gens de service et les mendiants à Rome ne manquent jamais à cette époque de vous souhaiter bonheur et de vous demander pour boire en disant : *Felicissimo Feragosto* (1). Or, c'était précisément à cause de la nature de ce jour que Cola l'avait choisi.

Les députés arrivèrent en grand nombre a Rome

(1) Muratori, Antiquit., dissert. LIX, tome V, p. 72; Niebuhr, Description de la ville de Rome, III, 2, p. 235.

à la fin du mois de juillet. Vingt-six localités environ envoyèrent leurs représentants, dont le chiffre total s'éleva à deux cents, tous choisis parmi les plus nobles familles et rivalisant entre eux de magnificence. Les Florentins semblent avoir eu quelque défiance au commencement; mais le tribun apaisa leurs soupçons en les assurant qu'il ne voulait s'arroger aucune souveraineté, et qu'il désirait la présence de leurs envoyés uniquement pour renouveler l'ancienne amitié des deux villes (1). Ces envoyés parurent donc, accompagnés de deux cents cavaliers, comme troupes auxiliaires, que le tribun avait demandés, après la défaite du préfet, contre les autres ennemis de sa république. Pérouse envoya aussi dix députés, deux pour chaque porte, ainsi que l'on appelait les différents quartiers de cette ville, avec un cortége de cent hommes auxquels d'autres vinrent se joindre; les Siénois ne manquèrent pas non plus, et en particulier ceux de Todi et de Corneto furent très-nombreux; ces derniers avaient amené soixante hommes à cheval. Le nombre entier des étrangers présents et des chevaliers romains s'élevait à deux mille. Vers trois heures, le jour de la fête, Rienzo se mit en marche vers le Latran; tous les étrangers étaient présents, et, d'après la coutume de l'époque, les envoyés de Pérouse et de Corneto changèrent deux fois leurs riches habits de dessus, qu'ils jetèrent ensuite parmi le peuple. Le cortége était ouvert par la femme du tribun et la mère de celle-ci, accompagnées de deux cents che-

(1) Gaye, p. 397.

valiers et de cinq cents dames nobles; le vicaire du pape marchait auprès du tribun lui-même, qui tenait à la main son petit bâton d'acier en guise de sceptre, et devant lequel on portait l'épée nue, tandis que la bannière de la ville flottait sur sa tête.

Les alentours du Latran présentaient alors un tout autre aspect qu'aujourd'hui, parce que là aussi Sixte V a tout changé en faisant abattre les restes du vieux palais pontifical et bâtir le nouveau à sa place. Ce qui peut donner la plus juste idée de l'ancienne forme, c'est un tableau placé dans la bibliothèque du Vatican, au-dessus de la porte qui conduit à gauche de la grande salle; on trouve aussi des dessins plus petits de ce tableau dans livre de Ciampini et dans d'autres ouvrages (1). Il suffit de remarquer pour notre sujet que le côté septentrional de la nef, tourné vers l'obélisque, formait alors l'entrée principale. Là, d'une fenêtre de la *loggia* que Boniface VIII avait fait élever près de l'église, à l'époque du jubilé en 1300, et qu'il fit peindre par Giotto, la bénédiction pontificale était donnée les jours de grandes fêtes, et les fidèles s'assemblaient sur la place située au-dessous. Le tribun monta, vers le soir, dans cette loge, et invita le peuple à se représenter le lendemain matin. « Cette nuit, dit-il, je vais me faire chevalier : re-« venez demain, et vous entendrez des choses qui « plairont à Dieu dans le ciel et aux hommes sur « la terre. » Le peuple s'étant alors séparé, Cola

(1) Ciampini, de Sacris ædificiis a Constantino magno constructis : Romæ, 1693, in fol., tab. III, V.

entra dans l'église avec sa suite. Après avoir assisté à un office solennel, il se baigna, selon l'usage; car, en recevant cette dignité, le chevalier devait être pur comme l'enfant qui sort du baptême (1). Le tribun se servit, pour son bain, du précieux baptistère que l'on voit encore aujourd'hui dans une chapelle de l'église de Latran, et où, d'après la légende, l'empereur Constantin lui-même fut baptisé par le pape Sylvestre et en même temps guéri de la lèpre. Ensuite il dormit dans l'espace consacré qui forme un octogone au moyen des colonnes antiques de porphyre élevées là par l'ordre de Sixte III. Son lit se brisa pendant la nuit; mais, malgré ce mauvais présage, la cérémonie fut accomplie le lendemain.

Le vicaire pontifical célébra la messe dans la loge de Boniface VIII, devant un nombreux concours de peuple assemblé sur la place, et, pendant le saint sacrifice, Gofredo degli Scotti, remplissant les fonctions de délégué du peuple romain, ceignit l'épée de chevalier à Rienzo ; Niccolo degli Armanni de Pérouse et un des Orsini lui attachèrent les éperons. Ensuite Cola, revêtu du costume entier de l'ordre, se tourna vers le peuple, et fit proclamer la loi suivante par le notaire municipal : Egidio di Angelo.

« A la gloire et en l'honneur du souverain Dieu,
« du Père, du Fils et du Saint-Esprit, des saints
« apôtres Pierre et Paul et de saint Jean-Baptiste,

(1) Voir sur les *Cavalieri bagnati*, l'ouvrage de Francesco Redi, *Bacco in Toscana, colle annotazioni accresciute*. Firenze, 1691, in-4°, p. 143-169, et Muratori, Antiquit., dissert. LIII, tom. IV, p. 678.

« dans le sanctuaire duquel, c'est-à-dire dans le « baptistère du très-saint prince Constantin de glo- « rieuse mémoire, nous avons reçu le bain de che- « valerie; sous la conduite lumineuse de l'Esprit « saint, dont nous sommes le serviteur et le soldat « indigne, et pour la glorification de la sainte « Église romaine, notre mère, et de notre seigneur le « pape, comme aussi pour le bonheur et le pro- « grès de la sainte ville de Rome, de la sainte Italie « et de toute la chrétienté; nous, chevalier du « Saint-Esprit, et, comme tel, vêtu de blanc, Nic- « colo le sévère et le gracieux, libérateur de la « ville, zélateur de l'Italie, ami du genre humain « et tribun auguste; nous, qui voulons et désirons « que le don du Saint-Esprit soit reçu et s'accroisse « dans l'Italie entière, et qui nous proposons, « autant que Dieu nous le permet, d'imiter la « bonté et la générosité des anciens princes ro- « mains, nous faisons savoir : que déjà précédem- « ment, quand nous acceptâmes la dignité du tri- « bunat, le peuple romain, d'après le conseil de « tous les juges, jurisconsultes et fondés de pou- « voir, reconnut qu'il possède encore la même au- « torité, puissance et juridiction sur toute la terre « qui lui appartenaient primitivement et à l'époque « de sa plus grande splendeur, et qu'il a révoqué, « d'une manière formelle, tous les privilèges ac- « cordés contrairement à cette même autorité, « puissance et juridiction. Or, conformément à ces « anciens droits et au pouvoir illimité qui nous a « été conféré par le peuple dans une assemblée gé- « nérale, ainsi que par notre seigneur le pape,

« comme le prouvent ses bulles apostoliques ; et, « afin que nous ne soyons pas ingrats envers la « grâce et le don de l'Esprit saint, ni avare de « cette même grâce et de ce même don à l'égard du « peuple romain et des peuples de l'Italie déjà « mentionnés; afin aussi que les droits et la juri- « diction du peuple romain ne se perdent pas, « nous résolvons, et annonçons, en vertu de la puis- « sance et de la grâce du Saint-Esprit, et dans la « forme où nous pouvons et devons le mieux faire, « que la sainte ville de Rome est la tête du monde « et le fondement de la foi chrétienne, et nous dé « clarons que toutes les villes de l'Italie sont libres, « et nous accordons et avons accordé à ces mêmes « villes une liberté entière, et nous arrêtons que « tous les peuples de la sainte Italie sont libres éga- « lement, et dès aujourd'hui nous faisons citoyens « romains les peuples et les citoyens des villes de « l'Italie, déclarant, annonçant et voulant que dé- « sormais ils jouissent du privilége de la liberté « romaine.

« De plus, en vertu de la même puissance et « grâce de Dieu, du Saint-Esprit et du peuple ro- « main, nous disons, reconnaissons et déclarons « que le choix de l'empereur romain, la juridic- « tion et la domination sur tout le saint empire ap- « partiennent à l'auguste ville elle-même et à son « peuple, et à la sainte Italie entière par plusieurs « causes et raisons qui seront développées en temps « et lieu convenables; et nous faisons savoir, en « attendant, par cet écrit, à tous les prélats, aux « empereurs élus et aux électeurs, aux rois, ducs,

« princes, comtes et margraves, aux peuples, aux « corporations, et à tous les autres qui veulent y « contredire et exercer un droit quelconque sur le « choix et l'empire en question, qu'ils aient à com- « paraître, pour exposer leurs prétentions, dans l'é- « glise de Latran, devant nous et les autres man- « dataires de notre seigneur le pape et du peuple « romain, d'ici à la Pentecôte prochaine, et qu'une « fois ce terme passé, nous procéderons suivant « notre droit et l'inspiration du Saint-Esprit. Et « nous citons nommément à comparaître, en per- « sonne, devant nous et devant les autres manda- « taires de notre seigneur le pape et du peuple « romain, dans le délai ci-dessus indiqué, les illus- « tres princes et seigneurs, Louis, duc de Bavière, et « Charles, roi de Bohême, qui se disent empereurs « véritables ou élus, les seigneurs ducs de Bavière, « d'Autriche et de Saxe, le margrave de Brande- « bourg et les archevêques de Mayence, de Trèves « et de Cologne : autrement il sera procédé, en « leur absence, de la manière que nous avons dite « et sans tenir compte de leur non-comparution.

« Par toutes les résolutions et mesures précitées, « nous ne voulons blesser en rien la juridiction et « la puissance de la sainte Église notre mère, ni « du pape notre seigneur, ni du sacré collége des « cardinaux, mais au contraire nous voulons nous « appliquer toujours à les respecter et à les défen- « dre, comme c'est notre devoir. »

Le peuple exprima son assentiment par des cris de joie, et un acte fut dressé avec cette conclusion : « En la quinzième indiction, le 1er août, ce qui

« précède a été lu devant le peuple romain, assem-
« blé sur la place de Latran, et approuvé par lui,
« en présence de Paolo Conti, vicaire de notre
« seigneur le pape et d'autres ecclésiastiques, ci-
« toyens et juges des villes voisines dont les noms
« suivent... »

Le vicaire pontifical n'ayant pas été averti préalablement de la démarche du tribun, en fut tout à fait étonné. Il crut que les droits du pape étaient blessés, car rien ne pouvait être résolu sur la question de l'empire sans sa participation ou sans son consentement formel. En conséquence, il protesta en général au nom du pape, et en particulier en son propre nom comme collègue de Rienzo. Il se déclara étranger à ce que le tribun venait de faire; puis il adjura celui-ci de ne pas poursuivre son injuste entreprise, et de se rétracter publiquement avant que le peuple fût dispersé : ses réclamations furent inutiles. Le pauvre Paolo Conti, très-versé dans le droit canonique, mais qui n'avait jamais agi en homme d'État ni fait acte d'autorité, ne trouva pas d'autre ressource pour se justifier auprès de son maître et conserver sa place, que de faire rédiger, séance tenante, par-devant un notaire et des témoins, une protestation dans laquelle il se plaignait d'avoir été surpris, dans la simplicité et la pureté de son cœur, par une ruse du tribun. Le notaire devait lire cette pièce à l'assemblée; mais Cola fit aussitôt sonner les trompettes et battre les timballes si vigoureusement que personne ne put entendre les paroles prononcées (1).

(1) Vita, I, 36.

La messe finie, les autres solennités suivirent. Le palais de Latran avait été tout transformé en salles de festin ; on avait percé des murs, posé des escaliers et réuni, en quantité énorme, les mets et les vins les plus délicats. Dans la grande salle, où se trouvaient les hommes, le tribun était assis seul, avec le vicaire pontifical, à la table de marbre dont le pape se servait habituellement, et son épouse était au milieu des femmes dans la nouvelle partie du palais. Le service fut apporté dans quatre-vingts grands plats aux hommes et dans cinquante aux femmes. D'après un usage qu'on retrouve encore dans le dix-septième siècle aux grandes fêtes, il y avait, au milieu de la table, un château de pâte d'où l'on tirait, en le découpant, les différents plats, sans que les convives pussent voir comment on les y avait placés, jusqu'à ce que, à la fin, le château lui-même fût mis en pièces. Pendant tout le jour, il ne cessa de couler, pour le peuple, de l'eau et du vin rouge par les narines du cheval de la statue de Marc-Aurèle, placée à l'endroit où l'on voit aujourd'hui l'obélisque. Il y eut aussi des danses et des tournois, et une centaine de musiciens et de chanteurs se firent entendre. Les députés offrirent de riches cadeaux en chevaux, bêtes de somme, or, argent et pierres précieuses, dont le prix s'élevait à trente mille florins d'or. Manfredo de Vico, seigneur de Corneto, présenta, à lui seul, mille florins d'or dans deux plats en vermeil.

Vers le soir, le tribun revint au Capitole. Le lendemain matin, 2 août, une messe du Saint-Esprit fut célébrée dans l'église d'Araceli, et l'on distri-

bua cinq grandes bannières, avec plusieurs autres plus petites, et environ deux cents anneaux d'or. La première des grandes bannières, portant le nom de l'empereur Constantin, présentait, sur un champ rouge, un aigle blanc, qui tenait, dans son bec, une couronne d'olivier et avait à son côté une palme; au-dessous de cet aigle était peint le globe terrestre, divisé en trois parties pour signifier les trois parties du monde. Le tribun donna cette bannière à la ville de Pérouse, comme signe d'une amitié et d'une fraternité particulière; puis, il se maria symboliquement avec cette ville, en donnant à ses envoyés un anneau, et il s'écria : « Vivent les citoyens de Pérouse « et le souvenir de Constantin! » Les députés de Sienne reçurent la bannière de la liberté, ceux de Todi la bannière du tribun lui-même, avec ses armes et celles du peuple romain, c'est-à-dire une louve et les deux jumeaux. Il voulait donner aux envoyés florentins la bannière de l'Italie, sur laquelle on voyait Rome entre les figures de l'Italie et de la foi chrétienne : mais les envoyés, pleins de défiance, craignirent, en l'acceptant, de reconnaître une espèce de dépendance; ils déclarèrent donc que leurs pouvoirs n'étaient pas assez étendus. Rienzo, dans plusieurs lettres à la seigneurie de Florence, lui rappelle de permettre à ses députés d'accepter cette bannière, et il se déclare tout prêt à en recevoir d'elle une semblable (1). Une cinquième bannière, représentant les apôtres saint Pierre et saint Paul, avait été destinée aux Pisans; mais, ceux-ci n'ayant pas envoyé

(1) Gaye, p. 399.

de députés, le tribun la garda provisoirement pour lui-même. D'autres localités, moins importantes, reçurent des bannières plus petites et sans signification particulière. Rienzo mit un anneau d'or au doigt de chaque député, comme il avait fait à ceux de Pérouse, pour se marier, d'une manière symbolique, avec chacune des villes qu'ils représentaient. Ainsi, toutes les villes de l'Italie, étroitement unies à Rome et entre elles, devaient former en quelque sorte une seule et même famille, dans laquelle disparaîtrait toute inimitié. Enfin, le nouveau titre de *Vêtu de blanc*, dont Cola s'était servi dans l'ordonnance que nous venons de reproduire, fut gravé, par ses ordres, sur une table bleu d'azur, qu'il fit suspendre, en souvenir perpétuel, au-dessus de la porte de l'église d'Araceli. Les singulières imaginations qu'il attachait à ce titre ne peuvent guère être complétement éclaircies. Lui-même invoque un usage de l'antiquité, qui voulait que les sénateurs, les préfets et les tribuns se tinssent en habits blancs (*candidati*) auprès de l'empereur, dans les jours de triomphe; de là le titre de *chevalier vêtu de blanc*. Il se nomme *chevalier du Saint-Esprit*, comme étant son instrument et sa créature, et *Auguste*, parce qu'il a été élevé à cette dignité le 1er août; il y joignait une autre signification, savoir, qu'Auguste avait triomphé ce jour-là, et que le mois, auparavant appelé *sextilis*, en avait reçu son nom actuel.

Des hérauts furent ensuite dépêchés de tous côtés, avec des lettres, pour porter la nouvelle de cette fête et les résolutions qui avaient été prises, comme

aussi pour inviter les princes et les peuples à s'y associer et à faire la paix. Ces exhortations s'adressaient spécialement aux rois de France et d'Angleterre, dont les hostilités étaient alors regardées comme le plus grand malheur de la chrétienté, et le pape fut prié, en même temps, d'employer sa médiation paternelle. Les deux rois répondirent amicalement au tribun; mais le messager de France ne revint de ce pays qu'après la chute de Cola. En Allemagne, les princes, après avoir tenu conseil à ce sujet, méprisèrent la citation qui leur était adressée. Louis de Bavière seulement, dit-on, répondit, sur un ton amical, à une lettre précédente du tribun et le pria même de s'entremettre pour faire lever l'excommunication que le pape avait lancée contre le chef de l'empire. Du reste, l'impression générale que produisit cette solennité s'augmenta encore de toutes les circonstances fabuleuses dont l'imagination populaire la revêtit. Ainsi, le bruit se répandit bientôt, de tous côtés, que Rienzo avait cité à Rome le pape aussi bien que les empereurs et les princes allemands, et qu'ayant tiré l'épée du fourreau pour désigner les trois parties du monde, il avait frappé l'air de trois coups en disant : « Ceci « est à moi, ceci est à moi, et ceci est encore à « moi (1). »

(1) Vita, I, 25-27; Chronic. Regiens., p. 65; Chronic. Mutinens., p. 608; Chronic. Estens., p. 441; Francisci Canonici Pragens. Chronic., lib. III, p. 318; Giov. Villani, VII, p. 89. — Dans la *Vita*, liv. XXVI, il est dit que Cola cita aussi le pape; mais le silence de tous les autres contemporains et témoins oculaires, et la clause de la citation des empereurs et des électeurs, prouvent la fausseté de cette opinion. Cola lui-même s'en est défendu formellement. Les

Les tournois et les réjouissances continuèrent jusqu'au jour suivant, à la solennité duquel l'Italie entière était également invitée. Le 15 août, fête de l'Assomption, avait aussi pour Rome une importance toute particulière. Ce jour-là, l'image du Sauveur, que l'on conserve au Latran, d'une manière authentique, depuis la moitié du huitième siècle, et qui se trouve encore aujourd'hui dans la chapelle Sancta Sanctorum, était exposée à Sainte-Marie-Majeure, et de là reportée à l'église de Latran. La procession qui faisait partie de cette fête était une des principales solennités de l'année : car les bourgeois les plus considérés appartenaient à la pieuse confrérie chargée de la garde du sanctuaire, et les magistrats et les diverses corporations rivalisaient de zèle pour y placer les échafaudages les plus riches avec des cierges de dimensions colossales. Quant à la procession même, elle commençait l'après-midi de la vigile, après vêpres, parcourait la voie Sainte de Rome chrétienne, en passant par les églises de Saint-Clément, de Sainte-Marie-Nouvelle, de Saint-Cosme-et-Damien, de Saint-Pierre-aux-Liens et de Sainte-Praxède, pour se rendre à Sainte-Marie-Majeure. Pendant ce trajet, l'image était lavée plusieurs fois, puis elle restait exposée toute la nuit à Sainte-Marie-Majeure, au milieu d'une grande affluence de peuple. Le jour même de l'Assomption, une messe solennelle était célébrée dans cette église,

paroles suivantes d'Hocsemius, p. 498, ont trait, selon toute apparence, à la fable de l'épée : « Quod autem nobis objicitur de gladio « bis acuto, est falsissimum. »

et l'on reportait ensuite l'image à sa place ordinaire (1).

Cette fois le couronnement du tribun eut lieu, pendant la messe, comme il avait été annoncé. Le vicaire pontifical, ayant refusé de présider la cérémonie, probablement à cause de ce qui s'était passé le 1er août, fut remplacé par le vicaire de l'évêque d'Ostie. Celui-ci et les chefs du clergé des principales églises devaient représenter le pape et les cardinaux. Le prieur de Saint-Jean-de-Latran s'avança d'abord, et remit au tribun une couronne de chêne en disant : « Reçois la couronne de chêne, parce « que tu as délivré les citoyens de la mort. » Ensuite vint le prieur de Saint-Pierre, avec une couronne de lierre, et il dit : « Prends ce lierre, parce « que tu as aimé la religion. » Le doyen de Saint-Paul hors les murs prononça les paroles suivantes : « Prends cette couronne de myrte, parce que tu « as observé tes devoirs et la justice, et que tu as eu « horreur de la cupidité ; » puis il lui posa la couronne sur la tête. Le prieur de Saint-Laurent hors les murs lui donna la couronne de laurier en répétant des paroles semblables. Le prieur de Sainte-Marie-Majeure, tenant à la main une couronne d'olivier, s'exprima ainsi : « Homme plein d'humilité, prends « cette couronne, parce que, chez toi, l'humilité a « vaincu l'orgueil. » Le prieur de l'hôpital de San-

(1) Marangoni, Istoria dell' antichissimo oratorio e cappella di San-Lorenzo nel Patriarchio Lateranense, communemente appellato *Sancta Sanctorum*. Roma, 1747, in-4°. La première mention de cette fête se trouve, en 752, sous le pontificat d'Étienne III, et sous celui de Léon IV, au milieu du neuvième siècle. Elle fut supprimée en 1566 par Pie V.

Spirito in Sassia lui présenta une couronne d'argent et un sceptre, et dit : « Illustre tribun, reçois dans « la couronne et le sceptre les dons de l'Esprit-« Saint avec la couronne spirituelle. » Enfin, Gofredo degli Scotti, le même qui l'avait armé chevalier, lui remit au nom du peuple romain une couronne d'argent surmontée d'une croix, en lui disant : « Illustre « tribun, reçois et exerce la justice et donne-nous « la liberté et la paix. » Il y avait auprès de Cola, pendant la cérémonie, un homme vêtu misérablement qui tenait une épée et enlevait chaque couronne après qu'elle avait été posée. « C'était en signe d'hu-« milité, dit le tribun; car, d'après une ancienne « coutume, les empereurs romains enduraient aussi « tous les outrages qu'on leur adressait le jour de « leur triomphe. » La dernière couronne seule, c'est-à-dire la couronne d'argent, resta sur sa tête, et l'archevêque de Naples, qui était aussi présent, empêcha l'homme aux pauvres habits de la lui enlever. Le nombre sept faisait allusion aux sept dons du Saint-Esprit, et, pour donner aux couronnes une signification encore plus haute, on les avait prises en partie parmi les plantes qui croissaient sur l'arc de Constantin. En outre, chaque couronne faisait allusion à des paroles de quelque auteur. Ainsi, par exemple, la couronne de chêne se rapportait à un passage de Lucain; mais les rapports du lierre avec le prologue de Perse, ou du myrte avec le commencement des Géorgiques de Virgile, sont tout à fait arbitraires. Le laurier devait signifier le triomphe, d'après les vers de Dante au commencement du *Paradis;* l'olivier, comme dans la Bible,

10.

était le signe de la paix. La couronne d'argent correspondait aux couronnes des anciens rois et princes, et la pomme d'argent à la pomme impériale (1).

A la fin, Rienzo prononça encore un discours dans lequel il faisait l'éloge des villes qui avaient offert leur secours et leur aide au peuple romain; et, après avoir déclaré encore une fois que sa puissance découlait du Saint-Esprit et du pape, il renouvela les résolutions, protestations et citations proclamées le 1er août, et publia de nouvelles lois (2). D'abord tous les habitants des lieux où les cardinaux avaient, soit des possessions, soit des titres, devaient jouir du droit de citoyen romain et être exempts de tout devoir féodal envers les barons. Ensuite, aucun empereur, roi, prince, margrave, ou quelque homme que ce fût, ne devait toucher le sol de l'Italie avec des troupes, sans le consente-

(1) On trouve dans Hocsemius, p. 505, une espèce de programme du couronnement, le même qui existe dans les manuscrits de Turin et de Pelzel. Ce dernier contient, en outre, p. 6, une *Denotatio coronarum receptarum per Nicolaum tribunum urbis*, dans laquelle les passages des écrivains sont cités à propos de chaque couronne.

(2) Les lois se trouvent dans la lettre que le tribun écrivit bientôt après au pape (mscr. de Turin, fol. 167; Hobhouse, p. 548): « ..... Omnes homines civitatum, in quibus sunt cardinalium tituli « et bona eorum, ab omni vassalagio liberavi, cives Romanos effeci « et reduxi ad vestrum dominium et dominorum cardinalium, quo- « rum in eis non modice jurisdiccio lesa erat adversis potentibus « vestre urbis. Item quod nullus imperator, rex, princeps, marchio, « sive quovis alio censetur nomine, cum gente audeat in Italiam « intrare sine vestre sanctitatis vel Romani populi licencia speciali. — « Item quod nemo detestabilia nomina Guelfum et Gibellinum tanti « jam, proh dolor! christiani sanguinis effusiva audeat per totam Ita- « liam nominare. » Dans les archives de la ville de Viterbe, on lit une ordonnance du cardinal Albornoz qui défend, sous des peines graves, d'appeler quelqu'un *Guelfe* ou *Gibelin*.

ment formel du pape et du peuple romain. Enfin, personne, dans toute l'Italie, ne devait plus se servir du nom de *Guelfe* et de *Gibelin*, lequel avait produit déjà tant de divisions et de malheurs dans la chrétienté.

Le vain éclat dont Rienzo se vit entouré ce jour-là lui fit croire qu'il était arrivé au plus haut degré du bonheur. Dans l'exaltation d'un coupable orgueil, il osa se comparer à Jésus-Christ, qui, dans sa trente-troisième année, après avoir vaincu les puissances infernales et délivré les âmes, monta victorieux au ciel : ainsi, au même âge, sans tirer l'épée, il avait abattu les tyrans de la ville, et maintenant, unique libérateur du peuple, il venait de faire orner son front des palmes victorieuses de la couronne tribunitienne. Les gens pieux, jusque parmi ses partisans les plus dévoués, s'effrayèrent de tant de superbe, et lui annoncèrent les effets de la vengeance divine. Le même jour encore, au milieu des acclamations du peuple en délire, on vit un moine, fra Guglielmo, qui était en réputation de sainteté et qui jusqu'alors avait fortement soutenu le tribun, se tenir dans un coin de l'église de Sainte-Marie-Majeure et verser des larmes amères. Un ecclésiastique de la maison de Rienzo lui ayant demandé la cause de sa douleur. « Aujourd'hui, répondit « l'homme de Dieu, ton maître s'est précipité du « ciel. Faut-il que tant d'orgueil soit entré dans son « âme! Avec le secours du Saint-Esprit il a chassé, « sans coup férir, les tyrans de Rome, il a été élevé « à la dignité de tribun, et les villes et les seigneurs « de l'Italie se sont soumis à lui. Pourquoi est-il si

« orgueilleux et si ingrat envers le Très-Haut? pour-
« quoi cherche-t-il une récompense terrestre et
« passagère, et comment ose-t-il, dans un insolent
« discours, se comparer à son Créateur? Dis à ton
« maître qu'il ne peut expier un tel crime que par
« les larmes de la pénitence. » Le prêtre rapporta le soir même au tribun les paroles de fra Guglielmo; Cola s'effraya d'abord, mais il oublia le terrible avertissement au milieu du tumulte des plaisirs et dans la multiplicité des affaires (1).

Pendant toutes ces solennités, les succès du tribun n'avaient pas cessé au dehors. La soumission du préfet avait répandu l'effroi parmi les barons et rempli le peuple de confiance dans la force du nouveau souverain. Ceri, Monticelli, Vitorchiano, Porto, Civita Vecchia, Anagni, le duché de Sora, etc., firent leur soumission à Rienzo; Gaëte voulut se mettre sous sa suzeraineté et sa protection, et paya pour cela dix mille florins d'or. La même chose eut lieu dans la plupart des localités des provinces Campagna, Maritima et Sabina, qui auparavant étaient soumises immédiatement à l'Église romaine et régies en son nom par des gouverneurs et des comtes; les opprimés et les mécontents cherchèrent protection contre ceux-ci auprès du tribun; une soumission générale de la Sabine fut fixée au 1er septembre, et cette province reçut un podestat du choix de Rienzo. Il fit, de la même manière, Manfredo de Vico son lieutenant en Tuscie; la

(1) Rienzo lui-même a écrit ces détails dans une lettre datée du 15 août 1350 et adressée à Parbubitz, archevêque de Prague (mscr. de Pelzel, p. 61-94).

ville d'Arezzo lui avait solennellement déféré la souveraineté dès le 2 août, et il y mit pour podestat un Romain de distinction, nommé Guidone dell' Isola (1).

Mais ce qui répandit le plus d'éclat et de gloire sur le tribun, ce furent les ambassades du roi Louis de Hongrie et de la reine Jeanne de Naples. Dès le 4 août, des envoyés vinrent immédiatement de la part de Louis, et offrirent en son nom cinq cents cavaliers de troupes auxiliaires qui devaient servir aux frais du roi. En revanche, celui-ci demandait la permission de lever mille cavaliers à Rome qui était alors le rendez-vous des mercenaires étrangers. Une deuxième ambassade du roi de Hongrie fut encore plus brillante. Dans une assemblée générale, elle exhorta le tribun et le peuple romain qui, disait-elle, formait la patrie commune, à venger la mort de l'innocent roi André sur ses meurtriers et à permettre à l'armée hongroise le passage à travers l'Italie, offrant, en retour, l'alliance perpétuelle du roi avec l'Église, avec le peuple romain et ses amis. Cola, paré des insignes de sa dignité, et tenant à la main la pomme surmontée de la croix, était assis sur son tribunal. Il se félicita d'abord de l'honneur que lui faisait l'ambassade, et répondit par les paroles du psalmiste : « Je jugerai la terre avec justice et les

(1) Raynald., ann. 1347, § 15; Chronic. Estens., p. 440 : « ... submisit se dominio ejus, et similiter illi de Alagna, et alii circumstantes ad IV millaria civitatis romanæ, salvo communi Fani. » Il faut lire un chiffre plus élevé que IV, car Alagna ou Anagni est situé environ à cinquante milles de Rome. Le *Commune Fani* est sans doute Flajanum, appelé aujourd'hui Fiano, distant de Rome de vingt-quatre milles, et qui occupe sur le Tibre un passage important.

« peuples avec équité. » Vinrent ensuite des envoyés de la reine Jeanne, lesquels lui remirent des présents d'un grand prix et cinq cents florins d'or. Ces envoyés étaient suivis d'une ambassade du prince Louis de Tarente, composée de l'archevêque de Naples, d'un chevalier de l'Éperon d'or et d'un jurisconsulte. L'archevêque prit la parole, et, d'après la coutume de l'époque (1), ayant choisi un passage de la Bible pour texte de son discours, il commença par le verset suivant du premier livre des Machabées : « Et il les envoya à Rome pour « faire amitié et alliance avec eux. » Il dit combien son maître se réjouissait du gouvernement actuel de la ville de Rome ; qu'il était disposé à lui prêter toute son aide, et que maintenant il priait le tribun de joindre ses forces aux siennes pour résister au roi de Hongrie, qui s'apprêtait à ravager la Pouille. En même temps il offrait, au nom de la reine, un secours de mille cavaliers pris dans l'armée qui stationnait près d'Aquilée. Cola répliqua sur-le-champ très à propos en prenant pour texte les paroles des Romains dans le même chapitre de l'Écriture sainte : « Les armes et les épées sont loin de nous, la paix « règne sur la terre et sur la mer ; » puis il promit de donner une réponse après avoir délibéré avec le peuple. Au fond, il penchait alors vers le parti de la reine, qui avait le plus de partisans dans le reste de l'Italie et à la cour pontificale ; plus tard, au mois d'octobre, il s'attacha au roi de Hongrie, et déclara même que le comté de Provence, qui appar-

(1) Giov. Villani, XII, 104, appelle cet usage *proporre l'autorità*.

tenait à Jeanne, était devenu une possession de la chambre municipale (1).

Il n'y avait plus que le pays au sud de Rome où les deux Gaetani, Giovanni et Niccolo, continuâssent de braver le nouveau gouvernement. A la fin une expédition fut aussi décidée contre eux. Niccolo, comte de Fondi, était accusé non-seulement de révolte contre la ville, mais encore d'une foule d'attentats horribles, tels que d'avoir tué deux de ses parents et pillé une troupe de cent pèlerins. Dès le 26 juillet, le tribun le cita devant son tribunal, et supposé qu'il ne comparût pas dans l'intervalle de six jours, il le déclarait en état de révolte et déchu de toutes ses dignités. Le comte, n'ayant pas comparu, fut banni et dépouillé de tous ses honneurs et de ses biens, dont une moitié devait retourner à la chambre municipale et l'autre à la milice urbaine (2). Des troupes furent destinées à marcher sur Gaëte, pour attaquer Niccolo de ce côté; mais l'entreprise se trouva tout d'un coup arrêtée par le refus que firent les auxiliaires florentins de partir, disant qu'ils n'avaient aucun ordre de la seigneurie pour combattre hors de la ville. Vainement le tribun allégua que Gaëte, ou du moins Sermoneta, la forteresse des Gaetani, était située sur le territoire de Rome, les auxiliaires élevèrent de nouvelles difficultés au sujet de leur solde, et, après qu'on les eut encore satisfaits sur ce point, ils déclarèrent positivement qu'ils ne pouvaient pas se battre contre le

(1) Vita, I, 22, 23; Chrônic. Mutinense., p. 609; Gaye, p. 399; Raynald., 1347, § 16.

(2) Hocsem., p. 503.

comte de Fondi, parce que c'était un des alliés de la république florentine. Toutes les représentations de Rienzo auprès de la seigneurie étant inutiles, il finit par la prier de rappeler des troupes qui ne lui servaient à rien (1). En conséquence, la guerre fut entreprise simplement avec la milice urbaine et avec les autres troupes auxiliaires; et, le jour de son couronnement, Rienzo nomma Giovanni Colonna général en chef de l'armée d'expédition qui devait s'élever à douze cents cavaliers et à une quantité d'infanterie et d'archers génois. Angelo Malabranca prit les devants avec un corps de quatre cents cavaliers, pour ravager les terres de l'ennemi. Dans une rencontre où il fut vainqueur, il s'empara d'un ou plusieurs drapeaux qu'il fit traîner dans la boue, d'abord à l'armée et ensuite dans la ville, suivant la coutume du temps (26 août 1347). Giovanni Gaetani fut également obligé de céder de l'autre côté de la montagne des Volsques. Ce dernier avait aussi attaqué les possessions de l'Église romaine, et il tenait Frosinone en état de blocus. Cola joignit ses forces à celles du lieutenant pontifical de la province, chassa Gaetani et délivra la place assiégée. A la fin, les deux frères se virent obligés de jurer obéissance à la ville. Mais cette soumission n'eut pas de suites durables, car bientôt après les Gaetani, ligués cette fois avec le représentant militaire du pape, recommencèrent à guerroyer contre Rome (2).

(1) Lettres des 5, 20 et 27 août dans Gaye, p. 399.

(2) Mscr. de Turin, fol. 167; Hobhouse, p. 546; Hocsem., p. 506; Gaye, p. 401; Vita, I, 20; Chronic. Sanese, p. 119.

Malgré tous ces succès, la position du tribun, dans ses rapports les plus importants, c'est-à-dire vis-à-vis des barons et du pape, n'était point solidement établie. Les barons avaient été plutôt surpris que vaincus : la plupart d'entre eux, et précisément les plus puissants, n'étaient ni gagnés ni réduits; d'où il résultait des défiances et des malentendus continuels. Quand la guerre commença contre le prefet, Stefano Colonna, Giordano Orsini de Marino, Luca Savelli et quelques autres nobles se trouvaient prisonniers, vraisemblablement parce qu'on doutait de leur fidélité, et ils ne furent relâchés que peu de temps avant le jour où Rienzo fut armé chevalier. Toutefois, de la famille entière des Colonna, Stefano seul prit part à cette fête pendant deux jours (1). Le tribun n'avait une véritable confiance que dans les deux Orsini, qu'il avait opposés au préfet; néanmoins il se vit forcé de confier à Giovanni Colonna lui-même la charge de général en chef. C'était là le côté dangereux de la fortune de Rienzo, que ni lui ni aucun de ses partisans parmi le peuple ne fussent hommes de guerre. Le métier des armes, qui, pour être exercé dans toutes ses parties, exige de l'art et une longue expérience, demeura un privilége de la noblesse. Aussi, même ses plus dévoués adhérents parmi les barons lui devinrent suspects, et il résolut de se débarrasser d'eux d'un seul coup. Il invita à venir au Capitole les principaux membres des Colonna, des Orsini et des autres grandes familles, sous pré-

(1) Vita, I, 16.

texte de les consulter ou de leur offrir à dîner; d'autres y furent amenés par force. On resta longtemps à table, et vers le soir, les *popolari* qui étaient présents se mirent à parler de la méchanceté des barons et des vertus du tribun. Alors le vieux Stefano Colonna souleva la question suivante : « Lequel convenait mieux à un chef du « peuple d'être prodigue ou avare? » Après que l'on eut beaucoup disputé, Colonna prit le bord du précieux surtout de Cola, et dit : « Pour toi, « tribun, il te siérait mieux de porter les habits « des gens pieux et respectables que tes magnifiques « vêtements. » Rienzo, effrayé de ces paroles, fit aussitôt conduire en prison tous les barons qui étaient là. Ainsi, tombèrent dans ses mains, entre autres, Giovanni Colonna, dont nous avons déjà parlé, le vieux Stefano de la même famille, Giordano Orsini de la branche des Monte-Giordano, Rainaldo Orsini de Marino, Cola Orsini du château Saint-Ange, Bertoldo Orsini comte de Vicovaro. Parmi les barons les plus importants, soit hasard, soit prudence, il ne manquait que le jeune Stefano Colonna et Giordano Orsini de Marino. Ceux qui avaient été pris furent tenus sous une sévère surveillance pendant la nuit, et le vieux Stefano Colonna, auparavant l'homme le plus considéré et le plus redouté dans Rome, chercha vainement à gagner ses gardes. Le lendemain matin, 15 septembre, le tribun envoya aux prisonniers un frère mineur d'Araceli pour les préparer à la mort. Tous s'y résolurent, excepté le vieux Colonna. Ce chef de la noble famille dit « qu'il n'était pas encore

« disposé à mourir ; qu'il avait ses affaires à mettre « en ordre. » En même temps le peuple était convoqué par la cloche du Capitole, et le lieu de l'assemblée fut tendu de draperies rouges et blanches, suivant l'usage des tribunaux de mort.

Déjà le peuple accourait en foule, lorsque quelques bourgeois considérés s'approchèrent de Rienzo, et cherchèrent par des paroles affectueuses à lui faire abandonner son dessein. Ils y réussirent. Il était neuf heures : c'était le moment où l'assemblée devait commencer. Les barons amenés, les trompettes sonnèrent pour annoncer le jugement. Alors Rienzo monta à la tribune, et, dans un discours qui avait pour texte ces paroles de l'oraison dominicale : « Pardonnez-nous nos offenses, » il excusa la conduite antérieure des barons, et assura qu'ils étaient désormais disposés à servir le peuple suivant leur devoir. Ensuite les ayant reçus en grâce en son nom et au nom du peuple romain, il voulut les gagner de nouveau par des bienfaits. Il renouvela à l'instant même plusieurs dignités de l'ancienne Rome, et, sur sa proposition, le peuple créa patriciens et consuls Stefano Colonna, le comte Bertoldo, Rainaldo et Orso Orsini. En outre, Giovanni Colonna fut créé général en chef des troupes urbaines, Giordano Orsini consul et patricien (1), en même temps que surveillant des subsistances de la ville (*præfectus annonæ*, *prefetto della grascia*) ; enfin, Cola Orsini reçut le commandement de l'armée

(1) Hic tribunus sibi creavit consules et præfectos. (Histor. Cortus, IX, 12.)

municipale en Tuscie. Quelques-uns seulement eurent hors de Rome divers endroits assignés pour leur séjour. Mais tous durent jurer fidélité et obéissance au peuple et au tribun, et promettre de combattre quiconque essayerait de troubler le bon ordre de la ville. Cola donna à chacun un riche vêtement et une bannière, sur laquelle étaient brodés des épis d'or, puis il s'assit à table avec eux. Après le repas, il traversa à cheval la ville dans leur compagnie, et les congédia. Le 17 septembre, pour achever la réconciliation, Rienzo fit célébrer, à Santa-Maria-di-Araceli, une messe solennelle où les barons et lui reçurent ensemble le corps de Notre-Seigneur (1).

C'est ainsi que Cola recula devant l'accomplissement de sa perfidie : et quel homme pourrait ne pas le condamner en toute sévérité, d'avoir voulu précipiter traîtreusement dans une ruine commune des amis déclarés et des ennemis secrets? Mais pour comprendre du moins une pareille tentative chez un homme qui ne manquait pas d'émotions généreuses, nous devons nous rappeler que les passions politiques n'étaient nulle part plus violentes qu'en Italie, et qu'ordinairement elles finissaient, non pas avec la simple soumission, mais avec l'entier anéantissement du parti ennemi. Les trahisons et les violences des uns semblaient aux autres un motif suffisant pour agir de même. Henri VII, ce noble cœur, cette âme élevée, crut devoir employer à Rome un moyen semblable contre les grands; et

(1) Vita, I, 29; Hocsem., p. 497; Chron. Estens., p. 443.

les Romains eux-mêmes, en parlant de l'action de leur tribun, se contentèrent de dire : « Il a allumé « un feu et des flammes qu'il ne peut éteindre. » Son biographe renchérit encore sur cette pensée par la citation d'un proverbe énergique; enfin, Pétrarque va jusqu'à l'accuser de n'avoir pas mieux profité de l'occasion. « Le tribun, dit celui-ci, « pouvait abattre d'un seul coup les ennemis de la « liberté, occasion que jamais la fortune n'offrit à « un empereur, et cependant il les laissa aller avec « leurs armes, lui qui se donnait pour un protec- « teur de la liberté. O effrayantes ténèbres, qui, « dans les circonstances les plus importantes, cou- « vrent souvent les yeux des mortels! En effet, s'il « ne voulait appliquer qu'une partie de son surnom, « et précisément celle qui ne convenait pas à la ma- « ladie de la république (il se faisait appeler *le Sé- « vère et le Gracieux*); s'il voulait, dis-je, employer la « grâce à l'égard des criminels d'État, il pouvait leur « laisser la vie après leur avoir enlevé tout moyen de « nuire, et surtout leurs orgueilleuses forteresses, « et après les avoir ainsi changés d'ennemis en « citoyens, ou du moins en ennemis faibles et « méprisables (1). » Les barons avaient été aigris inutilement. Ils virent ce qu'ils avaient à attendre du tribun, et jamais ils n'oublièrent les mortelles angoisses qu'ils avaient endurées. A peine furent-ils libres, que la plupart quittèrent la ville ou les lieux qui leur avaient été assignés, et gagnèrent

(1) Lettre de Pétrarque à Francesco di Nello, prieur de l'église de Santi-Apostoli, à Florence. Cette lettre, écrite de Vaucluse, est datée du 12 août 1352.

leurs forteresses pour se préparer à la vengeance.

Dans le même temps les choses en vinrent à une hostilité ouverte avec le pape. Clément VI avait simplement confirmé Cola et l'évêque d'Orvieto comme ses *recteurs* à Rome, et maintenant le premier, au grand déplaisir du pontife, conservait le titre de tribun. Cependant Cola renouvelait, en toute occasion, l'assurance d'une fidélité et d'une obéissance sans bornes envers le chef spirituel de la chrétienté. Il le nommait son seigneur et le seigneur du peuple romain, protestant qu'en toutes choses il ne se proposait que le bien de l'Église romaine et les droits du pape, et qu'il était prêt, avec le peuple romain tout entier, à sacrifier sa vie pour lui. Il s'appuyait aussi toujours sur la participation et l'approbation du vicaire pontifical (1). Les fêtes du 1[er] août formèrent une sorte de point de retour. Déjà, au milieu du mois de juillet, quand le tribun avait fait emprisonner plusieurs barons, entre autres Luca Savelli, le vicaire s'était éloigné du Capitole, soit par crainte de leurs vengeances, soit parce qu'il ne voulait prendre aucune part à cet acte arbitraire. Le jour où Rienzo fut créé chevalier, il protesta formellement contre la loi sur les droits du peuple, et se tint en dehors de tous les actes ultérieurs du tribun. Les Romains, de leur côté, mécontents de la conduite du représentant du pape, déférèrent à Cola seul l'autorité suprême qu'il avait exercée jusqu'alors en réalité, et le vicaire sortit tout à fait de la ville (2). Les rapports

(1) Lettre du 7 juillet, dans Hocsemius, p. 500.

(2) Mscr. de Turin, fol. 175; Raynald., ann. 1347, § 18.

de Rienzo avec les gouverneurs pontificaux, dans les provinces de Campagna et de Tuscie, étaient encore plus hostiles. Il les accusait auprès du pape de méfaits énormes; « ils étaient, disait-il, en alliance continuelle avec les traîtres et les ennemis « de l'Église; ils opprimaient les pauvres, et lais-« saient, pour de l'argent, les plus grands crimes « impunis. »

A la cour pontificale les soupçons contre le tribun n'avaient jamais complétement cessé. Il cherche, dans ses lettres, à prémunir le pape contre les perfides calomniateurs dans lesquels habite l'esprit de Bélial, et *dont le gosier*, suivant l'expression du psalmiste, *est une fosse ouverte*. Voyant bien désormais lui-même que la considération et les droits du pape devaient paraître lésés par la loi publiée le 1er août, il chercha, dès le 5 du même mois, à prévenir une pareille accusation, fortifiée encore par la protestation du vicaire pontifical. C'est pourquoi, dans une lettre où il rendait compte de ce qui s'était passé, sans mentionner aucunement la protestation du vicaire, et même en invoquant son approbation, il raconte que l'Esprit saint lui a suggéré l'idée de cette citation des princes élus et des électeurs, afin qu'étant inquiets et effrayés, ils cherchent leur recours dans l'Eglise romaine et auprès du pape, et que le bruit des armes et l'effusion du sang cessent d'affliger la chrétienté. Il renouvelait en même temps l'assurance solennelle que jamais le jour ne devait paraître où il pût offenser en paroles et en actions, ou simplement en pensées, soit le pape, soit l'Église romaine. C'est avec la

même soumission de paroles qu'il annonce à Clément VI le couronnement du 15 août. « Le pape, « ajoute-t-il, devait se garder des langues perfides « qui lançaient dans l'ombre leurs flèches contre « l'innocence du tribun. Le tribun est l'humble « serviteur du pape : il n'a voulu par le couronnement qu'imiter une coutume de l'antiquité, « comme l'exprime cette couronne d'argent du prix « seulement de cinq florins d'or ; mais il n'a pensé « en aucune manière à s'attribuer par là une puissance durable. — Si dans cette cérémonie, ou « dans tout autre de mes actes, disait-il en terminant, il se trouve quelque chose d'opposé à l'Église, je l'abandonne au jugement de Votre Sainteté. Je désire sincèrement et ardemment que Votre Sainteté envoie ici un homme de Dieu qui « examine ma conduite et les sentiments du peuple romain ; et si cet homme me juge coupable « sur un point quelconque, je me soumets d'avance à tous les châtiments que m'infligera la « sentence équitable de Votre Sainteté. — Je suis « faible d'esprit, mince de science, d'une vertu « chancelante. En conséquence, Père vénérable, « chargez-vous d'améliorer mon œuvre, et si elle « renferme quelque chose de contraire à la doctrine de l'Église, ou à celle des Pères, changez-la « selon votre prudence et votre sagesse ; car je ne « tiens pas opiniâtrément à mes vues, lorsqu'elles « ne sont point confirmées par l'autorité canonique (1). »

(1) Mscr. de Turin, fol. 167. La conclusion de cette lettre est vraisemblablement ce qu'on lit sur le fol. 179.

Tout cela fut impuissant à dissiper les soupçons de la cour pontificale. Dès le 21 août, Clément VI prévint le légat Bertrand de Deux, cardinal de San-Marco, contre les actes du tribun qui s'était permis toutes sortes d'innovations, et qui cherchait à soustraire la ville et le domaine de Rome à l'autorité de l'Église. Et comme un grand nombre de villes continuaient à être prises par le tribun sous sa suzeraineté, et que notamment les localités de la Sabine devaient lui faire hommage, le pape, dans une lettre datée du 20 septembre, exhorta le sous-gouverneur pontifical à surveiller et à protéger les autres possessions du saint-siége contre les entreprises de Rienzo (1). Quant à ce qui s'était passé le 1er août, non-seulement les droits du souverain pontife et de l'Église paraissaient blessés en général par les prétentions élevées sur l'empire, mais ils semblaient encore lésés plus particulièrement en ce que Charles de Bohême, reconnu et favorisé de toute manière par le saint-siége, était cité devant le tribun, et que Louis était appelé *duc de Bavière*, malgré la sentence de déposition et d'excommunication qui pesait sur lui. En outre, la manière dont il avait reçu l'ordre de chevalerie, le bain pris dans le baptistère généralement considéré comme une relique du premier empereur chrétien, le repas dans le palais et à la table du pape, enfin l'acceptation de nouvelles dignités et de nouveaux titres produisaient un grand scandale.

Déjà l'on commençait auprès de Clément VI à

(1) Raynald., ann. 1347, § 14, 15.

instruire un procès contre le tribun. Dans ses lettres au pape et à ses propres amis d'Avignon, Cola répondit avec vigueur et hardiesse à ces inculpations, employant des termes où les formules de soumission et d'humilité cachaient mal son esprit d'indépendance (1). Avant tout il fit ressortir : « comment, grâce à lui, la paix, la sécurité et la justice régnaient présentement dans la ville ; comment il avait réprimé les séditieux et les barons, contre lesquels auparavant nul pape ni empereur n'avaient su rien exécuter. Entre les choses qu'on lui reprochait, beaucoup n'étaient pas vraies. S'il avait donné à Louis de Bavière le titre de duc, c'était sans mauvaise intention ; car il ne voulait voir en lui que ce que l'Église elle-même y voyait. En ce qui concernait le roi de Bohême, l'Italie n'était pas du tout décidée à l'accepter pour empereur, son prédécesseur n'ayant apporté avec lui que la guerre et la destruction. Quant au baptistère, il fallait remarquer que ce qu'avait fait un païen qui avait besoin d'être guéri de la lèpre pouvait être fait à plus forte raison par un chrétien qui avait délivré la ville et le peuple de la lèpre d'une servitude tyrannique. Puisqu'il était permis d'entrer dans l'église, pourquoi ne serait-il pas aussi permis de mettre les pieds dans une pierre qui ne devait sa consécration qu'à l'église même ? Un homme, après la confession et avec un véritable repentir, pouvait recevoir le corps de Jésus-Christ :

(1) La lettre à Rainaldo Orsini, publiée par Hocsemius, p. 496-500, est du 17 septembre. L'autre, adressée à Clément VI lui-même, est du 11 octobre.

« pourquoi cet homme ne pourrait-il pas entrer « dans une baignoire si peu respectée précédem- « ment, que les orfèvres en avaient détaché des « morceaux pour leur usage? Constantin avait com- « blé l'Église de biens; lui, Cola, l'avait délivrée de « ses oppresseurs, et en conséquence, à cause de la « similitude des services, il avait pu être lavé dans « le même baptistère. D'ailleurs, il y avait eu plus « de miracles et de signes à cette occasion qu'au bap- « tême de l'empereur. La foi chrétienne n'avait rien « à souffrir de ce qu'il appropriait les titres de l'an- « tiquité à des charges analogues. Sans doute il s'é- « tait assis, pendant le banquet solennel, à la table « de marbre du pape; mais auparavant n'avait-on « pas joué aux dés sur cette table qu'il avait du « moins toujours respectée? Au reste, tous les ha- « bitants de Rome et des environs étaient étonnés « que l'on s'occupât de pareilles vétilles à la cour « pontificale, comme si le monde entier se trouvait « dans un état d'ordre et de perfection tel que le « pape et les cardinaux n'eussent rien à faire de plus « important. » Il conclut en disant à Rainaldo Orsini : « Nous n'avons pas, que nous sachions, beaucoup « de fondés de pouvoir dans la curie. Que la vérité et « Dieu, à qui les cœurs sont ouverts, jugent entre « nous et nos calomniateurs, car là nous serons « lapidés à cause de nos bonnes œuvres d'une ma- « nière impie et inique. Notre espoir est fondé dans « le Seigneur, de qui nous attendons, dans la vie « à venir, d'éternelles récompenses. » Écrivant au pape lui-même, il renouvelle le vœu qu'il puisse y avoir, dans les environs de Rome, un homme qui

ait Dieu devant les yeux et qui compare les œuvres du tribun avec celles des autres gouverneurs pontificaux. « Quand il plaira à Votre Sainteté, dit-« il, que je me démette de mon emploi, je tiendrai « ce désir pour saint et juste; je suis prêt à résigner « le gouvernement, et décidé à ne jamais agir contre « votre volonté. Aussi n'avez-vous pas besoin de « fatiguer la curie de procès, ni de remplir la terre « de vos foudres; un seul et humble messager, en-« voyé par vous, aurait suffi et suffira, car Dieu « est plus grand que l'homme; mais vous êtes plus « grand que tous les rois et les princes du monde. « Je me fie au Seigneur et non à l'argent, à la vé-« rité et non aux mensonges, non à la puissance « des hommes, mais aux prières des pauvres, des « Romains, des pèlerins et des églises. » Il serait difficile de décider à quel point ces protestations répondaient aux véritables sentiments de Rienzo, quand il les écrivait, ou bien si ce n'étaient que de belles paroles pour tromper le pape et la cour pontificale. Vraisemblablement, dans le principe, la conscience qu'il avait de poursuivre un noble but l'abusa lui-même sur le choix des moyens : c'est du moins ainsi qu'il chercha plus tard à s'excuser; mais s'il n'avait pas été aveuglé par l'orgueil et la présomption, il aurait reconnu que l'ambiguïté de sa conduite deviendrait bientôt manifeste, et amènerait nécessairement sa ruine.

Malgré ces rapports hostiles avec le pape, la réputation du tribun s'augmentait de plus en plus. Les lettres de Pétrarque, à cette époque, sont encore la plus haute expression de l'opinion générale.

Il écrivait à son ami Barbato de Sulmone : « Loin de « moi la pensée de craindre pour l'Italie, qui doit « bien plutôt faire trembler les rebelles aussi long- « temps que subsistera la puissance tribunitienne « nouvellement rendue à la ville, aussi longtemps « que fleurira Rome, notre tête. » En même temps il lui offre son crédit auprès du tribun et du peuple romain (1). Il exprime d'une manière encore plus précise ses propres sentiments et ceux des habitants d'Avignon dans une lettre adressée au tribun lui-même : « Je ne cesserai pas, dit-il, de t'é- « crire chaque jour davantage, afin que tu saches « avant tout autre ce que mon esprit imagine en « pensant à toi, et aussi afin de déposer dans ton « sein mon inquiétude, même sans espoir de rece- « voir aucune réponse; sache d'abord que, placé « sur un point élevé, tu es exposé aux regards, « aux jugements et aux discours, non-seulement « des méchants, mais encore de tous les hommes, « aussi bien de ceux qui vivent aujourd'hui que de « ceux qui naîtront dans tous les siècles. Tu as pris « l'énorme et admirable fardeau d'un office tout « particulier. Le présent et l'avenir ne cesseront « jamais de te célébrer. Au reste, les discours des « hommes sont vains et ils varient selon le sens de « chacun, mais ton dessein ne changera pas plus « que le Capitole où tu demeures n'est agité par les « vents. J'ignore si tu sais, si seulement tu soup- « çonnes, ou si tu ne sais pas que les lettres en- « voyées ici par toi ne demeurent point dans les

(1) Petrarcha, Rer. famil., Epist. VII, 1.

« mains de ceux à qui elles sont adressées, mais « qu'elles sont aussitôt copiées par tout le monde « avec exactitude, et qu'elles circulent à la cour du « pape, comme si elles venaient, non d'un mortel, « mais du ciel ou des antipodes. Le commun peu- « ple lui-même environne le palais pontifical dès « qu'une lettre de toi paraît être arrivée. Je loue « ta prudence qui t'a rendu jusqu'à présent si mo- « déré dans tes lettres, et je te prie et supplie de « tendre de plus en plus à l'avenir vers ce point. « Car dans tes paroles la grandeur d'âme de celui « qui écrit rayonne comme la majesté du peuple « romain, de telle sorte cependant que l'obéissance « et le respect qui appartiennent au pape n'en sont « point obscurcis. Il est digne de ton éloquence et « de ta circonspection d'allier ainsi, sans rien perdre « de ta dignité, des choses en apparence inconci- « liables, mais qui réellement ne le sont pas. J'en « ai vu plusieurs douter s'ils devaient plus admirer « tes actes ou tes discours; mais ils n'hésitaient pas « à te proclamer un Brutus à cause de la liberté « que tu as rendue à Rome, et un Cicéron pour « ton éloquence. Continue donc comme tu as com- « mencé, et écris comme si tous les hommes lisaient « tes lettres, bien plus, comme s'ils les répandaient « sur tous les rivages. La magnifique date de tes « lettres : *de la première année de la délivrance de* « *la république*, annonce le plan de rétablir les an- « nales. Ce mot me dilate, me réjouit et m'é- « lève (1). »

(1) De Sade, Mémoires de Pétrarque, tome III, Pièces justificatives, n° XXXI.

La légitimité du tribunat de Rienzo ou la sincérité de ses sentiments étaient-elles attaquées à Avignon, alors Pétrarque défendait publiquement son héros devant le peuple, sans s'inquiéter du tort qu'il pouvait se faire à lui-même dans l'esprit de ses amis. « Qui peut m'accuser, écrit-il à Cola, lorsque « ma conscience me justifie? Je n'attends pas la fin « des choses comme un absent et de loin, je me jette « au milieu de la mêlée pour y vaincre ou y être vain- « cu. Les soucis troublent pour moi le jour et la nuit; « dormant et éveillé, je me fatigue, et nul instant « ne veut me donner le repos. Dans cet état, la « plume est mon unique consolation. Dès que je l'ai « entre les mains, je suis auprès de toi et je com- « mence à m'entretenir avec toi : je te dis, non pas « ce qu'il y a de plus beau à dire, mais ce qui me « vient d'abord à l'esprit, et je cherche moins à or- « ner mon expression, qu'à soulager mes inquiétu- « des et à secouer le fardeau de mon cœur (1). » Du reste, il ne lui cache nullement ses craintes, et tandis qu'il envisage le tribun comme au milieu d'une vision nocturne, se tenant au milieu de la terre, sur la cime la plus élevée d'une montagne, illuminé des rayons du soleil, les nuages sous ses pieds et environné des générations présentes et à venir, il l'avertit en même temps de la fidélité chancelante de ses partisans et de l'envie de son entourage.

Après avoir quitté Avignon et s'être retiré dans sa chère solitude de Vaucluse, Pétrarque n'oublia pas son ami. Il lui fit la description de sa demeure cham-

(1) De Sade, ouvrage cité, tome III, Pièc. just., n° XXXII.

pètre, et le célébra lui-même dans une poésie pastorale qu'il envoya à Rome. Dans cette pièce, il fait paraître, comme emblèmes des deux partis des Orsini et des Colonna qui dominaient précédemment dans la ville, deux bergers, Apicius et Martius, celui-là représentant le gourmand fameux, celui-ci simplement le caractère guerrier de la famille. L'un et l'autre vont de la ville à la campagne, et, sur le chemin du pont Milvius alors détruit, ils s'entretiennent du sort de Rome, leur mère commune. Apicius abandonne entièrement cette mère privée de secours, et ne veut penser qu'à ses cavernes, à sa femme et à ses enfants, ce qui signifie les forteresses et les vassaux. Martius, au contraire, veut venir en aide à la mère délaissée : il veut rétablir sa maison, c'est-à-dire le Capitole et le pont Milvius qui y conduit; il veut honorer son grand âge. Apicius refuse de se joindre à lui; mais pendant qu'ils disputent encore, un autre berger, Festinus, leur apporte la nouvelle que le troisième fils, plus jeune, et jusqu'alors méprisé de tous, s'est emparé des forêts; qu'il a rebâti la maison de la vieille mère, et que celle-ci, après lui avoir confié la garde du pays et des troupeaux, repose maintenant pleine de sécurité sur son sein. Tout obéit à ce généreux jeune homme : il veille à tout comme un vieillard, et il se tient l'épée à la main, les rets déployés pour détruire les oiseaux et les voleurs. De solides boulevards tiennent les loups éloignés, et les ours, les lions, les sangliers, les aigles, les serpents n'osent plus désormais faire leur butin. Quant à Martius et Apicius, le plus jeune fils leur ordonne de

retourner paisiblement dans leurs propres demeures; la mère ne les reconnaît plus comme ses fils, elle ne voit en eux que des enfants supposés (1).

Il n'y eut bientôt plus à la cour pontificale qu'un petit nombre de personnes qui partageassent l'admiration de Pétrarque. *La plupart*, selon le mot de Pétrarque lui-même, *commencèrent à aboyer contre la légitimité du tribunat de Rienzo et la pureté de ses intentions.* Les uns manifestaient le même déplaisir que le pape sur la lésion des droits de l'Église; les autres, dans l'intérêt d'un honteux égoïsme, ne désiraient pas voir l'ordre régner à Rome et en Italie. Ils regardaient l'ancien état de choses comme plus utile pour eux, car dans ce cas ils n'avaient pas besoin de quitter Avignon, ou bien leurs parents et leurs amis pouvaient conserver et même augmenter sans inquiétude leur puissance illégitime. « On remarque là-dedans, écrivait Pétrarque, le poison caché d'une haine profonde, « et quand la suite sera connue, alors, je l'espère, « les cœurs du peuple romain et des habitants de « toute l'Italie, aiguillonnés par la plus juste colère, « sortiront de l'engourdissement où sommeille l'ancienne force de leur noble nature. Dernièrement, « quelques-uns qui sont sages à leurs propres yeux, « mais qui peut-être ne le sont pas aux yeux d'autres personnes, discutaient la question de savoir « s'il serait bon pour le monde que Rome et l'Italie « vécussent en paix; et, bien qu'un pareil doute

(1) Églogue v, dans les œuvres complètes, p. 1261. La lettre qui accompagnait ce morceau se trouve dans de Sade, tom. III, Pièces justific., n° XXXIII.

« soit puéril et insensé, on aurait pu trouver néan-« moins à ces deux opinions contradictoires une « excuse dans le plaisir de la dispute, si, après que « l'on eut apporté beaucoup de raisons de part et « d'autre, celui qui passait pour le plus prudent « n'avait donné la solution suivante, pleine de poi-« son : *Il vaut mieux pour le monde que Rome et « l'Italie ne soient pas en paix.* Homme très-élo-« quent, communique cette réponse au peuple « romain dès que tu parleras devant lui, afin qu'il « sache ce que ces grands pensent sur notre salut. « Mais ils périront au milieu de leurs erreurs. Nous « sommes dans la main de Dieu, nous aurons le « destin qu'il nous réserve, et non le sort que « ceux-là nous préparent. Je n'ai pas entendu moi-« même ces folies : autrement j'aurais peut-être « jeté dans la terreur et les angoisses quelques-uns « de ces personnages, car il n'eût été ni digne ni « possible pour moi de me taire; mais dès que « j'ai appris la chose, je suis entré dans une indi-« gnation profonde, et j'ai soutenu l'opinion con-« traire, ce que je fais encore à présent devant le « prince de notre liberté, quelque faible que puisse « être ma considération. Je te supplie avant tout, « toi et le peuple romain, et l'Italie entière, je « vous adjure tous au nom de ce qu'il y a de plus « saint, de prouver par des faits ce que je défends « dans mes discours; et je désire que tu vives long-« temps heureux et que tu gouvernes heureusement « la république délivrée par ton courage (1). »

(1) Petrarcha, Epist. sine titulo, liber Epist. III. Le poëte ne nomme pas ceux qui ont tenu un pareil langage. Rienzo, dans sa

Les adversaires du tribun à la cour pontificale étaient, avant tous, les parents des grands de Rome, les prélats italiens qui, comme le disait Rienzo lui-même, « préférant dans un coupable amour leur « parenté à la ville sainte, cette seconde Suzanne, « rendaient un autre témoignagne que lui, nouveau « Daniel (1). » Là était le cardinal Colonna, redevenu son ennemi. Il avait acquis en partie ou en totalité, par des achats simulés, dans la province de Campagna, plusieurs lieux fortifiés dont les habitants se permettaient désormais, sous sa protection, des violences de toute sorte. Le tribun déclara nuls ces espèces d'achats, et, pour châtier les crimes des habitants, s'empara des possessions mentionnées. Le cardinal, au contraire, prétendit que Cola était un voleur et un hérétique, qui avait accointance avec les mauvais esprits. Cola, voulant se justifier avec éclat à sa manière, et comparaître, en quelque sorte, au tribunal de son adversaire, se rendit, le jour de la fête de saint Michel, devant l'église dédiée à cet archange sous le nom de San-Angiolo in Pescheria. Cette église était en même temps l'église titulaire du cardinal. Après avoir lu trois chapitres de l'Apocalypse, le tribun se leva, comme pour un jugement de Dieu, devant le peuple assemblé, et prononça la prière suivante : « Si le cardinal « m'intente ces accusations par pur amour pour le « peuple romain, et s'il croit réellement que je sois « un schismatique en relation avec les esprits im-

lettre à l'archevêque de Prague, dit que ces paroles ont été prononcées en plein consistoire.

(1) Petrarcha, op., p. 1239.

« purs, Dieu veuille lui remettre la peine de ses « péchés : mais si c'est par amour pour les tyrans « de sa parenté qu'il me persécute d'une manière « impie, Dieu veuille exercer sur lui sa justice par « l'entremise de l'archange Michel (1). »

Cola sentait bien lui-même que l'emprisonnement perfide des barons devait lui aliéner leurs partisans, et en particulier les Orsini. Aussi cherchait-il à se justifier auprès d'eux, comme précédemment auprès du pape, par des discours ambigus ou en altérant la vérité. Dans la lettre du 17 septembre à Rainaldo Orsini, « il avait fait saisir, d'après la vo- « lonté de Dieu, dit-il, et mettre sous une garde « convenable quelques nobles de la ville qui étaient « plus ou moins suspects au peuple romain. Après « les avoir déclarés libres de ce soupçon au fond de « sa conscience, il avait voulu les réconcilier non- « seulement avec lui-même, mais encore avec « Dieu, et il s'était servi, pour cela, de la ruse « suivante : il avait envoyé à chacun d'eux dans « leur prison d'excellents frères mineurs du cou- « vent d'Araceli, qui, sans connaître ses véritables « intentions et croyant qu'il procéderait en toute « rigueur, avaient, d'après ses ordres, annoncé aux « prisonniers leur sentence de mort. Puis, la clo- « che ayant sonné avec force pour convoquer l'as- « semblée du peuple, les prisonniers avaient cru « leur dernière heure venue, et s'étaient confessés « avec piété et avec larmes dans la ferme attente de « la mort. Après cela, non content de les recevoir en

(1) Lettre de Rienzo à Parbubitz, archevêque de Prague. Mscr. de Pelzel.

« grâce, il les avait encore comblés d'honneurs (1). » D'un autre côté, le bruit s'était répandu, en même temps, dans les villes d'Italie, que les Colonna, les Savelli et les Orsini avaient envoyé contre Rienzo un meurtrier qui, ayant été saisi, avait avoué le complot dans les tortures. Alors, disait-on encore, les barons avaient été arrêtés : ils avaient confessé leur crime, et, la peine de mort ayant été prononcée sur eux, on les avait revêtus d'habillements noirs et conduits sur la place du supplice; mais le tribun, touché de leurs pressantes supplications, leur avait pardonné et les avait de nouveau reçus en grâce (2).

(1) Hocsem., p. 497. — Gibbon dit en parlant de cette lettre : « The letter displays in genuine colours the mixture of the knave « and the madman. »

(2) Chronic. Estens., p. 442; Cronica di Bologna, p. 406; Muratori, Script., XVIII.

CHAPITRE IV.

Attaque d'un messager du tribun auprès d'Avignon. — Le pape envoie un légat à Rome. — Révolte des Orsini de Marino. — Guerre contre eux. — Rienzo en présence du légat pontifical. — Ordonnances du tribun sur les ecclésiastiques. — Nouvelle mesure au sujet de l'élection impériale. — Ambassade aux villes italiennes. — Révolte des Colonna. — Leur défaite. — Décadence du tribun. — Jugement de Pétrarque. — Conduite du pape à l'égard de Rienzo. — Lettre pontificale aux Romains et à Charles IV. — Frayeurs et concessions du tribun. — Sa chute. — Ses tentatives pour revenir à Rome. — Mesures du pape et des légats. — Rienzo se rend à Monte-Majella.

Au milieu de ces circonstances, les causes de ruine s'amassaient de plus en plus menaçantes sur la tête du tribun. Tandis que précédemment ses agents étaient reçus partout avec les plus grands honneurs, un courrier qu'il envoyait à la cour pontificale, et qui venait de traverser la Durance, fut attaqué dès la fin du mois d'août par des gens expédiés d'Avignon. Ces émissaires déchirèrent ses dépêches, brisèrent le bâton qui lui servait d'insigne, et le repoussèrent en le maltraitant et en disant que même chose serait faite à quiconque viendrait avec un message de Rienzo. La considération de celui-ci avait tout d'un coup tellement baissé, que Pétrarque lui-même ne put offrir à son ami d'autres consolations que les menaces les plus ap-

prêtées et les plus subtiles contre le fleuve, contre ses habitants et tous les environs, en y joignant l'exhortation de mépriser de pareils outrages et de continuer la haute entreprise qu'il avait commencée. De son côté, le tribun assura que, s'il n'était retenu par son respect pour le pape, il procéderait sur-le-champ par les voies de droit contre les autorités et les habitants d'Avignon; mais il voulait bien différer cette affaire jusqu'à la grande assemblée (1).

Avant que les dernières lettres de justification de Rienzo fussent arrivées à Avignon, Clément VI avait déjà pris contre lui des mesures de rigueur. Le 12 octobre, le pape chargea le cardinal légat, Bertrand de Deux, d'avertir Rienzo de se désister de son entreprise et de révoquer tous les actes par lesquels il avait lésé les droits de l'Église, tels que sa conduite envers le vicaire pontifical, envers les barons romains et la reine Jeanne de Naples, la citation qu'il avait adressée à Charles de Bohême, à Louis de Bavière et aux princes allemands, la suppression faite par lui de tous les priviléges accordés sur la ville, etc. S'il obéissait et s'il voulait prêter au pape et à ses successeurs le serment de fidélité et se contenter du gouvernement de Rome, le cardinal, après avoir reçu les garanties nécessaires pour le maintien des droits du saint-siége, devait le laisser dans son emploi, soit seul, soit avec un vicaire pontifical ou un autre collègue, selon que l'exigeraient les circonstances. Toutefois, si le cardinal jugeait qu'il était impossible de s'entendre avec Cola, il devait

(1) Hocsem., p. 499; Petrarcha, Epist. sine titulo, II.

le déclarer déchu de la lieutenance pontificale et des autres dignités qu'il s'était arrogées ou qui lui avaient été conférées par le peuple romain, et donner à la ville, suivant les besoins du moment, des sénateurs indigènes ou étrangers. Rienzo refusait-il complétement d'obéir, le cardinal devait lui faire un procès public, comme à un voleur des biens de l'Église, et agir envers lui comme envers un hérétique, si la nouvelle de ses opinions erronées ou de sa connivence avec des hérétiques se confirmait. Le tribun avait méprisé les exhortations du pénitencier pontifical Bernardino, et dans mille discours spécieux il parlait comme agissant purement et simplement en l'honneur de l'Église : le cardinal devait étouffer le mal avant qu'il eût pris des forces; il devait dissoudre, comme invalide, le serment prêté à Rienzo, avertir le peuple romain de se séparer de lui, et, en cas de désobéissance, frapper la ville d'excommunication. Mais, afin de réduire le tribun par la force des armes, s'il était nécessaire, le pape venait de nommer son neveu Guichard de Cambronne gouverneur des possessions de l'Église; il appellerait aussi les autres princes chrétiens à son secours, et le cardinal lui-même avait plein pouvoir de former des alliances semblables avec les voisins des États pontificaux (1).

Avant que le cardinal pût exécuter les ordres de Clément VI, les barons avaient déjà commencé une révolte ouverte. A leur tête étaient les Colonna de Palestrina et les Orsini de Marino. Dans ce der-

(1) Raynald., ann. 1347, § 16.

nier endroit, Rainaldo et Giordano Orsini firent de nouvelles fortifications, amassèrent des provisions d'armes et de vivres, et se mirent à ravager les environs de Rome. Ils emmenaient les hommes et les bestiaux, et, jusqu'à la porte de San-Giovanni, personne n'était à l'abri de leurs incursions. Rainaldo Orsini traversa même le Tibre, s'empara de Nepi et de là pilla la rive droite du fleuve. Vainement le tribun cita par deux fois les révoltés devant son tribunal : dans le commencement il avait méprisé leur entreprise, et maintenant c'était de sa part une vaine menace de faire peindre sur les murs du Capitole les deux Orsini pendus la tête en bas.

A Rome une grande consternation régnait parmi le peuple. Toutefois, entre autres actes de barbarie de la part des révoltés, Rainaldo Orsini ayant fait brûler dans sa forteresse une vieille dame romaine d'une noble famille, les bourgeois furent si irrités, que le tribun réussit à lever une armée de huit cents cavaliers et de vingt mille fantassins. C'était le temps des vendanges, c'est-à-dire la mi-octobre. L'armée romaine alla camper à un mille de Marino, dans un lieu appelé Maccantrevola, où les collines de la chaîne de montagnes d'Albano s'abaissent dans la plaine, et elle ravagea pendant huit jours les jardins et les champs. Les arbres fruitiers et les ceps de vigne, et même toute la forêt qui couvre les versants, furent coupés, et l'on butina une quantité de bétail. Ensuite le tribun prit la forteresse de Castelluzza, dont on voit encore les ruines sur le chemin de Marino à la Morena,

à gauche de la via Latina, et il se mit en devoir d'attaquer la forteresse de Marino avec de grandes tours de bois (1). Ces succès effrayèrent tellement les Orsini, qu'ils offrirent de se rendre à condition que leur sécurité personnelle serait garantie; mais Rienzo exigea qu'ils se rendissent sans condition.

Sur ces entrefaites, le cardinal légat, qui jusqu'alors s'était arrêté à Naples et dont les Orsini avaient recherché la médiation, était arrivé à Rome. De là il envoya au tribun une pressante invitation à comparaître devant lui. Celui-ci leva le siége, et, après avoir noyé dans le ruisseau qui coule au-dessous de Marino deux chiens qu'il avait nommés Orsini par dérision, il revint à la ville. Alors il fit démolir le palais des Orsini près de l'église de Saint-Pierre, et se rendit ensuite, dans un appareil solennel, à la demeure du cardinal. Par-dessus sa cuirasse, il avait revêtu la dalmatique conservée dans l'église de Saint-Pierre et que les empereurs avaient coutume de porter pendant la cérémonie du couronnement (2). De plus il portait

(1) Sous le nom de Castelluzza poco de longa da Marini, quelques-uns pensent qu'il faut entendre Castelluccia, à droite de la voie Appia, où l'émissaire du lac d'Albano se jette dans la plaine. Ainsi, par exemple, c'est l'opinion de Nibby, *Analisi storico-topografico-antiquaria della carta de dintorni di Roma.* Roma 1837, vol. I, p. 446. Pour nous, l'examen des lieux nous a convaincu que l'endroit indiqué dans le texte est le seul qui convienne.

(2) Vita, I, 31. *Quella Dalmatica si viesto l'imperatori, quando si coronano. Tutta ene de minute perne lavorata.* Par conséquent, ce n'est pas la dalmatique impériale dite de Charlemagne, que l'on montre encore aujourd'hui dans la sacristie de l'église de Saint-

en tête la couronne, et tenait à la main le petit sceptre de la dignité tribunitienne. Il arriva ainsi devant le légat au milieu du bruit d'une musique guerrière, et demanda à celui-ci d'un ton arrogant quelle nouvelle il apportait du pape. Le légat, voyant bien que sa mission n'aurait pas de succès, osa à peine la faire connaître, et garda le silence. Le tribun lui tourna le dos avec mépris, et recommença la guerre contre Marino. Il demanda du secours à ses anciens alliés, entre autres aux Florentins (9 novembre); le légat, au contraire, se ligua avec les ennemis de Rienzo; mais, ses menées ayant été découvertes, il fut obligé de quitter la ville, et se retira à Monte-Fiascone, chef-lieu de l'administration pontificale dans le Tuscium (1).

Cola marchait toujours plus hardiment dans sa voie. Afin d'exciter le peuple contre le pape, il prétendit que l'Église catholique et Rome étaient inséparablement liées ensemble, et il ordonna aux ecclésiastiques qui demeuraient hors de la ville d'y revenir (2). Quelques-uns d'entre eux, pour avoir manqué à telles ou telles ordonnances du tribun, furent jetés en prison. Cette atteinte portée à la juridiction cléricale aigrit encore davantage contre lui la cour d'Avignon. Déjà précédemment le cardinal Talleyrand Périgord, qui exerçait une très-grande influence, s'était plaint, surtout à l'insti-

Pierre, et qui est d'une époque postérieure, vraisemblablement du onzième siècle.

(1) Vita, I, 30, 31; Chronic. Estens., p. 443; Hocsem., p. 506; Gaye, p. 407.

(2) Raynald., ann. 1347, § 19.

gation du cardinal Colonna, de l'exécution d'un ecclésiastique, vraisemblablement de ce moine de San-Anastasio dont nous avons parlé. Mais dès le 4 août, le tribun avait dit en pleine assemblée, devant tous les envoyés alors présents, que le cardinal ferait mieux de condamner les meurtriers du roi André, que d'accuser le peuple romain. Dans une autre occasion il assura que Fra-Lotto, pendu comme brigand, avait, à la vérité, pris le nom d'un couvent, mais qu'il n'était ni frère lai, ni moine, ni ecclésiastique quelconque, et appartenait simplement à une confrérie de voleurs et d'assassins (1). Quoi qu'il en soit, l'application des lois de Rienzo sur le séjour des ecclésiastiques à Rome allait d'elle-même à l'adresse du pape et des cardinaux. En outre, déjà au mois de septembre, Cola avait sollicité de la part du clergé romain de solennelles et ferventes prières au Saint Esprit, pour qu'il touchât les cœurs du pape et des cardinaux, et que cette ville d'Avignon, séparée de la communion des saints, séparée même de la crainte de Dieu, ne fût pas préférée à l'auguste Rome, remplie des reliques des saints et rendue désormais à la paix et à la liberté (2). Bien plus, on dit qu'il menaça Clément VI d'élire, de concert avec les Romains, un autre pape, s'il ne revenait pas à Rome dans l'espace d'une année (3). Il avait aussi noué des relations avec Louis de

(1) Chron. Regiens., p. 65; Responsoria oratio Tribuni ad Cesarem super eloquio caritatis.

(2) Hocsem., p. 500.

(3) Albert. Argentinens. Chron., p. 140.

Bavière, qui était excommunié et avait envoyé à ce prince deux Allemands comme ambassadeurs. Dans sa lettre, il lui donnait le titre d'empereur, et lui offrait le royaume de Naples pour un de ses fils. Ceci n'eut pas de suite, à cause de la mort de Louis de Bavière. En revanche, une alliance formelle fut conclue, au commencement d'octobre, avec Louis de Hongrie, et celui-ci envoya à la ville trois cents cavaliers de troupes auxiliaires (1).

La loi promulguée le 1er août fut aussi dès lors employée avec zèle à gagner les autres États italiens par l'éclat de l'empire. Le 18 septembre, deux docteurs en droit, Paolo Vaiani, chevalier romain, et Bernardo dei Possoli de Crémone, furent choisis pour parcourir l'Italie entière. Dans la circulaire qu'il leur remit, le tribun énumérait d'abord tous ses succès, puis, après avoir renouvelé la décision portée sur les droits du peuple romain et sur la citation des empereurs et des électeurs, il entrait dans le détail de la loi même (2). Or, tandis qu'il était dit dans cette loi, que les prétendus empereurs et électeurs devaient venir prouver leurs droits au Latran, à la Pentecôte de l'année suivante, le tribun s'attribuait déjà par avance la décision à cet égard, comme si les autres étaient légitimement déchus de leurs prétentions, et il continuait ainsi : « Afin que tous les Italiens, en leur qualité d'an« ciens frères et fils du saint peuple romain, pren-

(1) Raynald., ann. 1347, § 15, 19; Cron. Sanes., p. 120; Giov. Villani, XII, p. 104.

(2) Gaye, p. 402-406, et un extrait dans l'Istorie Pistolesi, p. 520.

« nent part aux dons et à la grâce du Saint-Esprit,
« nous avons fait citoyens de Rome tous les ci-
« toyens des villes de la sainte Italie, et nous leur
« laissons prendre part à l'élection de l'empereur,
« laquelle appartient de droit au saint peuple ro-
« main; et nous avons décidé que le choix aura lieu
« dans la ville solennellement et après mûre ré-
« flexion par les voix de vingt-quatre électeurs.
« De ces voix, nous en avons réservé quelques-unes
« pour Rome, et nous avons partagé les autres pour
« toute l'Italie, comme il est dit dans les disposi-
« tions et ordonnances publiées à ce sujet. Nous
« désirons renouveler plus fortement l'ancienne
« union avec tous les seigneurs et toutes les villes
« de la sainte Italie. Nous voulons la délivrer de
« son état d'abandon et la rétablir dans son an-
« cienne splendeur pour qu'elle goûte la douceur
« de la paix et fleurisse plus que jamais au-dessus de
« toutes les autres parties de la terre, cette Italie
« déchirée depuis longtemps par les dissensions
« intestines et repoussée même de ceux qui au-
« raient dû la gouverner dans la paix et la justice,
« c'est-à-dire de ceux qui, ayant pris le nom
« d'empereur et d'Auguste, n'ont pas eu honte
« d'agir contrairement à leur vœu. Quand le terme
« déjà indiqué de la Pentecôte sera passé, nous
« voulons élever au trône impérial un Italien que
« la communauté d'origine remplisse de zèle pour
« l'Italie. Nous l'élèverons à cette dignité sous la
« direction du Saint-Esprit, qui a daigné jeter un
« regard de pitié sur la sainte Italie entière, et par
« les voix de ceux auxquels nous conférons le droit

« d'élection, afin que nos actes, dignes de recon-
« naissance, nous conservent le nom d'Auguste dont
« le peuple romain nous a honoré par une inspira-
« tion divine. » Ensuite il les avertit de veiller convenablement à l'honneur et aux intérêts de l'Italie, et de ne pas permettre que les dignités qui leur appartiennent de droit soient retenues par d'autres. « C'est une honte et une horreur, dit-il en ter-
« minant, de courber la tête sous le joug de ceux
« qui n'ont soif que du sang des Italiens. » Cette alliance éternelle, ainsi que la réception du droit de citoyen romain et du droit d'élection, devaient, comme dans les anciens temps, être gravées sur des tables d'airain destinées à en conserver un impérissable souvenir. Dans une autre lettre, l'assemblée pour l'élection impériale était fixée à la Saint-Jean de l'année suivante (24 juin 1348), et les villes étaient en même temps sommées de fermer aux Allemands l'entrée de l'Italie. Tout ceci excita chez plusieurs, entre autres chez le pape, le soupçon que Cola voulait se faire lui-même empereur, et cette pensée paraît en effet n'être pas demeurée étrangère à son ambition : du moins le nouvel empereur se serait trouvé tout à fait en sa puissance.

Munis de ces instructions, les envoyés de Rienzo se rendirent dans les différentes villes de l'Italie et auprès des seigneurs. Le 18 octobre, ils étaient à Sienne; au commencement de novembre, à Modène et dans la Lombardie, et de retour à Rome le 20 du même mois. Ils furent partout bien accueillis : néanmoins les communes de Toscane refusèrent

l'alliance, d'autres localités et nombre de seigneurs l'acceptèrent (1).

Cependant les hostilités avec les barons continuaient hors de la ville. Les Orsini de Marino, les Colonna et les Savelli s'étaient unis plus étroitement entre, eux et avaient déclaré qu'ils aimaient mieux périr que laisser Rienzo gouverner plus de six mois. Cette petite guerre fatiguait les Romains, auxquels elle causait de grands dommages. En outre, Rienzo payait les troupes très-négligemment. Il résulta de là, parmi les bourgeois notables appelés *Cavalerotti* un si grand mécontentement, qu'ils nouèrent des intelligences avec Stefano Colonna, et lui offrirent leurs secours pour rentrer dans la ville et pour guerroyer contre le tribun. De grands préparatifs furent faits à Palestrina, d'étroites relations établies à Monte-Fiascone avec le légat pontifical, et un nombre de barons toujours croissant se joignirent à l'entreprise. On mit ainsi sur pied une armée de six cents cavaliers et de quatre mille fantassins (2). Rienzo s'effraya d'abord de ces préparatifs, qu'il ne pouvait empêcher; il perdit tout courage, devint malade, et ne voulut plus ni manger ni dormir. Toutefois, il finit par se mettre en mesure. Il y avait dans son parti une autre bran-

(1) Istorie Pistolesi, p. 520; Cron. Sanes., p. 119; Chron. Mutinense, p. 610.

(2) Ce chiffre est donné dans la Vita, I, 32. — Giov. Villani, XII, p. 104, dit : *Cinquecento cinquanta cavalieri e pedoni assai.* — Chron. Estens., p. 444 : « cum quingentis militibus et DCCC pedi« tibus. » Chron. Mutinens., p. 611 : « Qui fuerunt DC equites et « CCCC pedites. » La chronique de Bologne parle de cinq cents *cavalieri* et de huit cents *pedoni*, p. 406.

che des Orsini en état d'inimitié avec leurs parents et avec les Colonna : c'étaient Giordano Orsini de Monte-Giordano, Cola Orsini du château Saint-Ange, Matteo, fils du comte de Vicovaro, et Malabranca, chancelier de la ville. Le tribun requit aussi le préfet Giovanni de Vico de lui amener des secours, suivant leur traité. Celui-ci vint avec une suite de cent cavaliers, parmi lesquels servaient seize autres barons de Tuscie, particulièrement de Toscanella, Viterbe et Orvieto. Il conduisait en même temps aux Romains quinze cents charges de blé, et voulait servir de médiateur pour la paix avec les barons. Cette intention hautement annoncée et le gîte pris à l'auberge au lieu d'être allé immédiatement chez le tribun en arrivant à Rome, éveillèrent les soupçons. Cola l'invita à un banquet, ainsi que son fils et ses principaux compagnons et les fit tous prisonniers; leurs armes et leurs chevaux furent distribués aux Romains (12-13 novembre). Il fut ensuite dit dans l'assemblée du peuple que le préfet était d'intelligence avec les Colonna, et qu'il avait voulu prendre les Romains en flanc pendant la bataille (1).

Trois cents cavaliers envoyés comme troupes

(1) Hocsem., p. 507; Vita, I, 32; Chron. Estens., p. 444; Cronica di Bologna, p. 406. — Giov. Villani s'est trompé en disant que les Orsini et les Colonna avaient entrepris la guerre à cause de l'arrestation du préfet. Il ajoute que les habitants de Viterbe s'étaient armés pour le même motif, et avaient fait exécuter douze des citoyens les plus distingués, qui avaient prêté la main à la trahison du tribun. Ce dernier fait peut bien être vrai. La date nous est indiquée par Hocsemius, p. 508, où le tribun dit que ses deux ennemis, le préfet et les Colonna, avaient été vaincus dans l'espace de huit jours.

auxiliaires par le roi de Hongrie étaient présents, et le peuple romain se trouvait armé pour la guerre, suivant la coutume. Alors le tribun chercha par des discours publics à enflammer le courage des bourgeois. Il leur promit l'assistance divine contre les révoltés, qui, ayant violé le serment prêté par eux sur le corps du Seigneur et sur les plus saintes reliques, avaient détruit et dépouillé des églises, par exemple celle de Grotta-Ferrata, et même pillé des pèlerins le jour de la fête de saint Martin (11 novembre); le saint, qui était aussi le fils d'un tribun, lui prêterait son appui. Un autre jour (le 18 novembre), il raconta au peuple comment, la nuit précédente, Boniface VIII lui était apparu et l'avait assuré que bientôt la bataille serait livrée; que les ennemis seraient vaincus et lui-même (Boniface VIII) vengé des Colonna, qui avaient si indignement outragé l'Église de Dieu. En signe de joie de cette vision, un calice et de précieux ornements furent portés dans l'église de Saint-Pierre, à l'autel de Saint-Boniface, fondé par ce pontife. Le 20 novembre, Cola réunit avant le point du jour tous les hommes armés, et leur dit : « Nous « savons par nos espions que les ennemis sont en « marche, et qu'ils viennent de camper à quatre « milles de la ville, dans l'endroit appelé *il Monu-* « *mento* : c'est une preuve qu'ils seront non-seu- « lement vaincus, mais encore exterminés et en- « terrés. J'ai un fils nommé Lorenzo, je le con- « duirai avec moi contre les traîtres et les parju- « res. » Outre les fantassins, qui appartenaient pour la plupart à la milice municipale, il y avait

encore environ mille cavaliers. Le tribun divisa l'armée entière en trois corps, les deux premiers sous les ordres de Cola Orsini du château Saint-Ange et de Giordano Orsini de Monte-Giordano; le troisième commandé par Rienzo lui-même. Ensuite les trompettes sonnèrent le départ, et le mot d'ordre suivant fut distribué : *Saint-Esprit chevalier.* On sortit ainsi du Capitole par la porte de San-Lorenzo.

Les barons coalisés, au lieu de suivre le chemin direct de Palestrina, avaient appuyé à droite, vraisemblablement pour cacher leur entreprise, et étaient venus camper près du monument tumulaire dont on voit encore aujourd'hui les restes à gauche de la route de Tivoli, derrière le pont Mammolo, environ à cinq milles de Rome. Partis de ce point à minuit, ils étaient arrivés à l'église de San-Lorenzo fuori le mura. Il pleuvait fort et le froid était très-rigoureux. Le vieux Stefano Colonna, son fils le deuxième Stefano, Gianni, fils de celui-ci, et Giordano Orsini de Marino étaient les principaux chefs. Stefano Colonna le jeune, accompagné seulement de deux hommes, avait pris les devants, et étant parvenu jusqu'à la porte, il avait sommé la sentinelle de lui ouvrir comme on en était convenu. « Je suis un citoyen de Rome, « dit-il, je veux aller chez moi, et je viens en ami du « bon ordre. » Mais les gardes étaient changées. Le commandant Paolo Buffa tint la porte fermée, et, pour montrer qu'ils ne céderait pas, la serrure ne s'ouvrant que du dedans, il jeta la clef dans le chemin. Stefano alla rejoindre les siens près de

San-Lorenzo, où ils tinrent un conseil de guerre. Leur dessein d'entrer dans la ville par la porte San-Lorenzo ayant manqué, ils voulurent du moins se retirer honorablement.

Les troupes furent partagées en trois divisions, dont chacune devait s'avancer musique en tête jusqu'à la porte, et tourner ensuite à droite pour opérer la retraite. Déjà deux de ces divisions, composées partie d'infanterie et partie de cavalerie, sous les ordres de Petruccio Frangipani, étaient passées sans avoir été attaquées par les Romains. Vint ensuite la troisième bande, dans laquelle brillait la fleur de la chevalerie, et entre autres Gianni Colonna, qui chevauchait devant à quelque distance comme *feditore* avec huit autres barons. Le jour avait paru, et les Romains, qui s'étaient rassemblés derrière la porte, voulaient faire une sortie. Comme on ne trouvait pas la clef, le battant droit fut ouvert avec violence. Gianni Colonna, entendant ce bruit, crut que son parti ouvrait la porte, et, suivi seulement d'un cavalier allemand, il s'avança par le battant qui venait d'être ouvert, dans l'intérieur de la ville. Quand il vit des gens armés, il voulut, plein de colère, attaquer le tribun en personne, et piqua droit vers sa bannière, que les Romains renversèrent en fuyant. Cola lui-même, doutant de sa fortune, leva les yeux au ciel et s'écria : « Dieu, m'as-tu trahi? » Mais les Romains, ayant vu que personne ne suivait le hardi jeune homme, reprirent courage et attaquèrent Gianni Colonna. Celui-ci fut alors jeté par son cheval dans un trou près de la porte et tué indignement. Stefano, n'apercevant pas son fils, soup-

çonna, en voyant la porte ouverte, qu'il était entré dans la ville, et s'étant approché il le vit tombé dans le bourbier et entouré d'ennemis. Désespérant de pouvoir lui porter secours, il se dirigea à la hâte hors de la porte; mais la douleur d'avoir perdu le fils qui était l'orgueil de toute la famille l'emporta sur le soin de sa sûreté personnelle : il revint sur ses pas encore une fois en silence pour voir si peut-être il pourrait le sauver. Alors une pierre énorme, lancée du haut du portail, l'atteignit lui et son cheval; il fut renversé à terre et assommé par le peuple, qui survint en foule. Le jour étant tout à fait venu, cette même foule se précipita dehors, et courut impétueusement à la poursuite des ennemis en retraite. Ceux-ci, après avoir perdu leurs meilleurs chefs, furent mis en désordre, et l'on en fit un grand carnage; le reste jeta les armes et chercha son salut dans une prompte fuite. Le combat dura jusqu'à trois heures de l'après-midi. Quatre Colonna, c'est-à-dire, outre les deux que nous venons de nommer, Pierre Colonna, seigneur de Belvédère, l'ex-sénateur Pietro di Agapito, qui se battait pour la première fois, cinq autres de leurs parents, deux nobles de la famille de Lugnano, un Frangipani, en tout plus de quatre-vingts partisans de cette maison puissante, avaient succombé. Giordano Orsini de Marino et un Gaetani, frère du comte de Fondi, étaient blessés mortellement; d'autres avaient été faits prisonniers. Quant aux Romains, leurs pertes étaient peu considérables.

Des messagers, avec des branches d'olivier à la main, furent envoyés à toutes les localités amies,

telles que Florence, Sienne et Pérouse, pour annoncer l'heureuse nouvelle de la victoire. Le jour même où elle fut remportée, le tribun écrivit à tous ses adhérents une circulaire ayant pour texte le verset suivant du psaume CXVII : « C'est le jour « que le Seigneur a fait, réjouissons-nous, livrons- « nous à l'allégresse. » Après avoir raconté le commencement des hostilités et l'arrestation du préfet, qui voulait le trahir, il s'étend particulièrement sur les violences commises par les ennemis contre les églises, et il expose comment il a obtenu le secours des saints et du Saint-Esprit. Dieu a rendu habile à la guerre sa main, qui jusqu'alors n'avait tenu que la plume, et un second Holopherne a été tué par une autre Judith. Pour mieux faire ressortir encore l'assistance divine, il rappelle les apparitions dont nous avons parlé; il rappelle aussi comment il a écrit précédemment à Avignon que quarante années étaient accordées aux Colonna pour faire pénitence des crimes commis par eux contre l'Église, et qu'à présent le jugement de Dieu sur eux est arrivé. Nous ne pouvons pas déterminer le degré de vérité de cette assertion. En revanche, Rienzo s'exprime d'une manière fausse et arbitraire, quand il prétend que les ennemis avaient pillé des pèlerins le jour de la fête de saint Martin, et que celui-ci avait puni les coupables trois jours après. Il en est de même quand il dit que saint Colombin, dont on célébrait la fête le jour de la bataille, avait glorifié la colombe de la bannière du tribun; car la bataille en question eut lieu le 20 novembre, et la fête de saint Martin tombe le 11 et celle de saint

Colombin le 21 du même mois. Dans l'interprétation symbolique du nombre des morts, il ne s'attache pas toujours au même chiffre. En effet, il écrit à Rainaldo Orsini que six Colonna ont succombé et que le septième est à demi mort de frayeur, ce qui correspond aux sept couronnes et à la pomme d'argent qu'il avait reçues, le 15 août, en souvenir des sept dons de l'Esprit saint. Dans la lettre adressée aux Florentins, au contraire, il ne mentionne que quatre Colonna tombés, parce que leurs crimes avaient offensé quatre saints; et comme par dérision, en parlant du préfet et de ses compagnons qu'il avait traîtreusement faits prisonniers, il les appelle des tyrans et des oiseaux de proie que la simplicité de sa colombe a mis en cage (1).

Le soir même du jour de la victoire, Cola était revenu en triomphe au Capitole. Il recommanda au peuple assemblé d'honorer hautement les Orsini, à l'appui desquels il devait la victoire. Quant à son épée, il voulait maintenant la mettre dans le fourreau; il la prit en effet, et l'essuya avec son habit en disant : « Tu as aujourd'hui abattu l'oreille « d'une tête à laquelle ni pape ni empereur n'osaient « toucher. » Les cadavres des trois principaux Colonna furent portés à l'église d'Araceli, dans la chapelle de leur famille, et leurs veuves vinrent

(1) Vita, I, 32, 34; Chronic. Estens., p. 444; Chron. Mutinens., p. 611; Giov. Villani, XII, p. 104; Istorie Pistolesi, p. 521; Cronica Sanese, p. 120; Historia Cortusiorum, IX, 12; Cronica di Bologna, p. 406. Au milieude ces documents, qui se contredisent, nous avons surtout suivi la *Vita*, dont l'auteur était vraisemblablement témoin oculaire.

pour assister à leur sépulture solennelle. Mais le tribun les chassa, et dit : « Si l'on m'impatiente en« core un peu avec ces trois damnés corps, je les « fais jeter dans la fosse des pendus. » On les enterra dans l'église de San-Silvestro in Capite, parce que le couvent qui en faisait partie était une fondation de la famille des Colonna. Les prisonniers furent enfermés dans la tour du Capitole.

Au lieu de profiter du découragement des ennemis et de s'emparer, dans une attaque vigoureuse, de l'importante forteresse de Marino, Cola fit faire le lendemain une procession solennelle de tout le clergé à Santa-Maria-Maggiore, pour remercier la sainte Vierge. Le 24 novembre il assembla ses cavaliers, qu'il appelait la *sainte chevalerie*, leur promit double solde, et les conduisit à l'endroit où était tombé Stefano Colonna. Là il fit descendre de cheval son fils Lorenzo, et, au lieu du bain accoutumé, il l'aspergea avec de l'eau prise dans la mare où le sang du jeune Stefano s'était mêlé à la pluie, et il le nomma chevalier de la victoire (*cavaliere de la vittoria*). Les personnages les plus importants durent lui donner le coup du plat d'épée, après quoi ils furent reconduits au Capitole et congédiés. Tant d'orgueil aigrit les barons du parti de Cola, au point qu'ils ne voulurent plus servir sous ses ordres. Mais il continua de gouverner d'une manière encore plus absolue qu'auparavant; le faste de ses repas et de ses habillements ne fit que s'accroître. Pour se procurer de l'argent, il pilla les riches, et n'épargna pas même les biens des églises et des abbayes. Il augmenta aussi le prix du sel, afin de payer les soldats,

car, outre les troupes urbaines, il avait encore à son service des mercenaires étrangers. Bientôt le mécontentement du peuple entier monta au point que Cola n'osa plus convoquer d'assemblées qu'à de rares intervalles. Les villes et les barons qui étaient entrés dans son alliance l'abandonnèrent, et sa cour, auparavant si brillante, devint tout à fait vide (1). La victoire de Rienzo sur les Colonna fut la dernière lueur de son étoile, déjà sur le déclin.

Pétrarque lui-même, partant alors d'Avignon pour se rendre à Gênes, commence à douter de son héros. Il désire ne pas croire ce que les nouvelles lui rapportent, et il lutte contre la triste certitude qui l'assiége. Le 22 novembre, il écrit à son ami Lélius de la race des Lelli : « J'ai vu, j'ai lu « la copie de la lettre du tribun, et j'en suis stupé- « fait. Je ne sais pas ce que je dois répondre; je « reconnais le destin de la patrie, et, de quelque « côté que je me tourne, je trouve des causes et des « sujets de deuil. Car si Rome est déchirée, que « deviendra ensuite l'Italie; et si l'Italie est dépouil- « lée de son éclat, que me reste-t-il au monde? « Dans cette infortune publique et privée, que les « uns apportent leurs trésors, les autres leurs for- « ces physiques, d'autres leur puissance; moi, je « ne puis offrir que le secours de mes larmes (2). » Dans une lettre du 26 novembre, adressée au tribun lui-même, il l'exhorte à ne pas détruire légèrement l'honneur qu'il s'est acquis, *quelque diffi-*

(1) Vita, I, 35-37; Giov. Villani, XII, p. 104.
(2) Petrarcha, Rer. familiar., Epistol. VII, 5.

cile qu'il soit de conserver intacte une grande gloire. « Il a appris, dit-il, que le tribun n'aime plus le « peuple comme autrefois, mais seulement la plus « mauvaise partie du peuple, à laquelle il obéit; et « qu'au lieu d'être le guide des bons, il s'est fait le « complaisant des méchants. Il doit secouer son « ivresse, s'examiner lui-même sans illusion, et voir « ce qu'il est, ce qu'il a été, où il est parvenu, « quel nom il a pris et quelles promesses il a faites; « alors il reconnaîtra qu'il est le serviteur et non le « seigneur de la république. Il devrait aussi penser « à la réputation de Pétrarque, sur qui fondrait un « violent orage s'il succombait (1). » La nouvelle de la défaite des Colonna, que Pétrarque reçut bientôt après à Parme, le jeta dans une grande perplexité. En effet, les membres de cette famille si souvent célébrée dans ses ouvrages étaient tombés, et tombés par celui qu'il exaltait comme le libérateur de la patrie commune. Toutefois, les sentiments exprimés bientôt après par le grand poëte en une occasion semblable, à savoir que *Rome, la république et l'Italie lui étaient plus chères que les Colonna, qu'il aimait néanmoins par-dessus toutes les familles;* ces sentiments généreux l'emportèrent alors au fond de son cœur sur l'amitié et la reconnaissance. Ce ne fut que plus tard qu'il écrivit des lettres de condoléance, froides, ampoulées et pleines de sophismes au cardinal Giovanni, avec lequel il avait déjà rompu précédemment, peut-être à cause de sa liaison avec Rienzo. Il écrivit aussi au vieux Ste-

(1) Ibidem Epist. VII, 7.

fano Colonna. L'embarras de sa position est sensible dans ces lettres : cependant il ne renie pas son amour pour le tribun, et, ne pouvant parler de lui avec honneur, il le passe entièrement sous silence (1).

Le retard de Rienzo à user de sa victoire avait donné aux ennemis le temps de se relever de leur défaite. Les Orsini, dans leurs excursions de Marino, recommencèrent à ravager les environs de Rome, et les Colonna, de leur côté, ne perdirent pas courage. Le vieux Stefano avait toujours déclaré, lorsqu'on lui reprochait d'aimer trop la guerre pour son âge « qu'il désirait, à la vérité, passer en paix « les derniers temps de sa vie, mais qu'il ne recu- « lerait jamais devant aucune fatigue, et, si le sort « le voulait, qu'il descendrait dans la tombe au « au milieu des combats, plutôt que d'apprendre « dans sa vieillesse à devenir esclave. » Dans l'année 1343, saisi d'un triste pressentiment, il avait aussi dit, les yeux mouillés de pleurs, à Pétrarque : « qu'il se croyait encore destiné, contre l'ordre de « la nature, à hériter de ses fils. » A la nouvelle de la mort de son fils, de son petit-fils et de ses autres parents, il resta quelque temps muet et sans larmes, le regard fixé en terre, puis il dit : « La « volonté de Dieu soit faite; il vaut assurément « mieux périr que supporter le joug d'un paysan (2). »

(1) Ibidem, Rer. familiar., Epist. VII, 13; VIII, 1. Comparer l'églogue VIII, intitulée DIVORTIUM. La lettre à Stefano est du 12 septembre de l'année suivante. Cette date se trouve dans le manuscrit de la *Bibliotheca angelica* à Rome.

(2) Petrarcha, Rer. famil., Epist. VIII, 1; Rer. Senil., X, 4.

Il dirigea lui-même son parti, et le jeune Sciarra, appelé aussi Pietro Sciaretta Colonna, se mit, dans cette lutte suprême, à la tête de la famille qui avait encore pour rejeton un troisième Stefano. Le cardinal légat ne resta pas non plus oisif à Monte-Fiascone, où il séjournait. Il appela à son aide, dès le 21 novembre, les localités amies du pape, telles que Sienne, et continua d'établir des liaisons entre Luca Savelli, Sciarra Colonna et les Orsini, qu'il soutint avec des secours d'hommes et d'argent. On chercha avant tout à augmenter le mécontentement du bas peuple en coupant les vivres, et l'on réussit à faire monter le *rubbio* de blé à sept livres de la monnaie du temps (1).

A Avignon, le pape ne déployait pas moins d'activité pour enlever au tribun toute espèce de soutien, après que celui-ci eut refusé d'obéir à ses exhortations et à ses ordres. Le 3 décembre, Clément VI écrivit à ses chers fils, au peuple romain, à ses fidèles et à ceux de l'Église, et il leur exposa en détail tous ses griefs contre Rienzo, « lequel, sauf un petit nom-« bre d'exceptions, n'avait répondu que par des actes « d'ingratitude aux pouvoirs et aux honneurs qu'il « tenait de la bonté du saint-siége. Il s'était paré de « vains titres, avait éloigné l'évêque d'Orvieto, dont « l'adjonction était pour lui si honorable, et n'avait « pas craint de blesser les droits de l'Église, en « s'emparant des biens ecclésiastiques au mépris de « toutes les lois spirituelles et temporelles. En ou-

(1) Cronic. Sanes., p. 119; Raynald., ann. 1347, § 21; 1348, § 13; Vita, I, 37. A Sienne l'envoyé du pape se trouvait le 21 novembre dans le conseil des neuf seigneurs.

« tre, de même qu'autrefois Balthazar avait profané « dans un festin les vases sacrés du temple de Jé« rusalem, de même Cola avait souillé par son bain « de chevalerie le baptistère de l'empereur Cons« tantin. Semblable au poulain de l'Onagre, il s'était « regardé comme né libre parce qu'il n'avait pas « appris à obéir, plein qu'il était de l'ambition de « commander et de s'élever comme Lucifer jusqu'au « ciel, trône de son orgueil. Ensuite, quoiqu'il « eût cité à comparaître par-devant lui Charles de « Bohême et Louis de Bavière, il avait néanmoins « déjà distribué les voix pour l'élection de l'empe« reur à quelques États de l'Italie, comme s'il lui « appartenait de décider sur la légitimité des élus « et les pouvoirs des électeurs, et de disposer ainsi « de l'empire romain. Mais il avait eu recours à ces « flatteries artificieuses et à ces risibles mensonges « pour gagner la faveur des Romains et des autres « peuples de l'Italie, et pour obtenir la dignité im« périale, où tendait son orgueilleuse démence, ne « remarquant pas qu'il serait ignominieusement « précipité avant d'atteindre ce but sublime. Il « n'avait pas considéré non plus, lui précurseur « de l'antechrist, fils du péché et de la perdition, « qui s'était mis au-dessus de tout ce que les « hommes regardent et révèrent comme divin; il n'a« vait pas considéré quels dangers et quels maux « il préparait aux Romains en excitant contre eux le « roi Charles et les autres princes, et en leur enle« vant la protection de l'Église. Il avait révoqué « avec une témérité damnable toutes les obligations « contractées par le peuple romain depuis la fonda-

« tion de la ville, et, comme un fils du diable, plein « de perfidie et de fausseté, comme le monstre sur « la tête duquel sont écrits les noms du blasphème « (Apocalypse, XIII, 1), il avait outragé la sainte « Église universelle en prétendant que l'Église et la « ville de Rome étaient une seule et même chose, « et en avançant d'autres erreurs contre la foi ca- « tholique; par où il s'était rendu suspect de schisme « et d'hérésie. Enfin, il s'était arrogé la juridiction « sur les ecclésiastiques. Le pape l'avait inutile- « ment exhorté avec douceur, par son légat Ber- « trand, à abandonner ces folles idées, à se tenir « dans les bornes convenables et à s'occuper uni- « quement de bien gouverner la ville sans blesser « les droits de l'Église. C'est pourquoi, disait la let- « tre en finissant, nous vous exhortons, nous vous « prions, nous vous sommons et vous donnons le « paternel et sage conseil de ne plus obéir en au- « cune manière au susdit Cola, et de ne le plus « soutenir par avis, secours et faveur, mais de le « laisser avec ses erreurs, lui dont la méchanceté « rampe comme un serpent, mord comme un scor- « pion et s'insinue comme le poison. Nous vous « conjurons et vous commandons de le repousser « comme une brebis galeuse, dont le contact souille « tout le troupeau, et de persévérer dans le respect « et l'obéissance envers l'Église, recevant et remplis- « sant avec votre humilité ordinaire les avertisse- « ments et les ordres de cette suprême autorité (1). »

(1) Le texte complet de la lettre du pape se trouve dans le manuscrit de Pelzel, p. 35-40. Le commencement a été omis dans la copie de Raynald., ann. 1347, § 17, 20.

Peu de jours après (7 décembre), le pape fit connaître son entreprise contre le tribun à Charles IV, empereur d'Allemagne, assez généralement reconnu comme tel depuis la mort de Louis de Bavière. Il lui dit que Cola, dans son orgueil insensé, aspirant à la dignité impériale, lui Charles, devait tout faire pour détacher le roi de Hongrie de l'alliance du tribun, en montrant que celui-ci ne songeait qu'à son propre avantage et nullement aux intérêts du roi (1).

Quoique ces lettres n'eussent plus d'influence dans la ville même sur l'état des affaires, néanmoins les mesures du légat et des barons pressèrent bientôt tellement le tribun, qu'il manifesta le désir de céder à quelques-unes des exigences du pape. En outre, par un effet de la mobilité de son faible caractère, de l'orgueil le plus insolent qu'il avait montré après sa victoire sur les Colonna, il était passé à la plus basse lâcheté, et, ayant la conscience de ses fautes comme de son impuissance, il croyait voir dans des circonstances fortuites les signes précurseurs de sa chute prochaine. Laissons-le parler lui-même : « Après mon triomphe sur les Colonna, « au moment où ma domination paraissait le mieux « affermie, la fermeté de cœur me fut retirée, et « souvent je fus saisi par une pusillanimité telle, « que, réveillé toutes les nuits par des visions et des « songes, je m'écriais : *Le Capitole croule !* ou bien : « *Les ennemis accourent en armes!* Une chouette « se posait chaque nuit d'une manière inaccoutu-

(1) Mscr. de Pelzel, p. 31-34.

« mée sur le sommet du Capitole, et bien qu'elle « fût incessamment chassée par mes serviteurs, elle « revenait toujours remplir son triste office. Pen- « dant douze nuits elle me livra en proie à l'insom- « nie et à l'inquiétude; et ce fut ainsi que des rêves « et des oiseaux nocturnes tourmentèrent celui qui « jusqu'alors n'avait pu être effrayé ni par la colère « furieuse des grands de Rome, ni par des troupes « de gens armés (1). » Le vicaire spirituel du pape, vraisemblablement Raimond d'Orvieto, dont nous avons parlé, revint à Rome, et Rienzo, après avoir tenu dans l'assemblée du peuple un discours sur le verset 33 du psaume CXVIII (2), le nomma de nouveau son collègue. Il chercha aussi à faire taire une partie des plaintes du saint-siége, en renonçant à ses prétentions et à celles du peuple romain sur le choix d'un empereur, et en retirant la citation qu'il avait adressée aux prétendants à la couronne impériale et aux princes allemands; il renonça en même temps à la domination sur les sujets immédiats de l'Église romaine (3). A ce sujet il écrivit, en date du 2 décembre, aux communes de Tarano, de Torri, d'Aspra, de Collevecchio, de Stimigliano, de San-Polo et Selci dans la Sabine, qui lui avaient fait leur soumission le 1er septembre, et auxquelles il avait donné pour podestat un certain Janotto di Enrico; puis il rappela celui-ci. « Dans le pieux

(1) Lettre de Rienzo à Parbubitz, archevêque de Prague; Mscr. de Pelzel, p. 61-94.

(2) « Seigneur, fais-moi une loi du chemin de tes commande- « ments. »

(3) Giov. Villani, XII, p. 104.

« désir, disait-il à ces communes, de voir régner « parmi vous la liberté que nous voulons établir « dans toute la chrétienté, nous avons cru devoir « accepter le pouvoir de podestat que vous nous « avez offert. Et maintenant, pour obtenir une « bonne et véritable harmonie, nous négocions avec « le seigneur légat qui demande qu'il soit décidé « sommairement sur les droits de l'Église romaine « et du peuple romain, sans léser aucune des deux « parties. En conséquence, le cardinal veut venir « lui-même à Rome afin de tout concilier, et nous « ne doutons pas que sa présence et les négociations « n'amènent un résultat également satisfaisant pour « vous et pour nous. Le seigneur légat veut, en « outre, voir cesser nos pouvoirs comme podestat, « parce que, dit-il, en exerçant ces pouvoirs que « vous-mêmes nous avez conférés, nous empiétons « injustement sur l'Église. Or, voulant honorer le « légat partout où nous le pouvons sans préjudice « de vos droits et des nôtres, nous avons résolu de « rappeler le noble Janotto di Enrico, notre podestat « et lieutenant, jusqu'à ce que les points relatifs à « ses fonctions aient été discutés et décidés entre « le seigneur légat et nous. Pour la même raison, « nous ne jugeons pas à propos de vous envoyer « d'autres troupes. Nous qui vous aimons avec un « zèle véritable, nous ne vous abandonnerons ni « dans le calme, ni dans la tempête. Mais vous ne « devez pas désirer qu'à cause de vous, et particu- « lièrement lorsque cela ne vous serait pas utile, « nous vivions en mésintelligence avec l'Église, tan-

« dis qu'une réconciliation avec elle tournera à vo-
« tre profit et à votre honneur (1). »

Il commença aussi à déposer ces titres pompeux qui avaient excité tant de mécontentement. Dans la lettre dont nous venons de parler il se nomme seulement *tribun auguste*, et quelques jours après il s'intitulait purement et simplement *Cola, chevalier et lieutenant de notre seigneur le pape*. Il suspendit même devant une image de la sainte Vierge, dans l'église d'Araceli, sa couronne d'argent, le petit sceptre et les autres attributs du tribunat, dans une cérémonie solennelle à laquelle assistait le clergé romain et où l'on chantait la prière suivante : « Seigneur, le royaume est à toi, à toi la domina-« tion et la puissance; » et depuis il cessa de se montrer avec cet appareil (2). Il voulut aussi ne plus paraître maître absolu, et, dans les assemblées du conseil au Capitole, le vicaire pontifical dut de nouveau vaquer aux affaires avec lui. Une grande division régnait parmi les citoyens : on ne pouvait prendre aucune résolution sur deux choses qui étaient alors d'une importance particulière, savoir, la fixation du prix du sel et la nomination d'un bourgeois de Pérouse comme capitaine de la guerre

(1) Cette lettre, dont la minute se trouve dans les archives de la commune d'Aspra, a été imprimée dans la *Bibliotheca italiana* de *Milan*, tome XI, p. 338. Quant à la position et à l'histoire des localités nommées dans le texte, consulter Sperandio, *Sabina sacra e profana antica e moderna*, Roma, 1790, 1. vol. in-4°, p. 468.

(2) La Vita, I, 35, place ces faits immédiatement après la victoire du tribun sur les Colonna; mais Rienzo lui-même en donne la date exacte dans sa lettre à l'archevêque de Prague.

(*capitano della guerra*). Le 7 décembre, le tribun proposa d'augmenter le conseil municipal de trente-neuf prud'hommes, dont trois pour chaque quartier de la ville; mais les choix ne furent pas tels qu'il désirait. Cola ayant déclaré traîtres deux de ceux qui venaient d'être élus, et un débat s'étant élevé à ce sujet, la majorité des anciens conseillers se mirent de son côté et chassèrent les nouveaux; les bourgeois prirent aussi les armes en sa faveur. Le 10 décembre, il y eut une nouvelle assemblée. Là Rienzo chercha à excuser le peuple auprès du vicaire pontifical, en offrant d'exercer ses pouvoirs d'après la volonté du pape et d'observer les articles apportés par le légat. Le peuple, craignant que ses avantages et ses droits ne fussent compromis dans cette intelligence avec la cour d'Avignon, demanda à connaître les articles. Le tribun s'excusa en disant qu'il n'y avait plus assez de temps pour les lire; quelqu'un de l'assemblée répondit : « Tout ce que « le tribun aura accepté ne doit pas porter pré- « judice au peuple romain. » Le vicaire pontifical passa la nuit près de l'église de Saint-Pierre, et, dans la conviction où il était que le tribun et le peuple ne souscriraient pas aux ordres pontificaux, il quitta Rome le lendemain pour se rendre à Monte-Fiascone, les menaçant tous d'un sévère châtiment. Cola se trouva ainsi de nouveau seul dans la ville; mais il ne voulut passer désormais que pour le lieutenant du pape. Le 13 décembre, une incursion sur Marino fut faite par les mercenaires, lesquels ramenèrent un peu de bétail. Le même jour, Rienzo rendit le préfet à la liberté, et opéra entre lui et

Giordano Orsini de Monte-Giordano une réconciliation qui devait être scellée par le mariage d'un fils de celui-là avec une fille de celui-ci; toutefois ce fils dut rester provisoirement en otage avec seize autres prisonniers. Cola aurait encore pu gouverner quelque temps de cette manière, si un événement presque fortuit ne fût venu mettre fin à sa puissance.

On attendait l'arrivée de Louis de Hongrie, qui marchait sur Naples. Des levées avaient été faites pour lui jusque dans Rome, et un certain Pipino, comte palatin d'Altamura et comte de Minorbino, lequel avait été chassé du royaume napolitain pour ses brigandages, se montrait particulièrement actif dans cette circonstance. Cola l'avait déjà cité devant son tribunal, à cause des violences qu'on l'accusait d'avoir exercées aux environs de Terracine. Or, le 15 décembre, Luca Savelli, qui était aussi un des chefs du parti hostile au tribun, avait fait placarder sur la porte de Santo-Angelo une affiche par laquelle il convoquait ses partisans et ses amis auprès de lui pour le quatrième jour. Cola ordonna à un serviteur du tribunal d'arracher cette affiche et de mettre à la place une citation dans laquelle, en qualité de lieutenant du pape, il sommait Luca Savelli de comparaître devant lui dans l'espace de trois jours, sous peine d'un châtiment sévère. Le serviteur, en remplissant cet office, arrêta quelques gens, et fut maltraité à cause de cela par un comte de Vico et par son frère, qui était précisément le comte palatin dont nous venons de parler. Cola le cita de nouveau devant son tribunal, Mais Pipino, étant en

mésintelligence avec Giordano Orsini à raison de l'embauchage des mercenaires, et craignant d'être livré par lui à Rienzo, se retira dans sa demeure près de San-Salvatore in Pesoli, où étaient les ruines du cirque flaminien, et où l'on voit aujourd'hui l'église de San-Stanislao dei Polacchi. Là il se retrancha et fit sonner le tocsin avec le cri de : « Vive « le peuple, mort au tribun! » pour attirer à lui ses gens et les ennemis de Rienzo. Quelques-uns prétendent même qu'il s'entendait avec le cardinal légat. Le tribun fit aussi sonner le beffroi de son côté, et crier dans les rues pour assembler le peuple; mais ni les bourgeois ni les Orsini ne répondirent à l'appel. Il envoya alors un petit détachement de mercenaires sous la conduite d'un capitaine allemand, nommé Scarpetta, pour s'emparer du comte. Celui-ci les repoussa vigoureusement, et le capitaine fut tué. Cola se tenait au Capitole avec cinq escadrons de cavalerie. Ayant appris le mauvais succès de l'attaque qu'il avait ordonnée, et voyant que personne dans la ville ne se levait pour le soutenir, mais qu'au contraire chaque quartier se fortifiait pour sa sûreté personnelle, il crut tout le monde tourné contre lui, et s'imagina qu'on avait préparé partout des embûches pour le perdre. Alors le courage l'abandonna tout à fait, et, s'adressant au petit nombre de gens du peuple qui se trouvaient au Capitole, il leur dit en répandant des larmes et des plaintes : « qu'il avait bien gouverné jusqu'à ce jour; qu'on n'é« tait mécontent de lui que par une jalousie odieuse, « et qu'il se démettait à cause de cela du gouver« nement après sept mois d'exercice. » Les assistants

se mirent aussi à pleurer, et Rienzo alla du Capitole au château Saint-Ange où sa femme, qui demeurait dans le palais des Lalli, vint le rejoindre déguisée en moine (1). Le biographe de Cola a donc pu dire avec raison que « le tribun, qui avait promis de « mourir pour le bien du peuple, n'avait pas même « montré le courage d'un petit garçon; » car le péril n'était point imminent, et avec ses partisans et les mercenaires qui se seraient réunis dès le lendemain, il pouvait facilement venir à bout du comte d'Altamura. Giovanni Villani ajoute : « Telle est la « fin ordinaire de ceux qui se font maîtres des « peuples : la victoire, la fortune et la domination » subitement acquises disparaissent subitement. »

Le parti ennemi ne s'attendait pas du tout à un si rapide succès. Rome demeura deux jours sans gouvernement, et ce fut seulement le lundi 17 décembre, que le vieux Stefano entra avec ses adhérents dans la ville. Pour ne pas provoquer de nouveaux combats, il fit annoncer aussitôt que personne ne devait rompre la paix, et que les choses resteraient à cet égard sur le pied où le tribun les avait mises. Le généreux Colonna vainquit aussi en lui-même

(1) Voir Chronic. Estense, p. 445-447; Vita, I, 38, et la lettre de Cola lui-même à l'archevêque de Prague. Le principal document est la Chronique d'Est. — Giov. Villani, XII, p. 104, s'éloigne des sources que nous venons de citer. Selon cet auteur, Pipino, soutenu par le commandant pontifical du Tuscium et par le cardinal légat, serait venu à Rome avec cent cinquante cavaliers, et après s'être retranché près de l'église Santi-Apostoli, dans le quartier des Colonna avec leurs partisans, il aurait fait sonner le tocsin et mis la ville en révolte. Quant au reste, le récit de Villani ne diffère pas du nôtre.

tout désir de venger la mort de ses parents sur ceux de Cola, et il donna publiquement au beau-père de celui-ci un baiser de paix devant le peuple : de sorte que la femme, les enfants et le reste de la famille de Rienzo vécurent dans la suite à Rome en toute sécurité (1). L'ancienne constitution fut rétablie, et Bertoldo Orsini et Luca Savelli devinrent les nouveaux sénateurs, ce dernier comme représentant du parti des Colonna (2). Ils commencèrent aussi la guerre avec des images peintes contre le gouvernement déchu, et le tribun, son notaire et son chancelier furent représentés, la tête en bas, sur un mur de l'hôtel de ville au Capitole.

Cola lui-même n'avait pas tardé à s'enfuir du château Saint-Ange à Civita-Vecchia, dont son neveu occupait la forteresse. Mais celui-ci la rendit aux nouveaux vainqueurs, et Rienzo revint à Rome. Il rentra dans le château Saint-Ange, vraisemblablement auprès de la branche des Orsini qui s'était d'abord attachée à sa fortune. Cette famille chercha à tirer le plus grand avantage possible de son nouveau protégé. L'un, Francesco, notaire pontifical à Avignon, voulait le livrer au pape; mais son neveu Niccolo noua des négociations avec l'ennemi mortel du tribun, Rainaldo Orsini de Marino, et offrit de lui vendre sa tête pour une somme considérable. La mort subite de ces deux hommes paraît avoir délivré Cola d'un si grand danger : il re-

(1) Chron. Estens., p. 447; Nicolai tribuni Romani ad Guidonem Bolonensium S. R. E. cardinalem oratio, Petrarcha, Op., p. 1241.

(2) Vendettini, p. 37, dit à tort qu'on élut trois sénateurs, savoir le légat, un Colonna et un Orsini.

commença même à provoquer ses adversaires par des représentations symboliques. Sur le mur de l'église de Santa-Madalena, située sur la place vis-à-vis le château Saint-Ange, il fit peindre un ange armé, ayant à côté de lui les armes de la ville de Rome. L'ange tenait à la main une croix sur laquelle perchait une colombe, et il foulait aux pieds un serpent, un basilic et un dragon. Des enfants salirent cette image, et Rienzo, voyant l'insuccès de sa tentative, quitta la ville vers la fin de janvier 1348. Il se tint dans les environs ou sur le territoire napolitain. On dit alors généralement qu'il s'était retiré auprès de son ancien allié, le roi Louis de Hongrie, lequel était entré à Naples dès le 19 janvier de la même année (1).

Mais ni le cardinal-légat ni le pape n'étaient rassurés par la chute du tribun et par sa fuite. Le premier le cita deux fois à comparaître devant son tribunal, dans une assemblée d'ecclésiastiques et de nobles des possessions de l'église de Monte-Fiascone, d'abord comme accusé d'avoir fait prisonniers des clercs et de s'être approprié des biens de l'Église romaine. Cola, n'ayant pas comparu, fut déclaré déchu de tous les honneurs et dignités qu'il avait acquis dans la ville ou dans les environs. La seconde citation avait rapport aux erreurs doctrinales qui lui étaient reprochées; et comme il ne comparut pas davantage, on prononça sur lui et publia en tous

(1) Vita, I, 38; II, 12; Cronica Sanese, p. 121; Chronic. Regiense, p. 66; Historia Cortusior., IX, XII; Giov. Villani, tome XII, p. 104, dit : « e là (nel castello S.-Angelo) nascosamente si di- « morò fino alla venuta del rè d'Ungheria a Napoli. »

lieux la sentence d'excommunication (1). Le bruit s'étant ensuite répandu que Cola était à Naples, auprès du roi de Hongrie, Clément VI, par un décret en date du 7 mai 1348, chargea le cardinal-légat Bertrand de représenter sur-le-champ au roi : « qu'il « devait se conduire en fils soumis de l'Église et ne « donner aucun secours à Cola di Rienzo, exilé et « suspect d'hérésie; mais qu'il devait plutôt s'em- « parer de sa personne et le livrer, soit au légat, « soit au pape; autrement il se mettrait en danger « lui-même et souillerait sa réputation d'une tache « ineffaçable (2). » A cette époque, le fameux condottiere Wernher d'Urslingen, ayant reçu son congé du roi Louis, faisait des excursions avec ses troupes dans la province de Campagna, jusques auprès de Rome. Au fond, le plan des mercenaires était de se jeter sur la riche Toscane ; mais les barons romains, qui ne se fiaient pas à eux, leur barrèrent le chemin (3). Or, on disait que Cola s'était ligué avec ce Wernher, et songeait à revenir à Rome soutenu par des forces considérables. Le pape ordonna, en conséquence, au légat Bertrand de s'assurer du secours des villes de Pérouse, de Florence et de Sienne contre une pareille tentative, et d'instruire en même temps le procès de Rienzo. Le nouveau légat Annibaldo de Ceccano, de la famille des Annibaldeschi,

(1) Raynald., ann. 1348, § 13. On ne peut pas déterminer d'une manière précise l'époque à laquelle le légat fit ce procès. La première condamnation tombe immédiatement après le 15 décembre 1347, et la seconde au commencement de 1348.

(2) Raynald., ann. 1348, § 10.

(3) Cronica Sanese, p. 122.

fut chargé de faire connaître en tous lieux la condamnation prononcée sur le tribun, et d'excommunier aussi ceux qui accueilleraient cet excommunié, ou qui ne déclareraient pas sur-le-champ le lieu de sa demeure (1).

Ces mesures étaient d'autant plus nécessaires, que le peuple lui-même, à Rome, désirait être replacé sous le gouvernement de Rienzo. Les nouveaux sénateurs administraient sans force; la sécurité dont on jouissait précédemment dans les rues avait cessé, et des meurtres et des violences de tout genre commençaient à reparaître selon l'ancienne habitude. Le pape ordonna derechef au légat de mettre fin à de si légitimes motifs de mécontentement parmi le peuple, et de rétablir la sécurité par tous les moyens qui étaient à sa disposition. Or, comme le choix qui avait été fait des deux sénateurs dans des familles romaines contribuait à faire exercer la justice avec moins de rigueur et d'impartialité, le légat fit élire, pour le reste de l'année, un étranger honnête et capable de punir les malfaiteurs. Un Milanais nommé Otton, dont nous ne connaissons pas la famille, fut choisi à cet effet (2).

On ignore si Rienzo a été réellement à Naples. Ce qu'il y a de certain, c'est que le roi Louis se trouva trop embarrassé dans les affaires napolitaines pour s'occuper activement du tribun exilé. Il en fut de même des liaisons de celui-ci avec Wernher d'Urslingen. Lorsque Cola, par l'entremise de ses

(1) Raynald., ann. 1348, § 13.
(2) Raynald., ann. 1348, § 13.

amis, eut ramassé l'argent nécessaire, son frère, qui en était chargé, s'enfuit secrètement avec la caisse, et le condottiere fut engagé de nouveau si avant dans les événements du royaume, qu'il oublia tout à fait Rome et Rienzo.

Ainsi trompé dans toutes ses entreprises, et ne se croyant plus en sûreté nulle part, Cola quitta dès lors les endroits fréquentés, et se retira dans les parties les plus sauvages de l'Apennin, aux environs de Monte-Majella.



CHAPITRE V.

Les solitaires des Apennins. — Les spirituels et les fraticelles. — Séjour de Cola parmi eux. — Leur manière de vivre. — Message de Fra Angelo à Cola. — Celui-ci se rend à Prague. — Il comparaît devant Charles IV. — Doctrine politique et religieuse de Cola. — Il est mis en prison. — Lettre qu'il écrit à Charles IV sur son origine et ses desseins. — Réponse du roi. — Écrit polémique de Cola sur l'amour du prochain. — Ses idées sur les prophéties. — Sa doctrine sur la nécessité. — Son opinion sur la venue du Saint-Esprit. — Rienzo et Jean de Neumark. — Caractère d'Arnest, archevêque de Prague. — Écrit de Cola contre les schismes et les erreurs. — Sa doctrine sur l'Église en général et sur l'Église romaine en particulier, sur l'influence du pape en Italie. — Sa défense au sujet de la citation qu'il avait envoyée à l'empereur et aux électeurs. — Inculpations de Cola contre lui-même. — Réponse de l'archevêque. — Réplique de Cola. — Sur la vocation qu'il prétendait avoir reçue du Saint-Esprit. — Autres lettres à l'archevêque. — Intelligences de Cola dans Rome. — Ses lettres à l'abbé de San-Alessio, au chancelier de la ville, à son fils, à Fra Michele di Monte San-Angelo. — Cola est envoyé à Avignon. — Jugement de Pétrarque sur Cola et lettre du poëte aux Romains. — Condamnation et délivrance de Cola. — Son séjour à Avignon. — Changement de sentiments de Cola.

A l'endroit où commence le royaume de Naples, l'Apennin s'élève à sa plus grande hauteur. C'est là qu'il présente les masses gigantesques du Gran-Sasso d'Italia, de Monte-Velino, de Monte-Majella et de la montagna del Morrone. La neige ne fond jamais dans quelques parties de ces régions alpestres, et dans les autres elle ne fond qu'aux mois les plus chauds de l'été. Mais à leurs pieds s'éten-

dent les vallées les plus magnifiques et les plus fertiles, telles que celles de Lago di Fucino à l'ouest du Velino, de Sulmona et d'Aquila dans les environs des autres montagnes. Or, de même qu'au quatrième siècle une foule de moines habitaient les déserts de la Thébaïde qui bordent la féconde vallée du Nil, de même, à l'époque qui nous occupe, de nombreux solitaires vivaient dans les gorges les plus sauvages des lieux que nous venons d'indiquer.

Au treizième siècle, la plus grande partie de ces solitaires se composait de disciples de saint François d'Assise, qui interprétaient dans le sens le plus rigoureux et voulaient suivre littéralement la règle de leur maître (1). Tandis que les papes Grégoire IX et Innocent IV, d'accord avec une classe de l'ordre moins austère, représentée dès le commencement par Fra Elia, compagnon du saint lui-même, avaient permis aux frères mineurs d'acquérir et de posséder, du moins par l'entremise de l'Église considérée comme une tierce personne, les religieux mentionnés tout à l'heure prétendaient qu'ils ne devaient en aucune façon, ni médiate ni immédiate, recevoir de l'argent ou avoir quelque propriété : car, disaient-ils, leur vocation était de passer comme des étrangers sur la terre, de servir Dieu dans la pauvreté et dans l'humilité, et de demander avec une pleine confiance à l'aumône leur pain de chaque jour (2). Une fois engagés dans cette voie, ils

(1) Voir l'édition que Mansi a donnée des mélanges de Baluze, et l'Histoire ecclésiastique de Gieseler, tome II, p. 356.

(2) Lucas Holstenius, Codex regularum, ed. Brockie ; August. Vindelic., 1769, tome III, p. 31.

en vinrent à une véritable opposition vis-à-vis de l'Église en général et de l'Église romaine en particulier. Accusant celle-ci de dégénération par suite des richesses qu'elle avait acquises, ils reprirent un rôle qui ne cessa jamais tout à fait dans le moyen âge, celui de protester contre les abus vrais ou supposés de la mondanité ecclésiastique. A cet égard, et pour expliquer le but auquel ils tendaient, ils employèrent surtout les prophéties de l'abbé Joachim de Flora en Calabre, mort en 1202. Celui-ci avait déjà parlé des trois états du monde : de *l'état charnel*, depuis Adam jusqu'à la naissance de Jésus-Christ; de l'*état sacerdotal*, créé par Jésus-Christ lui-même, et de *l'état monastique*, institué par saint Benoît, dans lequel on ne vit que d'après l'esprit et où disparaît tout symbole (1). Ce dernier état, qui doit être dominé par le Saint-Esprit, était principalement mis en relief par ces austères religieux. Ils ne regardaient en général la doctrine de Jésus-Christ que comme préparatoire, et ils voyaient dans l'œuvre de saint François la régénération qui devait succéder à la décadence actuelle de l'Église. Ce parti se maintint sur le pied d'ordre malgré toutes les condamnations prononcées contre lui, depuis la moitié du treizième siècle, par l'université de Paris et par les papes. A mesure que la règle primitive fut adoucie sous Nicolas III et Boniface VIII, leur résistance augmenta, et dans les dernières années

(1) Acta Sanctorum, XXIX maii. Voir dans Gieseler, ouvrage cité p. 358, le passage correspondant du livre de Joachim, De concordia utriusque Testamenti, lib. II, tract. I, c. V.

du même siècle, Pierre-Jean d'Olive se servit de l'Apocalypse, comme d'un point d'appui, pour attaquer les papes dans le présent et pour interpréter l'avenir (1).

Conformément au troisième état, désigné par Joachim de Flora sous le nom de liberté de la contemplation (*libertas contemplationis*), cette classe de Franciscains se dérobaient davantage au contact du monde et se préoccupaient moins de remplir le but pratique de l'ordre, que d'atteindre à leur propre perfection et à la vie purement contemplative. Ils se nommaient eux-mêmes les adhérents de l'Esprit, les spirituels (*spirituales*), et on les avait surnommés ironiquement *Fraticelli*. Nous les retrouvons particulièrement menant la vie d'ermites dans les lieux sauvages et retirés. Fra Pietro di Angelerio de Sulmona (2), surnommé Pietro del Morrone, du nom de cette montagne, avait été, précisément dans ces environs, le chef d'une pareille association de spirituels et d'ermites. Lorsqu'il devint pape dans l'année 1294, sous le nom de Célestin V, il forma un ordre à part de ces religieux qui furent appelés Ermites de Célestin (*Pauperes Eremitæ domini Cœlestini*), tandis que les autres Franciscains, par opposition à ces ermites, s'appe-

(1) Wadding, Annales fratr. min., ann. 1297, XXXIII (ed. secunda, tom. V, p. 324), et Baluz., Miscellan., Paris, 1678, vol. I, p. 213.,

(2) Dans une charte de l'année 1251, publiée par Ignazio di Pietro (Memorie della città di Solmona, Napoli, 1804, in-4°, append. n° IV) on lit : « Petro de Morrone Æremitæ nunc Priori et Rectori « ecclesiæ S. Mariæ de Monte Murrone ut melius et commodius « Fratres ipsi et Æremitæ ibidem degere possint et Domino famulari — donaverunt quartam partem Montaneæ Murronis. »

laient frères de la communauté (*fratres de communitate*) (1).

Célestin ayant abdiqué et étant mort peu de temps après, Boniface VIII abolit cet ordre avec les autres institutions ecclésiastiques de son prédécesseur, et il obligea les membres qui le composaient à se rattacher à l'ordre principal. Mais l'opposition n'en devint que plus violente, les attaques contre l'Église en général continuèrent, et Boniface VIII fut accusé d'avoir employé la ruse et la violence pour faire abdiquer Célestin V, et même de l'avoir fait mourir. En conséquence, disaient les fraticelles, il n'était pas pape légitime. Quelques-uns poussèrent les choses jusqu'à prétendre qu'il n'y avait plus de véritable pape, depuis l'adoucissement de la règle de saint François d'Assise par Nicolas III. C'étaient sans doute des moines de cette classe qui prirent part à la lutte des Colonna contre Boniface. Celui-ci poursuivit de nouveau les spirituels comme hérétiques et schismatiques (2).

Malgré tous les efforts de Boniface VIII et des papes suivants, les spirituels ne se réunirent jamais tout à fait à l'ordre primitif. Bien plus, ils firent une nouvelle opposition, moins violente, il est vrai, à Jean XXII, qui avait encore adouci les dispositions relatives au droit de propriété, et ils allèrent jusqu'à former un parti politique d'une certaine importance en soutenant l'empereur Louis de Ba-

(1) Excerpta ex Jordani Chronic., p. 1020, dans Muratori, Antiquit., tom. IV.

(2) Wadding., ann. 1294, IX; 1302, VII (tom. V, p. 324; tome VI, p. 10); Excerpta ex Jordani Chronic., I.

vière contre le pape. Ils reprirent en sous-œuvre les luttes de la puissance impériale contre la puissance pontificale, et dès lors la doctrine de la pauvreté de Jésus-Christ et de ses véritables disciples devint leur base d'opération pour soutenir les prétentions des empereurs sur d'anciens droits désormais échus en partie aux papes, comme aussi pour prouver la nécessité de la pauvreté complète et de la conversion de l'Église. Les purs spirituels prirent peu de part à ce qu'il y avait de politique dans ces débats, mais ils ne purent demeurer tout à fait étrangers aux idées provoquées par ce mouvement. Ils cherchaient sans cesse à fonder, d'après leur caractère, dans des lieux isolés, de petits établissements pour y pratiquer toute la sévérité de la règle; mais les papes s'opposèrent toujours à ces tentatives, et supprimèrent souvent, sur le soupçon d'hérésie et de désobéissance, les établissements déjà créés. Des fondations de ce genre furent formées des débris des Célestins dans la marche d'Ancône, et ensuite, depuis 1334, près de Brugliano dans les montagnes de l'Ombrie, par le célèbre Jean de Vallibus; elles n'avaient jamais cessé dans les environs de leur siége primitif. L'esprit de ces associations demeura essentiellement le même, et du milieu de l'ascétisme le plus sévère surgissaient de temps à autre des erreurs doctrinales et une opposition dirigée à la fois contre l'Église et contre son chef (1).

Désormais Cola di Rienzo croyait voir dans sa

(1) Gieseler, ouvrage cité, tome II, p. 192; Wadding, 1328, xxx; 1330, xxiii; 1334, xxiv; 1335, i.

chute subite, et dans l'insuccès de ses tentatives subséquentes, un juste châtiment de Dieu pour sa soif de la gloire humaine et pour toutes ses vanités. Son esprit exalté, auquel n'avait jamais manqué l'impulsion vers quelque chose de supérieur, passa rapidement de l'amour de l'éclat du monde au renoncement le plus austère, et il alla s'adjoindre aux ermites de Monte-Majella. Il se fit même affilier chez eux au tiers-ordre, ne pouvant aller plus loin parce qu'il était marié, et il prit part à tous leurs exercices de piété et de pénitence (1). Voici comment il a décrit lui-même le genre de vie des fraticelles :

« Ces ermites sont des pauvres en esprit, lesquels, morts au monde et vivant pour Jésus-Christ seul, observent non-seulement la loi, mais encore les conseils de Dieu, pour accomplir la parole du Sauveur (Matth., XIX, 21). Ils ont vendu et distribué entre les pauvres toutes leurs propriétés, tous leurs biens terrestres, et ils se contentent de deux vêtements de laine grossière, éloignant d'eux toute étoffe plus fine et négligeant

(1) Vita, II, 12 : « Jio como fraticiello jacenno pe le montagna de Majella con Romiti e perzone de penitentia. » Francisci Canonic. Pragens. Chron., lib. III, p. 318. (Dobner, Monument., tom. VI) : « Qui ad montem Wlatanos veniens cum heremitis fratribus minoribus, quorum ordinem dicitur fuisse professus. » Dans la suite, Rienzo voulut donner un autre sens à cette résolution, en prétendant que de même que le 15 août, jour du couronnement, il avait comparé son âge de trente-trois ans à celui du Sauveur, et s'était fait ceindre le front de couronnes de feuillage, de même il avait voulu passer aussi trente-trois mois dans la solitude des forêts. Mais ses diverses tentatives de retour contredisent cette explication.

« de couvrir la partie inférieure du corps autre-
« ment qu'avec leur robe. Pour se séparer du monde,
« au moins autant que le pourraient leurs pieds, ils
« ont choisi, d'après la coutume des saints Pères, des
« lieux retirés et des forêts. Parmi eux ne règnent ni
« la cupidité, ni l'envie, ni l'ambition ; point de vain
« bavardage, mais la pauvreté ardemment désirée,
« la véritable humilité, la patience joyeuse, l'inno-
« cence et la pureté unies par l'indissoluble lien de
« l'amour. Leur nombre n'est pas petit, et il se-
« rait encore plus grand s'ils n'étaient attaqués par
« les zélateurs de l'Église. Qu'ils soient fils de com-
« tes, de barons et de nobles, ou théologiens, tous
« sont pleins d'allégresse, lorsque, revenant de for-
« teresses et de villages écartés, à travers la neige,
« les torrents et les montagnes sauvages, ils ont
« sur l'épaule leur besace remplie de morceaux de
« pain et de fromage, de légumes et d'oignons; ou
« bien ils portent suspendus à leur cou un tonne-
« let d'eau et un fagot de bois. C'est une règle de
« leur ordre que si l'un d'eux, en cherchant l'au-
« mône dans les villages, reçoit une insulte ou quel-
« que mauvais traitement corporel, il ne doit pas
« manger du pain demandé avant d'avoir offert à
« Dieu une prière spéciale pour celui qui l'a ou-
« tragé ou frappé. En effet, ils croient que celui
« qui les a maltraités ainsi a peut-être remarqué
« en eux une faute digne de châtiment, et alors,
« non contents de louer son intention, ils se sen-
« tent obligés envers lui comme envers un ami et
« un maître dans le Seigneur. Que si celui-ci l'avait
« fait par méchanceté, ils croiraient pécher eux-

« mêmes en ne secourant pas de leurs prières salu-
« taires le coupable avant que Dieu le punisse, et
« ils penseraient manquer au parfait amour évan-
« gélique en n'implorant pas la miséricorde divine
« pour leurs persécuteurs. Au moins une fois par
« semaine, depuis complies (sept heures du soir) le
« jeudi, jusqu'à vêpres (quatre heures de l'après-
« midi) le vendredi, chacun se retirant loin de ses
« compagnons dans un lieu solitaire, ils méditent
« la passion du Seigneur au milieu des gémissements
« et des larmes, d'après la méthode de saint Ber-
« nard et d'autres saints, tout à fait comme s'ils en
« avaient le spectacle sous les yeux, et ils se fusti-
« gent eux-mêmes avec des chaînes ou des cordes.
« Ils ne s'occupent ni de philosophie, ni de méde-
« cine, ni de chant, car il vaut mieux, pensent-ils,
« chanter avec le cœur qu'avec la bouche. Couverts
« seulement du vêtement nécessaire et d'une grosse
« étoffe, ils dorment sur la paille; beaucoup d'en-
« tre eux dorment même sur la terre nue. Ils ne
« touchent seulement pas à l'argent; car, bien que
« quelques personnes prétendent que Jésus-Christ
« ait porté une bourse (1), ils savent cependant au-
« quel de ses disciples il la confia, si ce fut à Judas
« ou à Pierre. Que si la bourse avait été chère au
« Sauveur, il l'eût confiée à Pierre, qui l'aimait et
« croyait en lui, et non à Judas le traître et le ré-
« prouvé. Ils jeûnent souvent, ils prient presque
« sans cesse pour repousser les tentations et dé-

(1) Genre de preuve fort employé autrefois par les défenseurs de la propriété.

« jouer les ruses du démon, et eux, que l'on regarde comme inexpérimentés, ils sont d'autant « plus forts en comparaison des autres qui vivent « dans le monde, que, négligeant tout autre soin, « ils ne s'appliquent qu'à empêcher le diable de pouvoir se vanter de les avoir vaincus. Sans qu'un « sourire paraisse sur leur visage, ils sont pleins de « joie et de contentement de cœur; quelquefois « même ils sont bien connus par des miracles. « Parmi ceux qui servent Dieu avec tant de zèle, « j'ai vu des barons et des nobles; bien plus, j'ai vu « des membres de la famille des Colonna, qui m'est « si hostile. Ceux-ci habitent une île, (1) et, renonçant à tous les biens et à toutes les joies du monde, « ils vivent d'aumône : mais ils sont riches de seules « bonnes œuvres, à moins qu'ils ne se les laissent « dérober par le voleur, c'est-à-dire par l'esprit de « la vaine gloire. O vie des mortels qui produit l'immortalité! ô vie angélique, que les seuls ennemis « de Satan peuvent rejeter! Et ces pauvres, selon « l'esprit de l'Évangile, sont poursuivis par le pape « et par l'inquisition (2)! »

La peste, les tremblements de terre et d'autres calamités physiques avaient fait des années 1348 et 1349 un temps d'épouvante pour tout l'Occident. Les flagellants et des fanatiques semblables s'étaient élevés en grand nombre. L'année 1350, au contraire, l'année du jubilé, avait touché tous les

(1) L'original porte : *In insula videlicet Pontina*, ce qui signifie peut-être l'île Ponza, sur la côte de Terracine.

(2) Responsoria oratio Tribuni ad Cæsarem, super eloquio caritatis Mscr. de Pelzel.

cœurs, et les avait détournés de la terre vers le ciel. Rienzo s'était décidé à aller en pèlerinage à Jérusalem avec un certain Fra Andrea et d'autres frères; mais la crainte lui fit ensuite abandonner ce dessein. A cette époque, c'est-à-dire vers la moitié de 1350, un ermite nommé Fra Angelo, généralement honoré pour sa piété, vint le trouver, l'appela par son nom, lui qui se croyait tout à fait inconnu, et lui dit : « Rienzo a maintenant assez vécu pour lui-« même dans la solitude, il doit désormais travail-« ler pour le bien général plus que pour son bien « particulier. Une révélation divine, ajoutait-il, lui « avait fait connaître la retraite de Cola, car le « Seigneur voulait opérer actuellement la rénova-« tion générale du monde annoncée par beaucoup « de spirituels. C'est pourquoi il avait envoyé au « monde une grande mortalité et des tremblements « de terre, et d'autres châtiments plus rigoureux « étaient tout prêts, parce que ni les peuples ni leurs « chefs ne s'étaient amendés. Déjà, avant l'arrivée « de saint François, le Seigneur avait voulu châtier « ainsi le monde ; mais sur les prières de ce saint et « de Dominique, qui, prêchant alors dans l'esprit « d'Hénoch et d'Élie, avaient soutenu l'Église, le ju-« gement de Dieu avait été différé jusqu'au temps « présent. Or, parce que maintenant, selon la pa-« role du Seigneur, il n'y avait personne qui fît le « bien, pas même un seul, et parce que ceux-là « même qui avaient été choisis pour réformer l'É-« glise (les Franciscains et les Dominicains) ne con-« servaient pas leurs vertus primitives, le Seigneur, « dans sa juste colère, préparait cette punition. De

« grands changements auraient lieu avant peu, « surtout pour ramener l'Église à son premier état « de sainteté ; en même temps la paix régnerait, « non-seulement entre les peuples chrétiens, mais « aussi entre les chrétiens et les Sarrasins, qui, pla- « cés bientôt sous un seul et même chef, seraient « éclairés de la grâce du Saint-Esprit, car désor- « mais l'heure approchait où Dieu serait connu des « hommes et où le règne du Saint-Esprit allait com- « mencer. Pour accomplir cette œuvre de l'Esprit, « le Seigneur a choisi un homme qui, d'intelligence « avec l'empereur élu, changera considérablement « la face de la terre et enlèvera aux chefs de l'Église « tout superflu des joies terrestres. Quelqu'un qui « a été tué ou qui est mort sous un souverain pon- « tife, ressuscitera le quatrième jour, et sa voix « produira parmi les autres pasteurs un violent ef- « froi : ils fuiront, et le pape sera dans un grand « danger de la vie. Mais le pasteur angélique, un « second François, viendra au secours de l'Église, « presque abattue, la renouvellera entièrement, et ti- « rera de ses trésors de quoi bâtir, en l'honneur « du Saint-Esprit, une église appelée Jérusalem, où « viendront prier les incroyants, même de l'Égypte. « En conséquence, Rienzo doit coopérer sans re- « tard à l'élévation de l'empereur romain, qui est « dans l'ordre des temps le centième (1), l'aider de

(1) D'après la manière habituelle de compter, telle que nous la trouvons dans *Benvenuti de Rambaldis, liber Augustalis* (Petrarcha, Op., p. 575-590), Charles IV était le cent-quatorzième empereur. Le chiffre C, attribué à Charles IV, est sans doute une de ces fausses interprétations de nombres qu'on trouve souvent chez le tribun.

« ses actes et de ses conseils comme étant son pré-
« curseur, et ne pas douter que Rome ne soit bien-
« tôt couronnée de nouveau du double diadème im-
« périal et pontifical, parce que désormais les qua-
« rante ans sont écoulés pendant lesquels l'arche
« d'alliance a été emportée de Jérusalem, et est de-
« meurée loin de son véritable siége à cause des pê-
« chés des hommes. »

Cola accueillit avec étonnement les paroles de l'ermite; mais comme il ne se fiait pas à Charles IV, à cause des prétentions que lui-même avait élevées sur l'empire, et qu'il n'osait pour cette raison l'aller trouver, Fra Angelo lui montra encore, outre les prophéties déjà mentionnées de l'abbé Joachim, celles qui étaient répandues sous le nom de Cyrille et de Merlin. D'après la légende, Cyrille, que l'on compte comme troisième général de l'ordre des Carmes, avait reçu, le 21 octobre 1192, sur le mont Carmel, des mains d'un ange, deux tables d'argent, sur lesquelles étaient écrites des prophéties en langue grecque. Ces prophéties furent traduites et commentées en Occident par l'abbé Joachim et par le général des Chartreux, Gilbert le Grand (1280)(1). Fra Angelo expliqua au tribun comment sa destinée passée et future s'y trouvait clairement prédite.

(1) Acta Sanctorum Martii, tom. I, p. 498; Bibliotheca carmelitana, notis criticis et dissertationibus illustrata (Aurelianis, 1752, in-fol.), tom. I, p. 357. On trouve aussi indiqués dans ce volume les manuscrits et éditions des prophéties. Quant à Merlin, voir C. Greith, Spicilegium Vaticanum, p. 92. L'auteur de ce dernier ouvrage fait très-bien ressortir l'importance qu'aurait pour l'histoire du moyen âge une collection critique des diverses prophéties qui s'y rapportent.

Cola se laissa convaincre. Une nouvelle carrière s'ouvrait à son esprit romanesque, et il se décida d'autant plus vite à suivre la vocation divine, que déjà il ne croyait plus être en sûreté dans son nouveau séjour. En effet, l'archevêque de Naples, qui avait été précédemment ambassadeur auprès de Rienzo, ayant appris sa retraite parmi les ermites, songeait maintenant à le livrer à Rome, au cardinal légat. Pour arriver à ses fins, il fit dire à l'ex-tribun que le pape voulait se servir de lui dans les complications actuelles, et en conséquence l'admettre de nouveau dans le sein de l'Église par l'intermédiaire de l'archevêque. Cola partit aussitôt pour Naples; mais il apprit en route que l'archevêque lui-même, soupçonné d'intelligence avec les Hongrois, avait été arrêté par les ordres de Louis de Tarente, époux de la reine Jeanne; qu'on lui avait enlevé tous ses trésors, et que sa vie même était menacée. Il revint en hâte dans son asile, et là il apprit par un ami à quelles embûches il avait eu le bonheur d'échapper. Mais enfin le cardinal légat savait le lieu de sa retraite, qui dès lors ne pouvait plus le garantir. A Rome, il est vrai, le peuple désirait de nouveau son gouvernement, et quelques troubles furent attribués aux menées de Rienzo. Toutefois, on n'osa pas entreprendre une insurrection ouverte, dans la crainte de diminuer l'affluence des étrangers pendant le jubilé et de perdre ainsi un gain considérable. Le cardinal avait encore reçu du pape, au mois de juin 1350, l'instruction d'étouffer de toute manière ces tentatives parmi le peuple. « Cola di Rienzo, y était-il dit, avait peu de fidé-

« lité, et encore moins de constance; il promet-
« trait tout, dans le commencement, ainsi qu'il l'a-
« vait déjà fait; mais, dès que la fortune lui serait
« favorable, il n'exécuterait rien ou seulement peu
« de chose (1). » C'est ainsi que Rienzo quitta Majella, d'où il osa se rendre à Rome pour gagner l'indulgence du jubilé. De Rome il partit sous un déguisement avec une petite suite, traversa les Alpes, et alla trouver à Prague l'empereur Charles IV.

Dans l'exposition des derniers faits, nous avons suivi le récit de Cola, qui peut-être, selon sa manière accoutumée, s'est permis d'ajouter quelque chose pour l'ornement des détails. Ce qu'il y a de certain, c'est que lui-même y croyait fortement, et qu'au commencement les souffrances et la prison fortifièrent encore chez lui cette croyance. Le frère Angelo dont nous avons parlé s'appelait proprement Fra Michele de Monte-Santo-Angelo, du nom d'une montagne située au sud de la Majella, sur la rive droite du Sangro, et il faisait partie des ermites de ce lieu; mais il changea son nom, et il est encore connu comme chef d'une classe de fraticelles ou spirituels des environs, qui toutefois ne formèrent pas une secte distincte (2).

(1) Raynald, ann. 1350, § 4.

(2) Garampi, dans les *Memorie della beata Chiara di Rimini*, p. 519, donne plusieurs extraits des actes d'un procès contre les fraticelles dans le royaume de Naples. On y trouve le passage suivant : *Alii vocantur de Fratre Angelo, de quibus non scit sectam.... sed non concordant cum aliis.* — Dans sa lettre à l'archevêque de Prague, Cola lui-même dit, en parlant de l'ermite ci-dessus mentionné : « Frater quidam nomine Angelus de monte Vulcani. » On lit dans

Cola parut vers la moitié de juillet devant Charles IV, et lui exposa les prédictions de l'ermite. Il lui dit en même temps que celui-ci, pour signe de la vérité de sa mission, l'avait chargé de s'informer d'un livre plein de prophéties. On montra, en effet, à Rienzo un livre de ce genre, qui avait pour auteur un certain Jean (selon toute apparence Jean de Rupe-Scissa, que Froissard appelle Jehan de la Rochetaillade), récemment condamné comme hérétique. Cola en lut quelques chapitres, reconnut ce livre pour celui qu'il cherchait, et le baisa de joie. Ensuite, il développa le sujet de sa mission, et dit que, dans l'espace d'une année et demie, il y aurait une grande persécution contre le clergé, de sorte que le pape lui-même courrait des périls et que beaucoup de cardinaux périraient. « Le pape, « continua-t-il, mourra à cette époque, et un au- « tre, un pauvre, sera élu à sa place, lequel bâ- « tira à Rome, en l'honneur du Saint-Esprit, un

Francisc. Canonic. Pragens., III, p. 318 : « Quidam heremita nomine « Anglicus; » et dans la Vita, II, 12 : « Veddi la profetia de frate « Agnilo de Mente de cielo, ne le montagnie di Majella. » Cola, écrivant de Prague à l'ermite qui lui avait fait des révélations, intitule ainsi sa lettre : « Tribunus scribit fratri Michaeli de Monte « Sancti-Angeli. » Cette lettre étant le document auquel on peut se fier davantage, nous devons admettre que Fra Michaele avait pris le nom d'Angelus, de même que, sous Célestin V, les deux fondateurs de l'association, Pierre de Macerata et Pierre de Forosempronico (Fossombrone), s'étaient surnommés eux-mêmes, le premier *Liberatus*, et l'autre *Angelus*, à cause des missions qu'ils disaient avoir reçues des anges (Excerpta ex Jordani Chronico, p. 1020; Muratori, Antiquit. IV,). Dans Polistore, p. 819 (Muratori), Script., xxiv, Cola dit : « Egli abita in Mongibello uno eremita per nome frate Angiolo. »

« temple plus beau que le temple de Salomon. Les « autres cardinaux auront recours à ce pape, et lui « demanderont pardon ; mais ils ne trouveront au- « cune grâce. Dans quinze années, il n'y aura plus « qu'un seul pasteur et une seule foi, et le nouveau « pape, l'empereur Charles et Rienzo seront comme « une image de la Trinité sur la terre. » Charles devait régner dans l'Occident, le tribun dans l'Orient. Quant à présent, Cola offrait ses services à l'empereur pour le voyage de celui-ci à Rome : il voulait lui frayer la route chez les Romains et les autres peuples de l'Italie hostiles à l'empire, de manière qu'il pût entrer dans la ville sans effusion de sang, et que son arrivée ne fût pas, comme celle des autres empereurs, une cause de deuil pour Rome et pour la contrée environnante. « Il n'y a pas « d'homme puissant dans toute l'Italie, disait-il, « qui puisse prêter plus de secours que moi ; les « Romains me désirent et m'attendent, le peuple « d'alentour m'est dévoué par-dessus tous les Ita- « liens ; les autres empereurs ont éprouvé qu'ils ne « peuvent établir aucune union entre les Orsini et « les Colonna ; sous mon gouvernement, vous les « réduirez, et vous trouverez le peuple entier dans « une unité indissoluble. » Il voulait laisser son fils en otage, car il était résolu à sacrifier, pour le salut du peuple, son unique Isaac. Pour tout ce qu'il annonçait, il n'avait besoin que d'un peu de faveur de la part de Charles ; mais il lui fallait une autorisation impériale à l'effet de se justifier devant sa propre conscience, car tout maître, chez les Romains, dans les choses temporelles, est illégitime

s'il gouverne sans une pareille permission (1).

Ainsi Cola voulait d'abord, indépendamment de

(1) Lettre de Rienzo à Charles IV, imprimée dans l'ouvrage de Pelzel sur cet empereur, Prague, 1780, tome I, p. 208. — Francisc. Canon. Pragens. Chronic., lib. I; Vita, II, 12; Polistore, p. 819. Ces deux dernières relations diffèrent dans quelques détails, mais elles s'accordent sur les points essentiels avec les documents cités les premiers et qui sont tout à fait authentiques. Les renseignements de Polistore sur la doctrine de Rienzo paraissent principalement bien fondés. Ils renferment quelques circonstances accessoires dont nous ne pouvons garantir la vérité. On y lit, par exemple, que Cola descendit à Prague chez un apothicaire, Florentin de naissance, et le pria de le conduire auprès de l'empereur. Arrivé à la cour, il dit à Charles ce que le frère Angiolo l'avait chargé de lui apprendre, savoir : que le Père et le Fils avaient jusqu'alors gouverné, et que l'avenir serait l'époque du Saint-Esprit. Voyant Cola séparer ainsi les trois personnes de la Trinité, l'empereur, qui avait déjà entendu parler des hérésies de Rienzo, demanda à l'inconnu s'il était le tribun. Sur la réponse affirmative de celui-ci, Charles convoqua l'archevêque de Trèves avec d'autres prélats, comme aussi les envoyés du roi d'Écosse, et tous les ambassadeurs et docteurs présents à Prague. Cola répéta devant cette assemblée son assertion précédente. Il ajouta : « Que le second « envoyé adressé au souverain pontife par le frère Angiolo souffri- « rait à Avignon la mort du feu, mais qu'il ressusciterait le troisième « jour par la grâce du Saint-Esprit. Ensuite, le peuple avignonais, « se soulevant, massacrerait Clément VI et tous les cardinaux; le « nouveau pape, Italien de naissance, retournerait à Rome. Là il « poserait la couronne d'or sur la tête de l'empereur comme souve- « rain de la Sicile, de la Calabre et de la Pouille, et la couronne « d'argent sur le front du tribun comme prince de Rome et du reste « de l'Italie. » D'après l'ordre des archevêques, le tribun avait dû exprimer toutes ces choses par écrit et l'on avait envoyé sa déclaration à Avignon. Il est facile de voir l'incertitude des renseignements sur la véritable marche de cette affaire. Le mois de juillet est indiqué comme l'époque de l'arrivée du tribun par Albert (Argentinens. Chron., p. 157), et ceci concorde très-bien avec le second document authentique fourni par Cola lui-même dans sa lettre écrite le 15 août à l'archevêque de Prague. La Vita (II, 12) donne pour date le 1er août, et Polistore le mois d'août en général : mais, d'après cette hypothèse, trop de lettres et d'événements seraient accumulés dans

ses plans ultérieurs, retourner à Rome en qualité de représentant de Charles IV et avec des pleins pouvoirs impériaux. Il y a deux éléments distincts dans l'exposition de ses idées, savoir : la doctrine des spirituels touchée par lui en commençant, et les opinions gibelines sur les droits de l'empereur et la puissance pontificale. Rienzo déclarait, non sans quelques altérations fantastiques, l'empire comme étant à la fois la source de tout droit temporel et l'unique moyen de remédier aux déchirements de l'Italie. Par là il exprimait une opinion qui perce à travers toute la première moitié du quatorzième siècle. Or, les empereurs ayant été vaincus dans leur lutte contre les papes, et la puissance de ceux-ci s'étant accrue considérablement, l'on regardait, quoiqu'à tort, dans un sens aussi exclusif, cette dernière puissance comme l'unique cause de la chute de la première, et on la combattait avec une extrême animosité. Des tendances religieuses se joignaient sur ce point aux idées politiques. C'est ainsi que, dans toutes les occasions, Dante fait ressortir la doctrine de la pauvreté ecclésiastique, les malheurs répandus sur le monde par la puissance temporelle des papes, et comment on ne peut espérer de salut que par le rétablissement de la puissance impériale. « Rome, dit-il, conduisait le « monde à la vertu : elle avait coutume de tenir « deux flambeaux qui montraient la route de Dieu « et celle du monde. Aujourd'hui l'un de ces flam-

la première moitié du mois en question, et le pape n'eût pas pu répondre, dès le 17 août, à la nouvelle de la captivité de Rienzo que lui aurait donnée l'empereur.

« beaux est éteint par l'autre, et l'épée est jointe « à la houlette, et nécessairement cette union doit « être fatale à toutes les deux, parce que, rapprochées de la sorte, l'une ne craint pas l'autre (1). » C'est précisément cette union du glaive avec le bâton pontifical, ou, comme il s'exprime lui-même, *avec les clefs de saint Pierre*, que Rienzo combat dans la suite de toutes ses forces. Nous avons déjà indiqué de semblables efforts dans le parti de Louis de Bavière. Pétrarque développa encore plus fortement, dans la dernière moitié de ce siècle, les idées de Dante sur l'empire, et il voulut faire de Charles IV son Henri VII. Toutefois, dès 1335, il avait exprimé l'opinion que la monarchie était le meilleur moyen pour réunir et augmenter les forces divisées de l'Italie, et alors il avait fixé ses espérances et ses vœux sur Robert, roi de Naples (2). Certainement les maximes de Dante étaient connues de Rienzo, par le poëme de la *Divine Comédie*, comme les sentiments de Pétrarque par des rapports personnels : mais, même en n'admettant aucune influence immédiate, on retrouve une pensée identique chez ces trois personnages.

Charles écouta Cola avec étonnement; mais il lui promit une entière sécurité personnelle et le pardon de ses fautes passées, parce qu'il était venu à lui

(1) Dante, Purgatorio, XVI, 106; ibid., XXXIII, 37; Paradiso, XX, 55. La ressemblance des idées serait encore plus grande si, dans le trente-troisième chant du Purgatoire, Dante avait voulu faire allusion au secours prêté à l'empereur par un pauvre pape. Telle est l'opinion de H. Kopisch, dans son Commentaire du chant indiqué, et cette opinion nous paraît avoir le plus de vraisemblance.

(2) Petrarcha, Rer. fam., Ep. III, 7.

plein de confiance; il le chargea en même temps d'exposer par écrit toute sa mission. Le tribun fit ce que l'empereur demandait, et fut appelé auprès de lui à diverses reprises; mais ses propositions parurent à l'empereur lui-même, aux ecclésiastiques et théologiens de sa cour, si dangereuses et si opposées à la doctrine catholique, que Charles livra Rienzo, comme suspect d'hérésie, à l'archevêque Arnest de Prague, pour être rigoureusement gardé, et donna connaissance au pape de cet emprisonnement. Rienzo écrivit aussitôt à l'empereur les bruits qui couraient sur sa naissance, afin de le gagner par là; car dans cette hypothèse il était oncle de Charles. « Il avait précédemment résolu, disait-il, de « se taire sur ce point et d'imiter saint Alexis, qui, « après le retour de son pèlerinage jusqu'à sa mort, « était demeuré inconnu dans la maison paternelle, « et avait été tourné en dérision par les serviteurs. « Ce n'était ni la crainte ni l'ambition qui le diri- « geaient : il était accoutumé aux dangers, et il avait « reconnu, depuis sa déposition, la vanité de la « gloire mondaine; il ne désirait rien autre que de « rester pauvre en protégeant la justice et en dé- « fendant les peuples opprimés. La seule chose qui « l'effrayât, c'était la mauvaise renommée; car dès « que l'on connaîtrait son emprisonnement, on « croirait que cela lui était arrivé à cause d'hérésie « ou pour d'autres motifs légitimes, et néanmoins « le Tout-Puissant savait qu'il était un chrétien fidèle, « qui ne s'écartait pas de la doctrine évangélique « et apostolique, et un dévot serviteur de la très- « sainte Vierge. En outre, le bruit de sa détention

« serait une nouvelle d'épouvante pour tous les peu-
« ples et une nouvelle de joie pour tous les tyrans.
« Ceux-là attendaient leur salut de son rétablisse-
« ment, tandis que les oppresseurs, encouragés, re-
« doubleraient de violences. En effet, depuis que
« l'empire était pour ainsi dire dans le tombeau,
« la crainte inspirée par le tribun avait été l'unique
« moyen d'exercer la justice. Enfin, il était sujet à
« des défaillances qui le prenaient surtout et fré-
« quemment la nuit : d'après l'opinion des médecins,
« le meilleur remède contre cette maladie était
« le grand air : or, maintenant il vivait enfermé dans
« un étroit espace, et si on ne l'en tirait bientôt, il
« mourrait, au contentement des tyrans, au regret
« des peuples et au désavantage de l'empereur. »

Après avoir raconté en détail, avec esprit et habileté, le bruit de sa naissance d'Henri VII, et avoir exposé les faits de son tribunat, tels qu'aucun roi, prince, margrave ou baron n'en pourrait citer de plus glorieux (afin que l'empereur n'ait pas à rougir de la parenté), il continue de la manière suivante :
« Il est convaincu que sa seconde élévation sera su-
« périeure à la première, de même que le soleil long-
« temps enveloppé de nuages apparaît plus brillant
« aux yeux qui attendaient ardemment son retour.
« Peut-être Dieu, indigné de la mort horrible et
« inouïe d'Henri VII, le royal grand-père de Char-
« les IV, et des malheurs de toute espèce que la
« vacance du trône impérial suscite au monde, a-
« t-il fait naître le tribun pour le salut de Charles
« lui-même, destiné à rétablir l'empire ; peut-être
« l'a-t-il initié avant, pendant et après son tribunat,

« à toutes les maladies de Rome, et disposé les choses
« de manière à ce qu'il se baignât dans une église
« consacrée à saint Jean-Baptiste et dans le baptistère
« de Constantin, afin qu'il fût un précurseur de
« l'empereur nouveau, comme Jean-Baptiste l'avait
« été de Jésus-Christ. Charles avait dit, il est vrai,
« que l'empire ne pouvait être rétabli sans miracle :
« mais n'était-ce pas vraiment un miracle divin que
« l'empire chancelant fût secouru par un pauvre
« homme, de même que saint François avait sou-
« tenu l'Église romaine? L'empereur devait s'éveiller
« et ceindre l'épée, car de même qu'il ne devait pas
« porter *les clefs*, aussi peu le pape devait-il porter
« *les armes*, l'épée ayant été donnée d'en haut à
« l'empereur et refusée à Pierre. Il fallait, en outre,
« remarquer que les ecclésiastiques s'étaient mala-
« droitement servis du glaive. En effet, les autres
« villes et États, agités aussi par des tempêtes, jouis-
« saient quelquefois du repos, tandis que Rome et
« les environs, placés sous la souveraineté des prê-
« tres, souffraient incessamment de leur avidité et de
« leur mollesse : combien il serait meilleur et plus
« saint que chaque puissance fût exercée selon son
« but, et que l'on rendît à Dieu ce qui est à Dieu, et à
« l'empereur ce qui est à l'empereur! Que si son arrivée
« paraissait à quelques-uns vaine et nulle sous le rap-
« port des prophéties des ermites, on devait se rap-
« peler que l'Ancien et le Nouveau Testament sont
« pleins de révélations divines par des apparitions, des
« visions et des songes. L'empereur ne devait point
« le dédaigner tout à fait, car une grande voiture a
« besoin d'un petit clou et un grand navire d'un petit

« morceau de bois. Il était prêt à endurer toutes les « fatigues et tous les dangers, même la mort, pour « la restauration de l'empire. Au reste, si l'empereur « voulait se fier à lui, il devait encore le cacher, parce « que les puissants, qui le regardaient comme un « homme ordinaire du peuple, en auraient des soup- « çons. D'un autre côté, il demandait que Charles « ne tardât pas à lui faire connaître sa décision, car « il pouvait, sur un simple signe, s'emparer de nou- « veau de Rome, et si l'on attendait jusqu'après la « sortie des sénateurs actuels, il perdrait au moins « cent mille florins d'or sur l'impôt du sel et sur « les autres revenus de la ville augmentés par le ju- « bilé. Or, tous ces revenus appartenaient à l'em- « pire (1). »

Cette lettre manqua l'effet désiré. A l'opposé de Jean, son père, le plus aventureux de tous les princes de cette époque, et qui par là s'était jeté dans les entreprises les plus extraordinaires, Charles ne voyait que le côté possible et pratique des choses ; il ne s'appliquait qu'à ce qui était simple et immédiatement utile. Cette disposition d'esprit et de caractère avait même été entre son père et lui une cause de discordes. Il était, en outre, ami dévoué de l'Église catholique et du pape, à qui il devait principalement son élévation au saint empire, et avec lequel il fut toujours dans la meilleure intelligence. Jamais prince allemand ne pensa moins à rétablir l'ancienne puissance impériale au dehors, et ne reconnut mieux toute sa vie, par ses paroles et ses actes, la suze-

(1) Libellus Tribuni ad Cesarem, Mscr. de Pelzel, p. 44-57.

raineté du saint-siége. Les choses étant ainsi, comment aurait-il pu s'adjoindre un homme dont les principes étaient opposés à ses convictions les plus sacrées, et dont les plans, dans le cas le plus favorable, présentaient la perspective d'une suite d'entreprises hasardées et dangereuses? D'ailleurs, Charles n'était pas ignorant dans les matières ecclésiastiques, et il connaissait bien l'Écriture sainte, comme le prouvent les explications qu'il en a données (1). Cette fois ce fut encore lui-même qui fit la réponse suivante :

« Cola devait se consoler de son sort avec cette « pensée que la loi entière repose sur deux com« mandements, savoir : aimer Dieu par-dessus toutes « choses et son prochain comme soi-même. Dieu « tient ses desseins cachés, afin que ses paroles n'im« posent pas aux événements une nécessité qui di« minuerait sa puissance. Dieu humilie les superbes « et élève les humbles, et beaucoup croient être « grands en esprit et en entendement dont la « base porte sur les colonnes de l'orgueil et de la « vanité, et qui, sans reposer sur la pierre angu« laire, osent néanmoins se comparer aux apôtres « désignés par cette pierre. Tu as cru des choses, « continuait le roi, qui supposent l'anéantissement « des chefs de la sainte Église et une nouvelle effu« sion de l'Esprit saint. Cependant l'Esprit saint est « descendu, le jour de la Pentecôte, sur les apô« tres, les disciples et les autres fidèles, non« seulement pour ce jour-là, mais pour toujours,

(1) Pelzel, Vie de l'empereur Charles IV, p. 952.

« suivant la promesse du Fils. Quant à une autre « promesse d'envoyer l'Esprit saint, nous n'en « avons rien lu dans l'Évangile, et nous n'en avons « pas entendu parler. Soutenir le contraire nous « paraît erroné et opposé à la vérité. Pierre ayant « reçu la puissance des clefs, Dieu seul peut juger « et châtier les successeurs de Pierre, ses représen- « tants, quelques péchés qu'ils aient commis. Il ne « nous appartient pas d'ouvrir la bouche contre le « Ciel; car autant les chefs de l'Église sont élevés « au-dessus des autres hommes, autant leur juge « l'emporte en puissance, en science et en sagesse, « lui qui dit : *La vengeance m'appartient, et j'exer-* « *cerai le châtiment; personne ne peut me résister*. « Si la chrétienté souffre quelque chose des papes, « laisse au Dieu tout-puissant le soin de la punition, « et lui, qui rétribue chacun selon ses œuvres, saura « également ici exercer la justice. Jésus-Christ nous « a conseillé de nous défier de ceux qui viennent à « nous sous des peaux de brebis et qui intérieure- « ment sont des loups ravissants. En conséquence, « nous t'exhortons à abandonner les ignorants er- « mites qui croient marcher dans l'esprit de l'hu- « milité, sans qu'ils puissent seulement résister à « leurs péchés et sauver leurs âmes. Ils savent, « disent-ils, les secrets des secrets, et veulent diri- « ger en esprit ce qui est sous le ciel; mais, même « quand ils commencent sous la forme de l'humi- « lité, leur but est plutôt terrestre que céleste. « Voilà pourquoi, nous qui aimons Dieu de tout « notre cœur et notre prochain comme nous-même, « nous t'avons fait prisonnier : nous t'avons arrêté

« par un effet de l'amour que nous devons à Dieu « notre créateur et notre sauveur, parce que tu as « semé dans son champ l'ivraie qui pourrait gâter « le bon grain. Telle est la première cause de ton « emprisonnement.

« La deuxième cause est un peu d'amour pour « le prochain, car celui qui hait sa vie en ce monde « la conserve pour la vie éternelle : aussi voulons- « nous plutôt haïr ton âme en cette vie que la per- « dre pour l'éternité. Si donc précédemment tu « n'as pas eu de guide qui pût te mener dans la « vigne du Seigneur, de sorte que tu es resté oisif « jusqu'à cette heure, tu ne dois pas pour cela « désespérer, mais t'y faire introduire. Quant à ce « que tu nous as écrit de ta naissance, nous l'aban- « donnons à Dieu, parce que notre affaire n'est pas « de discuter là-dessus. Nous ne savons qu'une « chose : c'est que nous sommes tous les créatures « de Dieu et les fils d'Adam, formés de l'argile « de la terre, et que nous retournerons à la terre, et « que Dieu nous a ordonné de nous aimer mutuel- « lement comme étant le prochain les uns des au- « tres. Nous désirons être aimé aussi de toi, si tu « as d'abord l'amour de Dieu. Tu as encore écrit « que ton emprisonnement cause beaucoup de « scandale et de peine aux peuples à Rome et dans « l'Italie entière, et que nous-même en souffri- « rons; car par-là, dis-tu, nos affaires sont retar- « dées au delà des Alpes, et ce retard n'est ni à « notre honneur ni à notre avantage : mais nous « pensons sur ce point que *notre âme doit louer* « *Dieu plutôt qu'être louée par le peuple*, suivant

« la pensée du psalmiste. Nous sommes peinés des « malheurs du peuple à Rome et dans toute l'Italie, « comme aussi du tort qui nous est causé, selon « toi, par la prolongation de ton emprisonnement; « mais nous aimons mieux supporter des pertes ter- « restres et souffrir ici-bas avec notre prochain, que « nous attirer un châtiment éternel. D'après tout ce « qui précède, nous te conseillons et te prions de « dire adieu aux choses fantastiques et de ne plus « penser aux honneurs du monde, si jamais tu en « as eu; nous te conseillons et te prions aussi de « ne pas prendre à l'égard de Dieu un cœur de « pierre, mais de revêtir le casque du salut et le « bouclier de la foi; et de garder à l'avenir une « âme contrite et humiliée que Dieu ne repousse « jamais (1). »

Rienzo répondit par un traité épistolaire sur le commandement de l'amour, en se référant au passage que l'empereur avait pris pour texte de ses exhortations. Là il expose en détail le système de sa foi politique et religieuse, et cherche à réfuter successivement toutes les incriminations de Charles; il essaye d'éclairer l'esprit obscurci de l'empereur, qui ne marche point, croit-il, dans la lumière de l'amour; il veut lui ouvrir les yeux sur les erreurs reprochées au tribun et à ceux qui partagent ses sentiments, c'est-à-dire aux hommes tout à fait morts au monde et aux choses du monde. D'abord, il reconnaît que les desseins de Dieu sont cachés, il

(1) Cette réponse de Charles IV est de la fin de juillet ou du commencement d'août 1350. Elle se trouve dans l'ouvrage de Pelzel, p. 213-215.

est vrai, mais non pas de manière qu'ils ne soient jamais dévoilés; car autrement pourquoi les prophéties auraient-elles été faites aux hommes? Un grand nombre de ceux auxquels s'adressaient les paroles du Seigneur, non-seulement désiraient que les prophéties fussent plus obscures, mais encore prétendaient qu'elles n'avaient pas de sens saisissable, parce que, dans leur amour passionné du monde, ils haïssaient la lumière, et ne voulaient pas être méprisés davantage des peuples. D'autres disaient : Les prophéties sont accomplies par l'arrivée de Jésus-Christ, et pourtant ceci ne pouvait s'appliquer qu'aux prédictions qui concernaient Jésus-Christ avant son arrivée. Au contraire, d'autres prophéties restaient à accomplir, comme celle de Daniel, etc., lesquelles prédisaient l'unité de la foi et l'arrivée de l'antechrist; Jean lui-même avait encore annoncé l'avenir après la mort du Seigneur. Or, l'intelligence de ces prédictions avait été donnée, non pas aux sages, dont la sagesse est une folie devant Dieu, mais aux pacifiques et aux humbles, sur lesquels repose l'Esprit saint. L'empereur pouvait considérer si c'était à ceux qui se prélassaient avec des chevaux, des habillements et des fourrures magnifiques, et qu'il regardait comme des astres éternels, ou bien à l'ignorant et pauvre François que le Sauveur avait communiqué ses stigmates. Dieu n'avait pas orné d'un pareil signe saint Jérôme, ni Augustin, ni Grégoire, et ne les avait point marqués comme les soutiens de l'Église chancelante, ainsi qu'il avait fait pour le pauvre et méprisé François. Si François lui-même, ou un autre

animé de son esprit (dont lui, Rienzo, attend positivement la venue) paraissait aujourd'hui, il serait traité par les prélats et par ses propres frères de visionnaire et d'homme grossièrement ignorant. Mais Jésus-Christ a tant aimé la pauvreté, qu'il a fait du prédicateur de cette vertu un soutien de son Église : pourquoi ne nous empresserions-nous pas de devenir des pauvres et des soutiens de l'Église comme cet élu? Saint François va sortir de sa tombe, et, à son appel, le pape et les cardinaux seront si effrayés, qu'ils jetteront hors de la barque de Pierre tout ce qui la surcharge et qu'elle entrera sûrement dans le port (1). Les ecclésiastiques périront avec leurs passions charnelles, pour renaître dans l'esprit. Jamais il n'aurait cru aux prophéties de Cyrille, si saint Dominique et saint François et le pape actuel n'y avaient pas été aussi clairement désignés. Cyrille avait fait les prédictions, l'abbé Joachim et le frère Gilbert les avaient expliquées; tous les trois témoignaient en faveur de la vérité. De même que les tables de pierre avaient été données à Moïse sur le Sinaï, de même saint François avait reçu celles d'argent sur le Carmel.

« L'empereur lui reproche de croire que les prophéties, ou la divine Providence, déterminent

(1) Pierre Jean Olivi disait aussi : « Audivi etiam a viro spirituali « valde fide digno et fratri Leoni confessori et socio beati Francisci « valde familiari, scilicet quod tam per verba fratris Leonis quam « per propriam revelationem sibi factam perceperat, quod beatus « Franciscus in illa pressura tentationis Babylonicæ in qua ejus status « et regula instar Christi crucifigetur, resurget gloriosus. » (Steph. Baluz. Miscellan. — Ed. Paris, tom. I, p. 236.)

nécessairement les choses à venir. A la vérité, Cola n'a pas appris de la profonde sagesse de saint Augustin, ni de saint Jérôme, ce que c'est que la providence de Dieu, le libre arbitre de l'homme, la prédétermination, le hasard, le bonheur ou le destin, par quoi les choses humaines semblent gouvernées; il ne pourrait pas non plus assigner leurs sphères et leurs limites : mais il a bu quelques gouttes de la fontaine des patriciens Symmaque et Boèce et de la source de lait des Tite-Live, des Cicéron et des Sénèque. Si la liberté de la volonté humaine était liée par une certaine nécessité de l'avenir, nous ne mériterions aucun châtiment pour nos méfaits; mais il n'en est pas ainsi : au contraire, la Providence divine considère en même temps du haut des cieux la carrière et le but des hommes, et elle annonce ce qu'elle a vu, sans imposer par là aucune nécessité (1). Les Ninivites ayant fait pénitence à l'appel de Jonas, Dieu n'avait pas laissé accomplir ses prophéties; mais si un pareil prophète surgissait aujourd'hui, il serait méprisé et retenu prisonnier jusqu'au terme fixé par lui pour l'accomplissement de ses prédictions. Combien sortait-il de saints pères de la multitude innombrable des ecclésiastiques, des ordres et des couvents? Bien plus, un homme qui avait apparu dans ces jours au milieu d'eux comme un simple Tobie, et qui avait été clai-

(1) « Nam ubi per impositam futuris necessitatem libertas humani « tolleretur arbitrii, nec nos provenientibus maleficiis mereremur; « sed divina providentia ex specula sua cursus et finem hominum « comprehendens nulla necessitate proposita futurum denuntiat, « quod previdit. »

rement annoncé par Merlin et Joachim, Célestin V, avait été poussé par ruse et par tromperie à abdiquer la papauté, et enfin avait été jeté en prison et tué. C'est pourquoi l'Église avait été transférée de son lieu saint dans le siége du péché.

« L'empereur avait encore dit que beaucoup se croient élevés en esprit, dont la base porte sur les colonnes de la vanité et de l'orgueil. Ici l'empereur s'était trompé, non pas dans la citation des paroles, mais dans l'appréciation des personnes; car, qui était désigné par là? les prélats orgueilleux et perdus dans la mollesse, ou bien les pauvres et humbles ermites vivant de la vie de l'esprit, et qui étaient l'objet des poursuites des papes et des inquisiteurs, comme tout cela avait été déjà prédit par Cyrille, Merlin et Joachim? Le tribun n'avait point annoncé l'arrivée d'un nouveau Saint-Esprit, mais seulement la diffusion de l'Esprit saint sur toute chair pour éclairer et renouveler la face de la terre : il avait dit qu'ensuite tomberaient toutes les idoles; que la foi chrétienne serait amplifiée, et qu'il n'y aurait plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur. L'Église elle-même ne priait-elle pas pour l'arrivée du Saint-Esprit, en disant : *Viens, Esprit saint, remplis les cœurs de tes fidèles*, etc.? Ce n'est pas seulement une fois, dans les premiers temps de l'Évangile, continuait Cola, que le Saint-Esprit est descendu sur les apôtres; mais il vient chaque jour, et souffle et demeure en nous aussi longtemps que nous voulons rester avec lui humblement et en silence. Nulle ardeur dans l'amour, nul zèle pour la vertu ne serait en nous sans lui, et l'Église

n'aurait plus qu'à douter de la vie éternelle, si elle ne croyait pas à sa venue permanente et à la continuelle rénovation du cœur humain par lui; car il nous faut la rénovation de l'Esprit toutes les fois que nous persistons dans le péché. Le feu de son amour a besoin d'être rallumé en nous aussi souvent que des fautes graves ont refroidi l'amour dans nos cœurs; et parce que, le monde vieillissant plus que jamais dans l'iniquité, la flamme de l'amour a diminué comme le souffle de la vie dans un malade, il est d'autant plus nécessaire d'allumer de nouveau le feu de l'Esprit. On lui conseillait de se séparer d'hommes qui étaient, disait-on, des loups ravissants sous des peaux de brebis : mais comment pourrait-il haïr ceux qui aimaient leurs persécuteurs et n'aimaient en général que ce qu'il était prescrit d'aimer, des religieux qui abandonnaient tout et s'abandonnaient eux-mêmes pour observer cette loi; desquels enfin il avait appris à tout supporter avec patience, à ne haïr personne et à prier pour le salut de ceux qui le poursuivaient? S'il se séparait d'eux, il serait le plus ingrat des hommes, et rendrait un salaire injuste pour l'éducation et le bienfait de l'amour.

« De plus, l'empereur dit avoir fait emprisonner Rienzo parce qu'il a semé de l'ivraie : mais Dieu sait qu'il n'a répandu que de bonne semence, et que c'est un autre qui en a mêlé de mauvaise. Charles IV était en ceci tout à fait différent du premier César, qui s'était illustré par des présents, par des secours et des pardons et qui avait été le refuge des malheureux. Justinien pensait aussi que près de l'i-

mage de l'empereur tous étaient en sûreté, et Paul, pour se sauver, avait appelé à l'empereur. En outre, lui, Rienzo, avait été arrêté dans le temps du jubilé, quand les prisonniers et les esclaves devaient plutôt être délivrés, suivant le précepte de la miséricorde divine. »

Après s'être justifié du reproche d'erreur dans la doctrine et avoir invoqué la générosité de Charles, Rienzo cherche de nouveau à le gagner par les avantages qu'il a déjà mis devant ses yeux; et tandis qu'auparavant il réservait, dans l'exécution de son plan, la gloire et le pouvoir pour lui-même, il abandonne désormais à cet égard toutes prétentions même éloignées. Les anciens Romains ont employé sept siècles à soumettre l'Italie, il ne demande que le même nombre de mois, et il laisse son fils en otage. Il ne désire plus rien pour lui-même; mais, sa promesse une fois accomplie, il veut renoncer à tout, même à sa femme, qui déjà se trouve dans un couvent, et devenir chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. Par-dessus tout il importe qu'il soit à Rome avant la fin d'octobre, époque à laquelle cesse le gouvernement des sénateus actuels, qui autrement, grâce à la puissance de leurs familles, pourraient garder pour eux tous les riches revenus que le temps du jubilé verse dans la ville. Au reste, l'empereur louerait et exalterait Dieu beaucoup mieux, s'il répandait sa gloire sans effusion de sang parmi les peuples. Lui, Cola, ne haïssait nullement le pape et les ecclésiastiques, il ne faisait que blâmer en eux ce qui devait déplaire aussi à Dieu. S'il était possible de pacifier et de

réunir sous la protection de l'Église et du pape l'Italie divisée, il le ferait avec plus de sécurité, plus facilement et plus volontiers de cette manière que pour l'empereur. Il n'était animé que de l'amour du peuple, et désirait que l'empire entier pérît jusqu'au nom, si la chrétienté devait être ruinée sous le gouvernement de Charles comme sous ceux qui l'avaient précédé. Il n'avait point nourri l'espoir de réformer et d'améliorer lui-même le clergé : c'était là l'œuvre du pape futur, de l'ami de la sainte pauvreté; c'était aussi l'œuvre de l'empereur qui suivrait l'appel de ce pontife; il n'avait voulu, lui, que protéger et assister le clergé contre les tyrans. Il aimait l'empereur comme le désirait celui-ci, car il n'avait de haine contre personne, et il demandait pour lui-même, à la place de tout témoignage d'affection, que du moins ses serviteurs et ses frères fussent délivrés en l'honneur du jubilé (1).

Ainsi paraît s'être terminée la correspondance entre Cola et Charles IV. Non-seulement il n'en reste pas autre chose, mais même rien ne prouve qu'elle se soit étendue davantage. Le tribun prisonnier s'appliqua dès lors surtout à gagner les deux hommes les plus influents de la cour, Jean de Neumark et l'archevêque de Prague, et à agir par eux sur l'empereur. Le premier était chanoine de Breslau et d'Olmütz. Quoiqu'il ne soit devenu chancelier qu'après la mort d'Arnest, il était néan-

(1) *Responsoria oratio Tribuni ad Cesarem super eloquio caritatis* (Manuscrit de Pelzel, p. 94-121).

moins employé dès lors dans toutes les affaires importantes, et une grande partie des lettres royales sortaient de sa plume. Il aimait aussi la belle littérature, était en liaison étroite avec Pétrarque, et recherchait, d'après le goût du temps, le style d'une pompeuse rhétorique (1). Cola lui écrivit encore au mois d'août, de sa prison, une lettre dans laquelle, se conformant aux idées littéraires de Jean de Neumark, il emploie des tournures et des comparaisons tellement affectées, que nulle traduction n'en peut rendre l'artifice. Après avoir loué les aptitudes du protecteur qu'il implore, il le prie d'amollir par l'aimable jaillissement de la claire source de son éloquence le cœur de Charles IV, afin que la poussière soulevée par les vents contraires s'abatte, et que l'empereur considère, non pas avec des yeux étrangers, mais avec ses propres yeux, le tribun rendu Auguste par sa dignité, le tribun que le ciel lui a envoyé pour faire cesser les déchirements de l'Italie, et afin que celui qui est venu sous l'inspiration d'un véritable dévouement auprès d'Auguste, ne soit pas plus longtemps tenu à l'étroit pendant l'époque suspecte du mois d'août (2). Rienzo avait comparé l'éloquence de

(1) Nous espérons trouver bientôt l'occasion de jeter quelque lumière sur les rapports de Pétrarque avec Charles IV et Jean de Neumark, en publiant plusieurs lettres inédites. (Note de Félix Papencordt.) — L'exécution de ce projet de l'auteur, comme celle de ses autres entreprises littéraires, a été arrêtée par la mort. (Note du traducteur.)

(2) Il y a dans cette conclusion un jeu de mots sur *Augustus*, pris comme nom de l'empereur et comme nom d'un mois, et aussi sur *Augustus* et *angustus*.

son protecteur aux torrents et aux sources : celui-ci le paye de la même monnaie, en assimilant le discours de Cola à l'éclat velouté et au parfum de fleurs magnifiques ; mais en même temps il l'exhorte à mettre de côté quelques choses qui déplaisent à l'empereur, et lui conseille, en lui rappelant son état auguste, de se conformer à la volonté impériale (1). Dans sa réponse, Cola sut encore surpasser cette flatterie : il s'appelle Dominique dans le sépulcre, et il compare la lettre de Jean de Neumark à un flambeau dont la clarté a transformé son étroite prison en un magnifique amphithéâtre. Il parle également de la disposition où il est de se sacrifier pour le bien de l'Italie, et des espérances placées sur l'empereur. On ne trouve après cela aucune trace de rapports ultérieurs entre ces deux hommes (2).

L'archevêque de Prague exerça une plus grande influence sur le sort de Cola ; car le tribun, suspect d'hérésie, était tombé sous la juridiction de l'Église. D'ailleurs, nous verrons que l'archevêque fut bientôt délégué par le pape, comme son juge spécial. Ce prélat, nommé Arnest de Parbubitz, avait étudié à l'université de Bologne, puis il était devenu d'abord doyen du chapitre, ensuite évêque, et enfin archevêque de Prague. Il était le chef du conseil impérial, et dirigeait toutes les af-

(1) « Unum tamen scribens a tua nobilitate preclaro petit in nu-
« mero, ut dimissis aliquibus, que cesareum perturbant animum,
« augustalis tue conditionis non immemor voluntati cesaree te con-
« formes. »

(2) Manuscrit de Pelzel, p. 140-141.

faires importantes, soit politiques, soit ecclésiastiques. Dans la lutte avec Louis de Bavière, il avait été un des plus puissants défenseurs de l'Église et du pape; il avait conduit les négociations avec le souverain pontife, et s'était toujours montré envers lui du plus entier dévouement. Aussi avait-il été comblé d'honneurs et de bienfaits (1). Rienzo essaya de se concilier, ou du moins d'adoucir cet homme d'une si sévère orthodoxie et d'une sagesse consommée dans les matières de gouvernement. A cet effet, avant d'écrire sa dernière lettre à l'empereur, il rédigea une apologie détaillée, en date du 15 août, sous le titre suivant : « Le véritable petit « livre du tribun contre les schismes et les erreurs; « adressé à l'archevêque de Prague (2). »

Après l'avoir prié d'être impartial dans ses jugements, et de n'avoir devant les yeux que Jésus-Christ crucifié, Rienzo cherche cette fois à justifier d'une manière systématique sa lutte contre le pape et les prélats de l'Église romaine. « L'Église, dit-il, est l'union des croyants en un corps qui est Jésus-Christ. Le pape, comme chef de l'Église, doit, à l'exemple de Jésus-Christ, dont il est le représentant, rassembler autour de lui les brebis et les protéger contre les loups ravissants; mais le pape actuel, non content de diviser et d'abandonner ses brebis, les laisse en proie aux loups qui les déchirent. L'Église romaine est confiée à

(1) Pelzel, Vie de l'empereur Charles IV, p. 104, 111, 112.

(2) *Verus Tribuni Libellus contra schismata et errores, scriptus ad archiepiscopum Pragensem* (Mscr. de Pelzel, p. 61-94).

sa garde particulière, comme il le dit lui-même : et cependant il l'a tout à fait délaissée, et il ne peut alléguer aucune cause de cet abandon; si ce n'est que les pasteurs ne seraient pas en sûreté dans la ville dominée par les tyrans. Voilà pourquoi il a fui à la vue des loups, et néanmoins, s'il voulait imiter Jésus-Christ ou saint Pierre, il devrait s'exposer au danger pour délivrer son troupeau, d'autant plus volontiers et plus ouvertement que ce troupeau est plus malheureux. Ceci est prouvé par l'exemple de Jésus-Christ, qui apparut à Pierre fuyant de Rome, et dit au chef des apôtres qu'il allait se faire crucifier de nouveau. Ce qu'il y a de pis encore, c'est que le pape ne se borne pas à abandonner les brebis et à siéger loin d'elles à Avignon; il nourrit, protége et fortifie les loups, car il partage les présents et les dignités tantôt entre les Orsini, tantôt entre les Colonna et d'autres qu'il connaît pour des voleurs publics, de sorte que ces hommes font la guerre avec les trésors des prélats de leurs familles, ne pouvant pas y suffire avec leur propre fortune. En vain le peuple romain l'a incessamment prié de placer à la tête de la ville, en qualité de gouverneur, un étranger honnête, il a toujours remis le glaive dans la main d'un furieux et choisi pour sénateurs les tyrans du peuple. C'est pourquoi il a cherché à anéantir le tribun et à élever les adversaires de celui-ci, préférant dans le fond de son âme que les brebis soient déchirées par les loups plutôt que de leur entendre dire : *Saint père, viens à Rome.*

« L'Italie est divisée en deux partis, les Guelfes et les Gibelins. Or, le pape nomme les premiers seulement *fils de l'Église*, et il appelle les autres ses ennemis, et par-là il les fortifie dans leur mésintelligence, au lieu de les réunir par le lien de l'amour. Cet état de choses n'est poussé nulle part plus loin que dans les provinces dominées par l'Église, ou, pour mieux dire, par le schisme. Là, dans quelques villes, deux Gibelins n'ont pas la permission de parler ensemble; dans d'autres villes, non-seulement ils sont exclus de tous les emplois, mais encore on les oblige à demeurer hors des murs. Le contraire a lieu dans les cités gibelines, dont plusieurs sont depuis longtemps frappées d'interdit pour n'avoir pas voulu se soumettre aux Guelfes. Le pape nourrit les tyrans dans toute l'Italie, et s'entend avec eux pour le sang qu'ils tirent aux brebis indépendamment du lait. Ainsi, par exemple, il a accordé, au prix de vingt mille florins d'or, à Luchino Visconti le titre et le droit d'écorcheur des brebis, et il l'a nommé fils et lieutenant de l'Église. Dans les provinces où le peuple et les lieutenants pontificaux exercent en commun la souveraine autorité, les malfaiteurs savent, par des traités avec l'un ou avec l'autre, échapper au châtiment. Le pape a reçu soixante mille onces d'or du roi André de Naples, pour lui permettre de se faire couronner, et ensuite il en a reçu quarante mille autres des ennemis du même prince pour différer son couronnement, jusqu'à ce qu'enfin celui-ci ait été assassiné. Le pays entier est tombé par là dans le désordre, et maintenant le pape favorise non pas le parti blessé, mais

celui qui a fait l'offense. Aussi, lui, Cola est-il prêt à mettre sa vie en gage et à soutenir que le souverain pontife, qui maintenant flatte l'empereur et le compare à Salomon, ne permettra jamais qu'il soit couronné à Rome. Si pourtant le couronnement a lieu, il consent à être pendu le jour même : mais il sait combien le pape retient avec les deux mains le glaive refusé à saint Pierre.

« Lui, Cola, s'était apitoyé sur ce malheur, et, avec le secours et la faveur spéciale de Dieu, il avait rétabli la paix et la justice dans la ville. C'était là ce qui avait excité l'envie et fait répandre sur son compte de fausses inculpations. Jamais il n'avait cité le pape devant son tribunal, mais seulement il l'avait fait prier, de la part du peuple, dans une ambassade solennelle, de revenir à Rome. Il n'avait pas voulu non plus, en citant les princes allemands, s'arroger un droit sur l'empire : son unique intention avait été de tenir, à la Pentecôte de l'année suivante, une assemblée générale à laquelle il avait invité tous les tyrans de l'Italie par les lettres les plus flatteuses, par de magnifiques ambassades et par des promesses. Là il avait espéré accomplir une œuvre agréable à Dieu, l'œuvre de la délivrance de tout le troupeau, en étranglant, dans un même jour, un si grand nombre de loups qui seraient accourus au lieu de la justice générale se jeter comme dans un filet. Les autres accusations portées contre lui étaient également fausses : il ne s'éloignait pas de la véritable doctrine apostolique et évangélique, ni de la droite discipline de l'Eglise. Il n'avait ambitionné aucunes richesses : seulement, au faîte

de sa puissance, il avait recherché la gloire humaine, en quoi il s'était éloigné de son humilité précédente. La même faute avait troublé quelquefois les prophètes du Seigneur, et troublait souvent encore des membres éminents de l'Église; mais, ceux-ci n'ayant pas été précipités comme lui, la tache n'était pas visible. Il n'avait eu en vue que de ramener les peuples à l'unité, et pour atteindre ce but unique, il s'était montré tantôt sérieux, tantôt simple, tantôt rusé, tantôt zélé, tantôt comme un hypocrite et un fourbe timide; il avait imité David, qui avait dansé devant l'arche d'alliance, Judith, qui avait été flatteuse et perfide auprès d'Holopherne, et Jacob, qui avait obtenu par ruse la bénédiction paternelle. Il avait voulu arracher des mains du pape l'épée meurtrière; et si celui-ci lui demandait d'où il avait reçu ce pouvoir, il demanderait lui-même au pape : *Qui t'a donné le pouvoir de tuer?*

« A la vérité, l'archevêque pouvait lui dire : Supposé que tu fisses le bien devant le Seigneur, pourquoi t'en es-tu allé, ou pourquoi veux-tu maintenant retourner, ou pourquoi es-tu venu trouver l'empereur, si tu as tant de confiance dans les peuples de Rome et de l'Italie? Enfin, toi qu'on dit avoir été fidèle en peu de choses, que rendrais-tu à l'empereur s'il te confiait des talents? — A cela Rienzo répondait : Dieu l'a chassé pour le punir, non pour le bannir à tout jamais, parce que le jour de son couronnement il eut l'orgueil de se comparer à Jésus-Christ. C'est pourquoi son dessein avait été de faire pénitence durant trente-trois mois; et comme cet intervalle devait finir le 14 septem-

bre prochain, fête de l'exaltation de la Croix, il avait voulu se lever de nouveau pour la liberté du peuple, et, dédaignant tous les autres honneurs, embrasser, ce jour-là, l'ordre de Jérusalem dans l'Église de ce nom dédiée à la sainte Croix (*Santa Croce di Jerusalemme*). Mais il avait été averti de Dieu d'aller trouver l'empereur pour ne pas entreprendre une si grande chose avec présomption et sans s'être justifié, et aussi afin de consulter le maître légitime avant d'enfoncer la charrue et de porter la faucille dans le champ impérial. Que s'il avait en aucune façon blessé l'empereur, il aurait d'abord fait stipuler pour sa personne des lettres de sûreté par un de ses serviteurs, ou bien il se serait présenté lui-même comme un envoyé du tribun pour sonder Charles IV. Dieu l'avait choisi comme l'instrument et le serviteur à gages de l'empereur, de qui il n'attendait qu'un faible secours ou un simple signe pour rassembler les épis des peuples dispersés dans les champs du Seigneur. Alors, sous l'étendard de la Croix invincible, la multitude des croyants ne formerait qu'un corps et une âme, et il n'y aurait plus ni Gibelins impériaux ni Guelfes du saint-siége.

« Mais de même que Jésus-Christ s'est adressé d'abord à Jérusalem, de même l'œuvre actuelle de la régénération de l'Église doit commencer par Rome, qui en est la tête. Ce n'est pas comme pasteur, mais comme chien, que Rienzo connaît mieux les loups et les brebis; et celles-ci le reconnaîtront bien mieux encore, parce qu'elles auront été déchirées pendant son absence. Il promet à l'empe-

reur, en se fiant à Dieu et à la force du Saint-Esprit, que s'il se relève sans obstacle le jour de l'exaltation de la Croix, il lui livrera, à la Pentecôte prochaine, Rome et l'Italie complétement soumises. S'il en arrive autrement, il consent d'avance à ce que l'on exécute ses otages, et lui-même il se constituera de nouveau prisonnier. Quant à sa récompense, après l'accomplissement de son œuvre, il ne désire rien sinon que l'empereur lui permette de faire le pèlerinage de la Terre-Sainte. Le pape et les cardinaux se réjouiraient plus de son emprisonnement que si les Turcs et les Sarrasins étaient exterminés, et bientôt ils enverraient des lettres pleines de feu et de flammes. C'est pourquoi l'empereur et l'archevêque doivent prendre garde pendant qu'il est encore temps. Du reste, il ne craint pas pour lui-même, car Dieu l'a plusieurs fois sauvé de la ruine dans les jours de son passage sur la terre, et les prophéties de saint Cyrille ont prédit clairement ses souffrances actuelles. L'archevêque n'a qu'à prêter son concours pour réformer l'Église et pour réjouir de nouveau l'âme affligée du Sauveur, qui viendra joyeusement à sa rencontre dans ses derniers instants. Il dépend, en effet, de l'archevêque de le réconcilier avec l'empereur, et maintenant qu'il ne peut plus prétexter l'ignorance, il doit délivrer un serviteur de la sainte Vierge et un ouvrier de Jésus-Christ. »

Malgré quelques passages excellents, cette lettre ne pouvait servir qu'à convaincre davantage l'archevêque des erreurs de Cola sur le dogme et la discipline, comme aussi l'interprétation forcée, souvent

même menteuse, donnée par lui à ses actes, devait ôter toute confiance dans les plans aventureux qu'il proposait. Les tentatives du tribun pour gagner l'empereur et l'archevêque, ou du moins pour recouvrer sa liberté, demeurèrent donc sans succès. Elles pouvaient d'autant moins réussir, que Charles IV avait mandé sur-le-champ à Clément VI l'arrestation du tribun, et le pape avait répondu, dès le 17 août, par une lettre dans laquelle il exprimait sa joie de voir *miraculeusement tombé entre les mains de l'empereur le fils de Bélial et le père du péché, Cola di Rienzo, citoyen de la ville de Rome qui avait été trouvé coupable d'hérésie par deux cardinaux*. En outre, le pape avait chargé l'archevêque de lui faire un rapport sur ce qui s'était passé, afin que Cola fût conduit à Avignon sous bonne garde, ou que l'on communiquât à l'archevêque lui-même les articles d'après lesquels il devait procéder contre le prisonnier. Charles IV était prié en même temps de prêter main-forte à l'archevêque, afin que *le fils de Bélial* ne pût par aucune ruse, ni de toute autre manière, recouvrer sa liberté (1). La chose eut lieu comme le pape l'avait demandé, et Rienzo fut transporté dans la forteresse de Radnitz sur l'Elbe, laquelle appartenait alors aux archevêques de Prague (2).

Arnest répondit à son prisonnier. Sans discuter

(1) Raynald., ann. 1350, § 5.

(2) Benesii de Weitmil. Chronic., lib. IV, p. 353 (Pelzel, Script. rer. Bohemic., tom II). Ce château, situé dans le cercle de Rackonitz, sur les bords de l'Elbe, fut sécularisé dans la guerre des Hussites; il appartient maintenant à la famille Lobkowitz.

les principes de la doctrine de Cola, il s'attache, en relevant certains détails, à le convaincre de la vanité de ses tentatives antérieures et actuelles. Il s'étonne, dit-il, que le tribun, après avoir fait des choses qui semblaient d'abord venir de Dieu, ait assez peu pratiqué la vertu d'humilité pour considérer son élévation comme l'ouvrage du Saint-Esprit, dont il a osé s'intituler le *chevalier vêtu de blanc*. D'après quelle autorité Cola a-t-il pu pousser le peuple romain à faire valoir de nouveau des droits tombés en désuétude sur le choix des empereurs; d'après quelle autorité a-t-il partagé ces droits entre les villes et les peuples de l'Italie? Au lieu de se fier aux prophètes de l'Écriture sainte, dont toutes les prédictions seront accomplies jusqu'au moindre point, il s'abandonne tout entier à des écrits faux et non authentiques qu'un chrétien peut mettre en doute sans danger, et auxquels on ne peut pas croire sans témérité. Les véritables écrits de Cyrille et d'autres semblables, bien compris, ne sont pas à dédaigner; mais il serait à désirer que Cola eût donné une base plus solide à ses idées sur les fautes et l'amélioration d'autrui; ce qu'il a dit jusqu'à présent à cet égard ne suffit pas. L'archevêque terminait par le mot célèbre de Gamaliel : « Je tiens pour indubitable que tes plans et tes des- « seins, s'ils viennent de Dieu, ne peuvent être « arrêtés par aucune force humaine, quelque extra- « ordinaires qu'ils nous paraissent. »

Rienzo envoya encore deux lettres de justification à l'archevêque. Dans la première, il avoue de nouveau qu'il a péché par orgueil et par présomption,

comme Moïse et David, et que Dieu l'en a puni. Le peuple romain a fait, il est vrai, un plébiscite sur l'élection impériale; mais ce plébiscite et la citation des empereurs et électeurs ont ensuite été déclarés nuls, à la demande du légat pontifical. Dans la deuxième lettre, Rienzo parle spécialement de sa vocation supérieure, et dit à ce sujet : « Si un pauvre « homme avait ramené au bien, sans effusion de sang, « la ville de Rome, livrée à la ruine, cela ne pourrait « pourtant pas être venu du diable, mais unique- « ment du Seigneur et du promoteur de la vertu. « Quant aux titres et dignités qu'il s'était attribués, « il avait déjà fait plusieurs fois l'aveu de son or- « gueil, et il ne convenait pas à un père spirituel « de forcer un pécheur à rougir sans cesse de ses « fautes. Il s'était nommé lui-même *vêtu de blanc* « (CANDIDATUS), d'après l'exemple de l'antiquité; « mais jamais il n'avait prétendu posséder le Saint- « Esprit, ni seulement avoir été choisi par lui à « cause de sa vertu; il s'était borné à dire que le « Saint-Esprit avait uni le peuple romain, et qu'il « ne voulait pas en servir un autre avec son amour; « beaucoup d'autres ne disaient-ils pas avoir été « élevés à leurs dignités par la divine Providence « (*divina Providentia*), tandis qu'ils ne les avaient « obtenues que par la simonie, la ruse et le mensonge? « Toute espèce de prophéties devaient au moins « exciter les pécheurs endurcis à la pénitence; et « si un petit enfant lui disait dans la rue : *Tribun,* « *tu mourras demain*, il examinerait avec anxiété « si le mot venait du Saint-Esprit, et se préparerait « par prudence à la mort. Du reste, il n'avait nul-

« lement fondé son œuvre sur des prophéties qu'il
« ne connaissait que depuis six mois; mais l'amour
« de la paix, de la liberté et de l'équité s'était em-
« paré de lui depuis longtemps, et il voulait mourir
« à leur service.

« Mais si vous dites, continue Rienzo, que ces
« discours et d'autres semblables ne vous satisfont
« pas, j'ignore, vénérable père et seigneur, à quel
« titre je suis tenu de vous satisfaire et pourquoi
« vous me demandez compte de mes œuvres. Ce n'est
« pas vous qui m'avez fait gouverneur de Rome,
« c'est celui qui m'a retiré de cette place et dont
« j'ai senti la verge vengeresse. Vous ne me trouvez
« pas suspect en matière de foi, et je crois n'avoir
« rien fait pour mériter la mort dont vous me me-
« nacez. Si je gardais le silence, j'aurais à craindre
« d'être mon propre meurtrier. A la fin, vous dites
« que si mes plans viennent de Dieu, nulle force
« humaine ne pourra les traverser. Je vous répon-
« drai, avec votre permission, qu'en cela vous tentez
« Dieu: c'est comme si vous disiez que si Dieu m'aime,
« je sortirai de prison par l'effet de mes vertus.
« Néanmoins vous savez qu'il n'y a pas que moi seul
« à être persécuté, bien que je sois un grand pé-
« cheur. Beaucoup de prophètes envoyés à la ville
« de Jérusalem y ont été persécutés et mis à mort,
« et leurs ennemis n'étaient pas exempts de fautes
« parce que le ciel permettait le mal. Vous espérez
« peut-être, par ma prison, obtenir auprès d'un
« autre que Dieu de l'honneur et des récompenses;
« mais nul homme ne sait comment Dieu terminera
« les choses. Si j'étais venu en ennemi auprès de

« l'empereur, avec de riches présents et suivi de « deux ou trois mille cavaliers armés, j'aurais trouvé « aussi promptement un festin splendide que j'ai « rencontré une prison. Si je resplendissais d'or et « d'acier, les défenseurs de la foi ne m'auraient pas « entouré pour me soumettre à leurs investigations, « quand même j'aurais élevé un antipape, comme « ont fait ces Romains puissants que l'empereur sa- « lue et que le pape exalte. » Après s'être encore étendu sur les efforts mondains du pape et des évêques, il dit en concluant : « Je vous promets de ne « mettre fin en aucune manière à mon existence, « car mon âme, soutenue maintenant par le Sei- « gneur, ne tombe plus dans le trouble ; au contraire, « elle se réjouit. Mais, comme je suis habitué par « ma nature à être sévère dans mes discours, tolérez, « je vous supplie, que je ne vous aie pas parlé aussi « humblement que je le devais : l'humilité est rare « parmi les gens du monde ; elle s'est toujours des- « séchée depuis le temps de saint François, et per- « sonne n'a osé la semer de nouveau : voilà pour- « quoi la terre n'a plus de germes de ce genre (1). »

Ainsi le malheur avait donné à Rienzo une plus grande force intérieure. En présence de la mort, qui lui semblait inévitable, ce qu'il y avait d'exalté et de romanesque dans sa conduite disparut ; le noble fonds de sa nature ressortit davantage, et quoique son esprit ne fût pas tout à fait exempt d'erreurs dans la doctrine et sur la discipline, et encore moins

(1) Reverendo in Christo Patri et Domino ac Benefactori suo domino Arnesto, Archiepiscopo Pragensi (Mscr. de Pelzel, p. 122).

d'une orgueilleuse irritation, nous voyons cependant qu'il commença désormais à reconnaître la main de Dieu sous les coups de l'infortune, qu'il se livra à lui plein de confiance, et attendit avec un courage ferme l'issue de sa destinée.

Rienzo somma encore une fois l'archevêque de le faire élargir, car, disait-il, son emprisonnement ne pouvait être utile à personne; mais s'il était rendu à la liberté, ce serait une consolation pour les peuples opprimés et dans l'attente. L'empereur et l'archevêque ne devaient pas le traiter comme autrefois les païens avaient traité les chrétiens captifs, car ils confessaient tous Jésus-Christ de la même manière et ne s'éloignaient pas de ses préceptes et de ceux de la sainte Église. Que si l'on en doutait à son égard d'après des inculpations fausses et perfides, on devait faire une enquête publique. Si sa réintégration au tribunat était suspecte à l'empereur, il y avait un court et sûr moyen de le rendre inhabile à toute espèce de fonctions dans le monde : c'était de lui faire faire des vœux monastiques. Voulait-on lui imposer une pénitence pour quelques-uns de ses actes interprétés en un sens différent de celui dans lequel il les avait accomplis, il répondait que, dès les premières paroles, l'empereur lui avait dit qu'il lui faisait un gracieux présent, c'est-à-dire rémission de toute peine pour le passé. Lui, Rienzo, avait cru que l'on devait donner aux promesses des princes une large extension; il avait pensé qu'un Romain peut séjourner en toute sûreté auprès de son Auguste. Mais si le souverain pontife en avait ordonné autrement, on ne devait pas

différer d'accomplir l'ordre, car ce retard, qui n'était utile ni à l'empereur ni à l'archevêque, lui enlevait de sa fermeté, portait dommage aux peuples impatients, et ne pouvait pas être agréable au pape lui-même. A la vérité, il connaissait bien les sentiments de ce dernier à son égard, il savait que l'indulgence du jubilé n'existait pas pour Rienzo : mais plus le pape serait violent et se mettrait en fureur comme un autre Néron, plus Rienzo irait avec courage à sa rencontre pour endurer l'injustice. Salluste a dit : *La mollesse appartient aux femmes, le travail aux hommes*, et Tite-Live déclare *qu'il convient à un Romain d'agir et de souffrir généreusement.* Il devait donc se distinguer des autres Romains par sa manière de supporter l'infortune, dans la même proportion qu'il avait été distingué par les honneurs; car des deux hommes qui allaient se trouver en face dans le consistoire, l'un devait rougir, et des deux combattants l'un devait triompher.

L'incarcération dans un étroit espace augmenta les défaillances auxquelles Cola était sujet. Ce fut pour cette raison qu'il pria l'archevêque de lui permettre d'allumer du feu jour et nuit à ses frais; il demanda en outre qu'un prêtre pût le visiter autant qu'il le désirerait, afin de ne pas tomber tout à coup pour ne plus se relever; enfin il suppliait l'archevêque de délivrer ses compagnons de voyage, ou du moins de leur faire donner, aux frais de l'ancien tribun, des vêtements plus chauds. Du reste, il assurait de nouveau qu'il était pleinement soumis à la divine volonté.

Par ce qui précède nous voyons que Cola, tenu

sous une sévère surveillance, était traité néanmoins avec beaucoup de respect et qu'on lui laissait de l'argent. Cet argent, selon toute apparence, lui était remis chaque jour en certaine quantité pour son entretien et pour ses autres besoins, comme nous savons, d'après divers comptes de cette époque, que l'on en agissait avec les prisonniers de distinction. Charles IV, Arnest de Parbubitz et Jean de Neumark lui témoignèrent une grande considération en discutant eux-mêmes ses plans et ses doctrines. Ce sont là les faits qui, ornés par la renommée ou par les récits ultérieurs de Rienzo et de ses compagnons, servirent de base au passage suivant de la biographie du tribun : « Il demeura quelque temps à Prague, dis« puta avec les docteurs en théologie, parla beau« coup, dit des choses merveilleuses, et remplit « d'étonnement par son éloquence les Allemands, « les Bohémiens et les Esclavons. Tout le monde « l'admirait : il n'était pas emprisonné, mais seu« lement surveillé au milieu d'une société très-ho« norable; on lui fournissait du vin et des mets en « abondance (1). »

Cola chercha aussi à entretenir des intelligences avec ses partisans de Rome, et il chargea l'archevêque de leur faire passer ses lettres; toutefois, nous ne savons pas si elles partirent réellement, Cola ayant prié à diverses reprises de les envoyer. Toujours est-il que l'on en prit à Prague des copies qui ont été conservées jusqu'aujourd'hui. Parmi les chefs du parti de Rienzo à Rome, le plus im-

(1) Vita, II, 12.

portant paraît avoir été un certain don Bartolomeo, abbé du couvent de Saint-Boniface et de Saint-Alexis sur l'Aventin, de 1349 à 1377, lequel, pendant toute son administration, se distingua par le zèle et l'activité qu'il mit à défendre les possessions et les droits de son monastère contre les attaques des barons, entre autres des Orsini et des Annibaldeschi (1). Or, soit que Rienzo lui-même n'eût pas encore perdu tout espoir d'une heureuse issue de son entreprise auprès de Charles IV, soit qu'il voulût employer toutes sortes de moyens pour soutenir le courage de ses partisans, il exhortait d'une manière pressante l'abbé à tenir tête, lors même que l'on ferait courir des nouvelles défavorables sur son compte; car tout était encore en bon état, et bientôt, avec le secours de Dieu, on le verrait dans une meilleure position. A la vérité, ceux qui avaient voulu se déclarer libres dans le Tuscium avaient été accablés par les sénateurs; mais l'abbé n'avait qu'à les consoler et à les exhorter en les assurant que le tribun prendrait les ossements de leurs oppresseurs pour leur rendre ce qu'ils auraient perdu. L'abbé devait également recommander aux affidés qu'il connaissait d'abandonner leurs desseins, comme Rienzo le leur avait ordonné lui-même, quelque chères, du reste, que leur fussent sa vie et sa réintégration, parce qu'il voulait tout souffrir sans autre vengeance que celle qui vient de Dieu. Il n'était nullement opprimé en ce moment, mais il nourris-

(1) Nerini, De templo et cœnobio SS. Bonifacii et Alexii, Romæ, 1752, in-4°, p. 270.

sait de grandes espérances; et s'il ne revenait pas au temps indiqué, personne ne devait pour cela tomber dans le doute, car Dieu avait voulu le châtier. Don Bartolomeo devait communiquer toutes ces choses à Fra Niccolo, du couvent aujourd'hui détruit de Sainte-Euphémie, entre l'Esquilin et le Viminal. Il aurait aussi écrit volontiers aux consuls des corporations et au peuple, pour les fortifier, mais actuellement il valait mieux se taire (1).

Cola écrivit pareillement au chancelier de la ville de ne pas désespérer, quand même on répandrait des bruits sinistres, mais il devait seulement exhorter et encourager les grands et les gens du peuple qui aspiraient à sa délivrance; il le priait en même temps de dire aux marchands de Toscane (parmi lesquels sans doute il faut aussi comprendre des bourgeois de Sienne, de Florence et de Pise) qu'il n'était point allé auprès de Charles IV dans des intérêts de parti, mais que, aussi longtemps qu'il vivrait, il resterait impartial et travaillerait pour la paix de la Toscane et de l'Italie entière. Il avait trouvé l'empereur beaucoup plus résolu qu'il ne l'était lui-même, et les Guelfes ne devaient avoir aucun doute sur ce prince, qui, ayant oublié tout esprit de parti et les torts commis envers son grand-père Henri VII, ne pensait plus qu'à la paix et au salut général (2).

(1) Venerabili in Christo Patri, domino abbati monasterii Sancti Alexii de Urbe prope portam Sancti Pauli, amico carissimo (Mscr. de Pelzel, p. 124).

(2) Cancellario urbis Nicolaus tribunus scribit (Mscr. de Pelzel, p. 133).

Lorsque tout espoir eut disparu peu à peu, à la cour de Bohème, pour le tribun, et que celui-ci n'eut plus devant les yeux que la mort ou une prison perpétuelle, il pensa à sa famille et à son bien-aimé fils Lorenzo. Déjà il avait dit précédemment que son incarcération serait pour ses ennemis, qui ne le craindraient plus, une occasion de persécuter toute sa famille, préservée jusqu'alors, et il avait, en conséquence, prié l'abbé Bartolomeo d'exhorter Francesco, son beau-père, à sauver par tous les moyens Lorenzo, son fils bien-aimé. Maintenant il écrivait à Lorenzo lui-même, et prenait congé de lui en ces termes : « Sois béni, mon fils, et rappelle-toi « saint Alexis, Jean et les sept fils de Symforose et « d'autres parmi tes concitoyens : rappelle-toi avec « quelle constance ils ont méprisé le monde, de « telle sorte que dans la pauvreté ils ont vaincu la « richesse, et dans l'humilité et la patience ils ont « triomphé de la gloire vaine et passagère, et comment par de courtes fatigues ils ont conquis après « cette victoire une gloire éternelle. Tu vois, mon « fils, que le monde entier se précipite dans la « ruine : ne te précipite point avec lui, mais attache-toi avec patience et dans un humble dénûment au Seigneur ton Dieu, afin que, par un effet « de sa miséricorde, je te retrouve en son sein et « que tu m'y reconnaisses. Oublie-moi et ta maison « entière, comme ont fait les saints que je viens de « nommer, car je suis bien où je suis, étant avec « Dieu, grâce à sa bonté. Et parce que celui qui a « été le maître de ton père te convient, je te donne « pour père Fra Michele, qui te montrera en toutes

« choses la voie du Seigneur, et à qui tu dois obéir « cent fois plus qu'à moi. Cache ton nom et dérobe « tes traces, à cause de ceux qui te poursuivent. « J'écris à Fra Michele ma volonté. La bénédiction « éternelle soit avec toi (1)! »

La lettre adressée à Fra Michele de Santo-Angelo nous a été aussi conservée. Elle nous montre comment, même en face de la mort, Rienzo resta au fond convaincu de la vérité des prophéties et de la doctrine qui s'y rattachait : seulement la douce espérance d'une issue heureuse l'avait presque entièrement abandonné. Il appelle Fra Michele *Bienheureux du Seigneur*, et lui raconte son histoire de la manière suivante. Lorsqu'il fut arrivé auprès de l'empereur et lui eut expliqué les prophéties, Satan, comme l'avait prévu Fra Michele, se servit de ceux qui sont mentionnés dans ces mêmes prophéties pour les empêcher d'être manifestées, et par suite des soupçons que lui, Rienzo, avait inspirés, il fut mis en jugement et on le jeta dans une étroite caverne fermée avec des serrures et des verroux. Il avait espéré quelque temps que ce calice de douleur passerait grâce aux prières des frères; mais maintenant il voyait qu'une sentence divine des prophéties s'accomplissait sur lui, et cette conviction avait changé sa crainte en courage, sa faiblesse en force et son deuil en consolation : il avait baisé les serrures et les verroux et arrosé la cendre avec des larmes de joie; il avait aussi désormais près de lui une petite chapelle où il pouvait louer le Seigneur,

(1) Tribunus filio suo scribit (Mscr. de Pelzel, p. 134).

et, dans deux lettres à l'empereur et à l'archevêque, non-seulement il avait disculpé les solitaires et lui-même des accusations portées contre eux, mais encore il avait inébranlablement combattu leurs communs adversaires dans le zèle de l'amour. La colère du Seigneur avait ouvert les fondements de la terre, des villes y étaient tombées et des montagnes tremblantes avaient été précipitées dans l'abîme : mais les cœurs des hommes étaient restés immobiles dans leur endurcissement pharaonien ; son âme l'abandonnerait, si elle n'espérait pas qu'après ce nouveau déluge la colombe dût revenir à l'arche avec une fraîche branche d'olivier, ou bien il se pouvait que déjà le deuxième ange apprêtât sa faux pour la ruine du monde entier (1). Fra Michele et les autres frères ne devaient point s'inquiéter à son sujet ; car bien qu'il s'attendît à être offert au pape dans Avignon, comme un présent impérial, et à y périr d'une mort indigne, néanmoins, grâce à l'Esprit qui le fortifiait, il avait une aussi vive soif de la céleste Jérusalem que ses ennemis en avaient de son sang. Désormais il ne craignait plus pour lui-même, mais en général pour les autres frères innocents, et en particulier pour Fra Michele : ils devaient se cacher et prier Dieu seulement pour ses péchés. Quant à son fils, qu'il avait laissé humble, chaste et bien enseigné, si, depuis ce temps, des mœurs étrangères ne l'avaient point corrompu, Fra Michele devait le tirer des dangers du monde et le conduire à la lumière. Tous les livres, excepté

(1) Allusion au verset huitième du chapitre VIII de l'Apocalypse.

ceux appartenant à l'Église, les armes, et les autres objets conservés dans un lieu secret bien connu de Lorenzo, devaient être vendus par l'entremise d'un oncle de celui-ci; et, lorsqu'un frère irait en pèlerinage à la Terre-Sainte, on lui remettrait l'argent pour qu'il l'employât à terminer une chapelle commencée autrefois dans ce pays par une reine. Que si l'exécution de ce plan était empêchée par les infidèles, le même argent devait être distribué par moitié entre les ecclésiastiques et les autres chrétiens qui habitaient les saints lieux. Sa femme (qu'il appelle *la lune de sa maison*, et de qui il paraît avoir eu aussi à souffrir) ayant pris le voile dans l'ordre de Sainte-Claire, c'est-à-dire des Franciscaines, devait y rester avec sa sœur et ses deux filles.

C'est là le dernier document relatif au séjour de Rienzo à Prague qui nous soit parvenu; car, sur ces entrefaites, les actes de l'enquête précédemment instruite contre lui avaient été envoyés dans la capitale de la Bohême par le légat pontifical Giovanni, évêque de Spolète. Ces actes furent lus dans l'église cathédrale, et le tribun fut déclaré hérétique à cause de sa désobéissance en matière de foi. Au mois de juillet 1351, l'empereur l'envoya sous bonne garde au pape, qui le fit emprisonner à Avignon. Pétrarque écrivait à ce sujet (1) : « On a vu

(1) La lettre de Pétrarque est du 10 août 1352. On en a voulu conclure que Rienzo n'avait été emmené de Prague qu'à la moitié de l'année 1352, mais on lit expressément (Albert., Argentinens. Chron., p. 157) : *Quem postea de mense julii Carolus rex Papæ transmisit.* Ceci ne peut s'appliquer qu'au mois de juillet 1351, car

« venir humilié et méprisé à la cour pontificale celui
« qui a fait trembler les méchants sur toute la terre
« et rempli les bons d'une douce attente. Lui qui
« autrefois se voyait accompagné de tout le peuple

il faut compter plus de six semaines pour le voyage, l'emprisonnement à Avignon et le procès. Plaçons, au contraire, dans ce mois de juillet 1351 le départ de Prague, et tout s'accordera parfaitement. En effet, jusqu'à ce qu'une congrégation de trois cardinaux fût instituée et que l'instruction entière fût terminée, il pouvait bien s'écouler presque une année, et après la condamnation l'on vit éclater en faveur de Cola, au mois de juillet ou dans les premiers jours d'août, le mouvement qui forme le sujet de la lettre de Pétrarque. Le mot *nuper* est une expression de temps trop indéterminée pour que l'on en puisse tirer une conclusion positive. Pétrarque dit dans sa lettre : *boemicum et mox lemovicensem carcerem sustinuit.* De Sade a conclu de là que Rienzo avait été incarcéré d'abord à Limoges, ensuite à Avignon : mais on ne voit pas pourquoi le tribun aurait été conduit dans un lieu aussi éloigné que l'est Limoges ; et comme Pétrarque ne parle pas ailleurs de l'emprisonnement de son ami dans la ville pontificale, nous croyons devoir traduire de la manière suivante le passage cité plus haut : *il eut à subir la prison d'un Bohême* (Charles IV) *et celle d'un Limousin* (Clément IV). Les autres renseignements se trouvent in Francisc. Canonic. Pragens. Chronic. lib.III, p. 318 : « Et deinde publicatis processi- « bus in ecclesia Pragensi, qui fuerant per Episcopum Spoletanum « huc missi, sedis apostolice legatum, in quibus ratione contumacie « in negotio fidei pro heretico condempnabatur. Hujus rei gratia « dominus Rex et dominus Archiepiscopus predictum Tribunum « ad curiam Pape transmiserunt. » Benes. de Weitmil., p. 353, répète la même chose. — De Sade, III, p, 227, dit : « L'archevêque « de Prague le remit entre les mains de Jean, évêque de Spolette, « Roger de Moulinneuf et Hugue de Charlus, officiers du pape, qui « étaient chargés de le conduire. » L'auteur ne dit point où il a puisé ces détails plus précis. On lit dans la Vita, II, 13 : « Le roi « Charles ne voulait pas le laisser aller, mais Cola insista. » Sur son chemin, dans tous les lieux qu'il traversait, les habitants entraient en grande émotion, et lui conseillaient de ne pas aller trouver le pape. Cette version a été évidemment arrangée au profit du tribun.

« romain et des premiers habitants des peuples d'I-
« talie, marchait malheureux, non pas enchaîné, il
« est vrai, mais gardé de chaque côté par deux sol-
« dats, de manière qu'il ne pouvait échapper, et
« la foule accourait à sa rencontre pour voir le vi-
« sage de celui qui naguère était l'objet de tant
« d'hommages et d'admiration. Il avait été envoyé
« par l'empereur romain au pape romain. Magni-
« fique commerce (1)! »

Quelque inévitable que parût pour le tribun une nouvelle condamnation qui devait être suivie du dernier supplice ou d'une ignominieuse prison perpétuelle, néanmoins tout espoir n'était pas encore perdu. Charles IV paraît avoir tenu sa parole donnée à Rienzo, du moins en ce sens qu'il ne communiqua rien au pape, ni à la cour pontificale, des nouveaux plans et des doctrines du tribun; il demanda même sa grâce (2). De cette manière toutes les inculpations se rapportèrent au temps du tribunat. On reprochait à Rienzo d'avoir alors blessé les droits de l'Église et de ne s'être point purgé du soupçon d'hérésie, mais au contraire de s'en être rendu coupable par sa désobéissance. Les erreurs qu'il avait exposées à la cour de Bohême ne furent point incriminées de nouveau, et lui-même ne semble pas s'en être exactement rendu compte. En effet, pendant son séjour à Prague, il osa encore prier le cardinal Guido de Boulogne, qui lui avait

(1) Lettre de Pétrarque à Francesco di Nello, prieur de l'église des Saints-Apôtres à Florence, Vaucluse, le 12 août 1352.

(2) Historia Cortusior., IX, 12 : « Hic tribunus, persecutus ab Eccle-
« sia sive Papa, fugit ad dominum Carolum imperatorem, cujus inter-
« ventu ad Ecclesiæ gratiam fuit receptus. » (Muratori, Script. XII.) »

témoigné de la bienveillance pendant son précédent séjour à Avignon, de vouloir bien l'aider à recouvrer sa liberté. Il n'avait, disait-il, tenté sa première entreprise que par amour de la patrie et par pitié pour ses malheurs; les embûches d'adversaires méchants et pervertis par l'esprit du monde l'avaient renversé : mais qu'il eût fait du bien, il en prenait pour garants les regrets des peuples et les malheurs dont ils étaient accablés depuis sa chute. Ses ennemis l'avaient accusé d'hérésie et de schisme, quoiqu'il n'eût jamais rien entrepris contre l'Église; il n'avait pas pu précédemment, à cause d'un mal d'yeux, envoyer une demande en grâce aux deux cardinaux qui l'avaient condamné, et maintenant, retenu captif, il demandait en vain à se justifier lui-même de toutes les accusations. Du reste, il avait suffisamment satisfait par ses malheurs pour ses plus grandes fautes : le cardinal pouvait désormais faire prononcer sur lui, dans la cathédrale de Prague, un jugement solennel, et ensuite il entrerait dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, afin que personne n'eût rien à craindre de sa délivrance (1).

Le pape forma un tribunal des trois cardinaux les plus considérés pour instruire l'affaire de Rienzo. Les prétentions de Cola relatives aux droits du peuple romain furent le principal chef d'accusation. Sa vie fut longtemps menacée, parce qu'il avait

(1) Nicolai tribuni ad Guidonem Boloniensem S. R. E cardinalem oratio. Petrarcha, op., p. 1238-1244. C'est une lettre en forme de discours. Voir, au sujet de ce cardinal, Steph. Baluz. Vit. pap. Aven. I, p. 837.

peu de protecteurs et des ennemis puissants à la cour pontificale. Pétrarque n'était pas à Avignon lors de l'arrivée de Cola, qui s'informa de lui aussitôt; mais l'ancienne affection pour son ami et héros ne tarda pas à se réveiller dans le cœur du poëte. La nouvelle de la chute du tribun et des désordres qui s'en étaient suivis dans la ville l'avaient profondément ébranlé, et quoiqu'il désirât, pour diverses raisons, que les louanges antérieurement décernées par lui à Rienzo fussent moins connues, toutefois il n'en vint pas à rougir de les avoir laissées sortir de son cœur. « D'ailleurs, di-« sait-il, je ne pourrais pas détruire ce que j'ai « écrit alors; ces choses ont cessé de m'appartenir « du moment qu'elles sont devenues publiques. » Il croyait encore que Cola avait mérité toutes ces louanges : la fin seule n'avait pas répondu au commencement; plutôt que de tomber dans les prisons de l'empereur ou du pape, il aurait dû chercher une glorieuse mort dans le lieu le plus glorieux du monde. Le grand poëte ajoutait : « J'avais placé ma « dernière espérance, pour le salut de l'Italie, sur « cet homme, que je connaissais et aimais depuis « longtemps, et, après l'avoir vu entreprendre cette « œuvre sublime, j'avais promis de l'honorer et de « l'admirer par-dessus tous les hommes. Plus l'es-« poir que j'avais mis en lui était confiant, plus ma « douleur est vive aujourd'hui que j'ai perdu cet « espoir. Mais quelle que doive être l'issue, je ne « peux pas cesser d'admirer le commencement. « Rien de ce qui, dans cet homme, déplaît à tous « les gens honnêtes, ne lui est reproché à l'heure

« qu'il est; on le trouve coupable non pas à cause « de la fin, mais à cause du début même de son « entreprise. On ne lui reproche point de s'être « attaché aux méchants, d'avoir déserté la cause de « la liberté et de s'être enfui du Capitole, pendant « que nulle part ailleurs il ne pouvait vivre ni mou- « rir plus glorieusement. Les choses qu'on lui re- « proche comme des crimes, et pour lesquelles on « le condamnera, sont précisément celles que je « trouve glorieuses et non pas déshonorantes, à « savoir, la pensée qu'il a osé concevoir de délivrer « la république, et de faire délibérer seulement à « Rome sur l'empire et le gouvernement des Ro- « mains. O forfait dont les auteurs méritent d'être « attachés à la croix et déchirés par les vautours : « un Romain a été affligé de voir sa patrie, la légi- « time dominatrice du monde, obéir aux derniers « des hommes, voilà tout son crime, voilà pour- « quoi l'on demande sa mort (1)! »

Pétrarque, ne croyant pas pouvoir servir Rienzo dans Avignon même, écrivit aux habitants de Rome, et les exhorta à prendre la cause d'un prisonnier dont tout le crime était d'avoir voulu rétablir l'éclat du peuple romain, et d'avoir tenté de replacer le siége de l'empire dans la ville d'où ce peuple tire son nom. « C'était leur tribun, ou du moins un ci- « toyen qui avait bien mérité de la chose publique. « Ils devaient pour le moins exiger que, au lieu « d'être condamné dans les ténèbres, il fût, en sa « qualité de citoyen romain, jugé sur les lieux mê-

(1) Lettre déjà citée de Pétrarque à Francesco di Nello.

« mes où il était né et où il avait commis les cri-
« mes qu'on lui imputait. Ils devaient, en consé-
« quence, élever courageusement la voix et envoyer
« des députés, eux dont les ancêtres avaient affran-
« chi les Grecs des Macédoniens, les habitants de
« la Sicile des Carthaginois et les Campaniens des
« Samnites. La plupart des hommes prennent pi-
« tié des malheureux : ceux-là seulement s'en dis-
« pensent dont le devoir particulier est d'éprouver
« la compassion, de pardonner les erreurs et de ne
« point haïr la vertu dans les autres. Il y avait à
« Avignon même des jurisconsultes distingués qui
« prétendaient que l'on pouvait justifier les senti-
« ments du tribun par le droit civil et par l'histoire :
« mais personne n'osait ouvrir la bouche. Celui
« qui écrivait ces lignes ne reculerait peut-être pas
« devant la mort, si sa mort devait servir la vérité
« et la république ; il paraîtrait devant un juge
« équitable pour défendre Rienzo avec sa langue et
« sa plume ; quant à présent, il se taisait et ne met-
« tait pas même son nom au bas de cette lettre ;
« du reste, le style suffisait pour le faire connaître,
« et il ajoutait seulement que c'était un citoyen ro-
« main qui parlait ici (1). »

Nous ignorons si les Romains firent quelque tentative pour leur tribun. A la fin, Cola s'était lui-même reconnu coupable des crimes qu'on lui imputait et avait été condamné à mort. Rien ne semblait plus pouvoir le préserver du dernier supplice, ou d'une ignominieuse prison perpétuelle, lors-

(1) Petrarcha, Epist. sine titulo, p. 789-793.

qu'un mouvement s'opéra en sa faveur à Avignon. Il régnait à la cour pontificale et dans la ville un grand amour de la poésie et des poëtes. Pétrarque applique à son entourage le mot d'Horace sur la manie de faire des vers, laquelle travaille les savants et les ignorants, et, après avoir dit que *c'est un triste sort d'avoir des contemporains*, il se plaint de voir chaque jour des poëmes et des lettres pleuvoir sur lui de tous côtés. Des jurisconsultes, des médecins, des artisans, des laboureurs et des maçons négligeaient leurs affaires pour versifier; il était poursuivi jusque dans sa maison, et à peine pouvait-il mettre le pied dans la rue sans être entouré de gens qui l'assaillaient de questions sur la poésie (1). Or, le bruit s'étant répandu que Rienzo était aussi un poëte distingué, tous crièrent que ce serait un crime de faire mourir un homme qui pratiquait un art si saint. Pétrarque dit bien, il est vrai, que Cola avait lu tous les poëtes, mais il ne savait pas s'il avait composé une seule pièce de vers. Toutefois, ce bruit sauva la vie au prisonnier (2). Il fut enfermé dans une tour, et même retenu, dit-on, par une chaîne fixée dans la muraille; du reste, il était traité avec distinction et recevait sa nourriture des mets de la table pontificale servis aux pauvres. En même temps il pouvait se livrer à ses études favorites : l'Écriture sainte et les livres d'histoire des anciens Romains, particulièrement les ouvrages de Tite-Live, lui tenaient compagnie dans sa prison,

(1) Petrarcha, Rer. fam., Ep. XIII.
(2) Lettre de Pétrarque à Francesco di Nello.

comme précédemment au plus haut degré de la fortune (1).

Cola avait encore mérité un traitement si doux en reconnaissant la folie de sa dernière entreprise, et en communiquant lui-même aussitôt à Clément VI un essai qu'on avait fait de l'exciter de nouveau par des prophéties. Il écrivit alors à l'archevêque de Prague qu'il avait été séduit par l'esprit d'orgueil, et qu'il avait mérité le jugement exercé sur lui. L'ange satanique, qui l'avait enivré de ses fruits dans la solitude des forêts et l'avait dépouillé du droit sens, lui était récemment apparu avec ses interprétations, mais il en avait sur-le-champ donné connaissance au père commun. Il désirait que l'archevêque voulût bien prier pour lui, tenir secrètes celles de ses fautes qu'il connaissait comme pasteur, et présenter ses hommages à l'empereur Charles IV. Dans une autre lettre, au contraire, dont nous ne possédons qu'un fragment, il charge l'archevêque de dévoiler ce qu'il lui a confié sous le sceau de la confession, ainsi qu'au prévôt de la cathédrale, si toutefois l'empereur le permet. Il espère que de même qu'Esther a vaincu les ennemis des Juifs par Assuérus, de même la sainte Vierge Marie triomphera par l'empereur des puissances infernales. On ne saurait décider maintenant le rapport qui existe entre ces deux lettres (2).

Ainsi finit la tentative faite par Rienzo d'opérer

(1) Vita, II, 13; Petrarcha, de Remediis utriusque fortunæ, lib. I, dialog. 89.

(2) Littera tribuni missa domino archiepiscopo de curi avenionensi.

que l'on se disputait, Rainaldo Orsini (1) prit les armes avec ses partisans, et chassa de la ville Luca Savelli et les siens. Ceux-ci revinrent bientôt. Alors Giovanni Cerroni, voulant mettre fin au désordre et créer une force indépendante, appela le peuple, d'abord dans chaque quartier par la voix des hérauts, et ensuite collectivement au son du tocsin : mais, ne voyant paraître personne, il ne se crut plus en sûreté, et prit la fuite, emportant une partie de la somme donnée par le pape et d'autre argent qu'il avait lui-même recueilli. Avec ces moyens pécuniaires il acheta un château fortifié dans les Abruzzes. Bertoldo Orsini et Stefano Colonna surent ensuite se faire nommer par le peuple sans recourir au pape, et ils s'intitulèrent formellement : *Représentants du peuple romain pour gouverner la ville.* Clément VI les excommunia (2); mais il mourut le 6 décembre 1352 avant d'avoir pu prendre contre eux d'autres mesures; et le 18 décembre Étienne d'Albert, évêque d'Ostie, fut élevé au trône pontifical, sous le nom d'Innocent VI.

En 1353, il régna dans toute l'Italie une grande

(1) Villani dit, en parlant de Rainaldo Orsini, *ch'era senatore :* il le fut en effet en 1351, mais il avait cessé de l'être à l'époque qui nous occupe.

(2) Matteo Villani, III, 33. — Une charte du 2 octobre 1352, déposée dans les archives de Santa-Maria in via Lata, dit en parlant des deux sénateurs sus-mentionnés : *ad urbis regimen pro populo Romano deputati.* Dans la Vita, II, 4, on lit au sujet des mêmes : *che li (al papa) haveano tuoito lo senato ;* le titre du chapitre perdu, que Muratori cite dans le IIIe vol. des Antiquit., p. 547, est ainsi conçu : *E como perdio lo papa la signeria dello senato.* Quant à l'excommunication lancée contre eux, elle est clairement indiquée par le passage suivant : *Lo conte passao di quessa vita scommunicato.*

cherté, qui fut encore augmentée à Rome par l'exportation que permirent les sénateurs, gagnés à prix d'argent. Or, un jour de marché, le samedi 15 février, le blé étant très-cher et très-rare sur la place du Capitole, on entendit tout à coup le cri suivant, qui était le signal ordinaire de l'émeute : *Peuple! peuple!* (popolo! popolo!) Le peuple, en effet, s'attroupa, et se précipita avec fureur en lançant des pierres contre le palais du Capitole, où demeuraient les deux sénateurs. Bertoldo Orsini sortit équipé en chevalier, pour se frayer un chemin jusqu'à sa maison; mais il continua d'être assailli de pierres, et lorsqu'il fut descendu au bas de l'escalier, à l'endroit où était placée une statue de la sainte Vierge, il tomba mort sous cette grêle de projectiles. Stefano Colonna avait déjà pris soin de sortir par le derrière du palais, en se laissant glisser le long d'une corde, et il avait réussi à s'esquiver déguisé en homme du peuple (1). La multitude se sépara sans faire d'autre entreprise. Giovanni Orsini et Pietro Sciarra furent ensuite nommés sénateurs, et on les trouve déjà, le 12 mars, revêtus de ces fonctions (2). Cependant le mécontentement continuait. Tandis qu'une fraction des barons voulait choisir

(1) Vita, II, 4; Matteo Villani, III, 57. Pétrarque raconte qu'ayant rencontré aux environs d'Aix des dames romaines de distinction qui se rendaient en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, il leur demanda ce qui se passait à Rome : « Hinc adolescentis « nostri (Stephani de Columna) quærens statum, didici quanto pe« riculo ereptus esset, dum Bertoldus, collega ejus, irato populo « objectus et, ut aiebant, lapidibus obrutus periisset. » (Petrarcha, Rer. fam., Epist. xvi, 8; Mscrpt. bibl. Laurentia Medic. Florent.)

(2) Vendettini, p. 39.

Giovanni de Vico pour seigneur de la ville (ce dont Innocent VI dissuada vivement les Romains), Luca Savelli, les Colonna et une partie des Orsini étaient en lutte continuelle contre les autres membres de cette dernière famille; ils avaient fortifié leurs maisons, et se livraient des combats journaliers. Cette guerre intestine dura tout le mois d'août, et comme le peuple suivait le drapeau de divers barons, c'était lui qui en souffrait davantage. Il y eut donc un nouveau soulèvement le 14 septembre 1353, fête de l'Exaltation de la croix : le peuple s'empara du Capitole, et y institua comme chef de la ville, Francesco Baroncelli, surnommé *lo Schiavo*, qui était d'une famille populaire et écrivain du sénat. Francesco Baroncelli avait été précédemment envoyé de Cola di Rienzo à Florence. Dès qu'il fut élevé à sa nouvelle dignité, il s'intitula : *Deuxième tribun de la ville et auguste consul romain* (1).

Florence était alors considérée comme le centre de tous les arts et de la plus haute sagesse politi-

(1) Matteo Villani, III, 78, l'appelle à tort : *huomo di piccola e vile nazione.* Amideno a prouvé que des membres de la famille Baroncelli étaient chanoines de Santa-Maria Maggiore et notaires du Capitole. Le *deuxième tribun* porte le surnom de *lo Schiavo* dans Matteo Villani et dans la suscription du discours cité par Giov. Villani, vol. VIII, p. CXXII, ed. de Florence, 1823. Au reste, l'histoire de Baroncelli est exposée ici pour la première fois d'après les sources. Jusqu'à présent on suivait un récit apocryphe, dont Bzovius a donné un extrait dans ses Annales ecclésiastiques, ad ann. 1353. L'original de ce récit est en langue italienne, et j'en ai pris une copie d'après deux manuscrits de la fin du seizième siècle, dont l'un se trouve Bibliothec. Brancat. napolit., scanz. 1, lett. C., n° 45, et l'autre Bibliothec. chigian. Roman., n. 11, 34. Plus tard je me suis convaincu que le récit en question est imité de la *Vie de Cola di Rienzo*, et qu'il ne contient du moins aucune date exacte.

que. De même qu'autrefois les ancêtres du peuple romain avaient envoyé une députation à Athènes, de même, dès le mois de novembre 1338, une ambassade, partie de la ville éternelle, était allée demander aux Florentins leurs règlements pour le maintien de la justice (*ordinamenta justitiæ*), particulièrement à l'égard des grands, et cette demande avait été accordée (1). Or, Baroncelli, mieux doué du sens pratique que Rienzo, ayant pris pour modèle les institutions de la Toscane, mit dans une boîte les noms des citoyens les plus honnêtes et les plus considérés parmi le peuple, et fit tirer tous les deux mois, par la voie du sort, huit d'entre eux qui partageaient avec lui l'autorité suprême. En même temps il organisa de nouveau les revenus publics, dont il confia l'administration à d'autres officiers, et il exerça une justice sévère, châtiant les malfaiteurs de toute espèce, les voleurs et les assassins, sans aucune acception de personnes. Toutefois, il renouvela l'amnistie accordée par Rienzo aux criminels d'État sur lesquels ne pesait nulle accusation de vol ni de meurtre (2). Le nouveau tribun chercha à nouer avec les villes de Toscane les mêmes relations de bonne amitié que son prédécesseur, et il demanda en outre aux Florentins un envoyé particulier à qui il voulait faire des communications importantes. Ceux-ci, dans leur réponse, lui souhaitèrent le meilleur succès, s'offrirent à le servir de tous leurs moyens, et envoyèrent à Rome Ben-

(1) Giov. Villani, XI, 95.

(2) Matteo Villani, III, 78. Statuta urbis, III, cap. 164, ed. Rome, 1519-1523.

civegni Turino en qualité de ministre plénipotentiaire. Cependant Baroncelli ne put se soutenir longtemps. N'étant point reconnu par le pape et insuffisamment appuyé par le peuple, il fut renversé dans une émeute, au mois de décembre, après un gouvernement d'environ quatre mois (1).

Ainsi Matteo Villani avait tout sujet de dire à cette occasion : « Ceux qui ont entendu parler des « hauts faits accomplis par la vertu des ancêtres du « peuple romain dans la paix et dans la guerre, « de ces hauts faits qui servaient de flambeau et de « miroir au reste du monde, ceux-là doivent éprou- « ver une profonde douleur en voyant le même « peuple tellement dégénéré, que les changements « qui surviennent désormais dans l'antique mère et « maîtresse de l'univers, ne méritent pas d'être « écrits à cause de leur légèreté et de leur bassesse. « Néanmoins, par un ancien respect pour ce nom « sacré, nous ne déposerons pas notre plume. »

Ces désordres continuels déterminèrent les papes à entreprendre enfin une sérieuse réforme politique. Vers le mois de décembre 1351, Clément VI

(1) Raynald., ann. 1353, § 5. — La relation apocryphe dont nous avons déjà parlé le fait chasser par Rienzo : mais les lettres du pape, citées par Raynald, détruisent cette supposition. Baroncelli mourut en 1355 et fut enterré dans l'église maintenant détruite de San-Stefano del Trullo. Selon Amideno, on lisait dans son épitaphe le passage suivant :

. . . . *urbisque scriba senatus,*
Romanorumque consul tribunusque secundus,
Papa confirmavit ipsum populusque creavit.

Il est certain, d'après l'autorité de Raynald, que Baroncelli ne fut point confirmé par le pape.

institua une congrégation de quatre cardinaux pour détruire les abus du gouvernement à Rome et former une nouvelle constitution dans laquelle le peuple aurait sa part de l'autorité suprême. Trois de ces cardinaux, Bertrand de Deux, Guido de Boulogne et Guillaume Curti, précédemment légats du saint-siége, avaient déjà pris sur les lieux une connaissance exacte de l'état des choses (1), et le quatrième, Niccolo Capoccio, appartenait à une famille considérée qui comptait dans sa généalogie les Cornélius. Un des délégués pontificaux s'était adressé à Pétrarque, et lui avait demandé son avis : le grand poëte écrivit aussitôt deux épîtres détaillées à la congrégation : « car, dit-il dans la première « lettre (18 novembre 1351), celui-là n'est pas un « fils, qui n'est point ému du malheur de sa mère. « Outre mes devoirs communs avec le reste du genre « humain, j'ai encore une obligation particulière « envers Rome, qui, par un grand privilége, m'a « conféré le titre de citoyen, et qui peut-être, en ce « moment, ne me regarde pas comme le dernier « appui de son nom et de sa gloire vieillissante. » Pétrarque s'efforce de gagner les cardinaux en général par les plus pressantes considérations sur la dignité et l'importance de leur charge; mais il s'adresse d'une manière toute particulière à Capoccio, en lui rappelant sa descendance des Cornélius, *les défenseurs de la liberté du peuple*. Il s'exprime surtout avec énergie contre la noblesse et contre ses chefs, les Orsini et les Colonna, « quoiqu'il ait

(1) Ceci est du moins l'opinion très-vraisemblable de de Sades.

« toujours été lié avec ceux-là, et que ceux-ci lui « soient chers entre toutes les grandes familles : « mais le bien de Rome et de l'Italie, le repos et la « sécurité des honnêtes gens lui tient plus au cœur « que tout le reste. Les Orsini et les Colonna ne sont « que des étrangers venus du Rhin et de Spolète à « Rome, et maintenant on délibère si l'on doit « admettre dans le sénat des Romains du peuple, « tandis que Manlius Torquatus menaçait de tuer « tout Latin qu'il verrait assis sur une chaise curule. « Ces hommes allèguent qu'ils sont puissants et « même devenus Romains par prescription; mais « ils n'usent de leur puissance que pour le dom-« mage de la ville, et ils veulent être appelés non « pas citoyens romains, mais princes romains. « Leur richesse n'est nullement un droit à la do-« mination; car c'est la richesse qui a détruit la « puissance romaine, et les fondateurs de celle-ci, « Valérius Publicola, Cincinnatus, Fabricius, Ré-« gulus, Appius Claudius vivaient dans la pauvreté. « Les seuls mobiles qui poussent les nobles vers le « pouvoir sont la cupidité et l'arrogance. L'unique « remède contre ce mal est d'admettre le peuple à « toutes les places et à tous les honneurs, et d'en « exclure entièrement les nobles, jusqu'à ce que « l'équilibre soit rétabli, comme autrefois, dans la « querelle entre les patriciens et les plébéiens, ceux-« ci obtinrent la participation aux affaires et aux « emplois de la république. » Pétrarque exprime les mêmes pensées dans sa deuxième lettre, en date du 24 novembre 1351 : il adjure les cardinaux d'arracher les tombeaux des apôtres à la violence des

tyrans et les églises des martyrs aux mains des voleurs, et de ne pas permettre qu'un sol sanctifié par la mort volontaire des héros de la foi soit souillé par le sang de la guerre civile. — Vraisemblablement les travaux de la congrégation ci-dessus mentionnée furent arrêtés par l'élévation de Giovanni Cerroni, après la chute duquel tout retomba dans l'ancien état.

Un des meilleurs papes qui aient résidé à Avignon, Innocent VI, ne fut pas plutôt monté sur le trône pontifical, qu'il employa tous ses efforts et tous ses soins à réformer l'Église. Or, de même qu'il détruisit une foule d'abus dans le domaine spirituel, de même il voulut réorganiser le pouvoir temporel du saint-siége, et il choisit à cet effet, comme le meilleur instrument, le cardinal Ægidius Albornoz (1). Celui-ci, né à Cuença et allié aux familles royales de Léon et d'Aragon, avait obtenu, encore fort jeune, l'archevêché de Tolède, et ayant marché avec Alphonse XI, roi de Castille, contre les Maures, il s'était fait remarquer dans plusieurs batailles. Persécuté par des intrigues de cour après la mort d'Alphonse, il se rendit à Avignon, où Clément VI le créa cardinal. Sa carrière antérieure présentait Albornoz comme l'homme le plus capa-

(1) On a sur le cardinal Albornoz un ouvrage de Sepulveda, intitulé : *Ægidii Albornotii Carilli conchensis S. R. E. cardinalis et archiepiscopi Toletani, ducis clarissimi, libri tres* (in Joannis Genesii Sepulvedæ cordubensis opera. Matriti, 1780, in-4°, tom. IV). Dans cet ouvrage on trouve particulièrement les actes du cardinal décrits d'après les documents déposés dans les archives du collége espagnol à Bologne : malheureusement l'emphase rhétoricienne du style rend cette lecture très-fatigante.

ble de relever en Italie la considération déclinante de l'Église, et il se montra, en effet, dans chaque occasion, un des politiques et des capitaines les plus distingués de son temps. C'est lui qui a posé les bases de l'État pontifical moderne, et de même qu'autrefois les archevêques de Mayence et de Cologne sous l'empereur Frédéric I[er], il réglait les affaires publiques dans le conseil et l'épée à la main. Par un décret en date du 30 juillet 1353, le pape lui donna, comme à son légat pour toute l'Italie, les pouvoirs les plus absolus dans les affaires civiles et spirituelles, à l'exception du royaume de Naples et de la Sicile (1). Albornoz se rendit par terre à Florence, en passant par Milan et par Pise, car il voulait d'abord reprendre possession des domaines ecclésiastiques dans le Tuscium.

L'entreprise du cardinal était principalement dirigée contre les princes et seigneurs qui, dans divers lieux appartenant à l'Église romaine, s'étaient emparés du pouvoir tout à fait à la manière des tyrans de l'antiquité grecque. Albornoz apparut donc comme un libérateur des peuples, et nous voyons, en effet, qu'il se servit de leur appui dans la plupart des lieux contre leurs maîtres, et développa ainsi beaucoup l'élément démocratique. Dans le même but, Innocent VI avait tiré Rienzo de prison, et, après l'avoir déchargé de toutes les condamnations et censures antérieures, il l'avait envoyé, mais non sans surveillance, à Albornoz, pour que celui-ci usât au besoin de son aide et de son conseil.

(1) Raynald., ann. 1353, § 2.

Bien plus, quand le pape apprit par Hugo Harpagon, son vice-légat à Rome, l'élévation de Baroncelli, il voulut renverser le nouveau tribun par l'ancien, espérant, disait-il, que celui-ci, corrigé à l'école du malheur, avait abandonné ses idées romanesques, et était tout prêt à opposer aux efforts des méchants son zèle et son habileté. Le pape chargea même, ensuite, Albornoz d'envoyer Rienzo à Rome. Ainsi le tribun devait désormais prendre part à l'œuvre dont il avait dit antérieurement : « qu'il était plus facile et plus sûr, et plus approprié à ses goûts, de ramener l'Italie déchirée à « l'unité et à la paix au nom de l'Église sa sainte « mère, qu'au profit de l'empereur Charles IV (1). » Mais Baroncelli ayant été renversé sur ces entrefaites, le légat, qui voulait agir provisoirement d'une manière moins directe sur les affaires de Rome, garda Rienzo auprès de lui, et s'appliqua tout entier à sa tâche immédiate. L'esprit fantastique et le caractère mobile de Cola inspiraient, d'ailleurs, peu de confiance au génie net et à la ferme énergie d'Albornoz.

Dans le Tuscium, les seuls point restés fidèles à l'Église étaient Acquapendente, Bolsena et Monte-Fiascone : le reste du pays obéissait au préfet Giovanni de Vico. Celui-ci, après l'infructueuse expédition des Romains contre lui, avait été excommunié par Clément VI, le 9 juillet 1352, parce qu'il s'était emparé de Viterbe, de Toscanella et d'autres lieux appartenant à l'Église romaine. Loin de se soumettre,

(1) Voir l'écrit de Rienzo intitulé : *Super eloquio caritatis.*

Giovanni sut, le 19 août de la même année, se rendre maître d'Orvieto, déchiré par les factions, et, au mois de juin 1353, il occupa encore Corneto. Innocent VI l'avait de nouveau excommunié, et ensuite fait combattre avec succès par les troupes auxiliaires de Sienne, de Pérouse et de l'archevêque de Milan, comme aussi par les mercenaires de Fra Moréale, qui devint plus tard si fameux (1). Mais ce dernier quitta le service pontifical, et à l'arrivée du légat le préfet se trouvait en possession de Viterbe, Orvieto, Toscanella, Corneto, Civita-Vecchia, Rispampani, Terni, Nerni, Amelia, etc. Albornoz chercha d'abord des voies d'accommodement avec Giovanni, et déjà un traité semblait près d'être conclu, lorsque le préfet profita de la suspension d'armes pour mettre la main sur deux autres places fortes. Le légat lança contre lui une troisième excommunication, mit Orvieto en interdit au mois de décembre, et fit publier le jugement dans toute l'Italie. En même temps avec sa propre armée et avec les auxiliaires des Florentins, il commença une petite guerre si vive contre Giovanni, que celui-ci n'osa bientôt plus sortir des murs de ses villes. Au mois de mars 1354, Albornoz réussit même à s'emparer de la forte position de Toscanella, et ce fut son premier fait d'armes important dans cette campagne.

Après la chute de Baroncelli, les Romains s'étaient de nouveau soumis au pape, et Innocent VI,

(1) Raynald., ann. 1352, § 11; Matteo Villani, III, 22; Cronica di Orvieto, p. 671-675 et suiv.

dans un décret du 24 mars, avait chargé Albornoz d'instituer un sénateur pour les six mois suivants. Le légat jeta les yeux, non point sur Rienzo, mais sur Guidone dell' Isola (1). Au mois de mai, les Romains envoyèrent, sous la conduite de Giovanni Conti de Valmontone, une armée de dix mille hommes, à laquelle le légat vint se joindre avec treize cents mercenaires à cheval, qu'il avait en partie levés lui-même et en partie reçus de Pérouse, Sienne et Florence. Ces troupes réunies se bornèrent à ravager les environs de Viterbe, et Albornoz dut retourner sans autre succès à Monte-Fiascone. Le préfet, au contraire, pour s'assurer de Viterbe et d'Orvieto, avait fait naître une émeute dans ces deux villes, puis il avait exécuté ou banni, sous ce prétexte, ceux dont il se défiait. Néanmoins les citoyens, aigris par ses violences et par la dévastation de leurs champs, inclinaient désormais à faire leur soumission au saint-siége. Pendant ce temps, Giovanni de Vico avait inutilement demandé un secours effectif à Fra Moréale, chef de la *grande compagnie*, lequel était gagné par le cardinal. Craignant donc d'être livré à celui-ci par ses concitoyens irrités, il pria les principaux habitants de Pérouse de négocier la paix entre lui et Albornoz. Le prélat exigea et obtint une soumission absolue; après quoi il entra dans Orvieto, le 9 juin 1354, et occupa Viterbe. Giovanni fut obligé de rendre toutes ses places fortes, à l'exception de Corneto, de Civita-Vecchia

(1) Matteo Villani. La lettre du souverain pontife aux Romains se trouve dans Steph. Baluz., Miscellanea, ed. Mansi. Lucca, 1762 tom. III, p. 137.

et de Rispampani. Ensuite Albornoz réduisit sans peine les autres localités de ces environs, et, pour y donner un point d'appui à l'autorité pontificale, il fit bâtir à Viterbe, devant la porte tournée vers Florence, la forteresse qui aujourd'hui encore sert de monument au célèbre légat (1).

Cola di Rienzo assista à la guerre contre Giovanni en qualité de chevalier, car le pape lui avait laissé ce titre. Or, dans le camp, il rencontra beaucoup de Romains qui lui firent de grands honneurs, et l'invitèrent à retourner à Rome. Le souvenir de son gouvernement régnait dans la ville, comme celui de l'âge d'or, de la sécurité et de la paix, et les nombreux dangers auxquels il avait échappé donnaient un nouvel éclat à sa renommée. Tous l'assuraient que jamais les citoyens n'avaient désiré plus vivement son retour. Mais les partisans de Rienzo ne pouvant lui fournir ni argent ni soldats, le cardinal refusa de le laisser aller à Rome, et lui assigna Pérouse pour séjour, avec un petit revenu sur cette ville pour son entretien. Là aussi, par ses beaux discours, le tribun sut gagner les autorités municipales, sans que celles-ci osassent néanmoins le soutenir aux frais de la commune. Mais il y avait alors à Pérouse deux jeunes nobles provençaux, frères de Moréale : l'un, Arimbaldo, comme l'appelaient les Italiens, était jurisconsulte; l'autre, nommé Bretonne, était chevalier : le redoutable condottiere leur avait procuré à tous deux un trai-

(1) Matteo Villani, IV, 9, 10; Vita, II, 5; Cronica di Orvieto, I. 1; Sepulveda, p. 20 et suiv.

tement aux frais de la ville. Rienzo s'empara complétement de ces deux jeunes gens, et surtout d'Arimbaldo : il l'enflamma par ses explications de la Bible et de Tite-Live, par ses images fantastiques de la grandeur et de l'éclat de Rome, par les hauts faits qu'il lui proposait d'accomplir en commun pour rendre la ville éternelle à son ancienne gloire; en un mot, il l'exalta au point que le jeune enthousiaste s'attacha indissolublement à la fortune du tribun, lui offrit trois mille florins d'or de sa bourse, et se chargea de lui en procurer quatre mille autres par les négociants de Pérouse. En revanche, Cola devait le faire citoyen romain et l'élever comme capitaine bien-dessus de son frère Moréale. Arimbaldo s'adressa néanmoins d'abord à celui-ci. L'habile condottiere se défiait du tribun : toutefois il laissa aller les négociations, se réservant de porter secours à ses frères en cas de nécessité, et ce fut ainsi que les deux jeunes gens se lièrent avec Rienzo.

Le tribun, ayant revêtu de nouveau de riches vêtements, se rendit, accompagné des deux frères, à Monte-Fiascone auprès du cardinal, et le pria de lui conférer la dignité de sénateur. « Car, disait-il, à « Rome, les Orsini de Marino ne s'étaient pas en« tièrement soumis à l'Église et commettaient toute « sorte d'excès; Stefano Colonna, aussi lui, entre« tenait des intelligences suspectes, et le sénateur « Guidone dell' Isola était trop faible pour tenir « tête à ces divers ennemis. » Ceci détermina le légat à envoyer Rienzo à la ville, et il le nomma sénateur au nom de l'Église romaine. Cette fois,

Cola ne voulut plus se fier uniquement au peuple, et, comme tous les seigneurs de l'Italie à cette époque, il demanda sa sécurité à des mercenaires étrangers. Malatesta de Rimini venait de congédier quinze cornettes de pareilles troupes, et environ deux cent cinquante cavaliers attendaient désormais à Pérouse un nouvel enrôlement. Rienzo envoya un message aux capitaines, leur proposant d'entrer pour deux mois à son service, et leur offrant la solde immédiate du premier mois s'ils voulaient l'accompagner à Rome. Les chefs allemands furent d'avis de rejeter la proposition de Cola, « parce qu'il était détesté des barons romains, et « que ceux-ci se lèveraient tous contre lui. » En outre, disaient-ils, « c'était un pauvre hère qui ne « pourrait pas les payer, et les Romains en géné« ral étaient un peuple méchant, présomptueux, « arrogant et parjure (1). » Un capitaine bourguignon conseilla, au contraire, d'accepter la solde pour un mois, disant que tous ceux à qui l'entreprise ne plairait pas pourraient s'en retourner. Cet avis prévalut : les cavaliers et deux cents hommes d'infanterie toscane entrèrent au service de Rienzo, et ils furent encore renforcés par quelques-uns des principaux habitants de Pérouse.

Le nouveau sénateur s'était avancé avec son ar-

(1) On lit à ce sujet dans la *Vita*, II, 16, l'observation suivante : *Da vero quessa fò la respuosta de li Todeschi, e fò vera. Soco li Todeschi, como descienno de la Alamagnia simplici, puri senza fraude. Come se allocano tra Taliani, deventano mastri, coduti, viliosi, che siento onne malitia.* Ainsi, au milieu du quatorzième siècle, on reconnaissait déjà la vérité de ce proverbe si juste : *Tedesco italianizzato, diavolo incarnato.*

mée jusqu'à Horta, où se trouve le passage du Tibre, lorsque son arrivée fut généralement connue à Rome. La ville entière fut saisie de transports de joie; la cavalerie municipale alla à sa rencontre jusqu'au monte Mario avec des branches d'olivier à la main; toutes les rues étaient parées d'arcs de triomphe et d'autres ornements. Rienzo fit son entrée par la porte située près du château Saint-Ange, au milieu des acclamations continuelles du peuple, et se rendit droit au Capitole. Là il tint un discours solennel. « Il avait été, dit-il, banni de son pays natal « pendant sept ans, comme autrefois Nabuchodo- « nosor (Daniel IV). Ramené maintenant par la « puissance de Dieu et par le choix du pape, c'était « uniquement là ce qui pouvait le rendre capable, « lui, du reste si indigne : il allait réorganiser Rome « et l'élever de nouveau. » Il commença par nommer Arimbaldo et Brettone généraux en chef, et leur remit la bannière de la ville, puis il créa chevalier Cecco de Pérouse, un de ses conseillers. Ceci se passait le 1er août 1354 (1).

Le lendemain, quelques envoyés des environs se présentèrent. Rienzo leur fit à tous des réponses magnifiques et les meilleures promesses. Ensuite il expédia des messages aux États étrangers, et il notifia, en particulier, aux Florentins son élévation (5 août). « Il en était redevable, disait-il, à une « grâce spéciale et à la miséricorde de Dieu, qui « avait voulu seulement le corriger et non le livrer

(1) Vita, II, 15-17; Matteo Villani, IV, 23. La relation apocryphe sur Baroncelli donne également le 1er août comme le jour de la rentrée de Rienzo.

« à la mort. Aussi était-il résolu désormais d'entre« tenir une plus grande humilité au fond de son « cœur, et de témoigner tout son respect envers la « sainte Église, le pape et les cardinaux. Si Dieu « daignait le fortifier de sa grâce, il emploierait « toute son énergie à rendre heureux le peuple ro« main, les pèlerins et tous ceux qui vivraient sous « son autorité; en un mot, il ne négligerait aucun « effort pour ramener le règne, si longtemps désiré, « de la justice, de la liberté et de la paix. Il ne « voulait pas, du reste, que l'on rendît à personne « le mal qui lui avait été fait. » Dans une réponse assez froide, les Florentins le félicitèrent de son retour, et l'exhortèrent à persévérer dans ses bonnes résolutions. Le pape lui écrivit dans le même sens, et le confirma dans sa charge (1). Alors, pour exprimer d'une manière visible sa déférence envers le saint-siége, Rienzo modifia ses armoiries : le soleil, qui auparavant formait le milieu de l'écusson, fut divisé dans sa longueur en deux parties, dont l'une renfermait les clefs, signe de la suzeraineté pontificale, et l'autre le chiffre du peuple romain S. P. Q. R. Au lieu des sept rayons et des sept étoiles, il y en eut huit, et ce fut seulement par une erreur de l'ouvrier chargé d'exécuter le dessin qu'une fleur de lis française fut mise à la place de l'étoile supérieure (2).

(1) Raynald., ann. 1354, § 2, 3.

(2) Les armes de Cola di Rienzo se trouvent figurées dans le manuscrit n° 8, p. 51, de la bibliothèque du collége romain. Le tribun lui-même les a décrites de la manière suivante : *sigillatum nostro sigillo de stella magna cum octo stellis parvis circumcirca, in quo si-*

Malheureusement les bonnes intentions exprimées par Cola furent de courte durée. Il se mit bientôt à gouverner Rome de la même manière que les autres tyrans traitaient les lieux soumis à leur puissance. Ce qu'il possédait avant sa chute dut lui être rendu : il était sans cesse entouré d'hommes armés, et vivait avec une magnificence effrénée, donnant à chaque instant des festins où il buvait avec excès des vins les plus précieux. Son visage et son corps entier se bouffirent d'embonpoint.

Les barons s'étaient tenus éloignés à l'arrivée de Rienzo : ils attendaient, dans leurs forteresses, la marche des événements. Quatre jours après son entrée dans la ville, le tribun envoya à tous ces seigneurs l'ordre de faire acte de soumission. Deux citoyens de Rome, Buccio di Giubileo et Gianni Cafarello, furent en particulier chargés d'aller à Palestrine porter ce message à Stefano Colonna. Stefano retint les deux envoyés, jeta l'un dans une sombre prison, lui fit arracher une dent, et demanda pour la rançon de l'un et de l'autre quatre cents florins d'or. Le lendemain, il envoya dans les environs de la ville une troupe armée à la légère, avec ordre de s'emparer de tout le bétail qu'elle rencontrerait. Rienzo rassembla ses gens à la hâte,

gillo in medio est quedam rotunditas, in qua sunt arma Ecclesie sancte et populi romani. On lit aussi dans la Vita, II, 19 : *Stava sio Stennardo in Tivoli con soa arma de azurro a sole de auro, e stelle de ariento e co l'arma de Roma.* Le nombre antérieur de sept étoiles était une allusion aux sept dons du Saint-Esprit, et Rienzo voulut sans doute faire disparaître cet emblème en ajoutant une huitième étoile.

et poursuivit les pillards de la Porta Maggiore sur le chemin de Palestrina. Ceux-ci avaient caché leur butin dans une forêt appelée Pontano, entre Tivoli et Palestrine, à l'endroit où était l'ancienne Gabie du temps des empereurs, et ils revinrent la nuit sans être inquiétés. Cola, qui s'était avancé à leur poursuite jusqu'à Tivoli, voulut de ce point commencer la guerre contre les Colonna. Il fit venir de Rome des renforts; Arimbaldo et Brettone apparurent aussi avec leurs mercenaires, et furent nommés commandants en chef de l'expédition. Ces mercenaires, et en particulier les capitaines allemands, réclamèrent leur solde avec violence. Rienzo, ne pouvant plus leur échapper, prit à part Arimbaldo et Brettone, et s'ingénia à les gagner par le souvenir des temps antiques : « J'ai lu, dit-il, dans l'histoire « romaine, qu'une fois l'argent ayant manqué dans « la caisse publique pour payer l'armée, le consul « réunit les principaux personnages de la ville et « leur dit : Nous qui avons les dignités et les em- « plois, nous devons être les premiers à contribuer « volontairement, chacun selon son pouvoir. Grâce « à ce sacrifice, on amassa assez d'argent pour payer « les soldats d'une manière convenable. Commencez « ainsi à vous imposer l'un et l'autre : quand les « bons citoyens de Rome verront que vous, étran- « gers, avez contribué, ils suivront votre exemple, « et nous aurons une quantité d'argent. » Les deux frères donnèrent chacun cinq cents florins d'or, qui servirent à satisfaire les cavaliers. Quant aux fantassins, ils reçurent la moitié de leur solde, par suite d'une contribution forcée levée sur les habi-

tants de Tivoli. Cola réunit ceux-ci sur la place située devant San-Lorenzo, cathédrale de la ville; puis il leur exposa : « Comment il avait été absent « sept années, et qu'il avait joui d'une grande fa- « veur auprès de l'empereur Charles IV, dont il at- « tendait prochainement le secours. Le pape, bien « disposé pour lui et contraire aux Colonna, l'avait « nommé sénateur. Maintenant il voulait réduire « cette maison turbulente et la mettre plus bas qu'il « n'avait fait la première fois : il allait marcher con- « tre Palestrine et ravager tous les environs; les « habitants de Tivoli devaient seulement l'assister « de leur bonne volonté jusqu'à la fin. »

Rienzo conduisit les mercenaires et une petite troupe de gens de Tivoli à Castiglione di San-Prassede, où était autrefois la forteresse de l'ancienne Gabie. Il s'arrêta là deux jours, et pendant ce temps il rassembla tous ses gens de Rome, de Farsa, de la province Campagna, de Velletri et autres lieux environnants. Le nombre seul des cavaliers s'élevait à mille. L'armée entière s'ébranla, et alla camper à Santa-Maria della Villa, à deux milles de Palestrine. Rienzo entendait peu de chose à la guerre, et plusieurs autour de lui, secrètement attachés aux Colonna, lui donnaient de faux conseils. La place fut approvisionnée sous ses yeux mêmes, et pendant huit jours il ne sut faire autre chose que ravager les environs de Palestrine, à l'exception de la partie supérieure défendue par la forteresse. L'art des siéges, dans l'antiquité et au moyen âge, pouvait peu de chose contre les villes, et en général celles-ci n'étaient réduites que par la famine. Le tribun re-

vint à Rome. Non-seulement la discorde avait éclaté, dans son armée, entre les gens de Tivoli et les Vellétrins, mais encore Fra Moréale, qui venait d'arriver dans la ville, l'inquiétait par sa présence.

Fra Moréale, comme l'appellent les Italiens, était né à Narbonne (1). Il entra d'abord parmi les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et, plus tard, ayant quitté cet ordre, il se mit au service du roi Louis de Hongrie avec une troupe de mercenaires, pendant les guerres napolitaines. Moréale s'y distingua beaucoup : il défendit et garda Aversa, quand déjà tous les autres chefs hongrois avaient rendu leurs places fortes à la reine Jeanne. Enfin, il dut quitter le royaume en 1352, après avoir perdu ses trésors, et il se rendit à Rome, où il entreprit de guerroyer contre le préfet de Vico au compte du saint-siége. Le pape Innocent VI lui donna de grands éloges pour ses hauts faits, et l'exhorta à persévérer dans un fidèle attachement à l'Église sa mère. Fra Moréale ne se crut pas suffisamment récompensé; et comme, d'ailleurs, il n'avait pas même reçu une solde régulière pour ses troupes, il se laissa persuader par le préfet d'entrer à son service avec quatre

(1) *Historiæ Romanæ Fragmenta*, I, 16 (Muratori, Antiquit, III, p. 397) le nomment *Fra Monriale Proenzano de Narba*. Ses deux frères portent le même nom dans la *Vita*, II, 15 : *Jovini Provenzali de Narba in Provenza*. En Italie, on comprenait alors sous le nom de Provence presque toute la France méridionale. — Dans Raynald., ann. 1354, § 4, Innocent VI l'appelle : *ille quondam Monsregalis de Albarno hospitalis S. Joannis Jerosolymitani*, et une lettre des Florentins, dont il sera parlé plus bas, dit : *Fratrem Moregalem de Albanio*. Un lieu nommé Albagne, au nord-ouest de Toulon, est indiqué dans l'Atlas historique de Spruner, n° 24. L'*histoire de Provence* de Papon n'offre aucun renseignement à ce sujet.

cents cavaliers, dès que le temps convenu avec le pape serait expiré. L'un et l'autre marchèrent, en effet, conjointement sur Todi, le 8 septembre 1353. Le préfet ayant inutilement assiégé cette place pendant deux mois, le condottiere vit bien que son nouveau maître n'était ni assez riche ni assez puissant pour entretenir une grande armée. Alors il se sépara de lui, et résolut de former lui-même un corps de troupes, qui, sans dépendre d'aucune puissance en particulier, fût assez fort pour résister à toutes et capable de se procurer, par la crainte, non-seulement les choses nécessaires à son entretien, mais encore la richesse et la considération. Le duc Guernieri (Wernher d'Urslingen) avait déjà montré ce que pouvait une bonne armée de mercenaires en Italie, où les seigneurs et les villes n'avaient que des soldats étrangers. Moréale établit son système sur le même principe, en vertu duquel Wallenstein disait plus tard « qu'une armée de « cinquante mille hommes peut pourvoir elle-même « à sa subsistance. » Au reste, les mercenaires qui faisaient la guerre sur le sol italien passaient régulièrement sous le drapeau du dernier et plus haut enchérisseur.

A cette époque, c'est-à-dire dans l'automne de l'année 1353, il y avait précisément dans la Lombardie, dans la Romagne, dans la marche d'Ancône et dans la Toscane, une foule de mercenaires tant à pied qu'à cheval qui étaient sans service. Fra Moréale, déjà réputé pour un excellent général, leur envoya des lettres et des messagers, promettant à ceux qui viendraient à lui les frais du voyage

et, pour la suite, une grosse solde. De tous côtés, des soldats, avides de guerre et de butin, accoururent, et, dès le mois de novembre, l'habile *condottiere* avait sous ses ordres quinze cents cavaliers cuirassés et deux mille autres combattants. Avec cette armée il se mit en mesure de délivrer la ville de Fermo, assiégée par son ancien ennemi Malatesta de Rimini. L'entreprise réussit, et le bruit de ce succès lui amena bientôt une foule d'autres soldats, la plupart allemands et hongrois parmi ceux qui n'étaient pas italiens. Telle fut l'origine de la grande compagnie, appelée aussi purement et simplement *compagnie*, c'est-à-dire de la plus fameuse armée de mercenaires de l'Europe occidentale. Moréale fut unanimement choisi pour général en chef, et il forma une république militaire mobile, mais bien ordonnée. Auprès de lui, il avait quatre capitaines de cavalerie (*secretari de cavaleri*), parmi lesquels trois étaient allemands, et quatre commandants de l'infanterie (*conestabili dei masnadieri*) tous italiens. Ces huit chefs formaient le conseil supérieur et secret, lequel s'adjoignit un général des finances et quarante autres capitaines pour former le grand conseil. Le butin et les contributions forcées étaient partagés d'après certaines règles, et quiconque achetait ou vendait à la compagnie était protégé par elle dans son commerce. Pendant la première moitié de l'année 1354, toutes les entreprises eurent les plus brillants résultats : un capitaine en gagnait un autre dans les rangs des adversaires, et des villes importantes, comme Pérouse, Sienne, Florence, Pise, avaient été obligées de se racheter

par de grosses sommes. Il semblait facile à la compagnie de soumettre l'Italie entière, quand une fois elle aurait pour point d'appui une ville du premier ordre. Tous les capitaines, au commencement de l'été, s'engagèrent encore une fois par serment à demeurer ensemble et à obéir à Moréale. Provisoirement la compagnie, sous les ordres du lieutenant général comte de Landau, devait entrer, durant quatre mois de l'automne et de l'hiver, au service de la république de Venise contre les Visconti de Milan, moyennant une solde de 150,000 florins d'or, et, pendant ce temps, sous prétexte de mettre ordre à ses affaires personnelles, Moréale devait choisir un lieu où l'on pût se rassembler plus tard. Pour accomplir ce dessein, Moréale quitta ses gens le 6 août, vint le 12 à Pérouse, dont les citoyens le reçurent solennellement et le comblèrent d'honneurs, et de là il se rendit le 24 à Rome par Orvieto (1).

A peine Moréale était-il arrivé à Rome, que Rienzo y revint aussi du camp de Palestrina, et fit saisir et jeter en prison le fameux *condottiere* avec quarante capitaines qui l'accompagnaient. Selon quelques-uns, une servante aurait rapporté au sénateur avoir entendu dire à Moréale qu'il voulait, en tout cas, tuer celui qui, ayant pris l'argent de ses frères, les maltraitait encore; selon d'autres, Cola le soupçonnait d'être d'intelligence avec les Colonna. Quoi qu'il en soit, les deux frères furent

(1) Matteo Villani, III, 40, 81, 89, 108; IV, 10, 14, 16, 23. Raynald., ann. 1353, § 5; Cronica di Orvieto, p. 676; Diario del Gratiani. mss. A. 1.

également emprisonnés pour avoir mal parlé. Vainement le *condottiere* offrit pour sa délivrance de l'argent et des soldats : Rienzo rejeta toutes ses offres, et lui fit faire un procès criminel comme à un voleur public, qui avait fait la guerre aux villes de la marche et de la Romagne, à Florence, Sienne, Arezzo, etc., avait tué partout des hommes innocents, et commis toutes sortes de pillages et de violences. Moréale, devant lequel, peu de jours auparavant, l'Italie entière tremblait, Moréale, qui était sur le point de devenir prince indépendant, comme plus tard les Sforza, fut torturé au commencement de la nuit, selon la procédure usitée en pareil cas. Interrogé sur ce qu'il avait à dire pour sa défense, il ne put répondre autre chose sinon : « qu'il était un cheva-« lier et qu'il avait voulu obtenir de la gloire et de la « considération. » Voyant qu'on allait le condamner à la peine capitale, il s'y prépara résolument, et passa le reste de la nuit en pieux exercices avec un moine : « Il avait toujours eu une vie agitée, disait-il, et « maintenant il se réjouissait de périr au même lieu « où saint Pierre et saint Paul avaient subi la « mort. » Le lendemain on le conduisit au pied de l'escalier de l'hôtel de ville, à l'endroit destiné à l'exposition des criminels, et là on lui lut sa sentence. Moréale se plaignit devant le peuple, « qu'on le fît « mourir sans qu'il eût causé le moindre dommage « aux Romains; il dit que ses richesses étaient l'u-« nique cause de son supplice. » Et lorsque, dans la lecture du jugement, il fut question du gibet, indigne d'un chevalier, le *condottiere* perdit son sang-froid; mais il le reprit dès qu'on lui eut donné l'as-

surance qu'il mourrait par le glaive. On le mena ensuite devant le Capitole, sur la place appelée maintenant Piazza Araceli, où il fut décapité (30 août). L'un de ses frères, Arimbaldo, fut livré sur la demande du légat; l'autre resta dans la prison de la ville. Le pape fit séquestrer la fortune de Moréale hors de Rome, et en consacra 60,000 florins d'or à indemniser ceux qui avaient été pillés. Aussitôt après la nouvelle de cette exécution faite par *le zélateur inspiré de Dieu pour la justice*, comme ils appelaient Rienzo, les citoyens de Florence écrivirent aux habitants de Pérouse, afin que ceux-ci missent la main sur les capitaux de Moréale déposés chez eux, et qu'ils les rendissent, comme indemnité, aux Florentins et à d'autres. Quant à l'argent qui se trouvait à Rome, un des principaux habitants, nommé Gianni de Castello, s'en appropria la plus grande partie, et Cola n'en reçut qu'une faible part. Le tribun accusa vainement le *condottiere* devant le peuple d'avoir commis de grands forfaits et d'avoir eu de mauvais desseins contre la ville, on lui reprocha généralement à lui-même son ingratitude envers les frères de Moréale, ses bienfaiteurs, qu'il avait traîtreusement emprisonnés et dépouillés de leurs biens (1). Le mécontentement

(1) Matteo Villani, IV, 23; Vita, II, 21-23; Historia Cortusiorum, IX, 12; Raynald., ann. 1354, § 4. La lettre des Florentins aux habitants de Pérouse se trouve dans l'*Archivio delle Riformagioni*, Capitoli, lib. XVI, fol. 99. En voici la teneur: « Fratres karissimi. « Fide digna relatione didicimus magnificum dominum alme Urbis « senatorem illustrem, tamque justitie zelatorem notorium divinitus « inspiratum virum, nequam fratrem Moregalem de Albanio, dudum « inique compagnie capitaneum, nefarium conductorem, homici-

et la défiance à l'égard de Rienzo ne firent que s'accroître.

Avec l'argent qu'il venait de se procurer, le tribun paya ses troupes, congédia ceux qui ne voulaient plus rester, et il assembla de nouveau une foule d'archers pour la petite guerre, et environ trois cents cavaliers. Il nomma général en chef Riccardo Inprendente, capitaine habile et plein d'expérience, de la famille des Annibaldeschi de Monte-Compatri. Palestrina fut serrée de près, Riccardo sachant profiter de tous les avantages du terrain et en même temps se faire aimer de ses gens. Les mercenaires hongrois déclaraient n'avoir jamais eu un chef aussi brave. Tivoli, Castiglione di San-Prassede et Frascati reçurent des garnisons pour dominer tout le pays environnant et tenir l'ennemi éloigné de la ville. La guerre semblait devoir prendre une heureuse issue, car Rienzo déployait aussi lui une grande activité au Capitole. Son principal soin était de trouver de l'argent pour la solde des troupes. Dans ce but, non-seulement il éleva le prix du sel, mais encore il mit, sous le nom de *sussidio*, un impôt extraordinaire sur les subsistances, de telle sorte, par exemple, que chaque *soma* de vin dut

« diorum, robariarum, incendiorum ac malorum omnium nefarium « patratorem, die sabato preterito proxime in urbe, que orbis communis est patria, fecisse ultimo puniri supplicio primo, sicut juris ordo » expostulat, justa lecta ac promulgata solempniter sententia in Ca« pitolio contra eum, etc. Data Flor. die IIIª septembr., VII Indict. » — Villani donne le 29 août comme le jour de l'exécution, et la lettre des Florentins le 30. L'auteur de la *Vita* est un admirateur de Moréale : il raconte son supplice avec beaucoup de vivacité et de sympathie.

payer six deniers. Le peuple supporta patiemment cette nouvelle contribution, voyant que Cola lui-même commençait à réduire ses dépenses. Cependant, de même qu'à la fin de son tribunat, Rienzo se laissa dominer par la crainte et la faiblesse, il fit tout à coup arrêter un des *popolari* les plus considérés, nommé Pandolfuccio di Guido, dont le crédit et l'éloquence lui portaient ombrage, et il le fit exécuter sans procès, sous prétexte qu'il aspirait à la domination. La frayeur produite par cet acte de cruauté violente se répandit sur la ville entière : personne n'osa plus contredire Cola, et dans le conseil tout se fit selon sa volonté. Mais, comme il arrive d'ordinaire aux tyrans, la crainte qu'il inspirait retomba sur lui-même : il perdit toute contenance, et, à la manière des esprits faibles, il passa tour à tour d'une extrême gaîté à une tristesse profonde. Il faisait arrêter tantôt un citoyen, tantôt l'autre, et les relâchait ensuite à prix d'argent. Pour sa sûreté personnelle, il forma une garde du corps, composée de cinquante hommes de chaque quartier : mais comme il n'avait à leur donner que de belles promesses, cette garde spéciale servit bientôt à augmenter le nombre des mécontents, qui croissait de jour en jour. Enfin, il retira le commandement en chef des mains de Riccardo, et le donna à d'autres capitaines moins expérimentés. Les ennemis, plus libres dans leurs mouvements, recommencèrent leurs courses et leurs pillages, et augmentèrent encore par là le mécontentement des citoyens. La chute du tribun était de nouveau inévitable (1).

(1) Vita, II, 23, 24; Matteo Villani, IV, 23.

Toutefois, avant cette catastrophe, il sembla qu'une destinée encore plus aventureuse allait surpasser tout ce qu'il y avait d'extraordinaire dans la fortune de Rienzo.

Louis X, surnommé le Hutin, était mort le 5 juin 1316, laissant enceinte son épouse Clémentine, fille du roi Charles Martel de Hongrie. Comme il n'avait pas d'autre héritier qu'une fille nommée Jeanne, née de sa première femme, son frère Philippe, comte de Poitou, en qualité de plus proche parent mâle, fut nommé régent du royaume. On décida également que si la reine veuve mettait un fils au monde, l'oncle régnerait jusqu'à la majorité de celui-ci, et que, dans le cas contraire, il serait roi lui-même. Le 11, ou, suivant d'autres, le 15 novembre de la même année, la reine donna naissance à un fils qu'on baptisa sous nom de Jean, mais qui mourut une huitaine de jours après et fut enterré à Saint-Denis. Le régent, proclamé aussitôt roi de France et de Navarre, fut plus tard sacré comme tel. Le chanoine de Saint-Victor, auteur contemporain d'une vie de Jean XXII, raconte que la reine, à l'époque de ses couches, souffrait de la fièvre quarte, et que ceci fut cause de la prompte mort de son fils (1). Au contraire, un autre récit, dont nous discuterons plus tard l'autorité, rapporte l'histoire suivante :

Quand le roi Louis fut mort, les grands du royaume nommèrent deux barons pour la garde de la reine, afin d'empêcher toute tromperie au mo-

(1) Baluze, Vitæ pap. avenionens., I, p. 116. — Félibien, Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys, Paris, 1706, p. 266.

ment de la naissance de l'enfant dont elle était enceinte. La reine ayant mis au monde un fils, le pays entier fut dans l'allégresse : mais Mathilde, comtesse d'Artois, qui était belle-mère du régent, éprouva un violent chagrin de voir le trône enlevé à son gendre. Elle résolut dès lors d'attenter à la vie de l'enfant royal, et elle répandit le bruit qu'il était faible et ne vivrait pas longtemps. Ceci fit naître des soupçons. Or un jour que le petit prince devait être montré au peuple, la comtesse ayant réclamé l'honneur de le tenir dans ses mains, les deux barons revêtirent l'enfant de la nourrice des ornements royaux et le remirent à Mathilde. La belle-mère du régent trouva moyen de faire tant de mal au prétendu héritier du trône, soit en le pressant outre mesure, soit en lui donnant du poison, qu'il mourut la nuit suivante. Les barons ne communiquèrent l'événement à personne, de peur d'exposer de nouveau la vie du véritable roi; mais, par de grandes promesses, ils déterminèrent la nourrice à l'élever comme son propre fils. Cette nourrice s'appelait Marie, et était d'une noble famille des environs de Crécy. Elle vivait avec ses frères et sa mère dans le château paternel, lorsqu'un Siennois, nommé Guccio di Mino di Gieri Baglioni, chargé en France des affaires de commerce de son oncle Spinello Tolomei, avait fait connaissance de la jeune fille et l'avait épousée secrètement. Quoiqu'elle fût devenue enceinte, les frères ne voulurent pas reconnaître le mariage : ils forcèrent par de violentes menaces Guccio à s'éloigner, et ils envoyèrent leur sœur faire ses couches aux environs de Paris, chez une abbesse

leur parente, afin que personne ne connût le déshonneur de leur famille. Toutefois, la chose s'ébruita, et Marie fut choisie pour nourrice du prince nouveau-né. Après l'événement dont nous avons parlé plus haut, elle était retournée auprès de ses frères avec l'enfant royal, qui passait pour son propre enfant et qui portait le même nom de baptême. Bien que toute relation avec Guccio lui fût désormais interdite, celui-ci néanmoins voulait voir son fils, et demandait qu'on le lui envoyât à Paris. Marie s'y refusa plusieurs années de suite. Enfin, ne pouvant résister davantage aux instances de plus en plus vives de son époux, elle lui envoya l'enfant, âgé de neuf ans et demi. Guccio retint son prétendu fils, et se hâta de le faire transporter à Sienne, où il fut élevé dans la maison du grand-père. Quand il eut achevé son instruction aux écoles bourgeoises de la ville, il entra d'abord dans la corporation des tisseurs de laine (*arte della lana*); plus tard il s'occupa du commerce des fers et d'autres négoces. Longtemps il resta pauvre, sa famille ayant été ruinée par la grande banqueroute des Tolomei. Cependant il devint administrateur de l'hôpital de Santa-Maria della Misericordia, et alors, grâce à d'heureuses spéculations faites avec l'excédant de la caisse, il gagna un capital qui lui permit d'entrer, comme associé, dans le commerce en grand des laines, des draps et du blé.

Gianni di Guccio (il était connu sous ce nom à Sienne) vivait comme un honorable bourgeois, dont la probité et la piété étaient notoires, et la confiance de ses concitoyens l'avait plusieurs fois

appelé aux fonctions munipales. En France, Marie et les deux barons, retenus par la crainte des gouvernants, n'osaient rien dire de la substitution qui avait eu lieu : néanmoins le bruit que le roi Jean vivait encore circulait parmi le peuple. Enfin, au mois de juin 1345, Marie, près de mourir, envoya demander au couvent voisin son confesseur, qui était un ermite de la règle de saint Augustin, nommé Jordan, et, lui ayant avoué le sort du roi légitime, elle l'adjura de le chercher, de le faire connaître, et elle lui remit son testament à l'appui de sa déclaration. Marie mourut bientôt après. Le père Jordan craignit de se mettre en danger, lui et son ordre, et il ne fit aucunes recherches jusqu'à ce qu'il eut appris que Guccio était mort à Châlons-sur-Marne, dans l'année 1340. Or, quand il reçut cette nouvelle, voyant la France approcher de plus en plus de sa ruine par les victoires des Anglais, par les révoltes et les dissensions intestines, par les tremblements de terre et les maladies contagieuses, il crut reconnaître dans tous ces fléaux la vengeance divine qui châtiait le royaume dont le véritable souverain vivait pauvre et inconnu dans une région étrangère; sa conscience ne lui laissa plus de repos, et il résolut de chercher le roi que Dieu avait certainement prédestiné, d'une manière miraculeuse, à rétablir la paix dans son pays et à délivrer le saint sépulcre. Mais Jordan était vieux et faible : il confia donc le testament de Marie à un autre frère, nommé Antoine, lequel avait été plusieurs fois en Italie, et qui partit effectivement de France, au mois de juillet 1354, pour se rendre

en Toscane. Déjà le nouvel envoyé était arrivé à Porto-Venere, port très-fréquenté de la côte de Gènes, lorsqu'il fut atteint d'une grave maladie.

Antoine avait précédemment entendu parler de la merveilleuse réintégration de Rienzo à Rome, en qualité de sénateur, et il le tenait pour un homme appelé de Dieu à de grandes choses. Il lui donna donc avis de sa mission, lui envoya le testament, et le conjura de mettre tout en œuvre pour découvrir le prétendu fils de Guccio. Ce message arriva à Rome le 17 septembre. Cola répondit qu'on lui avait déjà parlé à Avignon de l'échange clandestin de l'héritier de la couronne de France, et qu'il allait aussitôt faire commencer toutes les recherches possibles. Il expédia promptement à Sienne un envoyé qui trouva Gianni di Guccio et l'invita à se rendre à Rome. Gianni ne voulut pas partir avant d'avoir entre les mains une communication écrite de Rienzo, et ce fut seulement après l'avoir reçue qu'il se mit en route. Il arriva le 2 octobre à Rome, descendit dans une auberge située sur le campo de Fiore, et alla immédiatement trouver Cola au Capitole. Le tribun le prit à part, l'interrogea sur sa destinée, puis, voyant que tout concordait avec le récit d'Antoine, il se jeta aux pieds de Gianni, et, après lui avoir révélé le secret de son origine, il le salua roi de France. En vain Gianni assura qu'il n'était qu'un simple bourgeois de Sienne, et ne voulait pas être autre chose le reste de sa vie, Rienzo lui énuméra une foule de traits semblables, et le pressa si vivement, que Gianni lui-même, convaincu, se déclara prêt, selon le conseil du tribun, à re-

vendiquer son trône. Cola lui conseilla de tenir provisoirement la chose secrète, lui disant : « qu'il al-
« lait prier le pape, l'empereur et les autres prin-
« ces de la chrétienté d'envoyer à Rome deux
« fondés de pouvoir pour une grande assemblée
« dans laquelle la naissance et les droits de Gianni
« seraient proclamés. Le pape et les autres sou-
« verains devaient, en outre, sommer le chef ac-
« tuel de la France de rendre le trône au maître lé-
« gitime, ou réintégrer celui-ci par la force. Rome
« était la tête du monde, et il lui convenait d'exa-
« miner les droits de chaque souveraineté et de dé-
« truire l'injustice dans le royaume de France, d'au-
« tant mieux que le premier roi de ce pays avait
« été un Romain (1). » En même temps, Rienzo lui remit un sceau formé sur le modèle du sien : au milieu était le soleil et à l'entour douze rayons et autant d'étoiles pour désigner les douze pairs de France. Le lendemain, il rendit à Gianni beaucoup d'honneurs, puis il lui donna une double copie du document relatif à sa naissance, avec une lettre pour Albornoz, qui était encore à Monte-Fiascone. Il l'engagea vivement à se rendre auprès du légat et à le prier, au nom du tribun, d'envoyer aussitôt des troupes à Rome, car il savait que l'on travaillait de tous côtés contre lui; et si le cardinal ne venait à son aide, il ne pouvait manquer de succomber sous les efforts réunis des Colonna et de la noblesse romaine. Guccio lui-même, ajoutait-il,

(1) Vraisemblablement Rienzo veut parler ici d'Ægidius, auquel les Francs se soumirent, comme à leur roi, en 457, après avoir expulsé Childeric. (*Note du traducteur.*)

n'était pas en sûreté auprès de Rienzo. Le 4 octobre, au matin, Gianni alla faire ses adieux au tribun, et, après avoir prié dans l'église de Saint-Pierre, il se dirigea vers la route de Monte-Fiascone. A la porte, un soldat de Sienne qui le reconnut lui conseilla de s'éloigner en toute hâte parce qu'on avait vu qu'il était lié avec le tribun, et que celui-ci allait infailliblement être renversé, les Colonna ayant déjà dans Rome plus de deux cents fantassins à leur service. Gianni retourna encore une fois auprès de Rienzo, lui rapporta ce qu'il venait d'entendre, puis le conjura de quitter le Capitole et de se mettre en lieu sûr jusqu'à ce que les secours du légat fussent arrivés. Cola s'y refusa, et pria seulement Gianni de hâter son voyage. Celui-ci marcha, en effet, toute la nuit, et il était déjà le jour suivant, vers midi, à Monte-Fiascone. Albornoz, ayant lu la lettre du tribun, chargea André Salmoncelli, son principal lieutenant, de tenir les troupes prêtes à partir pour Rome. Déjà tout était disposé, lorsque le légat, appelé à Orvieto par le parti pontifical, se rendit dans cette ville. Gianni s'y rendit aussi avec la suite d'Albornoz, et deux ou trois jours après on reçut la nouvelle de la chute et du meurtre de Rienzo (1).

(1) Ici l'auteur raconte la fin misérable du tribun, après quoi il reprend les aventures de Guccio, et termine ainsi le dernier chapitre de son livre. Cette manière de procéder nous a semblé rompre l'unité de la composition : elle est du moins contraire au goût et aux habitudes des lecteurs français. En conséquence, nous nous sommes permis d'intercaler deux phrases au moyen desquelles l'histoire du prétendant est d'abord donnée tout d'un trait, et ensuite rattachée à celle de Rienzo. Les deux phrases en question sont distinguées du texte par le signe suivant [ ]. (*Note du traducteur.*)

Mais avant d'exposer les événements qui terminèrent, d'une manière tragique, la vie et le règne du tribun, nous croyons devoir suivre jusqu'à la fin, dans les vicissitudes de son existence, celui qu'il venait de lancer fatalement à la poursuite d'un trône, au moment où lui-même allait être précipité de la roche Tarpéienne. Quand Guccio eut appris la mort de Cola, il retourna à Sienne et y reprit le train de vie d'un simple bourgeois. Il ne confia même son secret à personne, excepté au frère dominicain Bartolomeo Mino, son confesseur, connu pour sa piété. Celui-ci lui conseilla de se taire et d'attendre le moment favorable, que le ciel saurait bien envoyer. Deux années s'écoulèrent ainsi, et Gianni remplissait les fonctions d'administrateur des deniers municipaux, lorsque, le 9 octobre 1356, la nouvelle arriva à Sienne de la défaite des Français auprès de Poitiers, de la prise du roi Jean par les Anglais, et de la captivité des principaux princes et seigneurs du royaume. Fra Bartolomeo était précisément alors au milieu d'une réunion de bourgeois et de nobles, qui tous s'étonnaient du malheureux destin de la famille royale de France, autrefois si brillante, et maintenant précipitée de malheur en malheur depuis quelques années et menacée d'une ruine complète. Tout à coup le frère dominicain se lève, remercie Dieu, et dit que les droits du légitime souverain commencent à être reconnus. Pressé par les assistants, il leur raconte l'histoire de leur concitoyen, leur montre une copie du testament de Marie; et plusieurs nobles et négociants de l'as-

semblée, qui avaient été en France, se rappellent y avoir entendu dire quelque chose de semblable.

Le lendemain la ville entière fut instruite de ce qui s'était dit dans la réunion : de toutes parts on souhaitait bon succès à Gianni, et l'on félicitait Sienne d'avoir élevé dans ses murs un roi de France. Gianni nia d'abord la vérité du fait : mais des renseignements conformes au récit de Fra Bartolomeo arrivèrent de divers côtés. Enfin, les deux moines Antoine et Jordan, qui avaient quitté la France par crainte et entrepris un pèlerinage au saint sépulcre, écrivirent de Palerme aux autorités civiles, ainsi qu'à l'évêque de Sienne et à Guccio lui-même, et confirmèrent tout ce que l'on savait déjà. On résolut alors, dans le grand conseil de la ville, d'aider Gianni de toutes manières; et six des principaux habitants furent choisis pour lui servir de conseillers, pour travailler à faire reconnaître ses droits à l'étranger, et pour expédier, aux frais de la caisse municipale, selon qu'ils le jugeraient à propos, des messages et des lettres. Ces conseillers résolurent de communiquer l'affaire au pape et à l'empereur, aux rois de Naples, de Hongrie, d'Angleterre et de Navarre, et aux vingt-sept membres des trois états qui gouvernaient alors la France. Mais avant tout, ils trouvèrent convenable de s'adresser aux Romains et de les engager à écrire aussi de leur côté, parce qu'on les croirait plus facilement, leur tribun et sénateur ayant donné le branle à l'affaire. Fra Bartolomeo fut envoyé à Rome, et il y arriva le 7 avril 1357. Le dominicain exposa les faits devant Pierto Colonna et Niccolo di Riccardo Annibaldes-

chi, sénateurs en fonctions à cette époque, et en présence du grand conseil de la ville. Tous furent convaincus de la vérité des prétentions de Gianni, et ils écrivirent les lettres demandées, au nombre de sept, lesquelles furent portées le 6 mai à Sienne. Les conseillers de Guccio le firent conduire pour sa sûreté personnelle dans une place forte, où on lui rendit les honneurs royaux, et ils se chargèrent de poursuivre activement les autres mesures prises pour le faire reconnaître. Mais alors c'étaient surtout les Siennois et les Florentins qui faisaient le commerce de l'Italie avec la France. Or, les négociants de Sienne, alarmés pour leurs intérêts et craignant de les compromettre s'ils soutenaient le prétendant à la couronne du royaume très-chrétien, surent prendre le dessus dans le pouvoir municipal : les six conseillers furent destitués de leur office, et Guccio abandonné à son sort.

Celui-ci, qui portait dans la ville le surnom de *Rè Giannino*, crut ne plus pouvoir reprendre son premier état, depuis que le bruit de sa naissance était généralement répandu, et il s'appliqua lui-même à faire valoir ses droits avec d'autant plus d'ardeur qu'on lui envoyait de divers côtés des offres de secours. Le roi de Hongrie, Louis Ier, neveu de Clémentine, reine de France, répondit à Gianni comme au roi légitime. Toutefois, il ne put lui prêter pour le moment un concours actif, parce qu'il était à la veille d'une guerre avec les Russes et les Vénitiens. Le frère du roi de Navarre (celui-ci était alors prisonnier) se montra pareillement disposé à seconder Gianni, et fit des recherches sur

son compte. Au contraire, les envoyés n'osèrent pas même remplir leur message auprès du pape et des autres princes. Le prétendant se mit aussi en relation avec la grande compagnie, alors commandée par le comte de Landau, et cette armée se déclara prête à le soutenir dans une tentative sur la France, quand elle aurait rempli ses engagements envers le comte de Montferrat et Oleggio Visconti de Bologne. Gianni résolut en conséquence d'aller provisoirement en Hongrie, pour mettre tout à fait dans ses intérêts le chef de ce royaume, et ayant quitté Sienne le 2 octobre 1357, il arriva à Bude le 3 décembre. Mais des cabales de cour et de lointaines expéditions militaires furent cause qu'il ne reçut du roi Louis que de bonnes paroles et des lettres de reconnaissance, avec lesquelles il partit et se retrouva à Sienne le 6 août 1359. Guccio avait pareillement noué des intelligences avec les juifs, alors persécutés en Hongrie, en Carinthie et en Autriche, et il avait reçu d'eux 50,000 florins d'or comptant, avec promesse de plus grosses sommes, à condition qu'il leur accorderait en France un séjour tranquille.

Dans sa lettre, adressée à tous les rois, prélats, princes, ducs, comtes, barons, à toutes les villes et à leurs autorités, le roi de Hongrie déclare solennellement qu'il reconnaît la légitimité de Gianni, et que des recherches exactes lui ont confirmé la vérité de toutes les allégations du prétendant. Il prie donc tout le monde, au nom de l'amitié qu'on a pour sa personne, d'aider dans l'exécution de ses desseins le seigneur Jean, et il assure que lui,

roi de Hongrie, regardera tout ce qui aura été accompli pour le véritable souverain de la France comme ayant été fait pour le bien de sa couronne et de son frère le plus cher. Les Siennois avaient reçu des premiers communication de cette circulaire : aussi Gianni ayant été nommé membre du conseil des douze le 18 octobre 1359, son élection fut ensuite déclarée invalide, parce qu'il était le légitime héritier du trône de France, et l'on appuya cette décision précisément sur la lettre royale de Louis I[er] de Hongrie. Guccio, privé de sa position à Sienne, poursuivit son entreprise suivant le conseil de ses amis; il remit à une autre époque un voyage à Naples, où il espérait également gagner son parent le roi Louis, et il voulut d'abord visiter le pape. Le 31 mars 1360, il quitta Sienne pour la dernière fois, et se rendit par Gênes et Nice à Avignon. Il n'y vit pas le pape en personne : toutefois, il sut se concilier quelques cardinaux et prélats de la cour pontificale. Plusieurs villes de France et un certain nombre de seigneurs entrèrent en relation avec lui : il fit même un traité avec les bandes de mercenaires restées sans emploi depuis la paix avec l'Angleterre, et qui parcouraient le pays en le rançonnant; mais Gianni, n'ayant que l'esprit et les connaissances d'un simple bourgeois, fut trompé de mainte façon. Enfin, à la demande simultanée du pape, vivement pressé par les mercenaires, et du roi de France, qui avait mis sa tête à prix, il fut arrêté, le 7 janvier 1361, dans la forteresse de Saint-Étienne, par Matteo di Gesualdo, sénéchal de Provence. Le 19 février de l'année sui-

vante, on le conduisit à Naples devant le roi Louis, suzerain de la Provence, et il mourut en prison dans cette ville; probablement dans la même année. Sa postérité vécut encore près de deux siècles à Sienne, sous le nom de descendants du *Rè Giannino*. Ils portèrent les trois lis de France au milieu des armes de la famille des Baglioni jusqu'en 1530, époque à laquelle mourut le dernier rejeton. Leur tombeau était à Sienne dans l'église de Saint-Dominique (1).

[Revenons à Rienzo, dont nous nous sommes écartés quelques instants pour tracer l'esquisse d'une destinée aventureuse comme la sienne, et sur laquelle il exerça une décisive influence.] Les Colonna et les Savelli avaient profité du mécontentement qui régnait dans la ville pour exciter encore davantage les esprits. Le matin du 8 octobre (1354), les habitants des quartiers Colonna, Trevi, Santo-Angelo et Ripa, soutenus par les nobles que nous venons de nommer et par les partisans de Pandolfuccio, se dirigèrent simultanément vers le Capitole, en criant : *Vive le peuple!* Quand ces diverses bandes furent réunies au pied de la colline, elles se mirent à crier : *Mort au traître Colà di Rienzo!* Les jeunes gens que le tribun avait précédemment choisis pour ses gardes du corps, s'employaient surtout à augmenter l'agitation : une quantité de peuple, des femmes même et des enfants étaient accourus, et tous maintenant se pressaient autour de

(1) Voir, p. 325, la note relative à une transposition du texte par le traducteur.

l'hôtel de ville, vociférant sans relâche : *Mort au traître qui a établi les impôts!*

Colà méprisa d'abord l'émeute. Il ne fit pas même sonner le beffroi pour appeler les quartiers mieux disposés en sa faveur et qui n'avaient pris aucune part à ce mouvement, car le plus grand nombre des révoltés venait de la partie habitée par les Colonna et les Savelli. Le tribun regardait cette émeute comme une sédition ordinaire, et il espérait l'apaiser en montrant les pouvoirs que le pape venait de lui envoyer. Mais quand, la multitude entourant le palais et le menaçant lui-même de mort, tous les employés du Capitole, les juges, les notaires, les serviteurs eurent pris la fuite, de telle sorte qu'il ne restait auprès de lui que trois personnes, alors il s'avança sur le balcon de la salle supérieure avec l'armure complète d'un chevalier, la bannière de la ville à la main, et il essaya de haranguer le peuple. Ce fut inutilement. Personne ne voulut l'écouter; sa voix fut couverte par de violents murmures, et on lui lança des pierres et des flèches. En vain il agita la bannière pour se faire reconnaître comme un partisan du peuple, une flèche avait déjà atteint sa main droite, et il fut obligé de se retirer. Dans cette confusion, craignant Brettone, qui était prisonnier dans la même salle et donnait des signaux au peuple, craignant même son parent Locciolo, le marchand de fourrures, qui faisait également signe de vouloir le livrer, il se laissa glisser le long d'un drap dans une cour intérieure. Là il resta indécis quelque temps, délibérant s'il mourrait en chevalier, les armes à la

main, ou s'il essayerait de sauver sa vie par la fuite. Il ne se résolut à fuir que lorsque le peuple eut mis le feu aux constructions en bois placées devant l'hôtel de ville, et que l'incendie eut gagné la deuxième porte. Alors il quitta en toute hâte son armure, coupa sa barbe, et se noircit le visage. Ensuite, ayant pris dans la demeure du gardien de la tour un vieux manteau de paysan, il le mit sur ses épaules, traversa le feu, et se jeta au milieu du peuple. Déjà il avait passé la dernière porte, et il criait dans le dialecte des gens de la campagne : *En haut, en haut vers le traître*, lorsque les cordons d'or de ses manches éveillèrent le soupçon. Il fut saisi et obligé de se faire connaître. D'après le récit de Matteo Villani, il avait encore pris un matelas, l'avait posé sur sa tête comme l'ayant pillé dans la maison, et, la figure ainsi couverte, il était entré parmi la peuple en criant : « Allez-en haut, allez-en haut, il y a encore là beaucoup de choses. »

On le conduisit au lieu d'exécution des criminels, devant la cage du lion vivant nourri par la ville, et il resta là quelque temps sans que personne voulût porter la main sur lui. Enfin, Ceccovdel Vecchio lui passa son épée à travers le corps ; le notaire Treja lui fendit la tête, et chacun ensuite chercha à tremper son épée dans le sang de l'ancien favori du peuple. Quoiqu'il eût été tué du premier coup, les traitements les plus horribles furent exercés sur son cadavre : on lui lia les pieds avec une corde, on le traîna jusqu'à la place San-Marcello, près de la demeure des Colonna. Ce fut sur cette place qu'on le suspendit tout mutilé et sans tête. Durant

deux jours il demeura ainsi exposé aux insultes de la foule et aux pierres des enfants, jusqu'à ce que, sur l'ordre de Gingurta et de Sciarietta Colonna, on le transporta devant le mausolée d'Auguste, sur la place dell' Austa, où il fut brûlé par les juifs avec un feu d'orties sèches. Tout le mobilier de Rienzo, ses armes, et même les chevaux des étrangers furent pris par le peuple; on trouva dans sa chambre une liste de citoyens romains auxquels il voulait imposer, selon leur fortune, une contribution proportionnelle de 400, de 100, de 50 et de 10 florins d'or. Chacune des deux premières classes comprenait cent personnes. On s'empara aussi d'un miroir d'acier, orné de figures et de signes, et la fable se répandit qu'il avait tenu captif là dedans l'esprit Fiorone. Déjà avant sa réintégration, le bruit courait qu'un démon avait prédit à Rienzo qu'il périrait dans une émeute (1).

(1) Vita, II, 23, 24; Matteo Villani, IV, 23, 26; Petrarcha, DE REMEDIIS UTRIUSQUE FORTUNÆ, I, dialog. LXXXIX, p. 90. Dans cet ouvrage, Pétrarque dit en parlant de Rienzo : *Gladiisque hostium non occisus tantummodo, sed discerptus.* La Vita place le meurtre du tribun le 8 septembre, Villani, le 8 octobre, et l'histoire manuscrite *del Re Giannino* le 7 octobre, avec indication du jour de la semaine. Nul acte authentique ne nous fait connaître précisément le jour du meurtre : mais qu'il ait eu lieu au mois d'octobre, nous en avons la preuve dans le *Diario del Gratiani,* selon lequel la nouvelle de l'événement arriva le 10 octobre à Pérouse. — Il est difficile de croire qu'après que le cadavre de Rienzo fut brûlé, on en recueillit les cendres et les déposa dans un tombeau : néanmoins, suivant Gabrini, le tribun aurait été enseveli dans l'église Santa-Bonosa de Trastevere, où, dit-il, on voyait précédemment sa figure gravée sur la pierre du sol. (*Osservazioni storico-critiche sulla vita di Cola di Rienzi.*) A la vérité, on voit encore dans cette église une tombe avec la figure d'un homme dans le costume du temps : mais d'après l'ins-

Telle fut la fin du tribun. Par un noble essor de son esprit, il s'éleva à la plus haute position : mais elle dépassait tellement ses forces morales et intellectuelles, qu'il ne nous présente pas une seule fois le spectacle d'une lutte grandiose pour la réalisation de son idée. Bien plus, cette idée elle-même il l'abandonna presque entièrement à la fin, et comme les conditions et les bases matérielles de la puissance lui manquaient, sa chute était inévitable. Toute sa vie ne nous offre que de l'extraordinaire, et point de véritable grandeur. Mais dans l'histoire et dans l'opinion des hommes, le souvenir de son noble commencement a prédominé, et il a entouré son nom d'une auréole romantique comme peu de figures du moyen âge en ont obtenu. Ses crimes, confondus avec ceux de ses contemporains, ont disparu dans l'ombre pour ne laisser briller que la beauté de son entreprise.

Bientôt après la mort de Rienzo, un anonyme reprochait déjà dans deux lettres aux Romains leur cruelle conduite. L'une de ces lettres met un discours dans la bouche du tribun et lui fait implorer la pitié du peuple. Dans l'autre épître, il est dit que Rome, dans sa jeunesse, a vécu avec une puis-

cription il s'appelait Nuccole Vecca, et ses armes sont partagées transversalement par trois, dans chacune desquelles se trouvent trois étoiles. Sans doute le commencement de l'inscription aura produit l'erreur de Gabrini et de ceux qui avant lui ont écrit la même chose.—L'esprit Fiorone se trouve aussi confiné à Verone dans un miroir d'après l'auteur de la Vita (*Historiæ Romanæ fragmenta*, I, 8; Muratori, Antiquit., III, p. 393). Malheureusement dans aucun des ouvrages que j'ai consultés, je n'ai pu trouver d'explications sur cet esprit cabalistique.

sance et une sagesse royale; mais à présent, dans sa vieillesse, elle est détestée de tout le monde à cause de sa folie et de ses mauvaises mœurs. « Habitants de la ville, s'écrie l'inconnu, pourquoi « vous vanter de votre méchanceté? Dans quelle « rage de chiens avez-vous eu soif du sang pur et « innocent qui appartenait à la mère commune? « Avec les mêmes pieds qui naguère vous portaient « à sa rencontre, vous avez foulé son cadavre, avec « les mêmes mains qui applaudissaient à son retour, « vous l'avez percé, déchiré, découpé. » L'auteur de ces lettres somme ensuite les citoyens de Rome de revenir à la vertu, et il conclut en disant que la douleur de voir cette ruine de l'empire romain lui a arraché ces plaintes (1). Le biographe contemporain nous présente un tableau fidèle des fautes et des vertus de Rienzo, et toutefois il exprime l'opinion que c'était le seul homme qui pût rendre la liberté au peuple romain. Un auteur qui prétend avoir écrit dans l'année 1372, quoiqu'il appartienne sans doute à une époque postérieure, a transformé la vie du tribun en roman, tout en conservant la base historique dans beaucoup de

(1) Les deux lettres ont été publiées d'après un manuscrit de Lucques par Mansi dans Steph. Baluzii Miscellan., Lucæ, 1762, in-folio, tom. III, p. 136-137. L'éditeur les attribue à Rienzo lui-même, et véritablement la deuxième porte la signature suivante : *Datum Avenioni per Colam Rentii tribunum.* Mais dans l'une et dans l'autre, il est toujours parlé de la mort du tribun, ce qui ne peut pourtant pas s'appliquer à sa première chute, d'autant que les passages traduits dans le texte indiquent exactement le genre de mort de Rienzo. Le style est tout à fait dans le genre de Pétrarque. Celui-ci vivait alors auprès des Visconti. Pour lui attribuer ce travail, il faudrait donc regarder aussi l'indication du lieu comme supposée.

parties avec des noms supposés (1). Dans une poésie du dix-septième siècle, écrite dans le dialecte populaire de la ville (2), Rienzo apparaît comme un simple chef du peuple, lequel, sans pénétrer plus avant, décide une querelle élevée, au sujet du prix des jeux du mois de mai, entre les quartiers Trastevere et Monti. De nos jours, lord Byron l'a célébré « comme le libérateur des sombres siècles de la « honte, comme l'espérance de l'Italie, l'ami de « Pétrarque, et un nouveau Numa, dont le tombeau « doit être orné d'une couronne faite avec l'arbre « de la liberté, tant que celui-ci aura encore une « feuille (3). » Dans son célèbre roman intitulé : *Rienzi le dernier tribun*, sir C. L. Bulwer a essayé de prendre une base rigoureusement historique. Mais outre qu'il représente tout à fait Rienzo comme un démagogue de l'époque présente, l'amour excessif que l'auteur a conçu pour son héros le trompe, et ses personnages, le tribun surtout, agissent rarement d'une manière conforme à l'histoire. Actuellement, en Allemagne, plusieurs poëtes dramatiques s'occupent, dit-on, de ce sujet. Chez le peuple romain, au contraire, le souvenir du tribun a complétement disparu avec les autres souvenirs du moyen âge : le zèle des *ciceroni* savants et non savants n'a pas même pu faire admettre le nom de la préten-

(1) Bicci, *Notizie della famiglia Boccapaduli*, Roma, 1762, in-4°, p. 25, note.

(2) *Il maggio Romanesco overo il pallio conquistato, poema epico giocoso nel linguaggio del volgo di Roma*, di Giovanni Camillo Peresio, Ferrara, 1688, in-8°. Cet ouvrage n'a aucune valeur poétique.

(3) Child Harold, chant IV, stance 114.

due demeure de Cola et changer l'appellation populaire de *Casa di Pilato*. On a également perdu toute trace de la famille de Rienzo; et nous ignorons sur quelles preuves s'est appuyé M. Artaud, quand il a dit « que les descendants du tribun « s'étaient établis aux environs d'Avignon, et avaient « continué le nom de Rienzi (1). » Toutefois, dans cette dernière ville, on montre encore aujourd'hui comme prison de Rienzo la haute tour du moyen âge située dans le faubourg Villeneuve.

Au commencement du dix-septième siècle, la connaissance historique de Cola trouva une base ferme et assurée par la publication de sa biographie contemporaine (2). A cette pièce fondamentale vinrent s'ajouter les documents des annalistes de l'Église romaine, et ceux qu'Hocsemius a insérés dans son Histoire du diocèse de Liége. Ces autorités et les renseignements d'autres écrivains contemporains sont les matériaux avec lesquels le père du Cerceau écrivit son livre intitulé : *Conjuration de Nicolas Gabrini, dit de Rienzi, tyran de Rome en* 1347 (3). Mais la constitution et l'état de Rome lui échappent tout à fait, et la traduction de la biographie italienne est si fautive, que l'ouvrage entier n'offre guère d'autre intérêt que celui d'une lecture agréable. Bientôt après, Muratori édita l'ancienne Vie,

(1) Italie, par M. le chevalier Artaud, Paris, 1835, pag. 244.

(2) Vita di Cola di Rienzo, tribuno del popolo Romano, scritta in lingua volgare romana, di quell' età da Tommaso Fortifiocca Scribasenato. Bracciano, 1624. -2ª ed., distinta in più capitoli, ed arrichit delle dichiarazioni delle voci più oscure della lingua romana, di quei tempi nella quale è descritta l'historia. Ibid. 1631.

(3) Ouvrage posthume du R. P. du Cerceau, Amsterdam, 1734.

corrigée et augmentée (1). Quelque temps plus tard, de Sade donna aussi, dans ses *Mémoires de Pétrarque*, une histoire détaillée de Cola, pour laquelle, sans beaucoup se préoccuper des sources ni des données primitives, il se servit spécialement des œuvres du grand poëte. Ce récit a été le fondement de toutes les biographies ultérieures, parmi lesquelles nous ne ferons ressortir que l'avant-dernier chapitre de Gibbon, et la *révolution de Rome en* 1347 *par Rienzi*, que Schiller publia, en 1788, dans son *Histoire des rébellions et des conjurations les plus remarquables*. Les insipides efforts tentés par Fra Tommaso Gabrini, afin de pouvoir ranger le tribun au nombre de ses ancêtres, ne peuvent être cités que pour leur ridicule (2). De notre temps, Zefirino Re de Cesène a édité de nouveau l'ancienne biographie : quoique ce savant ait suivi le texte antérieur à celui de Muratori, et qu'il l'ait traduit dans la langue actuelle, il a néanmoins cité dans les notes, pour la commodité du lecteur, les autres écrivains (3). La

(1) Muratori, Antiquitates italicæ; Mediolani, 1740, tom. III, p. 249.

(2) Tom. Gabrini, *Memorie spettanti al tribunato di Cola di Rienzo*; Antolog., Roma, 1798; imprimés de nouveau sous le titre suivant : *Osservazioni storico-critiche sulla vita di Cola di Rienzo*. Roma, 1806. — *Commento sopra il poemetto Spirto gentil che il Petrarcha indirizzò a Nicola di Lorenzo, tribuno e poi Senatore di Roma, coll' interpretazione della lapide che l'istesso Nicola fece apporre al Torrione di Ponte Rotto. Roma*, 1807.

(3) *La Vita di Cola di Rienzo, tribuno del popolo romano, scritta da incerto autore nel secolo* XIV, *ridotta a migliore lezione ed illustrata, con note ed osservazioni storico-critiche da Zefirino Re;* Cesenate, etc. Forli, 1828. Il faut joindre à cet ouvrage le suivant : *Osservazioni sul Cola di Rienzo* publicato da Zefirino Re; *Passatempo letterario* di

vie la plus récente de Rienzo est un récit à la manière de Plutarque, composé, dans un but moral et politique, d'après les données généralement reçues (1).

L'influence de Rienzo à Rome ne fut nullement durable. Aussitôt après sa mort, on vit recommencer les anciennes divisions de partis, les inimitiés des barons entre eux et l'oppression du peuple. Ce triste état de choses dura encore à peu près sept années. Enfin, en 1359, le souverain pontife et le peuple coalisés parvinrent à établir que désormais des étrangers seuls seraient élus sénateurs; et, dans les nouveaux statuts de 1362, les barons romains furent presque entièrement exclus de toute participation au gouvernement de la ville. Les chefs de ces barons commencèrent alors à se jeter dans le métier de *condottieri*, et on les trouve dans la suite au service de la plupart des États italiens. Mais le peuple était trop faible et trop dénué de consistance, pour qu'une nouvelle vie politique pût fleurir dans son sein : aussi voyons-nous une démagogie inquiète et effrénée troubler souvent la tranquillité publique, et arrêter le développement naturel des institutions, jusqu'à ce que, au quinzième siècle, la ville, soumise dans les moindres détails à la souveraineté du saint-siége, perde enfin toute vraie liberté municipale.

Pour ce qui est de la situation générale de l'Ita-

Cesare Pezza, Forli, 1831. Ce dernier travail ne renferme que des remarques de linguistique.

(1) *Vite degl' illustri cittadini italiani, descritte da Francesco Benedetti, nello stile di Plutarco, dedicate alli uomini illustri d'Italia;* Italia, 1831, fasc. I.

lie, déjà après la première chute de Rienzo, un grand nombre d'Italiens, Pétrarque à leur tête, avaient tourné leur espoir vers l'empereur Charles IV. Or, de même qu'autrefois Dante avait imploré la venue d'Henri VII, de même le grand poëte suppliait le roi de Bohême, dans les lettres les plus éloquentes, de se rendre en Italie et de rétablir l'éclat de l'ancien empire romain (1). Même après la mort du tribun, Pétrarque n'avait pas encore abandonné son admiration pour lui, et il cherchait à exciter, à encourager Charles par l'exemple de Rienzo. « Voyez, « lui disait-il, hier un homme du bas peuple de « Rome élevait sa tête : ce n'était point un empe- « reur, point un consul, point un patricien ; c'était « à peine un citoyen ; et ni ses ancêtres, ni ses pro- « pres vertus ne lui avaient donné alors aucune « réputation. Il se présenta comme le restaurateur « de la liberté romaine ; noble entreprise d'un « homme infime, et, comme vous savez, déjà la « Toscane lui tendait la main et recevait ses ordres. « L'Italie entière suivait cette impulsion, et l'Europe, « le monde entier était en mouvement. Bref, ce « n'était point une simple lecture, c'était un spec- « tacle réel que nous avions devant les yeux : nous « voyions la justice et la paix, et leurs compagnes

(1) Nous n'entrerons pas plus avant ici dans les rapports de Pétrarque avec Charles IV, parce que nous nous proposons de publier ailleurs leur correspondance encore inédite. (*Note de Félix Papencordt.*)

Le jeune auteur avait déjà annoncé, dans une note précédente, cette publication que la mort est venue arrêter ainsi qu'une foule d'autres travaux commencés ou projetés par lui.

(*Note du traducteur.*)

« la sainte fidélité et la sécurité tranquille; et les « signes avant-coureurs d'un âge d'or brillaient de « tous côtés. Mais l'homme se dessécha au com- « mencement de son œuvre : je n'en veux attribuer « la faute ni à lui ni à un autre; je ne condamne « ni n'absous Rienzo (1). » La honteuse expédition de Charles IV, à qui Pétrarque pouvait demander avec raison ce que lui diraient ses aïeux s'ils le rencontraient sur les Alpes, ravit au poëte sa dernière espérance. Dans la suite, toutes ses œuvres respirent le même amour brûlant pour la patrie; mais il a renoncé jusqu'à la probabilité d'une heureuse issue, à laquelle il puisse se rattacher, et les tentatives de translation du saint-siége d'Avignon à Rome ne lui procurent qu'une consolation passagère. Toutefois, il célèbre encore Cola di Rienzo, dans la *Défense contre les calomnies d'un Français*, écrite par lui en 1371, à peine deux années avant de mourir; et le seul reproche qu'il adresse au tribun, c'est d'avoir eu moins de constance que de bonne volonté (2).

(1) Blondi Flavii Forliviensis historiarum ab inclinatione Romanorum libri XXXI (Basileæ, 1531, pag. 365).

(2) Petrarcha, Op., p. 1181; Baldelli, del Petrarcha, etc., p. 318.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Lettre de Cola de Rienzo à Guido de Gonzaga de Mantoue. — Rome, 11 juin 1347.

Auctore clementissimo domino nostro Jesu Christo, Nicolaus severus et clemens, libertatis pacis justitieque tribunus, ac sacre Romane reipublice liberator illustris. Nobili et potenti viro domino Guidoni de Gonçaga, civitati (sic) Mantue dominatori, salutem et cum reconciliatione dei pacem et iusticiam venerari. Ad nova gaudia sancti Spiritus extollenda, qua (sic) nuper romano populo totique provincie romane sunt divinitus illustrata, carissimis filiis et amicis nostris.. potestati capitaneo consilio et communi civitatis Mantue promotionem nostram et renovationem sacri populi romani seriatim scribimus et distincte. Unde de vestra sincere dilectionis affectione confisi, illam duximus presentibus exorandam, quatenus ob reverentiam beatorum apostolorum Petri et Pauli, quorum causam pia devotione fovemus, placeat licteras nostras mandare graciose suscipi, publicari vulgo et affectione benigna etiam exaudiri. Nos autem auctoritatem nostram iustamque potentiam proinde disponimus ad omnia vota vestra. Datum in Capitolio Urbis die XI. Junii ubi regnante iustitia in cordis rectitudine presidemus.

Nobili et potenti viro domino Guidoni de Gonçaga, civitati Mantue dominatori amico carissimo.

II.

Lettre du pape Clément VI à l'évêque Raymond d'Orvieto et à Cola de Rienzo. — Avignon, 26 juin 1347.

Venerabili Fratri Raymundo Episcopo Urbevetano nostro in Spiritualibus Urbis Vicario, et dilecto filio Nicolao Laurentio Civi Romano Familiari, dicte Urbis et districtus ejusdem Rectoribus. Inter cetera desiderabilia cordis nostri ferventibus Desideriis affectamus, Urbem Inclitam ejusque populum et habitatores infra nostra et Sedis Apostolice precordia recumbentes sub cultu fidelitatis et justitie, repressis multorum insolentiis, pacis et securitatis ubertate letari. Nuper siquidem ad nostri Apostolatus audientiam tam

verbali quam literali relatione perducto, quod dictus populus in vigilia Festi Penthekostes proxime preteriti ad ejusdem Urbis Capitolium accedentes et sperantes, quod statui dicte Urbis repressis multis excessibus et insolentiis statum predictum pacificum non parum turbantibus per vestram circumspectam et fidelem diligentiam poterat Divina et nostra vobis assistente gratia provideri, Vos in Rectores ipsius Urbis et districtus ejusdem, confidentes de nostri beneplacito super hiis, unanimiter et concorditer elegerunt, Vosque adtendentes prudenter, quod olim in promotionis nostre ad apicem summi Apostolatus primordiis predictus populus Senatorie, Capitaneatus, Sindicatus et alia prefate urbis officia prout pertinebant ad eos, nobis ad vitam nostram sua propria voluntate libera et spontanea concesserunt, sub nomine et honore nostri et Ecclesie Romane hujusmodi Rectorie officium suscepistis, ac illud exercuistis et exercetis continue diligenter. Nos igitur premissis et certis aliis nobis circa ea seriosius expositis plenius intellectis et attento, quod, sicut multorum habeat assertio nobis grata, per vestrum Regimen eisdem Urbi et Districtui nec non et circumvicinis in eodem cultu observato Justitie multa et diversa pervenerunt commoda, ut bona hujusmodi continuentur, et sicut desideranter appetimus, augeantur, Vos Rectores Urbis et districtus predictorum, quousque aliud super hoc ordinaverimus, tenore presentium deputamus, faciendi, gerendi, mandandi, statuendi, et plenarie omnia et singula, que ad hujusmodi spectant officium, exercendi vobis potestatem plenariam concedentes. Quocirca discretioni vestre per Apostolica Scripta mandamus, quatenus ea, que laudabiliter cepistis, ut premittitur, laudabilius prosequentes, sic in eadem urbe ipsiusque districtu et pertinentiis observare ac observari cultum justitie, fidelitatis et pacis quibuscunque parcialitatibus penitus relegatis facere studeatis, quod ex Vestro Regimine sperati fructus Divina vobis assistente gratia proveniant, vosque proinde divinam et nostram et ejusdem Sedis gratiam acquiratis uberius non indigne. Datum Avenion. VI. Kalendas Julii anno VI°.

III.

Lettre du pape Clément VI au peuple romain. —
Avignon, 27 juin 1347.

Dilectis filiis populo Romano nostris et Ecclesie Romane fidelibus et devotis : Quanto specialius Urbs inclita, quam decoratam precipuorum Apostolorum sanguine divina dispositio statuit capud

orbis, intra precordia nostra et Apostolice sedis recumbit, tanto eam adtolli potioribus honoribus cupimus ac bonorum spiritualium et temporalium habundantius ubertate repleri. Ut in pacis, quietis et securitatis pulchritudine status foveatur ipsius, libenter adhiberemus nostre partes sollicitudinis, prout ad hoc nos suscepti Regiminis cura sollicitat, inducit ratio, et invitat spiritualis dilectionis affectus. Sane quamvis de turbationibus, oppressionibus, gravaminibus, que actenus propter inordinata Urbis ejusdem regimina tam Vos, quam nonnulli alii, sicut intelleximus, passi estis, quandoque nobis mentio extiterit aliqualiter, illa tamen sic plene ac integre, sicut a paucis circiter temporibus, ad nostram deducta notitiam non fuerunt; pro certo illa nequaquam sub dissimulationis preterissemus neglectu, si nobis fuissent sic explicite nuntiata. Eis autem pridem non sine displicentia magna plenius et seriosius intellectis, mox cepimus sedulis studiis cogitare, qualiter et per quem modum possemus melius celerius et utilius providere de opportuno et salubri remedio super eis, et interim ne status ejusdem urbis subiceretur periculis, sed potius a gravaminibus, oppressionibus et dispendiis, que patiebatur per mala regimina hujusmodi, posset relevari aliqualiter, quo usque hujusmodi nostra provisio, circa quam intendebamus solerti diligentia, suum realem consequeretur effectum, nostras dilecto filio nostro Bertrando Tituli Sancti Marci Presbitero Cardinali Apostolice Sedis Legato disponebamus literas destinare, ut ipse, si posset commode, ad urbem eandem se conferens, alias autem discretas et providas partes transmittens, aliquos viros strenuos et providos circa Urbem predictam deputaret seu deputari auctoritate nostra faceret pro bono et utili Regimine dicte urbis; sed cum premissa cum omni, qua poteramus diligentia, studiosis solicitudinibus ageremus, ad nos repente tam verbalis quam literalis relatio fide digna perduxit, quod vos in Vigilia Sancti Penthecostes proxime preterita ad ejusdem Urbis Capitolium accedentes officialibus, qui tunc erant, ejectis et repulsis et inde Venerabilem fratem Raymundum Episcopum Urbevetanensem nostrum in Spiritualibus in eadem Urbe Vicarium et dilectum filium Nicolaum Laurentium familiarem nostrum continueque vestrum in Rectores predicte urbis confidentes de nostro beneplacito unanimiter et concorditer elegistis, eisdem pro hujusmodi regimine utilius exercendo non modicam armigere gentis multitudinem assignando. Et licet nos hiis auditis exinde ammirati fuerimus, non indigne procul dubio extimantes fuisse debitum et honestum pro nobis, quibus ad vitam nostram Senatorie, Capitaneatus, Sindicatus et

alia Urbis predicte officia, in quantum ad Vos pertinere poterant, dudum propria voluntate vestra spontanea et libera obtulistis, nos illa pro certis protestationibus, modis et formis duximus acceptanda, ut predictis notificatis primitus de beneplacito et voluntate nostris procederetur ad illa, que circa premissa existerent honesta et utilia in hac parte, quia tamen ex hiis, que facta sunt circa statum ejusdem Urbis et partium vicinarum per predictorum Episcopi et Nicolai fidelem et circumspectam prudentiam et diligentiam operosam multa commoda legalitatis audivimus provenisse, videlicet, quod ad presens Urbs predicta, vos et alii habitatores ejusdem repressis per viam justitie quorumlibet insolentium excessibus et presomptuosis temeritatibus refrenatis, adeo serenitatis, justitie, pacis et securitatis quiete letamini, quod quilibet suis contentus viribus alicujus oppressiones et gravamina contra Justitiam non aspirat, ac indigenis ac alienigenis itinerantibus, peregrinis et Romipetis undecumque ad Urbem accedentibus antefatam in personis et rebus eorum tam in Urbe ipsa, quam circumposite Regionis locis securitas plena paratur, Nos, qui ubique coli cultum pacis et justitie et presertim in Urbe predicta intra nostra precordia jugiter recumbente desideranter affectamus, ex causis et commodis reipublice hujusmodi, maxime cum illa, que circa regimen Urbis predicte faciunt, faciunt et fecerunt ad honorem nostrum et ejusdem Romane Ecclesie ab aliis exigendo et recipiendo, ut intelleximus, exultantes in Domino multipliciter et letantes volumus et concedimus, quod prenominati Episcopus et Nicolaus, quem alias ab experto novimus esse utilitatis ejusdem Reipublice fervidum Zelatorem, dicte Urbis ejusque districtus Regimen de beneplacito auctoritatis nostre, quousque aliud super hoc ordinaverimus, valeant exercere. Nos autem super hiis nec non et cum literis nostris confectis super ordinatione anni quinquagesimi Jubilei certam personam provida discretione pollentem ad vos et Urbem ipsam destinare intendimus, que vos de intentione nostra super predictis plenius et seriosius informabit. Datum Avenion. V. Kalend. Julii. anno VI°.

IV.

Lettre de Cola de Rienzo à Clément VI.

Litera missa Domino Pape per Tribunum.

Sanctissime Pater et Clementissime Domine. Quantum misericorditer gratia Sancti Spiritus prosequatur hunc Statum sanctissimum vestre urbis et vestrum Romanum populum, gaudio triumphali

Sanctitati vestre cupio notum esse. Sane Johannes Prefectus Urbis pridie in reprobum sensum datus nolens subesse justitie nec deponere tyrannicam feritatem, contra Sanctam Romanam Ecclesiam, personam vestram, que Urbis et Orbis caput existit, Romanum Populum et me temerarie cornua Rebellionis erexerat, ad cujus proterviam domandam procuravi per justam dampnari sententiam, et privari dignitate et officio prefecture in pleno et publico parlamento, nisi usque ad determinatum diem ad mandata veniret, et sic ipsum officium prefecture reservavi michi ad beneplacitum Sanctitatis vestre de unanimi vestri Romani populi voluntate, ne proinde posset invidie stimulus intèr alios dissensionis materiam procurare, contra eundem Joannem victoriosum vestrum Romanum exercitum mittere in eundem non obmittens sub vexillo sancte Matris Ecclesie. Qui exercitus cum Spiritus Sancti gratia et favore Vetrallam ad primum prelium occupavit, institutis ad expugnandam Rocham ipsius de novo pro tenenda sub servitute urbe constructam et tyrannide liberius excercenda Trabuchis, Asinellis, et diversarum alijs machinarum generibus, ut fierent subterranee fossiones, et crebro jactu lapides per trabuchos die noctuque non cessantes projicere muros dicte Roche dirruerunt, ut ipsius ac turris propugnacula demolirent, quod nulla intrinsecus esse poterat spes tutele vel hora quietis; nec ommitebatur propterea continuus contra Viterbium processus ad guastum, per quod Viterbienses, quia in rebellione commeruerunt, dampnificati fuerunt ultra XL (millia) florenorum. Videns autem Johannes de vico tunc prefectura privatus, se potentie vestri Romani populi non posse resistere nec amplius se tueri, coactus et victus venit ad obedientiam vestri Romani populi atque mandata; in parlamento solempnissimo meos prostratus ad pedes humiliter, et supplicans pro venia reverenter, mandata Sancte matris Ecclesie, Sanctitatis Vestre, mea, populique Romani juravit super Sanctissimo Corpore Domini nostri Jesu Christi, ac super Capite et vexillo Beati Georgii militis et tutoris; et ipso ad mandata recepto clementer ad officium Prefecture restitui et singulos ad honores, et quamvis Rocham Rispampani de conscientia mea et Romani populi teneat, dum evacuat rebus suis, et evacuare non cessat, nichilominus ne in hoc falli valeam, ipsum in Capitolio teneò carceratum.

Nec Vestram lateat Sanctitatem, quod venerabilis Pater Dominus R : (Raymondus) Urbevetanus Episcopus et Vester in Urbe Vicarius et Collega et Dominus meus, et ego pro quibusdam concessionibus, dationibus, translationibus, alienationibus, donationibus

jurisdictionum, officiorum et rerum nec non officialibus perpetuis et ad tempus factis per Romanum populum imo verius per tyrannos, quum populum tenebant sub jugo miserabilis servitutis facientes de libito licitum juxta velle, declarari ambo volumus, si de Jure Romanus populus revocare poterat concessiones, dationes et alienationes hujusmodi in prejuditium sui factas, de quibus tyranni predicti fecerant privilegia scribi per illos Scribas Senatus, qui a nobis falsitatis crimine sunt dampnati; super quo Collegium omnium Iudicum et utriusque juris peritorum urbis, et plurium aliorum juris peritorum de Tuscia et etiam Lombardia duximus consulendos et invenimus per eos unanimiter in Urbe concordes, quod eas, et quidquid populus Romanus in prejudicium sui fecerat, quocunque tempore, et quicunque persone seu etiam ratione, ad se poterat juridice revocare, causam autem, quare Dominus Vicarius et ego volumus istud scire, ipse novit, et certus existo, gratam Vestre existere Sanctitati, prout ipsa Sanctitas videbit operis per effectum. Heri igitur prosequens, quamvis Dominus Vicarius prefatus profectus in patrimonium Beati Petri per obitum Rectoris ejusdem ab Urbe absens existeret, congregavi plenum publicum et solempnissimum parlamentum, in quo non solum Romanus populus, ymo omnes urbis Prelati, Clerici et Religiosi, et Seniores, Nobiles, Magnates et Principes convenerunt, et secundum prefatorum Sapientum consilia sine discrepatione concordium in id ipsum Vester Romanus populus omnes hujusmodi concessiones, dationes, translationes, donationes, ac alienationes jurisdictionum, officiorum et rerum ad se omni modo et jure, quibus melius potuit, revocavit, sub honore et reverentia Sancte Matris Ecclesie et Sanctitatis vestre, concessa michi per eundem Vestrum Romanum populum faciendi de hiis legem et notificationem per totum orbem plenissima potestate.

Et quia restabat, et blandientis cum favore Spiritus sancti temporis qualitas exigebat, ut honorem et negotia Dei, Sancte Matris Ecclesie, Sanctitatis vestre, cujus sum humilis creatura, et Jura vestri Romani populi prosequendo viriliter procederem contra Nicolaum Gayetanum Fundorum Comitem et Ecclesie Sancte hostem et rebellem Vestri Romani populi atque meum, in pleno et publico parlamento vocari feci Comitem prefatum ipsamet die, et, nisi infra terminum sex dierum Sancte Romane Ecclesie, Sanctitatis vestre, Romani populi et meis mandatis veniat humiliter pariturus, ex nunc eum pro diffidato et rebelli populi habiturus et privaturus eum militari honore ac etiam comitatu procedere disposui per

exercitum contra eum, recepto per me in Dei nomine Militie honore, ad quam pro decore ipsius Alme Urbis in Kalendis Augusti futuris proxime promovebor, sperans imo tenens a certo, quod cum Dei auxilio et prosecutione clementi in campo habebo XV^{c} equitum strenuorum cum illis, qui sunt michi per Civitates Tuscie pro tribus mensibus elargiti, et quingentos ballistarios Januenses et pedites alios infinitos; et confisus in Deo et Sanctitate vestra non dubito ipsum totaliter conculcare, quod in perpetuum non resurget, desiderate namque michi grate consumationis effectum principia bona promittunt, et Spiritus Sanctus et Beatissimi Apostoli Petrus et Paulus, quorum causam prosequor, gressus meos dirigunt et disponunt, id tenens experientia docente certissimum et per ea, que licet indignus ab ore Sanctitatis vestre me recolo audivisse, quod hoc quod pro servitio et honore Dei et justitia, pace et libertate Alme Urbis Vestre, et securitate omnium peregrinorum, et aliorum viatorum est ordinatum et factum, gerat Sanctitas vestra gratum, cui semper placuerunt juste, pie, sancte, et laudabiles actiones, per quas ad Apostolatum Vestra Sanctitas est promota, supplicans, quatenus dignemini non credere quibuscunque de Curia vel de Urbe sinistro oculo respicientibus Urbem vestram et sanctissimum statum istum, et specialiter illis, a quorum faucibus et ore leonico semiglutitum populum Spiritus Sanctus traxit in me, dignemini ipsum vestrum populum et me habere Dei intuitu commendatos, ut tantorum bonorum (om. multitudo ?), in qua Sancte Ecclesie et Sanctitatis vestre honor queritur et augetur, non depereat nec decrescat, imo semper de bono in melius augeatur.

Nec omitto, quod Nobiles Urbis, quos usque pridie retinui carceratos, relaxavi, qui omnes futuris adesse honoribus mee militie se letis preparant faciebus, et ut ipsi non veniant ad ruinam, in tantum sunt populo odiosi; et sumpta predicta militia dispono in festo Sancte Marie de mense Augusti laurea tribunitia coronari solita in honoris premium hactenus dari Tribunis ab antiquo, et prout eis promotis interdum ab aratris ad honores non erat pudori redire perfecto regimine ad aratrum, sic me non pudebit redire ad calamum sicut prius; Ceterum cupio scire Sanctitatem vestram, quod sciens ad onus tanti officii, quod semper augetur, meos humeros imbecilles jam bis proposui in pleno consilio, quod officium hujusmodi regiminis singulo trimestri tempore finiretur, et assumeretur novus officialis ad illud, hoc ratione multiplici persuadens, et quod proinde poterant in hujusmodi officiis multi cives fieri per exercitum virtuosi, tamen, Pater Sanctissime, omnes de consilio,

hic vestibus laceratis, hic lacrimis manans, ille faciem ungue secans, omnes conjuncti minis pre dolore clamabant, prius singuli moriamur, quam nos amodo alterius, quam vestrum regimen habeamus, satis enim et cum destructionibus et servitutibus nostris sumus qualitatem alterius regiminis jam experti, et videmus ad oculos, quod Spiritus Sanctus pro te in Civitate istà tot miracula operatur, quod in diebus istis vivimus et vivemus in justitia et pace et dulcissima libertate; propter quod, Sanctissime Pater, me invitum oportuit remanere, facturum mente et opere, quidquid poterit mea devotio, de obsequiis et honore Sancte Ecclesie et vestre Clementissime Sanctitatis, cui supplico reverenter, quatenus dignemini pro Deo vestris mandare Officialibus presentibus et futuris in patrimonio, quod servent in jure et virtute constantiam nec donis et blanditiis Romanorum Magnatum vestram Almam Urbem cupientium absorbere se falli permittant in contrarium hujus Status. Pridie namque Capitaneus patrimonii, qui favebat hosti Dei et Ecclesie contra urbem et statum presentem, quasi ymo firmiter Deo vindice, et cooperantibus Beatis Apostolis Petro et Paulo, quorum causa agitur, subito expiravit, et sic credo indubie et spero firmissime in Deo, cujus sunt occulta juditia, idem evenire debere singulis, qui huic sancto statui presumerent contraire. De juribus autem Ecclesie, que conservari illesa augerique intentio mea querit, et causis, que verterent inter eam et populum Romanum, ut judex medius haberetur, tamen semper fiat et fiet per me, quod Sanctitati vestre gratum extiterit et acceptum. Nec miretur Sanctitatis vestre opinio, si super hiis Vester populus Romanus non scribit, cum per Dei gratiam populus et ego in eodem velle sistamus, et pro parte dicti vestri Romani populi cito ambassiator ad pedes Vestre Clementie transmittetur. Datum in Capitolio Urbis Vestre, ubi regnante justitia vigeo recto corde, XXVII die mensis Julii XV Indictione, libertatis Reipublice anno primo.

Et quia istarum literarum transmissio dillata est propter nuntii tarditatem post datam Vestre significo Sanctitati, quod in Calendis Augusti die Pontificali et Imperiali per manus omnium Prelatorum Urbis, nec non et ipsius Alme Urbis militum et ipsorum Sindicorum Urbis et Civitatum Tuscie et vicinarum Spiritus Sanctus me licet indignum in Lateranensi Ecclesia dignatus est ad militiam promovere, et in paragonica pelvi, in qua Constantinus extiterit baptizatus, recepi lavacrum militare, et congregato toto Urbis populo et Civitatum aliarum hominibus infinitis, prout a Spiritu Sancto processit, de consensu Venerabilis Vestri in Urbe Vicarii

nobis in omnibus assistentis ad Civilitatem Urbis recepi omnes Tuscie Civitates, omnes et singulos electos, electores et quicunque in electione Romani Imperii ac ipso Imperio jus pretendunt, generali edicto citavi, ut cum eorum juribus quisque ad festum Pentecostes proxime futurum in Urbe coram Vicario Vestro et me ipsoque Romano populo debeant comparere, alioquin, prout de jure fuerit, in ipsius electionis negotio procedetur. Quum autem honesta et pura ad actum citationis hujusmodi Spiritus Sancti provisio me induxit, ut electorum et eligentium inquietatio talis inter eos virium ambiguitatem inducat, et ipsa dubietas ad Sanctam Romanam Ecclesiam et Sanctitatem Vestram cum reverentia majori recurrere cogat eos, ymo Deum et Sedem eandem Vestramque Sanctitatem devotius et reverentius recognoscant, et ut impius armorum strepitus et effusio sevissima sanguinis Christiani depereant, et vigeat pax ubique, ambassiatorum Vestri Romani populi atque mea ad Sanctitatem Vestram, Reges Francorum et Anglie, et singulos alios Reges Catholice fidei notabilesque Duces, Principes, nec non ad predictos electos et electores ambassiata precipua et honorabilis dirigitur; omnia namque cum reverentia et honore Sanctitatis Vestre continue operabor, a quibus non desistam, quamdiu fuerit michi vita, et cum auxilio Spiritus Sancti spes certa me confovet, quod in anno Domini Jubileo Vestra Sanctitas erit Rome, ac Imperator vobiscum, quod unum erit ovile et unus pastor, per gratie ejusdem Spiritus Sancti unionem. Ceterum cum diffusa gratia Spiritus Sancti in paucorum dierum circulo sub meo regimine Rempublicam liberavit, et auxit, et in Kalendis Augusti prefatis ad militiam mea humilitas est promota, michi Augusti nomen et titulus est, ut infra scribitur, attributus. Datum, ut supra, die V Augusti.

Humilis Creatura.

Candidatus, Spiritus Sancti Miles, Nicolaus Severus et Clemens Liberator Urbis, Zelator Italie, amator orbis et Tribunus Augustus se ad pedum oscula beatorum.

Et quoniam ad particularem significationem eorum, que circa hujus status augmentum Spiritus Domini operatur, scriptor non sufficit et unice charte quantitas magnitudini rei cedit, Ego Vester humilis servulus domesticus et factura audeo cum familiari domesticaque fiducia S. V. scribere per cedule supplementum, eamque scire cupio, quod in festo militie humilitati mee a gratia Sancti Spiritus attribute ambassiati Florentie, Senarum et Perusii et omnium magnarum Italie Civitatum in Urbe honorabiliter conve-

nerunt, eosque per consecratos anulos subarravi in signum amoris et caritatis et ad unitatis perpetue firmitatem sub fide reverentia et honore Sancte Matris Ecclesie clementer atque vestri, nec non stantalia hec contuli civitatibus infra scriptis, videlicet : Perusii stantale felicis memorie Imperatoris Constantini, Senarum stantale Libertatis, Florentie stantale Italie, Tuderti stantale mei nominis, recepta cum alacritate maxima ab Ambassiatoribus supra dictis, et expecto ambassiatores Pisarum stantalia Apostolorum Principum recepturos, aliisque Civitatibus non tante conditionis dedi sub aliis diversis titulis vexilla minora juxta decentiam singularum, supplicans Sanctitati vestre, quum decet fundatam supra Petram Ecclesiam, cui Sanctitas vestra preest, ad afflatus subdolos velut Petram firmissimam non moveri, quatenus dignemini clementer meam advertere puritatem, quam Deus pro reformatione status Urbis tanquam de terra inopem suscitavit, et bona, que ex hoc statu provenerunt et proveniunt et que provenient meliora, et per virtutem Apostolice constantie aures falsis informationibus non prebere. Nunquam enim erit dies illa, in qua contra Sanctam Ecclesiam et Ecclesiasticam libertatem ac sanctitatem vestram aliquid per me fiat, non solum opere, sed etiam cogitatu, et dicentes me Clericum combussisse vel quemquam clericum indebite gravavisse, falsissime belialissime inveniuntur. Et vere Spiritus Belial est in eis, qui querunt innocentiam meam taliter impugnare, de quo non me, sed Deum offendunt, verius et se ipsos, et loquor de talibus cum Psalmista (Psalm. V, 11.) : Sepulcrum patens est guttur eorum, linguis suis dolose agebant, judica illos Deus, de quorum sepulcro gutturis exit et patet tantus fetor, sed puritatis mee et eorum nequitie Deus sit testis et ultor, quidquid enim fit et factum est et fiet imposterum, est et erit ad honorem et laudem Sanctitatis Vestre et exaltationem Ecclesie sub cujus reverentia humiliter gradior et devote procedo, facturus in singulis ut Spiritus Sanctus dabit, pro certissimo tenens, quod non obstantibus cujuscunque impugnationis conatibus status iste sanctus et purus a Domino, qui fecit eum, semper prospere dirigetur. Insuper, Sanctissime Pater, quia non solum literarum correctioni vacare nequeo, ymo, quia tempus agendorum multiplici arduitati non sufficit, vix minuere valeo, dignitatum occurrentes defectus in literis (om. supplico?) pie pati et supplere benigne et non imputare ad aliud, quam scriptoris errorem, cum ea scribentis fidelis affectio sit tota pura reverens et devota.

Nec Vestram lateat Sanctitatem, quod heri IV° presentis mensis

Augusti fui pro parte regis Ungarie requisitus, et pro ejus michi fuit parte oblatum dare michi in quolibet meo exercitu quingentos equites stipendiis ejus, quoties michi existeret opportunum, et quod placeret michi, quod ipse posset stipendiare in urbe mille equites, quos volebat, et pro ipsorum stipendiis obtulit se soluturum ad meam et ipsorum equitum voluntatem, ego vero id nolui acceptare, imo renuntiavi expresse, et favi alteri parti et favebo imposterum ob vestri reverentiam juxta posse.

Prefectum quem pro eo, quod Capitaneus patrimonii favebat ei, opportuit me sub securitate recipere, quem alias non aliter quam pro mortuo voluissem, relaxavi post Roccham Rispampani michi libere restitutam, et ecce contra Fundorum comitem prelibatum per exercitum procedo potenter, quod effugere non poterit manus Romani populi, atque meas, de cujus comitatu, prout Sanctitati vestre placuerit, disponetur, et omnia, que facta sunt; secundum Sanctitatis vestre mandatum reformari poterunt et disponi.

V.

Règlement de Rienzo sur les droits du peuple romain, et citation de l'empereur et des électeurs.

Ad honorem et gloriam Summi Dei Patris, Filii et Spiritus Sancti et Beatorum Apostolorum Petri et Pauli, Sancti Johannis Baptiste, in cujus sanctissimo templo in ecclesia (emend. concha) videlicet sanctissimi Principis gloriose memorie Domini Constantini imperatoris Christianissimi et Augusti baptismum et lavacrum glorie militaris recepimus prefulgente titulo Spiritus sancti, cujus indignus servus et miles existimus nec non ad reverentiam et honorem Sancte Romane matris Ecclesie et Domini nostri Summi Pontificis et statum prosperum et augmentum Sancte Romane Urbis, Sacre Italie et totius fidei Christiane.

Nos Candidatus Spiritus Sancti miles Nicolaus Severus et Clemens, liberator Urbis, Zelator Italie, amator orbis, Tribunus Augustus volentes et desiderantes donum Spiritus Sancti tam in urbe quam per universam Italiam recipi et augeri, ac voluntates (emend. volentes, uti, M) benignitates et liberalitates antiquorum Romanorum Principum, quantum a Deo nobis permittitur, imitari, Notum facimus, quod pridem post assumptum a nobis Tribunatus officium Romanus populus de consilio omnium et singulorum Iudicum Sapientum et Advocatorum Urbis recognovit, se habere adhuc illam auctoritatem et potestatem et jurisdictionem in toto orbe terrarum, quas habuit in principio et summo augmento Urbis pre-

fate, et omnia privilegia facta in prejudicium juris, auctoritatis, potestatis et jurisdictionis hujusmodi revocavit expresse.

Nos itaque propter auctoritatem, potestatem et jurisdictionem antiquam et arbitrariam potestatem nobis concessam a Romano populo in publico parlamento, et nuper a Domino nostro Summo Pontifice, ut patet per publicas et apostolicas Bullas ejus, ne videamur de gratia et dono Spiritus Sancti ingrati quomodolibet vel avari tam Romano populo quam populis sacre Italie supradictis, et ne per negligentiam jura et jurisdictiones Romani populi permittamus amplius deperire, auctoritate et gratia dicti Spiritus Sancti (emend. Dei et Sp. sanct.) et omni modo jure et forma quibus melius possumus et debemus, decernimus, declaramus et pronunctiamus ipsam Sanctam Romanam Urbem caput orbis et fundamentum fidei Christiane, ac omnes et singulas civitates Italie liberas esse et easdem ad cautelam integre libertati dedimus et donamus ac omnes prefatos populos totius Sacre Italie liberos esse censemus et ex nunc omnes prefatos populos et cives civitatum Italie facimus declaramus et pronunctiamus cives esse Romanos ac Romane libertatis privilegio de cetero volumus eos gaudere.

Item eadem auctoritate et gratia Dei et Spiritus Sancti ac Romani populi supradicti dicimus, confitemur ac etiam declaramus, Romani Imperii electionem jurisdictionem et monarchiam totius Sacri Imperii ad ipsam almam Urbem et ejus populum nec non ad universam Sacram Italiam pertinere, et ad easdem esse legitime devoluta multis rationibus et causis, quas faciemus suo loco et tempore declarari, dantes et prefigentes in his scriptis omnibus et singulis Prelatis, Imperatoribus electis et Electoribus, Regibus, Ducibus, Principibus, Comitibus, marchionibus, populis, universitatibus et quibuscunque aliis in specie et communi cujuscunque preeminentie status et conditionis existant contradicere volentibus se (emend. seu, uti H. T.) in electione prefata et in ipso Imperio auctoritatem et potestatem pretendentibus quoquomodo terminum hinc ad festum Pasche Pentecostes proxime futurum, quod infra dictum terminum in ipsa alma urbe et sacrosancta Lateranensi ecclesia coram nobis et aliis officialibus Domini nostri Pape et Romani populi debeant cum eorum juribus comparere, alioquin a dicto termino in antea procedemus secundum quod de jure fuerit et Spiritus Sancti gratia ministrabit. Et nichilominus ad predicta omnia citari in specie faciemus (em. facimus) Illustres Principes infrascriptos :

Dominum Ludovicum Ducem Bavarie,
Dominum Carolum Regem Bohemie, } Qui se asserunt Romanorum imperatores vel ad Imperium jam electos.

Dominum Ducem Bavarie,
Dominum Ducem Austrie,
Dominum Marchionem Brandenburgie,
Dominum Archiepiscopum Moguntinensem,
Dominum Archiepiscopum Treverensem,
Dominum Archiepiscopum Coloniensem,
Dominum Ducem Saxonie.

Quod in dictis Urbe et loco infra terminum supradictum coram nobis et aliis officialibus Domini nostri Pape et Romani populi debeant personaliter comparere, alioquin ut predicitur procedetur coram nobis (omittend. cor. nob. uti, M. H. T.) eorum absentia et contumacia non obstante.

In predictis autem omnibus et singulis nostris actibus et processibus et executionibus quibuscunque auctoritati et jurisdictioni Sancte Matris Ecclesie et Domini nostri Pape ac Sacri Collegii in nullo volumus derogari, quin ymo volumus ad augmentum et honorem eorundem semper actus nostros dirigere et, ut tenemur, per omnia imitari. Indc. XV, mensis augusti die prima predicta fuerunt publicata coram Romano populo et approbata per ipsum populum existentem in platea Ecclesie Lateranensis presente Domino Vicario Domini Pape, Domino Paulo Del Conte, Domino Gottfrido Scoto, fratre Jacobo Preceptore Sancte Spiritus, fratre Ugolino Ordinis predicatorum, Domino Francisco de Welletro Judice, Domino Angelo de Tibure Judice, Domino Matheo de Reate Judice, Petro Donati Granelli et Paulo Domini Angeli de Fustis.

VI.

Protestation du vicaire pontifical Raymond, évêque d'Orvieto, contre le règlement de Cola de Rienzo.

Sanctissime Pater, dum velut simplex et purus Nicolai collegе mei astutias non advertens in quadam logia Basilice Lateranensis Ecclesie existente juxta plateam ejusdem Basilice die festivitatis Beati Petri, ad vincula in copiosa multitudine pro parte mutati (sic) stante in eadem platea, in honorem Dei et Nicolai predicti, qui eodem mane militie cingulo extitit decoratus, missarum sollempnia celebrarem, Nicolaus ipse post assumptum honorem militie infra ipsius Misse solempnia surgens in conspectu populi, eique indicto silentio per quendam Notarium Urbis nomine Egidium Angeli me inconsulto et prorsus inscio legi et publicari fecit ordinationes, quas mitto præsentibus interclusas. Quibus auditis et intellectis obstupui, et ut novit scrutator cordium tanta fui turbatione confusus, quod

vires perdidi, et optassem non introisse altare Dominicum pro diurno sacrificio illo mane. Demum velut Spiritus vigore resumpto ipso presente et audiente proprio presentibusque et intelligentibus subscriptis testibus ad ea vocatis, velut Collega ejus et Rector deputatus in Urbis officio una secum, Ipsum de temeritate, audacia et presumtione hujusmodi mordaciter increpavi, et cum michi videretur omnino, quod ordinationes ipse a maxima fatuitate procederent, et essent edite contra Ecclesiasticam libertatem, protestatus fui Vestre Sanctitatis nomine, ac velut collega ejus omni modo quo potui meliori, quod ordinationes easdem non faceret, non ederet, nec firmaret, imo eas tanquam inceptas, conceptas, editas, et publicatas ab eo, qui nullam edendi, faciendi et publicandi habere dignoscitur potestatem, in presentia ejusdem populi et antequam populus a loco recederet, retractaret, tolleret, cassaret, annullaret, et viribus vacuaret, similiter protestans tanquam Rector urbis ejusque Collega in officio memorato, quod ordinationibus, quin ymo fatuitatibus et inordinationibus memoratis non consentiebam nec consensum vel assensum prestabam alieno quovis modo, sed eis et omnibus contentis in illis contradicebam expresse et decernebam illa nullam obtinere roboris firmitatem, monens et corripiens eundem, quód nec ad hos nec illos ordines, imo inordines, vel quosvis alios imposterum faciendos modo aliquo nequaquam procedetur, nisi quatenus de Sanctitatis vestre procederet voluntate. De quibus omnibus per subscriptum meum notarium mandavi fieri presens publicum instrumentum. Actum Rome in Logia dicte Lateranensis Ecclesie basilice infra Missarum solempnia, sub anno Domini MCCCXLVII Indictione XV Pontificatus Sanctitatis Vestre anno VI die primo mensis Augusti, presentibus Nobilibus Viris Domino Paulo de Comite, domino Gottfrido milite de Urbe, Fratre Jacobo Preceptore Sancti Spiritus, Fratre Ugolino de Ordine predic., Domino Franc : de Veletro Judice, Domino Angelo de Tibure Judice, Domino Matheo de Reate Judice, et Petro Donati Granelli, Paulo Domini Angeli de Fuscis, Domino Jacobo Nicole, Domino Tebaldo Peccatoris, Domino Ugolino Petri, et secundum (sic) Cucio Boclatera, Testibus ad premissa vocatis.

Humilis planta et creatura Sanctitatis Vestre, Raymundus Ecclesie Vestre in Urbe Vicarius Minister.

Et ego Petrus Viscardi de Gonessa Publicus Imperiali auctoritate notarius et nunc Scriba et Officialis ipsius Domini Raymundi premissis omnibus presens fui, eaque dicti Domini Raymundi mandato scripsi presentia, meoque consueto sigillo signavi, etc.

VII.

Lettre de Cochetus de Chotitis, adressée vraisemblablement à Rainaldo Orsini, archidiacre de Liége et notaire du pape à Avignon. — Rome, 2 août 1347.*

Domine Reverende post rescripta vestre Dominationi per me de castro Vetralle, quod Nicolaus nepos vester, ut Generalis capitaneus totius Romani populi et militie Urbis per Dominum Tribunum ordinatus, posuerat obsessum super castrum Vetralle et statim unica nocte mediante homines dicti castri Vetralle fecerunt mandata et miserunt ipsum Nicolaum Capitaneum cum toto exercitu equitum et peditum in ipso Castro. Rocha tamen tenebatur per prefectum ita quod supra dictam Rocham cum edificiis Trabuchi et Manganellarum exercitus permansit XXVII dies, equitando sepe idem Capitaneus cum militia civitatem Viterbii deferendo granum, ordeum et alia blada tam Viterbiensium quam Bledanorum, ita quod prefectus venit ad mandata et detentus est in Capitolio, donec Rocham Rispanpani, que erat Romani populi et Camere Urbis, est perventa ad manus dicte Camere, et pridie dictus Tribunus misit pro castellano ad dictam Rocham Rispanpani ...lum (Lellum?) de Camiglianis bonum popularem. In recessu ad urbem dicti Capitanei cum militia in festo Sancte Marie Magdalene recepit idem Nicolaus maximum honorem veniendo Romani in genere cum olivis in manibus, et per urbem usque ad Capitolium facti fuerunt arcus jocalium et pannorum pro honore ipsius, et Dominus Tribunus parlamentavit in parlatorio Capitolii commendando eum et militiam tam equitum quam peditum; quia in ipso parlamento inter cetera habito prius consilio peritorum urbis omnes jurisdictiones, omnes potestates, omnes dationes et concessiones factas ab antiquo usque in hodiernum diem ac privilegia, cujuscunque tenoris et conditionis existerent, revocari fecit per Romanum populum concedendo sibi universus populus posse irritare, cassare, et annullare et de novo leges facere ac si esset totus populus. Non credo quod velit, quod extendat se ad dominium Pape, sed ad electores (et?) Almanie imperatores credo quod se extendat, et opinio omnium Romanorum est.

Item die penultima (emend. ultima) Julii dictus Dominus Tribunus hora vesperarum accessit triumphaliter ad Ecclesiam lateranensem, et in Concha paragonis olim Constantini lavavit seu bap-

tizatus fuit honorifice, ut esset imperator, et plus quam imperator, ad quam baptizationem omnes predicti ambassiatores personaliter interfuerunt.

Item die ultima Julii ad militiam dicti Domini Tribuni venerunt ambassiatores infrascripti S: (scilicet) de Perusio ultra C. homines armigeri et plures milites Nobiles et periti, de Florentia ultra CC. modo simili, similiter multi venerunt de Tuderto, similiter multi venerunt de Corneto, et universaliter de omnibus Civitatibus prope urbem et Italie.

Item die prima Augusti in Festo Sancti Petri ad vincula in parlatorio Ecclesie Lateranensis summo mane in celebratione misse per Dominum Vicarium Domini Pape celebrate dictus Dominus Tribunus recepit cingulum militare per Dominum Gottfridum Statum (emend. Scotum) tanquam Sindicum Romani populi ad hoc specialiter ordinatum, et post dictam militiam receptam in dicto parlatorio lateranensis Ecclesie legi fecit certos processus factos contra Electores Alamanie, et quod hinc ad festum Penthecostes debeant dicti Electores docere de jurisdictione eorum in electione Imperatoris in urbe et coram eo, alias electio Imperatoris est ad Romanum populum devoluta, et hoc intendit juridice probare.

Item dicitur, quod scribat Regi Francie et Regi Anglie et Domino Pape, ut primo scribere debui, quod sint ad unum esse et in unica voluntate pro statu Christianorum, et ipse Dominus Tribunus intendit cunctis pacem et concordiam dictorum Regum laborare et fatigare ac in concordia ponere.

Item dictus Dominus Tribunus in dicta Ecclesia lateranensi fieri fecit in ejus militia maximum convivium, ut nullus Imperator tantum fecisset.

Item dictus Dominus Tribunus recepit maximum honorem a dictis Ambassiatoribus et a Magnatibus Urbis ac etiam a popularibus, quod reputatur maximum thesaurum.

Item continue dictus nepos vester et Jordanus steterunt, et sunt ad servitium dicti Domini Tribuni, et confisus est dictus Dominus de eis (plus?), quam de aliquo Nobili. Nullus Columpnensis fuit ad gaudium ejus, nisi dominus Stefanus per unum diem aut ad duos aut plus, et Dominus Raymundus de Ursinis heri venit ad Urbem pro concordia facienda cum dicto Domino Tribuno de Comite fundorum, ut dicitur. Idem Dominus Tribunus dictum Comitem diffidari fecit personaliter et ad mortem, et ejus bona publicavit pro medietate militie Urbis et pro alia medietate Camere Urbis.

Item sciatis, quod dictus Dominus Tribunus capi fecit Petrucium

Franjapanum de Civitate Lavinia, et duci fecit ad Capitolium et in Cancellaria detinetur; quid de eo fiet, ignoro.

Item sciatis, quod hoc mane ad sonum campane et vocem preconis congregari fecit in Capitolio dictus Dominus Tribunus omnes Ambassiatores terrarum ultra XXV Civitatum et Provinciarum et celebrari fecit Missam Sancti Spiritus, et supra altare poni fecit et consecrari IV vexilla, scilicet vexillum, quod habuit Constantini in arma aquilam albam et cum corona in ore et palma a dextris, quod deferri fecit et ipse propria manu tradidit ambassatori Perusii in signum amoris et fraternitatis.

Item Ambassatori Florentinensi tradidit vexillum cum figura Rome, et ab uno latere est depicta Fides Christiana, et ab alio Italia, et cum literis Sen : (atus. S. P. Q. R. ?).

Item Ambassatori Tuderti tradidit vexillum cum arma tribuni et Romani populi et cum lupa et Romulo et Remo.

Item Ambassatori Senarum tradidit vexillum libertatis, et omnibus supradictis Ambassatoribus et universis aliis misit annulum aureum in digitis, in signum fraternitatis, pacis, et amoris, et fuerunt dicti annuli ultra CC.

Item hoc mane posuit sibi nomen infrascriptum scilicet : Candidatus et Spiritus sancti miles, Nicolaus Severus et Clemens, Liberator Urbis, Zelator Italie, Amator Orbis, et Tribunus Augustus.

Item preconizare fecit per Urbem, quod omnes equites tam Romani quam forenses et L pedites per quamlibet Regionem Urbis debeant die Dominica esse in campo agonis ad faciendum monstram armati.

Alia nova ad presens non sunt in urbe, nisi quod Romani communiter et in genere de dicto Domino contentantur. Recommendo me et familiam meam Vestre Dominationi, et si placet me per vestras literas dicto domino Tribuno recommendare, et michi de recommendatione vestra intimare, ut valeam cum eo aliqualem audienciam habere.

Cochetus de Chotitis recommen : ad ped.

VIII.

Lettre d'un anonyme. — 18 août 1347.

Extractum literarum de Romana Urbe missarum tempore coronationis Domini Tribuni.

Ecce scribo vobis nova Urbis et Domini Tribuni videlicet quod die Veneris XV hujus mensis in festo Beate Virginis in Ecclesia

Beate Marie Majoris prefatus Dominus Tribunus per manus preceptoris Sancti Spiritus et Vicariorum Dominorum Cardinalium et Archiepiscopi Neapolitani recepit sex coronas per infrascriptum modum Primo videlicet recepit coronam de quercu, Secundam coronam recepit de edera, Tertiam coronam recepit de Mirtello, Quartam coronam recepit de Oliva, Quintam coronam recepit de lauro seu loro, Sextam seu ultimam coronam recepit de argento deaurato. Post premissa omnia recepit palmam auream (emend. pomum aureum) de justitia.

His omnibus peractis loquutus est Dominus Tribunus in publico populo et in thalamo et iterato citavit Dominum Ducem Bavarie, Dominum Carolum Regem Boemie, qui se asserunt imperatores Romanorum vel ad ipsum Imperium jam electos, et subsequenter citavit omnes electores Imperii nominatim. Pridem etiam in militia sua prefatus Dominus fecit et alias citationes et ordinamenta de quibus copiam vobis mitto presentibus inclusam. Hec sunt nunc ad presens nova et alia non sunt que intimari possint. Datum Rome die XVIII Augusti.

IX.

Lettre de Cola de Rienzo à Clément VI. — Rome, 11 octobre 1347.

Sanctissime Pater et Domine. Deus michi tribuat auditorem et desiderium meum omnipotens audiat, ut Sanctitati Vestre non sint gravia verba mea, simplici enim corde sermones mei et sententiam loquentur labia mea puram. Sane audivi auditum vestrum, qui etsi michi ammirandi materiam tribuit, pro tanto non timui et consideravi opera vestre clementie et propterea non expavi, miror equidem, si summi hominum clementie vestre prudentia, cujus mentis oculis eo patent universa lucidius, quo digni Apostolatus officium propinquiores statuit ipsi Deo, flecti se patitur dolosis suggestionibus, fraudibus, et astutiis malignorum ad aliquid preter verum et contra vestram humillimam creaturam moveri dictum et inchoasse processus, cujus admirationis et michi rationabilis causa fuit triplex: Prima, quia secundum Evangelicam disciplinam si est credendum operibus, si secundum Augustini sententiam, cujus operibus bona videntur imprimi, est ex suspicione reprehendere et de sui cordis occultis timere judicare, et apud omnes legem, fidem atque perfidiam (sic), nemo venit de bonis operibus lapidandus, et nichil in hoc nostre Urbis novo a Deo dato, quod nuncupor exercere, regimine vero poterit reperiri judicio, quod laudabile non existat, non

mereor processibus exprobrari. Populus enim Urbis, cujus, ut vidi, tantum et totiens afflictionibus vestra benignitas precordialiter est campassa, ambulans tamdiu in tenebris tyrannice servitutis emittente Deo lucem suam et veritatem suam, ad lumen libertatis, pacis, et justitie mirabiliter est reductus, et Domina gentium, Sanctissima urbium, que tot Sanctorum Corporum venerabile meruit sepulchrum existere, de tributo erepta et, quorum spelunca erat, expurgata latronibus dinoscitur reformata, cujus reformatio sancta ad honorem cedit Sancte Matris Ecclesie, consolationem animarum et corporum fidelium cujuslibet nationis; Late namque patent vie et itinera, silve, colles et loca quelibet secure undique peregrinis.

Secunda, quia teste Deo, qui considerat vias meas et cunctos gressus meos dinumerat, nulla me ad hujus assumptionem regiminis, in quo omnia interiora mea efferbuerunt sine ulla requie et effervent, dignitatis induxit ambitio, sed communis boni desiderium et salutis omnium populorum, in urbe quippe reducta veniam et salutem reperiunt omnes gentes, et credo indubie, quod depressisse tyrannos cum Ecclesie Sancte vexillo, relevasse pauperes, pupillos et viduas adjuvisse, Ecclesias, Monasteria et alia pia loca tueri, equa lance omnibus exhibere justitiam, conservare bonos et plectere digne malos, uxores ad viros, discordes ad pacem, ad cultum Divinum noviter reduxisse dissolutos, pro juribus adulteris publicis et in aliis, quorum magna copia erat Rome, aditum preclusisse, Fundorum comitem, contra quem vires Regie et Reginales non suffecerant, domuisse et ab oppressionibus ejus in manu forti liberasse Gayetanos, J. (Johannem) Prefectum autem, qui qualiter res Ecclesie et Ecclesiam ipsam tractavit, notum est, prostravisse et ab ejus pedibus patrimonium retraxisse, Comiti quoque Campanie contra Jo : Gayetanum, qui Fresolonum obsederat opportunos dedisse favores, Fresolono ab obsidione liberato prefata, non opera Sancte Matris Ecclesie esse inimica.

Tertia, quia utcumque S. V. placeret quod ab isto officio per amotionis beneficium removerer, reputatur sanctum et justum; quidquid enim Sanctitati placitum et gratum existeret, paratus sum Regimen cedere, disponens nunquam vestris beneplacitis contraire, et ad id non oportet Curiam fatigare vel orbem intonizare processibus, suffecisset enim et sufficiet, quando beneplacitum erit vobis, unus minimus cursor vester; Deus enim major est homine, et Vos majores estis Regibus et Principibus orbis terre. Tedet me, si opinio puritatis vestre decipitur, tedet me, si bonis operibus belialice prevalent actiones, tedet me, quod ex conscien-

tie puritate alienos non advertentes dolos et non caventes insidias eis annuitis, quorum aliqui cuperent semper in urbe regnare tyrannidem, alii moti odio nationis urbem funditus vellent everti, ne ad eam unquam reduceretur Ecclesia, quia reformatio urbis exigeret decentius, quam alie mundi urbes, providere, nituntur assidue, multipharie, multisque modis meam innocentiam expugnare. Et si in pelvi, in qua baptizatus extitit Constantinus, lavacrum militare suscepi, unde redarguor, nunquid quod mundando licuit a lepra pagano, Christiano mundanti urbem et populum a leproso servitutis tyrannice non licebit, et nunquid lapis existens in templo, in quod intrare licitum existit et debitum, est sanctior ipso templo, quod conferret lapidi sanctitatem? Nunquid homini confesso et corde contrito, cui licet pro salute sumere Corpus Christi, non licebit intrare concham lapideam, que etiam pro nichilo propter desuetudinem habebatur, quasi increpantibus hujus sine devotione factum introitum videatur, concham nobiliorem esse ipso Corpore Domini nostri Jesu Christi, quod opinari et credere non solum puto nephas sed arbitror infidele? Et si dicor auxisse nomina michi et titulos ampliasse coronasque frondeas varias assumpsisse, quid refert fidei antiqua officiorum Romana nomina cum antiquis ritibus renovasse?

Nec est verum, quod cum Vicario vestro vocatus fuerim, imo solus vocatus extiti a toto populo, imo a Spiritu Sancto vere, qui pro salute Romani populi suscitavit spiritum pueri junioris, Vicarium autem vestrum coassumpsi michi non causa necessitatis, sed pro honore et reverentia vestre clementissime Sanctitatis, cujus animi pusillanimitate comperta et diebus pluribus palliata populus unanimis me solum etiam refirmavit. Igitur si me permisi ad militiam promoveri et tribunitia laurea coronari, novit Deus, quod non pro inani gloria, nescio enim quamdiu subsistam, cum de mane ad vesperam vita hominis finiatur, sed solum pro honore officii Tribunatus et Sancti Spiritus, a quo sibi placuit meam denominari militiam, militare nomen assumpsi. Causa fuit, quia in festo Penthecostes, quod est recte spiritus sancti festum, ad officium istud mea parvitas est promota, sed quia officii hujus regiminis ipsi Sancto Spiritui volui et volo bonitatem ascribere et non michi, et quia in ipso et non in me glorior, et in sue pietatis caritate confortor. Alia vero frivola, que michi ad culpam dolose lingue nituntur impingere, pulchrius reputo preterire, sunt enim apud prudentum mentes penitus derisiva; propterea non obmittens, quod si vocationis principum et ordinationis in vestra urbe factarum (effectum ?) vester providet et providebit

intuitus, cognosceretis liquido, quod aliud, quam bona et pura intentio me non movit, et si in vocatione ipse Bavarus fuit dux Bavarie appellatus, non processit ex zeli malitia, quum ipsum habeam et habebo continue pro eo, pro quo eum Sancta Mater Ecclesia et Sanctitas vestra habet. De Domino Rege Boemie nostis, predecessores si talem gestorum memoriam in urbe et tota Italia reliquissent, quod ejus adventus esset merito diligendus, imo per hujusmodi Imperatorum adventum urbs destruitur domibus numerosis, et ejus Ecclesie dillapidate sacraque earum rapaciter contracta fuerunt, et Rome et in tota Italia commissa prelia ac homicidia infinita. Non est Italia tolerare disposita introitum ab experientia tam nocivum.

Supplico itaque pro Deo, Clementissime domine, quatenus de me vestra humillima creatura judicium aliunde, quam a Sanctitate vestra, constitutum non trahatis, et non a calliditatibus et astutiis detrahentium michi, qui non solum audent me cremare, sed jam in cœlum os ponere et manus injicere in ipsum Jesu Christi vicarium presumpserunt, quorum infanda proditio se ac totam eorum fedavit progeniem in futuro, imo pro magnitudine criminis urbem et Italiam confedavit cum pudore perpetuo totius fidei Christiane; ipsi namque sunt germina vipperarum, maternorum viscerum, sancte videlicet matris Ecclesie, impiissimi corrosores, sed qui in Deum seviunt, in quem hominum pii erunt? Certe Urbi melius extitisset, si tam infructuosos palmites, tam pestiferos, tam nocivos nunquam post unam succisionem eorum replantasset, quorum errores tanto fuerunt postea pejores prioribus ad vestri Romani populi nocumenta, quo impunitate potiri et in maliciis gloriari effrenatius potuerunt. Et nunc qui in Curia pallient, nunc etiam qui excusent, et diebus non longe teste Deo preteritis ipsi de eorum potentia non confisi, cupientes alios Magnates Urbis opprimere, procurabant istam vestram urbem alienigenis assignare. Sed Deus per statum istum sanctissimum destruxit consilia eorundem, alias urbem ipsam in aliene gentis manibus tradidissent in detrimentum et opprobrium sancte Matris Ecclesie et totius fidei Christiane.

Nova vero Urbis decrevi etiam Vestre Clemencie intimare, videlicet quod nuper ambassatores Regis Ungarie venerunt ad urbem ad me et Romanum populum, tria in parlamento publico postulantes. Primo, quod per me et populum urbis patrie toti mundo communis de lugubri morte innocentis regis Andree justitia fieret et patratores tanti sceleris justa sententia condempnarentur. Secundum, quod cum Rex ipse sit et progenitores sui semper fuerint fideles Sancte

Romane Ecclesie et amici et devoti Romano populo, placeret michi et Romano populo velle et acceptare amicitiam et ligam perpetuam dicti Regis volentis ad idem velle et idem nolle semper concurrere mecum et Romano populo prelibato. Tertium, quod non obstante prohibitione per me et ipsum populum facta, quod gens armata numerosa non intret Italiam, ipse Romanus populus et ego dicto Regi concederemus introitum, qui per sanctitatem vestram sibi non fuerat denegatus, offerentes ambassatores prefati pro parte regis predicti, quod per gentem Domini Regis urbi, terris sui districtus et aliis benevolis et amicis Romano populo novitas nulla fiet, imo gens ipsa ad omnem requisitionem et opportunitatem Romano populo erit ad servitium ejus statim. Ad quorum primum responsum per me et ipsum vestrum Romanum populum ita fuit, quod eis et omnibus justitiam petentibus non denegabimus eandem. Ad alia vero, quod non recusabamus amicitiam alicujus justitiam diligentis, ligam tamen facere minime poteramus nec etiam volebamus absque sanctitatis vestre conscientia et mandato, et etiam non consultis aliquibus civitatibus Italie confederatis et Romano populo conjunctis ad quas idem vester populus et ego ambassiatam direximus specialem, de quibus omnibus fiet, quod Sanctitas vestra mandabit.

Verum Rectores vestri Campanenses et Patrimonii sic me et Romanos tractare conantur, quod oportet nos invitos cum Ungaris ligare, comes namque Campanensis modo contra Romanum populum se confederavit cum Johanne Gayetano, a cujus faucibus favore meo et Romani populi est retractus, tenetque carceratos illos, qui tempore rebellionis Comitis Fundorum in exercitum vestrum victualia portarint. Ecce quid michi retribuit de servitio, quod recepit, et ipse patrimonii Rector in turbationem status Romani populi fidelissimi vestri sese confederavit cum tyrannis, et qualia operentur in subditos impotentes et pauperes facti non justitie cultores sed extortores pecunie, taceatur. Volui ob reverentiam vestram uniri cum eis, elevare stantale Ecclesie contra omnes Rebelles Ecclesie et nostri Romani populi, quod fuisset Ecclesie magis expediens et magis honorabile eis, et nil boni cum ipsis potui obtinere. Desiderarem toto mentis affectu pro parte sanctitatis vestre fore in his partibus aliquem Deum habentem pre oculis, qui de ipsorum Rectorum et meis operibus, causis et juribus diligenter inquireret. Finaliter in domino confido et non in pecunia, in veritate et non in mendaciis, sicut ipsi, non in humanis potentiis sed orationibus pauperum tam Romanorum, quam aliorum et peregrinorum et Ecclesiarum pro isto sancto statu indefesse orantium, et quod Deus

omnes contra hunc statum nitentes in veritate sua disperget, et inopinato sue justitie gladio feriens puniet et puniendo confringet omnes adversarios status hujus, si Spiritus Domini non est mendax.

Rocham vero Pilei, in quo Petrum de Pileo filii et frater immaniter occiderunt, de qua nulle erant discordie, multi eam conabantur invadere, nec non et Rocham filiorum Domini Mathie, Rocham Montis longi et multas fortillicias alias in Romana provincia retinemus, et hec omnia sine ictu, de quibus Dominus Cardinalis de Columpna habet, prout in instrumentis apparet, fictitiarum titulos emptionum, nulle namque vel pauce sunt in Campania Roche, que non sint, prout in Romana provincia sunt multe alie, prefati domini Cardinalis talibus emptionibus irretite. Pars quidem de suis Juribus non confidens et de patratis excessibus conscientiam lesam habens vendebat totaliter dicto Domino Cardinali et sub scuto ejus et capello rubeo ibi picto partem alteram affligebat et illius bona per violentiam occupabat, fiebantque in locis ipsis disrobarie, homicidia, parricidia, fratricidia et excessus innumerabiles absque pena, sed modo virtute spiritus Sancti prevalente, ubi dictus dominus Cardinalis habebat titulos emptionum, ego suscepi titulos ultionum. De his autem emptionibus vestre sanctitati significo, ut sciam, si hujus emptionibus me deferre vel eis non obstantibus jus in eis habentibus recedere Sanctitas vestra mandat.

Quod si rerum gestarum significatio et effectus inspicitur, oportuit, ut in Concha Christianissimi Constantini primi Ecclesie dotatoris aliquis lavaretur, cujus justa constantia jura Sancte Ecclesie tueretur et sicut Constantinus fuit a lepra et in fidelitatem purgatus sic iste foret pravitatis tyrannice purgativus, ut per illum Ecclesia dotata et per hunc sit ab oppressionibus liberata, et vere in Sanctorum partibus Ecclesia respiravit, cujus Dominio cuperem subdere Reges et Principes universos, et concedente Domino ita erit. Nec fuit locus in ea sine miraculis et prodigiis manifestis, et omnes corone frondee, quas suscepi, in arcu triumphali ejusdem Constantini reperte fuere contingendo, quod cui concha militiam, arcus ejusdem coronam tribunitiam prebuisset; nec omitto, quod de ipsa concha aurifices et campsores particulas auferebant. Et qualiter deinde Regimen istud processerit, res est nota resque mirabilis cogitatu, quod solum cum CL floren : tam de dote uxoris mee quam de officio calami acquisitis feci magis quam ipse Bonifacius bone memorie Papa VIII predecessor vester et Rex Carolus, qui Rome fuerant et urbis prefuere regimini, cum thesauris infinitis, nec eorum partibus cessaverunt disrobationes, homicidia et alia genera

excessuum, qui in Urbe cottidie et Romana provincia patrabantur, quod summus pontifex ipse germinibus vipperarum expertus extitit proch dolor in se ipso; nunc autem tempore vestro felici sub isto regimine omnia sunt in pace, nec est aliquis potens in Romanis partibus, quem michi non subegerit mirabiliter ipse Deus, et vere sine isto statu tantum invaluisset victualium rerum penuria, quod Jubileus urbi et toti Romane provincie non foret utilis sed nocivus. Habet igitur vestra benignitas, unde merito exultet in Domino de hac reformatione vestre urbis per ipsum Sanctum Spiritum facta, cujus benigna gratia favente spero firmissime, quod omnes persecutores Ecclesie cito corruant et labantur.

Fieri ergo processus causis fundatos in frivolis contra me, qui contra rebelles Ecclesie processit et procedo continue, libertatis, pacis justitieque satorem, non contingeret sine admiratione, ymo quadam prostratione animorum et mentium omnium populorum urbis et Romane provincie ac Italie universe. Sanctissime etiam Pater a falsis cavete prophetis et ut concedat Vobis Deus experiri feliciter, utrum fidelior sedi Apostolice gens existat Italica vel alterius nationis. Subjungoque pro pleniori significatione gestorum, quod omnes Civitates Italie gabellas et pedagia exigunt, in urbe tamen Romanaque provincia neque gabella exigitur neque pedagium aliquod extorquetur, nichil quidem oneris per istud regimen est adjunctum sed solitum jam sublatum. Advertat igitur Sanctitas vestra, si foret honor Ecclesie, liberatam urbem atque provinciam relabi in pristinam servitutem. Datum in Capitolio, in quo regnante Justitia recto corde vigemus die XI mensis Oktobris prime Indictionis.

Humilis creatura vestra, N. (Nicolaus), Tribunus Augustus se ad pedum oscula Beatorum.

X.

Lettre de Cola de Rienzo à Charles IV. — Prague, juillet 1350.

Serenissime Cesar Auguste. Placuit Serenitati Vestre petere, ut, quod coram Imperiali conspectu erat narratum, referre curarem propriam per scripturam. Letor equidem, quod venerim ad Civitatem Regiam, in qua a terra argentum purgatur et aurum, examinatione purgentur etiam verba mea, in quibus si forsitan error suspectus existeret, tunc arbitror michi expedire salubriter, si omnis actus erroneus aliorum prudentium eliminationibus excludatur. Quis ego sim, et qualis revera fuerim pro Ecclesiarum monasteriorum hospitalium miserabilium personarum et popularium omnium

defensione pariter et salute, qualis etiam pro peregrinis, viatoribus et omnibus volentibus pure et de proprio vivere sine dolo, qualis et quantus adversus omnes tyrannos Italie pariter et latrones, dissimulari vel occultari non potest, tanquam sita Civitas supra montem. Hoc namque Sedes Apostolica Romana et omnis populus Italicus non ignorat, et ipse Clerus et peregrinatio approbant ab experto, immortalis denique fama multis acquisita sudoribus et periculis licet brevi obscurum me vivere (non?) permittit. Verum dum ex amplitudine felicitatis et glorie, quibus indesinenter me Deus elevarat, vane glorie et pompe mundane frondibus me vestissem, sicut Deus corrector justissimus bene disposuit, ceciderunt status mei flores et fructus, et factus sum sterilis usque ad tempus, sicut arbor ventorum austeritatibus denudata. Deinde transductus ad tollerandas angustias et tribulationes multiplices, quibus Deus voluit meam superbiam tamen manibus (sic) hucusque demolire. Denique de Imperiali honore et Cesarea Majestate confisus dico, licet contra quandam inhibitionem michi factam ab homine, de quo loquar, qui michi fixit occultum negotium et secretum, sicut alias Regie exposui Majestati, quod dum a facie persequentium inimicorum aufugerem, quos alias Deo volente prostravi, non tamen pulsus ab homine sed a Deo, et sponte in parlamento publico coram populo tribunali corona et sceptro justitie solempniter resignatis secessi populo lacrimante, mansique in solitudine expectans eum, qui me a pusillanimitate solveret et eadem tempestate ubi in orationibus una cum heremitis in montibus Apientinis (emend. Apenninis) in Regno Apulie constitutis in paupertatis habitu sum moratus, et dum jam per menses triginta quadam arta vita quodammodo laborassem, supervenit frater quidam nomine Angelus de monte Vulcani se asserens heremitam, quem multi heremite, ut asseritur, reverentur. Hic me nomine proprio salutavit, in qua quidem salutatione satis obstupui, eo quod nomen meum erat apud ceteros occultum, dixitque michi, quia satis pro ista vice in deserto pro me ipso vacaveram, et quod deinceps oportebit me pro universali plus quam pro proprio commodo laborare, aperiens michi quod Divina revelatione sibi innotuerat, me ibidem permanere, subjungens, quod Deus intendit ad universalem reformationem a multis viris Spiritualibus jam predictam, et hoc potissime precibus et instantia Virginis Gloriose; et quod mortalitatem magnam et terre motus propter peccata multa immiserat, et ad flagellum aliud gravius intendebat propter pastores et populos incorrectos, quibus quidem flagellis ante adventum Beati Francisci Ecclesiam et populum castigare et terribiliter sagit-

tare (voluit?), sed ad instantiam ipsorum duorum Dominici videlicet et Francisci, qui, ut asserit, in Spiritu Enoch et Helie predicantes Dei Ecclesiam tunc ruentem penitus sustentarunt, prorogatum est Dei Iudicium usque ad tempus presens. Sed quia jam, ut dixit, non est, qui faciat bonum non est usque ad unum, nec etiam ipsi Electi ad sustentationem Ecclesie virtutes retinent primitivas, idcirco Deus merito indignatus hujusmodi preparavit et preparat ultionem, et quod in brevi erunt magne novitates, presertim pro reformatione Ecclesie ad statum pristine sanctitatis cum magna pace non solum inter Christicolas sed inter Christianos et etiam Sarracenses, quos sub uno proxime futuro pastore Spiritus Sancti gratia perlustrabit, asserens, quod tempus instat, in quo Spiritus Sancti tempus ingreditur, in quo Deus ab hominibus cognoscetur; Item (quod?) ad hujusmodi Spiritualis negotii prosecutionem electus sit a Deo Vir Sanctus revelatione Divina ab omnibus cognoscendus, qui una cum electo Imperatore orbem terrarum multipliciter reformabunt, exclusis a pastoribus Ecclesie superfluitatibus deliciarum temporalium caducarum. Interrogatus subjunxit, quod quidam sub quodam pastore Ecclesie mortificatus vel mortuus quadriduanus resurget, ad cujus vocem fiet inter pastores Ecclesie terror magnus et fuga, in qua etiam Summus Pontifex erit in periculo personali, et quod deinde idem Pastor Angelicus Ecclesie Dei quasi ruenti succurret non minus etiam quam Franciscus, et totum statum Ecclesie reformabit, fietque de thesauris Ecclesiasticis templum Dei magnum ad honorem Sancti Spiritus dedicatum, quod Jerusalem vocabitur, et ibidem ad orandum infideles venient etiam ex Egypto. Consuluit itaque michi, ut ad promovendum Romanum Cesarem, qui existit in ordine Augustorum centesimus, laborare penitus non differrem sibique consiliis et auxiliis assisterem, ut precursor, nec dubitarem, quin cito Romana Civitas Papali et Augustali sit dyademate decoranda, cum jam sint anni XL completi, quibus archa Domini translata de Jerusalem permansit propter peccata hominum debitum extra locum. Dixit etiam, quod acceptum habuisset Altissimus, si Jubileo anno L, nuper facto juxta Divinum preceptum in Levitico designatum, reversa fuisset ad propriam mansionem.

Verum dum ego de verbis hujusmodi titubarem et haberem adventum ad Cesarem ex quadam mea arrogantia antiqua suspectum, ille tunc michi quasdam diversorum Spiritualium virorum exhibuit prophetias easque michi exposuit tanquam breviter completuras, et licet magnam partem earum noverim adimpletam, tamen de reliquis llud teneo, quod Ecclesia Dei tenet. Recepi itaque illas et ad iter

me exposui, timens ne, si a Deo hoc eveniebat negotium, per mei desidiam contumax apparerem, et sic consumato quodammodo corde veni ad pedes cesareos, illas ostendens puro animo, ut audistis. In eo vero quod me ille monuit vestris obsequiis me daturum, et si nunquam aliquis licet (sic) monuerit me offerre obsequiis Romani Principis, existimo recte factum, nec possum ab aliquo viro diligente justitiam reprehendi, si vobis, qui estis Dominus noster et Princeps canonice et juste electus, obtuli me facturum et curaturum cum Romano populo et cum aliis Italie populis, qui alias Imperio resistunt, quod vos habeatis viam pacificam et sine sanguine preparatam, et quod adventus vester non sit causa desolationis urbis et totius patrie circumstantis, sicut adventus aliorum predictorum virorum. Verum unde culpa emanaverit, novit Deus, nec est aliquis potens Italicus, qui possit in hac parte conferre quantum ego, qui a Romanis omnibus desideror et expector et diligor pre ceteris Italicis ab omni populo circumstanti, nam Ursinos et Columpnenses habere non poteritis uniformes, sicut Imperatores alii sunt experti, et sub meo Regimine ipsos prostratos habebitis et totum populum sine divisione quacumque. De his omnibus poterit Vestra Serenitas melius informari et providere, si poteritis cum aliquo alio vestro domestico vel extraneo facere melius, quam mecum in Italia facta vestra. Obtuli Serenitati Regie filium meum obsidem, nam paratus sum pro salute populi Isaac Unigenitum ymolare, amor equidem Reipublice magis quam Imperii me accendit, ut reformetur justitia jam defuncta. Quecunque peto cum parvo vestro favore in statum prodeunt et in lucem, nec peto favores, ut multum illis indigeam, sed ut meum Regimen Imperiali licentia justificatum apud conscientiam meam existat, quoniam adulter est omnis Rector Romanorum in temporalibus, si Imperio non vacante preter Imperatoris licentiam nomen accipiat gubernantis, sed forsan impediente Sathana, prout consuevit sepius, opus bonum differetur, quod adesse verisimiliter excurabam (sic), verum quia a Deo omnis potestas est. Ipse per suam gratiam pro salute mundi dirigat vias vestras.

Item dixit, quod ista incipient infra annum unum et dimidium, infra quod tempus Summus Pontifex morietur. Item dixit, quod in annum Domini M°CCC°L°VII° erit una fides, videlicet fides Christi apud Sarracenos inspiratione Dominica propagata. Item dixit Dominum Imperatorem electum una cum Summo Pontifice futuro feliciter prosperari, si modo observent fideliter viam Dei.

XI.

Mémoire de Cola de Rienzo à Charles IV.— Prague, fin juillet 1350.

Libellus Tribuni ad Cesarem.

Serenissime Cesar Auguste. Licet expertus sim, quod viris in paupertatis et tribulationum nubilo constitutis raro fides adjicitur, tamen sive apud Majestatem Regiam fide careant sive fide preclareant verba mea, decrevi archanum unum, quod absconditum et clausum semper meo latitavit in pectore, eidem Majestati urgente forsitan tempore revelare; Scio attamen, quod cum illud Vestra Majestas legendo percurrerit, admirandum et velut impossibile forsitan duxerit arguendum. Insuper illud, ut opinor, a me spiritu quodam fantastico fallaci vel timido arbitrabitur, proh dolor, simulatum, sed cum mature indagare dignabitur Vestra Serenitas veritatem, dubium convertetur in clarum et stupor forsitan in saporem. Et novit Altissimus, qui corda hominum perscrutatur et prospicit, quod non ista mea fuerat intentio veniendi ad vos, ut hujusmodi negotium revelarem, nam jam ter cum Vestra Celsitudine sedi vestra gratia spaciose, et tamen nichil tetigi de materia infrascripta, sed forsan ex Divino judicio factum est, ut ego, qui veritatem tanti negotii negatam esse volui occultam, coactus sim a Deo ad vos velut stimulatus accedere, ut proprio ore confitear, quidquid actenus ore proprio denegaram; nam (si?) ille vir heremita non me suis exhortationibus compulisset, ad vos etiam credo citatus procul dubio non venissem et si, postquam veni, non fuisset contra personam meam novus casus exortus, illud quod nunc velut invitus aperio, adhuc pertinaciter abscondissem; voluissem utique et libenter, quod Deus tantam michi gratiam contulisset, ut more Beati Alexii patientiam observassem, qui dum ex peregrinatione longinqua ad domum nobilissimam patris sui remeasset incognitus, prius voluit incognitus sub servis paternis derisus et despectus, ut fatuus, vivere usque ad mortem, quam se ipsum parentibus revelare; sed michi nec est ulla, proch dolor, patientia, humilitas debita, neque virtus. Reverenter protestor attamen Deo teste, quod ad referendum casum istum, quem nunc aperio, non me principaliter movet terror aliqualis periculi, cum jam periculis plurimis asuetus, credam neminem contra me posse, nisi quantum desuper est permissum. Quin ymo potius video, quod in referendo majus incurro periculum, quam tacendo, si modo mea relatio ab omni verisimilitudine sit exclusa. Item nec moveor ambitione glorie sive divitiarum a Celsitudine Regia querendarum, cum jam mundi gloriam, utinam constanter, recusa-

verim velut vanam, et ab ipso Deo me sentiam de sede depositum, propterea etiam illas divitias ultra vite necessitudinem speraverim (emend. spreverim) toto corde, nec queram aliud, quam in paupertate justitiam protegendo succurrere populis, adversari violatoribus et tyrannis Italie, et provide soli Regi justissimo complacere. Arma tamen diligo, quero semper et queram, sine quibus hodie ipsa justitia non fovetur.

Verum tamen tria sunt, que ad aperiendum negotium istud ita celeriter me prorsus stimulant et impugnant. Primum videlicet metus infamie, quam horreo super mortem, nam putabunt homines, sicut me clausum audiverint, sic me de heresi reum vel justis rationibus superatum, et novit Altissimus, quod fidelis Christianus sum, ab Evangelica et Apostolica Doctrina non varians, et ipsius Matris Domini Gloriose Servulus specialiter et devotus, quanquam peccatis plurimis sim fedatus, que quidem infamia et vobis ipsis aliquando tediosa forsan existeret, ubi tanta negotii veritas elucescet. Secundum me movet, quod carceratio mea ubilibet verisimiliter promulganda, que ammodo latere non potuit, nocebit plurimum Romano populo aliisque Italie populis ad terrorem, qui sperant et sitiunt de mea resurrectione salutem, et per consequens quod tyrannis latronibus et proditoribus Italie datur ex meo impedimento letitia et malefaciendi audatia cumulatur, cum jam temporibus vite ipsorum et a tempore sepulti, ut ita loquar, Imperii, quoniam ipsi nullum alium preter me habuerunt justitie stimulum, nec punitorem alium timeant et horrescant, et pro certo ipsi tyranni omnes et voratores Imperii, quoniam justitiam exclusam a mundo desiderant, licet aliquando pro partiali obtinendo favore vel premio aliud forte dissimulent, tamen in vero mortificatum semper Imperium concupirent, ne sub Imperiali Justitia corruant, et lana, quam ab ovibus totam tondunt, per Imperialem ab eis dexteram subtrahatur; quod quidem securo desideratur in populis, qui per leonem unum a tot circumdantibus lupis liberari ardentius concupiscunt. Tertium, quod me, ut predixi, ad me manifestandum exagitat, est, quod dum infirmitate sincope, que sepius cor meum aggreditur et exterret, presertim in nocte quodammodo sim afflictus; cui infirmitati aer apertus letus et liber, prout medici suggerunt, foret specialiter opportunus, nunc autem sub aere vallato et spatio modico coortatus deducor solito sepius et terribilius ad ultimum vite finem, et nisi provideretur michi in brevi clementius, procul dubio ad solatium tyrannorum omnium, de quo magis dolerem, et ad populorum mestitiam non cum laude Regie Celsitudinis expirarem, nam consueverunt

multi, quibus in casu non succurritur confortando, mori ex morbo hujusmodi repentine. Verum tamen peto semper, quod nulla adhibeatur fiducia verbis meis, donec veritas sit gustata, masticata mature, maturius et digesta, quanquam casus hujusmodi nequeat de visu per testes vel per documenta publica comprobari, sed aut per confessionem agentium aut per presumptiones verisimiles et per famam; per ista equidem tria invenire poterit Celsitudo Regia verisimiliter, quod propono.

Dico itaque, Serenissime Princeps et Fautor, licet, parcat michi Deus, cum reverentia materiam pudoris fateri non possim, quod velim nolim ammodo in Romano populo non latescit, quod ego licet fuerim tanto domino prorsus indignus, tamen ipsa natura construens omnia me natum esse fecit, ut credo, gloriose memorie quondam Imperatoris Henrici Avi vestri, et mei Domini sempiterni, ex muliere videlicet ejus hospita et ancilla; nec cum causam sciveritis mirandum valde videbitur, cum et David a Deo electus Rex verus et sanctus ex ea, que fuit Urie natum habuit non ignotum, et ipse Abraham Patriarcha dilectissimus et justissimus a Domino reputatus Divino permissu filium Deo acceptum sumpserit ex ancilla.

Porro ad exquirendam rei hujusmodi veritatem, ut viam vobis aperiam, duxi eam calamo designandam, dum eam nequeam nunc communi colloquio revelare. Scitis, ut credo, quod prefatus quondam Dominus Imperator Anno Domini MCCCXII, ut opinor, mense Maji, Romam pro coronatione profectus est, et dum per unam viam coronatio ipsa expediri per Cardinales Ecclesie crederetur, per aliam viam proditoriam subterraneam et astutam sibi fuit pro viribus impedita, nam excitati fuerunt premiis et subducti nonnulli Romanorum potentes, qui cum brachio Regis Apulie Imperatorem ipsum impediverunt in tantum, quod idem Imperator nequivit in Sancti Petri Basilica, sicut moris est Imperatorum omnium, coronari, pro eo videlicet, quod in Romana Civitate tota, sbarris trabeis machinis et obstaculis ligneis viis omnibus clausis et stratis omnibus impeditis, bella inter partes continue seviebant, et sic Dominus Imperator, ut premittitur, coactus est in Lateranensi Ecclesia coronari. Verum cum jam de tot impeditionibus fastiditus Urbem exire et Lombardiam regredi preparasset, optabat antea quovis modo Sancti Petri Basilicam visitare, ut saltem locum debitum coronationis aspiceret et in eo personaliter interesset, sed cum aliter propter impedimenta fieri nequiret, assumpsit sibi tantummodo unum socium et Latinum, qui vias occultas agnosceret, et cum eo in habitu peregrino sbarras et impedimenta viarum

clandestine transeundo ipsius Beati Petri limina et coronationis locum, ut voluit, visitavit, nec tamen transire potuit sic occulte, quin sonus insurgeret quod Imperator occultus loca transiverat emulorum, et subito portis viarum antecaptis custoditis etiam et clausis preco per totam partem Guelfam extitit destinatus, alte publicans, quod si quis Imperatorem, qui sbarras hodie occulte transiverat, recognoscere posset et capere vel Capitaneo resignare, magnum auri pretium lucraretur. Quam quidem vocem ubilibet susurratam Imperator et Latinus pariter advertentes per occultam viam, que dicitur ripa fluminis, in qua domus mea permanet situata, ambo pariter transierunt. Verum cum sbarras domui mee propinquas anteclausas et custoditas adverterent, quasi simulantes in domo mea, que taberna erat publica, velle tunc bibere, intraverunt in illam et deinde pro nocturna quiete hospitium et cameram petierunt, qui a matre mea, absente tunc viro ad cujusdam loci custodiam destinato, hospitati fuerunt liberaliter et recepti, et secundum aliquorum relationem per dies X et secundum aliquos per dies XV se infirmum simulans ibi latuit Imperator, donec videlicet fuit illa in totum sublata suspicio et tante solicitudini et custodie finis datus, et de hoc latitationis puncto ab illis, qui cum eo tunc morabantur assidui, si aliquis vivit, ut opinor, poteritis, si recolunt, declarari. Interim vero prefatus Latinus pro necessariis victualibus antecedebat in tempore, et prefata mater mea, que juvencula erat et non modicum speciosa, grate Domino ministrabat nec minus forsitan, quam Sancto David et justo Abrahe per dilectas extitit ministratum. Deinde stratis apertis Dominus Imperator ad montem Aventinensem Urbis, in quo morari consueverat, occulte cum Latino regressus paucos post dies cum toto exercitu Romam relinquens et ad partes properans Lombardie, tandem mensis Augusti die ut opinor XVI apud Bon Conventum, ut noscitur, expiravit.

Et quia nichil occultum, quod non reveletur, post Imperatoris ab Urbe absentiam et egressum, ille idem Latinus tam in domo mea, quam in locis compluribus revelavit, quod Dominus Imperator in eodem meo hospitio diebus pluribus latitavit. Dum itaque de tanto Domino matri mee innotesceret, quod ante, ut opinor, verisimiliter ignorabat, muliberi ac juvenili more subducta, cuidam sue amice se de Imperatore pregnantem secreto, ut credidit, revelavit, amica vero ipsa muliebri more secreta, invenit aliam amicam insecretam, cui tanquam secreta, ut mulier, negotium secretavit, et sic de aure ad aurem negotium secretando fuit diebus illis non modicum susurratum. Ipsa denique mater mea tempore mortis sue aperuit, ut

debuit, sacerdoti, verum diebus illis propter ipsius matris infirmitatem Laurentius, ut dicitur Pater meus, me infantem ad Civitatem Anagnie per dietam ab urbe distantem apud quendam suum consanguineum educare curavit, ubi usque ad etatis mee annum XX^mum tanquam rusticus inter rusticos sum moratus. Deinde in ipsius Laurentii obitu Romam veniens, post mortem ipsius tam a sacerdote, quam ab amica mea, et nonnullis quandoque susurrantibus fuit michi hujusmodi conditio denotata, ego autem gerens illam in pectore satis clausam nedum confiteri ob maternam reverentiam rubescebam, verum penitus cum tedio sustinebam et vultu non placide denegabam, verum tamen hoc verum esse in animo meo verisimiliter estimans et certitudinaliter jam assumens, incepi vitam plebejam contemnere, et majoribus, quibus potueram negotiis animum erudire, et quibus michi honorem, laudem, et gloriam pre cives alios (sic) prepararem, nam excepto Magistratu majori Camere Urbis, quem a Papa recepi et per substitutum attamen ministravi, aliis omnibus studiis aspernatis soli lectioni rerum Imperialium, antiquorum et probissimorum virorum memorie dedi curam, quibus cum animus meus michi quodammodo videretur imbutus, nichil actum fore putavi, si, que legendo didiceram, non aggrederer exercendo. Sciens itaque ex Romanis Cronicis, quod per V^e annos et ultra nullus Romanus Civis defendere populum a tyrannis propter animorum miseriam presumpsisset, deinde compatiens peregrinis personis miserabilibus indefensis omnibus et oppressis deliberavi prorsus in animo, rem ipsam difficilem ut notabilem dignamque laudande memorie quanquam periculosissimam attemptare, et sic in tantum apud Romam et Romanam curiam nunc verbis nunc armis sopitum populum et desidem excitando ipsum jam aperte defendere tam intrepidus inchoavi, ut toto populo de singularitate animi et de insolita periculi presumptione vehementius stupescente ceperit vigor eorum mortuus quodammodo respirare, et sic de die in diem factus sum potentibus terribilis et suspectus et ipsi populo amabilis super omnes.

De deo itaque primo et de bonorum omnium favore confisus armatus cum XXV tantummodo sociis die Sancto Penthecostes fugatis de palatio Senatoribus de domo Ursina et Columpnensi, qui tunc pariter presidebant, et per consequens omnibus Romanis potentibus indifferenter eadem die solo rugitu procul pulsis, universo populo laudabiliter exclamante, conscendi Capitolium et antiqui gloriam Tribunatus, deinde ad Romani populi militiam singularem michi per manus Vicarii Summi Pontificis, totius Cleri Urbis et populi ac solempnium Ambassiatorum Italie die prima Augusti in au-

gusta concha, in qua Augustus baptizatus extitit Constantinus, solempnissime concessam et pariter consecratam; et tunc fama mee nationis exposite, que ob longevam ab Urbe absentiam jam latebat, cepit diebus illis inter Romana ora resurgere, non tamen linguis liberis, ne meum animum forsan offenderent, quem venerabantur nimium et timebant, et insuper artificialiter famam hujusmodi deprimebam et me quasi in Alamannorum Imperium turbidum ostendebam, ne de fama nationis hujusmodi, que multis suspecta fuisset in Urbe, et apud potentes et populos Italie partiales aliqualis suspicio partialiter nasceretur. Deinde ab ipso tempore Tribunatus usque nunc paulatim in tantum prefate generationis fama convaluit, quod non solum homines et mulieres Urbis illam aperte jam predicant, sed etiam et pupilli. Item ut in partibus Alamanniis possitis habere indaginem aliquam casus hujus, manifesto vobis, quod ea die, qua Tribunatus officium sum adeptus, quidam Romanus Vir Nobilis nomine Onufrius de Ilpinis (Ilperinis?), qui amicus michi extiterat et quondam Laurentii Patris ut dicitur mei et devotissimus et notissimus quondam Ducis Bavarie et fugiens timore justitie a facie Tribunatus ipsum quondam Dominum Ducem adivit, et tam sibi, quam suis, ut audivi, domesticis hanc conditionem meam sibi consciam revelavit, secundum quod forsan a Domino Marchione et a prefatis domesticis poteritis perscrutari, nam toto tempore Tribunatus prefatus Nobilis apud ipsum Ducem Bavarie moram traxit. Etas etiam mea secundum quod potest ex aspectu quodammodo comprehendi, a tempore illo, quo Imperator advenit, credo varians non videtur. Denique ut sepius explicavi, non a me, sed a viris bonis Romanis popularibus fide dignis poterit Vestra Majestas verisimiliter, in quantum ipsa materia occulta patitur, melius declarari. Item credens eo tempore, me natum existere, sicut scribo, in scuto meo pro armis et signo, quod in victricibus stantalibus claruit et vexillis, suscepi arma et signum Sancti et Illustris Romani Rectoris et Principis Boetii Severini, in quo sol aureus insignitur Septem Stellis argenteis in Campo aureo circumdatus, cujus Boetii corpus apud Papiam cum Beati Augustini corpore requiescit, pro eo videlicet, quod secundum Romanas Cronicas Mater Boetii fuit Boema ex Regia Stirpe nata, et ab ipso Boetio vocari volui Boetium natum meum, et ego in meo titulo Tribunali appellari volui ab eodem Boetio Severo Severus.

Verum quia forsitan de tam modico homine Regia serenitas erubescet, bonum est, quod diligenter advertat, quod in hoc meo adventu non onus, non debitum, non fugam, et quantum in me mo-

dico fieri potuit, non dedecus, neque infamiam reportavi, nam Divina gratia faciente nullus Italicus Rex, Dux, Princeps, Marchio, Comes et Baro in gestis bellorum et pacis, in dignitatis adeptione legitima, et in fama usque ad Sarracenos experta, in tanta brevitate temporis, VII videlicet mensium, nostra memoria me, ut arbitror, superavit, quod tempus non sufficeret uni Regi ad unum de Romanis potentibus edomandum, et ego Deo semper auctore ipsa die pristina (emend. prima) Tribunatus, que quidem dignitas a tempore deflorati Imperii et per annos V^c et ultra sub tyrannica occupatione vacavit, ipsos omnes potentes indiferenter Deum et justitiam odientes a mea, ymo a Dei facie fugiendo vehementi Spiritu dissipavi, et nullo effuso cruore trementes expuli sine ictu remanente Romane terre facie renovata, et sic vere illo die Penthecostes impletum extitit verbum illud, quod eadem die ad honorem Spiritus Sancti decantatur. « Exsurgat Deus, et dissipentur inimici ejus, et fugiant. » Et iterum : « Mitte Spiritum Sanctum tuum, et renovabis faciem terre. » Certe nulli Summorum Pontificum vel Imperatorum fuit possibilis actenus Potentum Urbis ejeccio, qui ipsis Romanis Pontificibus et Imperatoribus prevaluerant sepius quam cesserunt, et tamen sic expulsos terribiliter et fugatos deinde citatos a me infra XV fere diem habui omnes sub pedibus meis ad jurata mandata prostratos. Prefectum vero Urbis nunquam ab Ecclesia nec a Senatu et populo domitum, qui cum pro occupatione cujusdam castri camere Urbis rebellionem et contumaciam presumpsisset, armis obsedi, ad restitutionem compuli, et coram me presente populo prostratum aspexi deponentem officium Prefecture et illud ex novo de meis manibus cognoscentem; Comitem insuper Fundorum pertinacem Roberti Regis et Sicilie Regine rebellem, qui bis jam exercitum Regium straverat in conflictu, mandata mea facere contempnentem, tam ipsum quam fratres suos armis obsessos campestri bello fugavi, ut Jamus (sic) terre sue, et vinctos ad obedientiam compuli personalem. Postremo Romanos omnes, Principes, Comites et Barones de generosa qualibet domo Urbis, qui violato obedientie juramento, dum contra me venire cum magna equitum et peditum multitudine improviso et subito presumpsissent, obvians illis cum paucis equitibus et populo congregatis invasi viriliter, ipsosque partim gladio stravi, partim fuga, partim carceribus pessumdedi, nam et XXVI Barones et Comites carcer tenuit tribunalis, nec volui ipsos, prout merebantur, extinguere sanguini compatiendo generoso. Regales equidem omnes Regni Apulie, Barones eorum et Comites, cunctosque fere Italie populos obsequiosos et pronos habui

et ad meam militiam magnorum honorum et munerum oblativos, ab Imperatore Constantinopolitano et Rege Anglie per Ambassatores solempnes et literas honoratus, Regina Apulie protectioni Tribunicie sponte se subjecit et Regnum, Rex Ungarie per duas Ambassiatas solempnes justitiam suam de Regina et Regalibus cum magna instantia sceptro subdidit Tribunali, et quod plus audeo dicere, Soldanum Babilonie tribuni fama concussit; nam cum Christiani sepulchrum Domini visitantes Christianis et Judeis Jerosolimas habitantibus de nova Urbis reformatione inaudita hactenus mirabilia reportassent, tam etiam Christiani, quam etiam Judei, statim nova festa et inusitata gaudia festaverunt, cujus letitie causa ipsi Soldano relata, statim attonitus ex ipso famoso quondam Romanorum omnes portus, et civitates in ora maritima constitutas novis custodiis, artificiis, et repagulis communivit. Cum quanto nempe glorie, quanta pace, et securitate maris et terre ac stratarum omnium inaudita, cum quaque libera restitutione civitatum et castrorum omnium facta ab expoliatoribus omnibus ad expoliatos de possessionibus etiam quibuscumque, et quot et quanta fuerunt in tam arto tempore consumata, desisto describere, nam laudabilius certe relinquitur laus propria, ne sordescat, linguis et calamis alienis.

Dignitatem vero Tribunalem michi legitime perpetuatam a populo nec unquam remissam nec abjectam, sed invito resistente et lacrimante populo sponte me ab illa suspendi deliberans usque tempus Deo placitum ab ipsius dignitatis usu et exercitatione vacare, cujus status reintegrationem quantum Romanus populus et alii populi ac provincie circumstantes desiderent et expeterent, poteritis per vestros fideles cognoscere relatores, et sic gratia Dei fama mei nominis gloriosa perviguit, et licet sopita pro tempore, inviolata tamen et grata ubilibet perseverat, quanquam multi preeminentes in mundo illam extinguere sitiant ob invidiam et timorem, ne videlicet nomen meum gratum in Italia atque clarum nomen eorum obscurum faciat et neglectum. Quapropter Imperiali supplico Majestati, quatenus apud eam non patiatur nomen meum bonum, quod super omnem thesaurum est procul dubio michi charum, contaminari in mundo vel sub falsa infamia denigrari, nam, ut Boetius noster ait, « que miseri patiuntur, creduntur ab hominibus meruisse. » Moveat vos ad hec primitus timor Dei, affectus justitie, honor vester et ipsius vestri Romani populi amor et decus, cujus vos estis Imperator et Dominus, et ego miles indignus et ut filius reputatus. Nec michi cedit ad dubium, quod resureccio mea, si Deo favente et Imperio Sacro fulgente fieri contingat, tanto erit prima assumptione preclarior apud

Italicos, quanto sol diu inter frigora et nebulas occultatus revertitur membris et oculis expectantium magis gratus. Porro quis novit Domine mi Cesar Auguste, si Deus, qui futura cuncta providet et disponit, indignatus et merito de nephando et inaudito obitu quondam serenissimi avi vestri et de jacturis animarum et corporum, quas hucusque pro vacatione Imperii mundus incurrit, ex Divina providentia sua me pro vobis, quem ad rectificandum Imperium jam elegit, nasci voluit et a vestris, meque tam in dignitate Tribunali quam extra erudiverit de astutiis morbis et morbidis Urbis et Italie universis, unumque creare hominem voluerit in domo Lateranensi baptiste et Imperiali fonte publice baptizatum gratum populis omnibus et optatum, ut esset vobis, ut ipse Baptista Christo, previus et precursor ad lavandum Imperii maculas, prout in ipso fonte Constantini baptismatis Silvester lavare voluit Constantinum; fuit equidem maculatum diutius maculis multis Imperium, que Divino lavacro tolli poterunt et humano. Vos etiam allegastis, quod non absque Divino miraculo Romanum Imperium reformaretur, certe totum hoc ad Divinum spectat miraculum, si per virum pauperem et novum ruenti Imperio Romano succurritur, sicut alias ruenti Romane Ecclesie per Franciscum. Et quanquam Franciscus ipse Beatus habuerit desuper propter promotionem Spiritualis operis fulcimentum, tamen ad sustentationem Ecclesie suam Regulam postulavit appareret, et ego ad sustentationem Imperii meam regulam postulare non desinam ab augmento, licet credam reformationem Sacri Imperii a spirituali opere non excludi. Nam quid sanctius, quidve spiritualius dici potest, quam Catholicam Christi fidem ab inimicis Crucis in forti brachio et extento protegere, hospitalia, Monasteria, Ecclesias, pia loca, viduas, pupillos, orphanos et oppressos a tyrannorum et opprimentium faucibus divellere, pacem populis et sine partium acceptione justitiam omnibus tanquam acceptabile Deo sacrificium exhibere, servare oves, lupos occidere, doctrinis honestissimis et preceptis armatam cohercere militiam, et morbos omnes in populo Dei unguentis sanare, qui poterunt, insanabiles autem et fistulatos succidere incisorio gladio cruentato, timere denique neminem preter Deum, et solum ad eum habere semper in omnibus mentis occulum respectivum. In his igitur virtutibus Imperatoris versatur officium non solum terrarum orbi sed celo etiam verisimiliter opportunum, et sicut ab experto sum doctus, montes asperrimos in vias planas convertit omnipotens in conspectu justi Regis, dum sedet in solio recto corde.

Expergiscere igitur et accingere gladio tuo Cesar super femur

tuum potentissime, et dico pro verbo solo tuo, nam sicut te clavigerum esse non convenit, sic Summum Pontificem esse armigerum non est decens, et si michi hec velint Ecclesiastici Viri concedere, salva reverentia, hujusmodi sanguinis gladius sicut Imperatori desuper est commissus, sic Petri manibus est denegatus. Item etiam electus Dei David, quia sanguinem fuderat coram Deo, noluit Deus de suis edificari manibus templum suum, et utinam ex quo hujusmodi gladium Viri Ecclesiastici susceperunt, illum ad defensionem justitie, rectum prout mundo expedit, retinerent, sed nunc a dextra manu curvatum, nunc retortum detinent muliebriter a sinistra, sepe quidem proprium percutiunt hospitem, quando percutere satagunt durum hostem, oves et agnos quandoque perimunt, ubi perimere estimant forte lupos. Hoc patet in provinciis presertim Italie, que sub Ecclesie Romane pastoribus gubernari deberent et devorantur penitus a tyrannis colludentibus cum eisdem. Cetera namque Regna et civitates, que a gubernatoribus Ecclesiasticis sunt exemte, si fluctuant, tamen aliquando conquiescunt; sed provincie iste ab Ecclesiasticis gubernate sine intermissione aliqua ob eorum avariciam et pigritiam semper ruunt; et hec causa potissima, per quam a multis retro temporibus succubuerunt in omni bellorum certamine et nullam in armis victoriam assequuntur. Pro certo ista tacerem libentius, sed tactus dolore cordis super tot excidiis compassivo mentis refrenare conceptum nec potui neque possum. Vae Deus, quantum honestius foret et sanctius, si uteretur gladius ad terminos unusquisque ictu suo, et quod est Dei Deo, et quod est Cesaris Cesari redderetur, et hoc vere jam proxima parte mundus totus affectat et appetit, quod Deus ipse prosequetur breviter ut opinor, cum sit justus.

Hec et alia in Consistorio alias per verba asperiora proposui, et vobis, cui orbis reformatio competit, exponere non est vanum; et licet meus iste adventus, qui respicit casum istum, videatur aliquibus forsan vanus propter illius Heremite revelationem condictam, non debetur certe sic subito et precise, proch dolor, reprobari, nam totum testamentum et vetus et novum totumque scripturarum corpus Ecclesie plenum jacet, quod per apparitiones, visiones, et sompnia multis multa Deus revelavit, et ista, sive prima, secunda, tertia revelatio sive quarta, est forsitan obstupenda? Sed isti Domini nostri Summus Pontifex, Cardinales, Clerus parcant michi, quod dicere nequeo sine risu : quidquid eis proficit verbo vel opere ad divitiarum et dignitatis augmentum, totum honestum comprobant, gratum laudabiliter reputant, et acceptum, e contra quidquid re-

prehensivum dampnosum in deliciis existimant, vel suspectum vel erroneum arguunt, contra fidem esse conclamant, nec volunt esse possibile neque in conspectu hominum creditivum; sed statim arcu et pharetra susceptis jaculantur sagittam heresis in adversum; jamque aliquos, proch dolor, sagittavit diebus nostris Ecclesia, quos nunc approbat et celebrat inter Sanctos. Michi tamen cum Ecclesiasticis disputando contendere vel cum quoquam non est consilium vel voluntas, pacem omnium cupio, vitam honestam et sanctam animarumque salutem perpetuam; quam sumendi in eorum potestatem Deus dereliquit, quos omnes ipse Redemptor eorum et noster dirigere et conservare in beneplacito suo et sancta, si volunt, paupertate dignetur per Spiritum Sanctum ejus.

Dignetur itaque ex premissis omnibus Imperialis Majestas hominem licet modicum vobis a Deo procul dubio elargitum non omnino et repente respuere, nam posset in tempore eadem Majestas de tam immatura repudiatione dolere, cum magnus currus parvo clavo semper indigeat et ligno minimo magna navis. Ego sum qui pro vero non respuam ad exaltationem Imperii et persone vestre salutem subire labores pericula indefessus et mortem, et possum gratia Dei illa pro Imperio vobis offerre, que non poterit verisimiliter ullus vivens. Unum attamen dicere non obmitto, quod ubi etiam hec mea relata conditio vobis absque aliqua dubietate claresceret, tamen acceptatio vestra vel consensus in publicum nec vobis his diebus expedit neque michi, quin ymo dissimulanda est penitus et cautius occultanda, nam ubi Regie Serenitati placeret me ad recuperationem Urbis et Italie pro Imperio occulte tamen et sagaciter proficisci, si apud vos de hujusmodi conditione natali manifestatus crederer et acceptus, tunc aliqui potentes populi partiales, qui me virum communem et popularem existimant, haberent de cetero penitus me suspectum, nec eos de levi traherem ob astutias malignantium ad mandata, habet namque serpentinos hostes Imperium insidiatores subterraneos, colubres videlicet tortuosos, qui aut ad prorogationem temporis suaviter sibilant, aut cum dulcia pollicentur, cauda more scorpionis et aspidis retorta percutiunt et venena preparant, que diffundunt. Expedit itaque ipsis nunc theriaca, nunc potu lacteo, nunc clava, prout tempus dictaverit, astutissime et probissime etiam obviare. Placeat insuper Majestati Vestre de hujusmodi mea conditione clarius exquirenda diutius non morari, et super acquisitione urbis solo vestro nutu leviter facienda amplius non dormire, nam si differatur usque ad finem regiminis presentium Senatorum, saltem perditis de gabellis salis et ampliatis proventibus Jubilei temporibus

ad Imperium de jure spectantibus C^{m} (centum millia) florenorum, prout quicunque thesaurarius vester occultus, percipere poterit et habere, qui causam eruit ad expeditionem Imperialis negotii in illis partibus forsitan opportunam. Deus per virtutem Spiritus Sancti sui aperiat oculos vestros, et nullo respectu habito alibi quam ad eum intueamini veritatem et sequamini in his et in ceteris quod est justum.

XII.

Lettre de Cola de Rienzo à Fra Michele de Monte S. Angelo.

Beate Domini nostri. Dum calle per varia consumato pericula exquisitum Principem similiter adiissem, cepissemque clausas ac incognitas Dei tabulas ibidem apperire, Divinas insuper exhortationes nube conditas in solem educere properarem, supervenit previsus a te Sathanas et per linguas eorum serpens, quos tabule sacre commemorant, nedum eas patefieri prohibuit, verum nubes pro viribus interposuit dupplicatas, et sic factum est, quod me suis suggestionibus interceptum examini traditum, nulla tamen preterquam tue revelationis carnaliter sumpte causa suspectum, specus nervo tricameratus seris vectibusque pregrandibus communitus solum gementem et sedentem in cinere, ut plurimum, sine vite et sanguine potenter adductum detineat in ipso Jubilei tempore mancipatum, et quanquam calicem hunc antea formidassem sperassemque, fraternis orationibus divinitus fuisse sublatum, tamen cum ex celesti epigrammathe impletum in me fore, quod antea miser et trepidus suspicabar, velut per indubiam experientiam didicissem, tanta repente hesitationi corroboratio, infirmitati fortitudo et mestitie consolatio in mente successit, ut vehementer attonitus, unde michi hoc tantum donum Altissimi, in satoris conspectu procumbens, singulos vectes descriptos à Domino lamberem et cinerem irrigarem, gratias ei referens, qui, virum tot sceleribus labefactum dico, celitus dignatus extiterit oppresso compati et oppressoribus exprobare; Potius certe mori sub tanta compassione Redemptoris mei, quam sub expectatione humane glorie, sitiens ut messor latices in fervore.

Dignatus est Pater pius michi vagabundo diutius providere jam sedulo de oratorio limitato, in quo michi licet psallere coram Domino et saltare, et qui tempore votive peregrinationis mee una cum fratre Andrea et ceteris, prout condixeram, ad infideles transfretare ac martyrium, si expediret, ibidem pro Christi nomine subire contorpui, dignum est, ut tamquam infructuosa arbor agrum oc-

cupans, cui stercoratio cultusque agricole non profecit, de Christianorum manibus sim succisus; deinde sub ipso virginali signaculo viribus reparatis internis per duos veros libellos tam principis, quam detinentis presulis non solum iniectas heremitatibus ac michi labes exclusi, verum zelo caritatis intrepidus, sic momordi tam ipsorum fistulas, quam majorum, ut ni dissimulare voluerunt, potuisset in oppressoribus aperte concurrere, quod ipsi jaciunt in oppressos. Sed non est novum, ut qui absque auro fulgere sapientiam non existimant et qui ad verborum et vite temporalis, ut quantum ad spiritualis ornatum, ad ornamenta communis glorie ac mercationes honorum, velut quantum ad acquisitionem Regni Dei et imitationem operum, Divinam paginam didicerunt, dissimilibus eis imperitiam et ignaviam objiciant heremitis, quos nihil radicitus de Sacris Scripturis eosdem sortiri vel forsan pusillum, cordicitus meditantur; non eos equidem sequestratos a mundo sed ab Ecclesia Sancta reverentur, imo forte velut bruta vagantia inter silvas ab humanitate vite ad inhumanitatis quamdam silvestrem tamquam contumaciter fugisse existimant in heremo. Ipsi autem quidquid allegant, allegatione ipsa implesse credentes, quantum sit agitate vite vita descripta dissimilis, dissimulant intueri; sed auream deliciosam amplectentes et molem heremiticam et austeram non diligunt, imo tanquam a nova secta novam arguunt emanare doctrinam, et sic fit, ut quidquid in Ecclesie primitiis Christi electis fuit acceptius, in novissimis molestius habeatur, et ideo mirandum non est, si Babilone consumpta Ierosolima noviter a spiritualibus et sedentibus expectetur: Non electus forsan fuisset David, si prevaricatus non fuisset Saul, non surrexisset Ecclesia, nisi prebuisset offendiculum sinagoga. Ceterum me levem vanumque decernerent, qui dudum tantus in fabula de despectis hominibus susceperim fidem tantam, sed michi tot evi tenebras (........) et ego ipse forsan pari protervia laborarem, nisi vidissem stupenda, que placuit Domino me vidisse. Que quidem audire ipsi forsitan fastidirent, velut incredibilia hiis temporibus et insana.

Prophetias autem ut fictas aut non necessarias aut nullas, aut quia sermo datus necessitatem ingerit, ergo evenire non debere vel posse prophetata, quodammodo concludunt, me denique non ab affectu pacis et justitie reformande, sed ab ipsis prophetiis meum existimant sumsisse fundamentum, cum eas non pro fundamento sed pro adjumento Divine exhortationis ac prememorationis induxerim. Nihil tamen eos movisse videtur, quod illorum plenitudinem partim vidissent, partim ad oculum videant imminere. Quid simplex ver-

bum Jone huic evo proficeret, dum jam luna lumen suum proch dolor prohibente nichil evangelicarum aliarumque sacrarum prophetantium proficiat scripturarum, cum nec prophetatum humane carnis imminens exterminium a carnalitate revocet carnicolas et carnales, cum undique sub irato Domino fundamenta terre aperta civitates absorbuerint, et montes trementes transduxerint in abissum et corda hominum Pharaonica non tremescant. Ecce jam in istis partibus secunda a te autumata sagitta humanitatem devorat, ut prima, et connubia tanta cum festinantia et libidine dudum juncta separat iterum et evellit, in quo deficeret spiritus meus, nisi post dilluvium sperarem columbam ad archam cum novis olivarum palmulis reversuram. Erat forsitan necessarium, ut dilueretur dilluvio a naribus Dei carneus tantus fetor, sed verendum est, ne prius, quam tempus sperate consolationis adveniet, post factam messem secundus angelus cum falce nimium preacuta maturos vindemiet botrues terre, cum omne regnum jam in arma fervere conspiciam et cruorem, et forsitan sol flammiger et luna sanguinea concurrent ad invicem et stelle proinde de celo cadent, priusquam efficietur animo celum novum. Fateor, quod multum contentabatur Altissimus, si aliquo se interponente pro pace dabatur sibi causa secundam falcem de falciferi manibus extorquendi, sed inter duritiam cordis et crimina Sathanas tantum potest, quod populis preest principibus dominatus, super quo vacandum est lacrimis et orationibus indefessis.

De me quidem nullum suscipiat mens tua et fraternitatis angorem, nam quamquam credam, me Archimandrite pro eius xenio presentari et ibi morte impia velut sitim sitientibus extincturum, tamen animo confirmato non minus excelsum Jerusalem Regnum sitio, quam ipsi sanguinem sitiunt sagittati. Non ego ero primus ob invidiam ab illis sagittatus ad mortem, inveni namque hic unam ex sagittis in me missam, quam ita puram esse consimulant, ac si ex ballista ista nunquam sagitta ulla processisset impura. Sed de me tamquam servo inutili curandum non est, imo de tua et aliorum innocentia et puritate timendum, quos credo pro hac exagitatione fore multipharie sagittandos. Oro itaque, quatenus Davidica prudentia vites telum ad consolationem et resurectionem multorum, aliosque sub tuto latere commoveas, donec tempus veniat valde clarum, in quo consolabitur Dominus in humilibus servis suis.

Pro salute autem anime mee orare vos oro, qui hoc itinere per impatientiam Deum blasphemus offendi, de quo nisi adjutus a te apud Judicem (.......) ad purgationem cujus non sufficiet et favilla, nam sub ipsis tabularum geminis despectissimus compunctus aculeo

lunam domesticam (sc. uxorem) inveni juxta preunuctiatum a brittanico (sc. Merlino) seriem ab ipsa bestia furtiva dolosissime ac nefandissime maculatam; quam sine crimine meorum et mei audivi nuper juxta eandem seriem miserabiliter in sua gloria defecisse. Nota ergo doctrinam sanam procedentem ab illis, et spera in Domino Deo tuo. Natum autem meum, quem nisi alieni mores corruperint, castum, humilem et doctrinatum competenter reliqueram, oro, ut a mundi periculis ad lucem detrahas imbuendum, et quoniam stomachus equipollet et meo, ipsum non commoveas laticem frequentare. Libros vero omnes preter Ecclesiasticos, quos sibi noveris optimos, et arma mea, et suppelectilem omnem existentia in loco sibi noto vendat per manus patrui mei et dicat ei, quia ego petii hanc pecuniam pro stipendiis opportunam, et quam primum contingat aliquem de fratribus Ierosolimitanum visitare sepulchrum, hujusmodi pretium ibidem deferatur convertendum in edificationem Oratorii, quod quondam Regina ibidem inchoarat. Quod si infideles forsitan non permittant, tunc erogetur sacerdotibus pro dimidia parte et reliquum aliis ibidem perseverantibus Christianis. Lunam vero, que Clare indumenta suscepit, opto et ambas natas cum ea pari religione versari et sororem. Hec autem apud alios sint occulta; vos autem et fratres valete.

XIII.

Lettre de Cola de Rienzo à l'archevêque de Prague. —
Avignon, 1352.

Reverende mi Pater et Domine. Alias flagellato, territo et velut excitato a crapula spiritu plura recolo conscripsisse, que si ut plurimum vera quecunque de me mala scripta vix dubitem, tamen quoad alia correctionem vestre subjectioni cedo propter eum, qui me vexat adhuc spiritus tenebrosus; sed profecto digno reor factum fore judicio, ut, qui veritatis humilitatisque semitam elatione et ambitione reliquit, qui solem se credidit formidolosam a Deo laudationem in superbiam tantam vertens, cum diuturnis laboribus lucem veritatis mendicet, quam deseruit culpa sua. Agitetur igitur et fluctuet inter undas, qui deserto portu quietis investigavit abissum, et si illum me perditum recte opinor, quem descripsi, o Domine mi, non est mirum, qui per os meum Domini prophanans testamentum adjutorem et velut participem iniquitatis mee Dominum faciebam, quum omnia consilia et auxilia ejus sint certa et fidelia et his, qui recto sunt corde, Deus Israel ipse sit bonus et justitie sue preventor et, ut David (Psalm. XVI, 13.) postulat,

supplantator. Jezabel autem mulier (Apocalyps. II, 20.), sinagoga illa potius Sathane, que in sanctam Ecclesiam molitur insidias et scandalum seminare, quod absit, meis puto non letabitur oculis in eternum. Quanquam angelus ille Sathanicus, qui me in figura hominis pomis suis ebriavit et alienavit in silvis, aliter nuper glosis suis apparuerit fugiens, ut cognovi, que ve effectum habeant, premonui communem Dominum, ut rescripsi. Et vere subduxit multos, ut perficeret, quod assumpsit. Non attamen Dominus ipse credat, quod ego adversus personam ejus etiam in illo Nabuchodonosorico spiritu presensissem, nam tunc nec anime nec corpori Deus indulgeat, quem exclamo, sed a tumoris spiritu stimulatus conscientie et cautele apperui, quod recognoscere visum erat, porro libertate mea, si fiat, testimonium coram suis pedibus exhibebitur.

Ceterum rhomphaea Domini utraque parte acuta (Apocal. II, 12.), que nunc etiam Sanctos suos, quos amat et corrigit, videtur occidere, et que ex alia parte acutissima Ecclesie persecutores eternam occidit spiritu oris ejus in mortem, sic me utraque acie lacerat et rescindit interius, quod nescio, ubi paululum requiescam. Non attamen despero de sole veritatis juncte, qui pro nobis in cruce confusus est, et de luna fulgenti Domina nostra sancta, que oris et cordis erubescentiam portavit ad crucem, quod aliquando illuminare tenebras, regere spiritum fluctuantem et errantem dignabuntur reducere post labores, pro quibus in lacrimis vestras et vestrorum intercessiones exposco, deinde me Domino meo Augusto recomendare dignemini, et si libeat excusare defectus meos, donec aliter disponat Altissimus, paterne compassivo et caritativo sustinere silentio in foro conscientie pastoralis. Datum Avinion.

XIV.

Lettre de Cola de Rienzo à la république de Florence. — Rome, 5 août 1354. — *Archivio delle Riformagioni de Firenzo. Capit. XVI,* fol. 95.

Magnificis et potentibus viris dnis.. Prioribus Consilio Populo et Communi Civitatis Florent. carissimis amicis nostris.

Amici et fratres carissimi. Mirabilis virtutum dominus fortis et longanimus atque justus qui sperantes in se non deserit, sed inter fortune tela in mediis tenebris eos induit arma lucis ita nobiscum mirabiliter dignatus est agere et nos licet indignos suis benedictionibus prevenire, ut de singulis fortuitarum miseriarum erumpnis et huius magni maris periculosis fluctibus atque fretis erepti et expia-

tis inanis glorie sordibus in priscorum honorum gloriam restituti experimento noverimus ipsum esse qui vulnerat atque sanat occidit et vivere facit ducit ad inferos et redducit. Castigans enim castigavit me dominus et morti non tradidit castigatum sed de laqueis venantium nostram eripuit animam et de interitu vitam nostram nobis non secundum peccata nostra retribuens (Ps. CXVII, 18. CXXIII, 7. CII, 10) set secundum ineffabilem nobiscum misericordiam suam agens. Ex quo tanto humiliores nos debere esse prospicimus quanto domini tutelam et gratiam dulcius degustamus ne dum immenso favore foris attollimur veritate in intimis vacuemur; sicque disponimus tenemur et volumus sacrosanctam matrem ecclesiam ac sanctissimum dominum nostrum summum pontificem et Reverendissimum dominum Legatum ac sacrum dominorum Cardinalium cetum verbo opere corde et animo revereri. Unde namque nobis quod ipse sanctissimus dominus noster dignatus est ponere nos in urbis regimine et senatoria dignitate et cum principibus populi mei (Psalm. CXII, 8.) ymo super ipsos principes collocare, unde nobis quod ipse sacer Romanus populus viri mulieres pueri et puelle clerici et laici venienti Nicholo Laurentii Romam extra ipsius urbis menia cum palmis et olivarum novellis et ramulis in vocibus jubilationis et tubarum sonis obviam processerunt conclamantibus singulis vivat. Quibus videndi nos tanta et tam precordialis erat affectio ut stratas vicos fenestras et tecta complerent gentium multitudo et vocibus ethera resonarent, nisi quia magnus dominus et laudabilis nimis atque (Psal. XLVII, 2. XCV, 4.) terribilis, ad sui sint utinam gloriam, fecit ista. Concedatque quod nos intus divina repleat gratia, quos pretulit et non extulit favor extra, et letitie tante primordia meliori medio et fine optimo terminentur. Speramus equidem suam superabundantem singulorum merita gratiam de cujus plenitudine omnes accipimus, nostris imbecillis viribus non deesse, qui non in nobis exinde set in ipso domino gloriamur qui hoc bonum qnod operatus est, in nobis dignetur jugiter confirmare, ut det Romanum populum nec non peregrinos et alios videre in nostro regimine dies bonos et tempus habere iustitie libertatis et pacis diutius expectatum. Ad que omni animi ferventis affectu et intentione purissima vertitur labor noster. Intendimusque ac etiam pollicemur de in preterito gestis contra nos per quempiam dicto vel opere malum pro malo non reddere, sed equa lance omnibus justitiam observare. Ita ut de vultu Dei semper iuditium nostrum cum iustitia prodeat et equitatem atque clementiam non relinquat. Que omnia vobis significamus ad gaudium quos ecclesie sancte fideles amicosque nostros esse cognovimus

et honoris nostri ac pacifici Romane reipublice status ferventissimos zelantes. Dat. in capitulo (sic) sub anulo nostro secreto V^a aug.

XV.

Réponse à la lettre précédente.

Dno Nicolao alme urbis Senatori illustri. Amice magnifice et amice karissime. Grata fuit nobis multipliciter et accepta vestrarum transmissio literarum per quas communitati nostre felicem promotionem vestram ad urbis regimen ad gaudium reserastis, in quo equo vobiscum animo exultantes Magnificentiam vestram valide adortamur quatenus sic prudentie vestre commissum regimen per viam virtutis et iustitie dirigere studeatis, quia ultra premium retributionis eterne et gratiam Romane Ecclesie et domini Summi Pontificis in cuius cor de promotione vestra huiusmodi pro urbis reconciliatione Deum de superis creditur mirabiliter inspirasse, fama et honores vestri augeantur memoriter per felicia incrementa et urbs alma que universis Christicolis communis est patria in statum antique libertatis et pacis dulciter revirescat vestris fructuosis operibus et virtute prout nos et alii ytalici devoti sacrosancte Romane Ecclesie exoptamus. Data flor. die XXII^a Augusti VII Indict. (1354).

XVI.

Témoignage de Cola de Rienzo sur les prétentions de Gianni di Guccio de Sienne à la couronne de France. Sigism. Titii. histor. Senens. T. II, fol. 218.

(Huiusmodi enim rei hec fuit narratio a Nicolao equite atque Urbis Rome Senatore, uti nos legimus, in membranis conscripta apud Paulum Cesareum civem Senensem sub his verbis.)

In Christi nomine amen. Iste est modus et tenor declarationis in omnibus et per omnia compilatus qualiter fuit subalternatus filius Regis Alloysii et Regine Clementie tempore nativitatis filii prefati. Predictus Rex Alloysius fuit filius Regis philippi pulchri, qui habuit tres filios et unam filiam, que dicta fuit nomine Isabella et fuit uxor Regis Anglie et mater istius Regis Adoardi qui tantum bellum fecit ac facit impresentia francigenis. Nomina autem masculorum hec fuere Primus Alloysius secundus Philippus longus tertius Carolus vocatus est. Quilibet enim istorum fuit coronatus Rex Francie successive nec ex aliquo istorum filius remansit masculus : nisi iste filius predicti Regis Alloysii qui fuit subalternatus sicut audietis. Et postea fuit coronatus Rex francorum dominus philip-

pus de Valoes : quia credebatur quod iste filius sic subalternatus esset mortuus. Predictus Rex Alloysius habuit duas uxores prima fuit filia Ducis Burgundie et habuit unam filiam que fuit uxor Regis Navarre, que habuit tres filios primus vocatus fuit Carolus, secundus Philippus tertius Alloysius : Alia uxor dicti Regis Francorum Alloysii predicta fuit Regina Clementia filia olim Caroli martelli ex regalibus de Apulia. Mortuo Rege Alloysio francorum remansit eius uxor Regina Clementia de eo gravida : tunc ordinatum fuit quod predictus dominus Philippus longus Aloysii regis demortui frater teneret coronam loco regis francie usque ad tempus quo Regina Clementia esset paritura. Et si filium pareret teneret regnum pro eo usque quo puer esset in perfecta etate in qua sciret regere et gubernare. Et si esset puella tunc coronaretur legitime Rex francie predictus philippus quia femina in regno non succedit. Illo tempore iste dominus Philippus longus habebat uxorem filiam Comitisse de Artese que tunc erat maior domina que esset in toto regno francie. Defuncto autem Rege Alloysio remansit gravida Regina Clementia predicta de eo. Tunc ordinatum fuit cum voluntate domini philippi longi et domini Caroli et aliorum Baronum quod essent duo Barones homines antiqui sapientes honesti et plus fideles ad coronam francie quam alii qui illo tempore essent in francia, ad hoc quoque ipsi cum ipsorum dominabus semper essent prope Reginam Clementiam et haberent singularem curam de ea et puero nascituro ad hoc ut nulla deceptio posset esse de corona hoc est quod nullus posset dicere si esset masculus quod esset femina et e converso, et si esset vivus non diceretur mortuus et e converso ita quod nullo modo aliqua fraus posset commicti et corona esset illius cuius rationabiliter deberet. Rebus sic stantibus Regina Clementia vidua et gravida vovit sancto Johanni Baptiste quod si pareret filium nomen sibi imponeret Johannis ob reverentiam eius. Et sicut Deo placuit peperit masculum filium cui nomen imposuit Johannis quem tenuit in baptismate predicta Comitissa de Artese : que invidens puero desiderabat mortem eius ad hoc ut predictus dominus Philippus longus gener suus coronaretur legiptime Rex francie? Et facta est vox per operationem Comitisse quod puer non erat vivax et paucis diebus erat supervicturus. Et hoc fecit ad intentionem ut secrete puer interficeretur; quo defuncto comuni voce promulgata quod non erat victurus nullus inculparetur de morte eius. Tunc illi duo Barones qui erant ad custodiam pueri nati et Regine fecerunt inquiri ut reperirentur domine nobiles a quibus lactaretur. Quo facto intra alias nobiles dominas ad lactandum dic-

tum filium natum regem reperta est in quodam monasterio una nobilis domina que vocabatur Dna Maria que fuit filia cuiusdam nobilis militis qui vocatus fuit dominus Piccardus de Carsi et peperat illis diebus unum puerum quibus peperat Regina Clementia de uno de tuscia qui vocatus fuit Guccius mini iuvenis quasi viginti annorum qui fenerabatur in uno castro quod dicebatur Nefolle de vecchio quod est prope istud quod dicitur Carsi. Et ibidem stabat pro quodam suo consanguineo qui vocatus fuit Spinellus de Tolomeis. Conversabatur predictus Guccius mini cum duobus fratribus carnalibus de patre et matre predicte domine Marie quorum unus vocabatur Petrus alter Jannoctus. Et sepe ibant ad venandum et aucupandum simul et ita erant domestici quod nullam custodiam habebant circa istum Guccium quia eum reputabant tamquam fratrem. Et sic stando et conversando domestice cum istis duobus germanis philocaptus est ex ista domina Maria sorore ipsorum et ipsa de eo. Erat enim in etate quindecim annorum et per operationem pedisseque ipsorum Guccius sine matris que vocabatur domina Eliabel et sine scitu fratrum eius, Pater enim eius defunctus erat, fecit itaque quod accepit uxorem et annulum sibi dedit et habuit agere cum ea, ita quod domina gravida est effecta. Et quando venit tempus quod gravedo non potuit occultari mater et germani voluerunt ab ea scire veritatem qualiter se negotium habuerat. Tunc domina timore ipsorum cum magna verecundia manifestavit totum negocium. Isti vero dedignati contra Guccium fecerunt sibi dici quod recederet de patria et ad hoc ut eorum verecundia occultaretur miserunt dominam Mariam Parisios ad unum monasterium nobilium dominarum in quo erat Abbatissa una actinens ipsorum quam rogaverunt ut secrete eam retineret usque quo pareret tenendo illum modum de puero vel puella quem sibi videretur tenere ita quod de eo non esset aliqua mentio. Hoc autem fecerunt quod habebant quasi pro tradita viro nobili de patria eorum. Persistendo predicta domina in monasterio peperit filium cui nomen imposuit Janninus. Nato autem filio sicut diximus isti barones qui erant deputati ad custodiam infantuli Regine Clementie nato ipso ordinaverunt noctis tempore secrete quod domina Maria traheretur de monasterio cum filio suo et adduceretur ad palatium regale et cameram Regine Clementie. Permanendo autem dicta dna Maria et baiulando filium Regis et Regem possumus dicere sicut erat : Barones et milites francigene fecerunt alacritatem immensam de nativitate domini ipsorum. Tunc ordinatum fuit quod in capite decem vel duodecim dierum puer monstraretur Baronibus suis et aliis militibus maioribus de

regno ad hoc ut fieret sibi honor et reverentia sicut decet eorum domino Regi. Comitissa autem de Artese petivit de gratia spetiali a Regina Clementia velle ipsam ostendere suis manibus. Et ita fuit sibi concessum. Barones supradicti qui deputati erant ad curam pueri timendo quod Comitissa de Artese in capiendo puerum non adinveniret modum interficiendi eum quia sentiebant et perpendebant de sua mala intentione contra puerum, ordinaverunt quod illa die, qua puer debebat ostendi filius Guccii de ista domina Maria involveretur propriis pannis regalibus et posita corona in capite monstraretur loco Regis. Hoc autem totum est factum quod si comicteretur aliquod malum comicteretur in ipso et non in regio filio et ita fuit factum. Unde accidit quod filius Guccii nocte sequenti quam fuit ostensus moreretur. Tunc aliqui dixerunt quod Comitissa fuit causa stringendo quando ostendit populo. Alii dixerunt quod venenum imposuit sibi super linguam qualiter autem fuerit puer tamen mortuus est. Barones qui stabant solliciti videndi finem quid de puero deveniret videndo eum mortuum dixerunt inter eos modo videmus clare et manifeste malam voluntatem Comitisse de Artese et domini philippi quod certitudinaliter credunt interfecisse dominum nostrum. Sed gratia Dei nullatenus fecerunt. Adinveniamus ergo modum quo puer Regius evadat. Et iverunt ad istam Dominam mariam dicentes qualiter filius suus erat mortuus narrando modum et rationem quare sic fecerunt unde domina incepit fortiter lamentari et plangere sentiendo quod filius suus erat defunctus de quo Barones multum eam confortaverunt dicendo sibi tu es iuvenis domina et poteris adhuc habere multos filios : nos volumus quod tu dicas fuisse proprium filium Regis qui mortuus est et non tuus ut iste noster et tuus dominus evadat mortis periculum et hunc celes ut tuum genitum quantum poteris secretius usque quo dicemus tibi ipsum manifestari. Et ex hoc poteris esse maior domina que sit in toto regno et ponere in magno statu tuos et totam tuam parentelam. Et si aliter fieret iste puer noster dominus moreretur sicut et tuus et perdidisses filium et dominum tuum ac nostrum et omnes essemus in periculo vite nostre. Audiens domina eorum verba et non volendo aliud facere consensit eorum voluntati ostendendo in planctu quod esset mortuus regis filius. Audiendo Barones et tota curia mortem Regis fuerunt in unum dolentes : non tamen inquisiverunt nimis de causa mortis sue. Quia qui debebant inquirere desiderabant eius necem et ita credebantur fecisse hoc est dominus Philippus et Comitissa. Regina erat in lecto languida de partu et non poterat de hoc scire plus quam sibi diceretur. Credebat enim veraciter quod filius suus esset

defunctus. Et dato quod longo tempore viveret in magno statu post istud factum : non propterea ista domina Maria et isti barones qui sciebant negotium umquam neque sibi neque alteri persone manifestaverunt hoc propter timorem illorum qui regebant et rexerunt post subalternationem factam. Finaliter filius Guccii sepultus est loco filii Regis honorifice facta sibi statua regali tamquam Regi. Postea isti duo Barones propter bonum et conservationem vite supradicti pueri nati Regis secrete fecerunt quod per illum modum quo extraxerant dominam Mariam de monasterio per eundem intromiserunt cum filio regis dicendo quod ipse erat suus proprius filius. Postea suo tempore recessit de monasterio et reversa est in Carsi cum puero et stetit cum fratribus suis et nunquam habuit alium virum et Guccius non assumpsit aliam uxorem. Et quando puer fuit in etate novem vel decem annorum Guccius stando Parisiis misit pro puero isto credendo quod esset filius suus causa retinendi eum Parisiis secum aliquot diebus. Dna Maria non credendo quod ipse transmicteret eum ad alias partes concessit sibi. Post hec Guccius misit eum ad suam patriam. Unde dna Maria nunquam illum vidit postea et semper stabat cum magno timore de eo. Et propter timorem regentium nunquam aliquid dixit nisi quando venit ad mortem, permanendo dicta dna Maria in magno timore quod puer non moreretur vel quod non micteretur ad partes in quibus non posset inveniri, retinendo vitam sanctam et honestam mortua est sicut placuit Deo. Antequam moreretur misit pro me fratre iordano de hispania de ordine heremitarum sancti Augustini. Qui abito in uno loco fratrum de ordine nostro prope predictum Castrum de Carsi. Et mihi fuit confessa dicta domina Maria generaliter et in sua confessione declaravit totum factum per ordinem in mense Junii MCCCXLV. in quo mense et anno mortua est et sepulta apud prefatum locum nostrum rogando me quod post mortem suam inquirerem de isto puero quem dicebat esse tunc forte viginti sex vel viginti octo annorum quem si reperirem vivum notificarem sibi totum negocium ut sciretur veraciter quid esset et qualiter ad eum pertinebat rationabiliter corona regni. Mortua predicta domina quesivi velle scire quid esset de isto Guccio : cogitavi quod si ego eum invenirem : bene possem invenire illum qui se diceret suum filium. Tunc reperi quod predictus Guccius defunctus fuerat Celone in Campania anno MCCCXL. Timendo autem dominum Philippum de Valoes qui tunc regnabat : steti pluribus annis cum multis cogitationibus melancolicis super illa que habebam expedire. Conscientia me reprehendebat : quod ego non querebam istum puerum : timor illorum regnantium

me terrebat et sic pertransibam hoc quod rationabiliter debebam percontari multum enim timebam quod non eveniret aliquod scandalum vel dampnum ordini nostro quantumcunque de mea persona modicum curassem cum sum admodo tottennis quod modicum credo vivere. Sic stando missis imaginationibus sancivi in animo meo velle potius ponere ad periculum personam meam et totum ordinem quam tantus et rationabilis dominus periret : et domus francie regalis esset in perpetua servitute et desolata de suo legiptimo domino et naturali propter deceptionem de eo factam : dato quod illi qui fecerunt habuerunt bonum respectum. Omnibus tamen pretermissis iste vadit pauper et inops et exutus omni sua nobilitate quantum ad actum exteriorem. Cum hoc regnum francie postquam iste fuit subalternatus nunquam fuit sine magna pestilentia in guerris divisionibus et contemptionibus inter ...... Ad hoc igitur ut Deus poneret finem tot gravibus miseriis francorum et paupertati et calamitati tanti et talis principis sicut est naturalis et verus rex francie ut etiam mundus repararetur et disponeretur in via Dei : Me posui et disposui inquirere pro eo : ob quem sum certus quod Deus eum tanto tempore non occultaverit nisi ut manifestetur suo tempore ut ponat universalem ordinem et pacem in mundo et quod sancta terra ultramarina de Ierusalem per eum recuperetur : et ita credo quod erit. Sed vivendo me multum antiquari est mihi multum grave ambulare commisi fratri Antonio de Regno francie de ordine nostro homini magne sanctitatis qui pluries Rome fuit quod vadat et inquirat de isto rege et notificet sibi totum istud factum. Cui fratri Antonio dedi copiam testamenti supradicte domne Marie que copia pertinet ad istam materiam : Frater predictus recepit cum magna reverentia et fide assumpsit hoc facere iuxta suum posse. Recessit predictus frater de loco nro qui est Carsi in mense Julii MCCCLIIII. Eundo autem sic et perquirendo sapienter et subtiliter quam poterat applicuit ad partes italie ad unum portum qui dicitur Venere. Et ibi sicut placuit Deo graviter infirmatus est et credens mori affligebatur dolore magno quod nondum invenerat veritatem et nesciebat cui hoc imponeret qui esset sollicitus et vellet facere. Et timendo ne moreretur priusquam ista veritas reperiretur cognoscendo quod dominus Nicola tribunus Romanorum noviter reintraverat dominium et etiam audiverat quomodo ipse erat magni sensus et animi cogitavit sibi hoc notificare et mictere in scriptis totum ordinate quomodo se habeat negocium et sic misit et fecit.

Et Nos Niccola Miles populi Romani per sedem apostolicam Civitatis sancte Senator illustris Sindicus Capitaneus et Defensor

Postquam habuimus dictam licteram quam recepimus sexta die septembris MCCCLIIII facta responsione dicto fratri Antonio et comprehensis omnibus que in ipsa lictera continebantur dando fidem predictis audivimus tam auditu quam Dei iudicio sicut apparet in regno francie per longum tempus fuit maxima guerra et alie pestilentie multe quas putamus Deum misisse propter fraudem factam versus et contra ipsum. Et propter hoc dimissus est tanto tempore vivere in tanta vilitate et pauperie. Ideo dedimus studium operi inquirendi eum modo magis occulto et subtili quo potuimus et invenimus esse alitum in Civitate Senensi sub nomine quod esset vocatus Janninus Guccii. Et ita veraciter credebat se esse filium Guccii. qui Janninus se representavit nobis quinta feria die secundo octobris anno MCCCLIIII. Et antequam sibi aliquid diceremus super istud negocium examinavimus de suo esse et de suis conditionibus et de nomine : Cuius filius : ubi fuisset natus et de omnibus que ad predictam materiam pertinebant. Tunc in sua relatione adinvenimus quod recte dicebat sicut lictera continebat. Hoc viso omni reverentia manifestavimus factum totum. Sed sentiendo ordinationem intus factam in Roma contra nos : timendo non perire priusquam daremus aliquam operam sive ordinem circa recuperationem Regni sui fecimus exemplari totam licteram quam dedimus in sua manu Sabbato die quarto octobris anno MCCCLIIII sigillatam nostro sigillo de stella magna cum octo stellis parvis circumcirca. In quo sigillo in medio est quedam rotunditas in qua sunt arma Ecclesie sancte et populi Romani propter maiorem cautelam sue veritatis. Et quod sit notum omnibus fidelibus. Rogando piissimum et gratissimum dominum nostrum Iesum Christum quod det nobis gratum tanto tempore vivere quod videamus tantam iustitiam in mundo restitutam. Amen.

(Hanc enim membranam sigillo fuisse munitam foramina in eius calce existentia adhuc ostendunt, ut nemini dubium esse debeat eamdem quam Senator ipse scribi fecit et sigillo roborari, cum antiquitatem redoleat, fuisse fidemque omnino huiusmodi scripture adhibendam.)

XVII.

Documents sur Gianni et ses prétentions à la couronne de France. Archivio delle Riformagioni di Siena. Tomo 199 *Dei consigli della Campana dall'anno* 1357 *al* 1385 *fol.* 41.

In nomine Domini amen. anno Domini ab ejusdem incarnatione MCCCLVIIII indictione nona, die XXII. mensis optubris.

Cum die XVIIIª mensis optubris in qua sumus secundum fommar

statutorum et ordinamentorum senensium et more hactenus observato per nobilem Dominum Dilianum de Panciatichis de Pistorio honorabilem presentem potestatem Comunis Senarum, in generali Consilio Campane dicti Comunis Senarum de capsa et pisside existente in capsa, in qua sunt descripti hii, qui de offitio dominorum XII administratorum et gubernatorum Comunis et populi civit. Senarum per futura tempora esse debent, donec durant pissides supradicte, fuerit extracta pro dicto offitio dominorum XII et pro duobus mensibus, videlicet novembri et decembri proxime venturis, una pallocta cere, in qua erat involuta una cedula de carta pecudina, in qua reperta scripta fuerunt, prout legi ego Notarius reformationum infrascriptus, XII nomina, que sunt hec videlicet, Dinus Syni calzolarius, Macza Ducci ritalliator, Franciscus Nicolai Nini et Guidoccius Francisci Guidarelli, terzerii Civitatis: Fatius Chesis setaiuolus, Jacobus Cecchi Nannis campsor, Joannes bracci linaiuolus, et Riccius pericciuoli picciaiuolus terzerii S. Martini: Magister Dominichus Vannis, Janninus Gucci lanifex, Lippus Vannis Sellaius, Jacopus Marcovaldi de terzerio Kamollie. Inter que XII nomina sic extracta pro dicto officio dominorum XII et predictis duobus mensibus repertus fuit ut evidenter monstratur, Janninus Gucci lanifex terzerii Kamollie. Et assertum fuit per quamplures tunc temporis in consilio supradicto, ipsum Janninum vacationem habere ab ofitio supradicto eo quod dicitur, fertur, ipsum Janninum de iure succedere, et esse debere regem francorum natum de stirpe regali. Et quia sic verum esse videtur per narrationem, declarationem, et assertionem, que fit et apparet in quibusdam licteris descriptis in carta pecudina cum sigillo rotundo pendente (magnitudinis in rotunditate forsan unius floreni aurei vel circa) de cera alba, et intus rubea, et in eadem rubea sculpto ad arma regis Ungarie de liliis, et virghis per transversum scuti cum cimerio, et licteris circa rotunditatem cere rubee dicentibus. S. SERE. LODOVICI. REG. representatis offitio dominorum XII et capitaneo populi et vexillifero justitie civitatis Senarum, que pro parte Serenissimi principis et domini Regis Ungarie omnibus regibus, prelatis, principibus, ducibus, comitibus, baronibus et civitatibus et Dominationibus, ad quos seu quas advenerint, dirigi videntur et quarum licterarum tenor inferius est descriptus. Hodie in dicto generali Consilio Campane Comunis Senarum in consueto palatio dicti Comunis ad sonum campane vocemque preconis ut moris est, de mandato suprascripti domini Potestatis in sufficienti numero secundum formam statutorum congregato: in quo interfuerunt du-

centi septem Consiliarii, in presentia dicti Domini Potestatis, et dominorum XII et capitanei populi, vexilliferi justitie dicte civitatis Senarum pro ofitio presidentium et totius dicti consilii publice, palam, et alta voce vulgari sermone ad intelligentiam per me notarium reformationum infra scriptum lecte et declarate : Et cum in dicto Consilio per unum ex dictis dominis duodecim ofitio presidentibus pro parte aliorum dominorum XII clare ad intelligentiam fuerit in dicto consilio supradictorum hodie declaratum, quod coram ipsis eisdem dominis XII et capitaneo populi ofitio presidentibus, post suprascriptam extractionem factam de suprascriptis dominis duodecim fuit, et est dictum, assertum, et affirmatum per eumdem Janninum hodie vocatum dominum Johannem, qui licet fuerit per tempora preterita reputatus, habitus, et vocatus Janninus Guccii de Senis, tamen in rei veritate est dominus Johannes natus Serenissimi principis et domini domini Loysii olim Regis Francorum, et excellentissime Regine Clementie et sic de stirpe regali, et in dicto regno Francie de jure succedens, et qui fuit mutatus, et translatus ad partes tuscie ut in infrascripto licterarum tenore narratur. Et ideo cum dictus Janinus nunc vocatus dominus Johannes, nolluerit, ut assertum est, ut predicatur, dicere se esse Janninum Guccii lanificem Senensem, et tamquam Janinus Guccii esse ad offitium supradictum, quantumcumque per tempora preterita fuerit pro Jannino Guccii de Senis habitus, et reputatus fuerit, sed vere esse filium dicti quondam Regis Francorum, et per consequens de stirpe regali, et in regno francie de jure succedentem ac militem et forensem origine propria et paterna, et sic ex forma statutorum Senarum ad offitium dominorum XII esse non posse, ut asseruit dominus Potestas predictus predictam vacationem, ex dictis iuribus extraxit de pisside solutorum dicti terzerii Kamollie in locum dicti Janini vocati nunc Dominus Johannes, unam aliam cedulam, in qua scriptum repertum fuit videlicet Janninus Guccii, que cedula per iura etiam supradicta mandato dictorum dominorum XII et Capitanei populi et dicti domini Potestatis fuit dilaniata. Et aliam extraxit in qua scriptum erat videlicet : Grifus Locti.

Tenor vero dictarum licterarum de quibus supra fit mentio, hic est videlicet : Universis Regibus, Prelatis, Principibus, Ducibus et Comitibus, Baronibus, Civitatibus ac Rectoribus earundem universis in Christi nomine constitutis Nos Ludovicus Dei gratia Rex Hungarie salutem et sincere dilectionis affectum. Quoniam refulsit in nobis Sol qui prius erat in nubilo, et accensus est ignis mire claritatis, veritatis et claritatis (sic) ideo dignum fore decernitur, et

rectum rationi videtur, ut ubi expedire cognoscimus, ibi etiam operam efficacem adhibeamus. Hinc est quod Dominus Johanninus dictus Guccii nutritus in Civitate Senarum, vir nobilis et de stirpe regali nostrorum Progenitorum natus serenissimi Principis Domini Domini Ludovici Regis Francorum et Regine Clementie beatarum recordationum filius, iuxta considerationem suos gressus dirigens ad partes regni nostri Hungarie ad nos veniens coronam Francie sibi de iure debitam per multa autentica instrumenta et scripta evidenter demonstravit, in quibus clare vidimus contineri, quod Nobilis Domina Comitissa scilicet de Artes et Dominus Philippus Longus Gener suus, Patruus dicti Domini Johannis, ut in Regno Francie liberius regnare posset, post nativitatem dicti Domini Johannis non post multos dies necem eidem ascultando (sic) intendebat, et mortem : Sed divina providentia et nutricis auxilio et consilio mutatus per quasdam simulationes ostenso alio puero more Marie Virginis in Egiptum occulte habitationis fugiens, celansque et fingens puerum de medio sublatum volente Altissimo, vitam ejusdem, pro quo alter interimebatur, caute reservavit. Et etiam nobiles Seniores scilicet et majores Barones et Baronisse Regni nostri, qui post mortem dicti Domini Ludovici Regis Francie per Serenissimum Dominum Carolum pie memorie Patrem nostrum ad visitandam Dominam Clementiam Reginam antedictam sororem suam olim missi fuerant huic testimonium perhibent veritati et d. Dnum Joannem domino Ludovico Regi et Regine Clementie prefatis Parentibus in omnibus dictis videntes, facientes coram Nobis assimilari, addicientes iidem, prefati scilicet Barones quando dictus Dominus Johannes tunc puer in Regno Francie fuerat cambiatus, et mutatus et inde ad partes Tuscie, videlicet ad Civitatem Senarum translatus. Ad eiusdem rei maiorem certitudinem investigandam dicto Domino Johanne in Regno nostro existente misi nunptios viros discretos et prudentes ad Regnum Francie secrete, qui demum reversi per nos iuxta fidem Deo et sacre Corone debitam studiosius requisiti, predicta, sicut dictus Dominus Johannes asserebat, sic per omnia fore facta assertive retulerint, et affirmaverint. Qua propter vestram amicitiam quantum possumus viscerosius rogamus, ut prefatum Dominum Joannem in suis agendis negociis recommendatum habere velitis, scientes a certo, quod quicquid pro eo feceritis nostre Corone et Carissimo Fratri nostro fore factum reputabimus. Valeat vestra cara amicitia per tempora longissima. Datum Bude, XV. die mensis Maii. Anno Domini MCCCLVIIII.

TABLE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

Pages.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

FIN DE LA TABLE.



